TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 629

44 PAGES

MARDI 3 AVRIL 1979

MESURES DISCRIMINATOIRES CONTRE LES MILITAIRES PORTUGAIS AYANT PARTICIPÉ A LA « RÉVOLUTION DES ŒILLETS »

(LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE J. REBELO.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 rls. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 41

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Les autorités égyptiennes minimisent la portée de la visite de M. Begin

Le compromis de Bagdad

Grâce à un compromis laborieusement mis au point dans les coulisses de la conférence de Bagdad, dont la réunion finale avait été reportée deux fois, les ministres des affaires étrangères et de l'économie des dix-huit pays arabes représentés dans la capitale irakienne et les représentants de l'O.L.P. ont finalement reconstitué samedi une unité, du moins apparente. La rupture entre les pays du Front de la fermeté (Irak, Syrie, Libye, Algérie, Yémen du Sud), qui se solidarisaient entièrement avec l'O.L.P., et les pays « modérés », dont le chef de file est l'Arabie Saoudite, a donc été évitée.

Les premiers réclamaient des « mesures contre les Etats-Unis », instigateurs du traité israélo-égyptien, et une rupture complète et immédiate non seulement des relations diplomatiques entre les pays arabes et Le Caire, mais aussi et surtout des rapports économiques, seul domaine où des sanctions, dont le principe avait déjà été décidé à la conférence au sommet de Bagdad en *novembre 1978*, peuvent être efficaces. C'est précisément sur ce point que les pays « modérés » se refusaient à « couper les vivres » à l'Egypte, redoutant d'entraîner la chute d'un régime qui avait leur sympathie.

Il a été convenu que les pays arabes rappelleraient « immédiatement » leurs ambassadeurs au Caire et rompraient leurs relations politiques et diplomatiques avec l'Egypte « dans un délai d'un mois ». La formule, claire sur le premier point, l'est moins sur le second, la conférence de Bagdad ayant décidé de « *recommander* » la rupture. Les différents gouvernements sont tenus de prendre les mesures d'application nécessaires. Déjà des divergences d'interprétation se sont fait jour à Bagdad, les uns affirmant que la rupture était bel et bien « décidée » et que la recommandation ne portait que sur le délai, les autres maintenant que la conférence n'était pas habilitée à prendre une telle décision. Dans l'immédiat, seule la résolution sur le retrait des ambassadeurs, déjà appliquée par la Jordanie, avant la conférence, le serait aussi par l'Arabe Saoudite et les autres Etats arabes signataires.

En ira-t-il de même pour les décisions sur la « suspension des prêts et des contributions financières et économiques », lesquelles sont, comme chacun sait, considérables. On relève que les résolutions de Bagdad sont muettes sur de nombreux points précis, notamment, par exemple, le retrait des capitaux arabes investis en Egypte et la poursuite d'une coopération entre compagnies égyptiennes et arabes signataires d'accords internationaux. De même ne font-elles aucune allusion à des mesures dirigées contre les Etats-Unis, notamment dans le domaine pétrolier.

Les Palestiniens, qui ont obtenu des satisfactions dans la forme, font preuve d'un grand scepticisme quant à l'application par Ryad de sanctions économiques efficaces contre l'Egypte. Le porte-parole de l'O.L.P. à Beyrouth, qui était membre de la délégation palestinienne à Bagdad, seule à s'être abstenue lors du vote des résolutions finales, a affirmé que la réunion constituait, certes, une riposte à la politique de Washington, mais il a déploré qu'elle ne fût « pas assez sévère puisqu'elle n'est pas dirigée directement contre les intérêts américains ».

En dépit de l'unité d'action apparente, sauvée « in extremis » à Bagdad, il semble bien que, sur le fond, les adversaires soient restés sur leurs positions. D'ailleurs, le parti Baas (gouvernemental) d'Irak et le Fath, principale organisation palestinienne, ont encore appelé, à la fin de la conférence, au renforcement du Front de la fermeté, reconnaissant ainsi que le parti de l'intransigeance n'avait pas remporté une victoire décisive.

(Lire nos informations page 6.)

Les ambassadeurs arabes commencent à quitter Le Caire

M. Menahem Begin, premier ministre israélien, s'est rendu ce lundi 2 avril au Caire pour *une visite officielle de deux jours*. Avant son départ, il a prononcé une brève allocution, assurant qu'il gagnait la capitale égyptienne « le cœur ouvert et la main tendue vers le président Sadate et sa grande nation ». M. Begin a demandé à ses compatriotes s'ils « *auraient pu imaginer que le représentant de la nation israélienne serait* accueilli au Caire par un orchestre militaire égyptien jouant l'hymne national d'Israël ». Toutefois, comme le rapporte notre envoyé spécial, les autorités égyptiennes ont réduit au minimum les manifestations et festivités à l'*occasion de cette visite*.

D'autre part, en application de l'une des résolutions de la conférence *de Bagdad ordonnant le retrait du Caire des représentants diplomatiques* des pays arabes participants, plusieurs ambassadeurs, dont ceux de l'Arabie Saoudite, du Koweït, de Tunisie, du Qatar et des Emirats arabes réunis, ont quitté l'Egypte pour ne pas s'y trouver le jour de la visite de M. Begin. *Le gouvernement jordanien, qui avait déjà rappelé son ambassadeur*, a décidé dimanche *de rompre* « toutes les relations diplomatiques et politiques » avec Le Caire.

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Si un Martien avait atterri ces jours derniers au Caire, il n'aurait sans doute pas deviné quelle personnalité l'Egypte s'apprêtait à recevoir et avec quel pays elle venait de se réconcilier. Tous les slogans qui s'étalent sur les murs, toutes les banderoles suspendues à travers les rues, célèbrent la paix et son « champion » Sadate. Le nom d'Israël ne figure nulle part. Aucun drapeau de l'Etat juif n'a été hissé aux côtés des emblèmes de la République égyptienne qui bordent les grandes avenues de la capitale en fête.

Tout se passe comme si le président Sadate recevait le premier ministre israélien à contre-cœur. La visite de B. Begin a été passée sous silence à la radio, à la télévision et dans la presse jusqu'au samedi 31 mars. Un seul journal, *Al Ahram*, l'a annoncée ce jour-là en quelques lignes, tout en se référant largement à la radio israélienne. Dimanche, un autre quotidien, *Al Akhbar*, a donné l'information sous la forme d'un bref entrefilet dans ses pages intérieures.

Jusqu'à ce lundi matin, les Egyptiens ignoraient à peu près tout du séjour du premier ministre israélien, y compris l'heure de son arrivée. Désignée comme étant « officielle », la visite aurait pu, tout autant, être qualifiée de « privée ».

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

L'enflure et le menton

Quant M. Barre parle de l'enflure qui vient du menton, il est évident qu'il le fait en connaissance de cause.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il applique la double métaphore à l'éloquence de M. Chirac, dont le menton est d'une morphologie toute différente.

Que la bulle chiraquienne s'enfle démesurément, c'est possible ; mais tout ce que peut faire la pointe aiguë du menton chiraquien, c'est de la crever. Et alors, gare aux retombées radio-actives !

ROBERT ESCARPIT.

L'échéance de l'élection présidentielle de 1981 pèse déjà sur tous les partis

M. Barre soutiendra la liste européenne de l'U.D.F. conduite par Mme Simone Veil

La session parlementaire de printemps s'est ouverte lundi après-midi par des séances de pure forme à l'Assemblée nationale et au Sénat. Les travaux parlementaires débuteront effectivement mardi au palais du Luxembourg, mercredi au Palais-Bourbon.

M. Jacques Chirac, qui a été réélu samedi président du R.P.R. et qui, lundi soir 2 avril, à 20 h. 30, est l'invité d'Antenne 2, a confirmé que son parti n'entend pas rompre la trêve qu'il observe au Parlement. Les débats du congrès gaulliste ont néanmoins été marqués par une forte tonalité *antigiscardienne*.

Au micro d'Europe I, dimanche soir, M. Raymond Barre, répondant aux critiques qui lui étaient adressées par les gaullistes, a stigmatisé l' « enflure » et l' « outrance » des propos du président du R.P.R. Il a aussi annoncé son intention de s'engager « personnellement » dans le soutien à la liste européenne que conduira Mme Simone Veil. Celle-ci a accordé à l'A.F.P. une interview en forme de profession de foi.

Au parti socialiste, la répartition des mandats avant le congrès, qui s'ouvre vendredi à Metz, fait apparaître un réel avantage à M. Mitterrand.

En scandant à plusieurs reprises *« Giscard, démission ! » « Chirac, président ! »*, les militants R.P.R. rassemblés samedi porte de Champerret ont marqué une nouvelle étape dans l'escalade et le paradoxe qui caractérisent actuellement la situation interne de la *majorité*. Même si, par leur accumulation, les signes d'aggravation dans les rapports entre le pouvoir exécutif et le parti gaulliste commencent à se banaliser, et même si, sur le fond, le discours prononcé par M. Chirac ne traduit pas un durcissement particulier au regard de ses initiatives précédentes, force est de constater qu'on atteint aujourd'hui des domaines inexplorés de la pratique institutionnelle.

Qu'une formation réunie en congrès réclame à grands cris le départ de celui qu'elle a contribué à installer à l'Elysée cinq ans auparavant, voilà pour l'escalade. Que les dirigeants de ladite formation — sans rien faire pour masquer la tonalité violemment contestataire de ces assises — réaffirment leur intention de ne pas rompre la *trêve observée* à l'égard du gouvernement qu'ils conspuent, voilà pour le paradoxe.

Par la nécessité de ne pas céder le devant de la scène politique, M. Chirac est *contraint* de surenchérir chaque jour sur ses critiques de la veille. C'est la logique de *son action*.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 10.)

INTERROGATIONS

Ou M. Chirac a raison, ou il a tort.

S'il a raison, M. Barre, personnage moliéresque, « *primum purgare...* », relève du Théâtre-Français et M. Giscard d'Estaing, prêt à livrer la France aux intérêts germano-américains, relève de la Haute Cour.

Si M. Chirac a raison, qu'attendent ses parlementaires pour renverser ce gouvernement et renvoyer ce président ? L'élection européenne du 10 juin ? Comment les chiraquiens peuvent-ils rester complices plus de deux mois encore d'un pouvoir coupable de « laisser-fairisme » et de trahison ?

Mais, si M. Chirac a tort, qu'attendent *les ministres* R.P.R. pour quitter ou le gouvernement qu'ils laissent depuis des mois agresser, voire insulter, ou le mouvement dont le président, « éloquence du menton » ou non, s'érige en procureur, inlassablement ?

Chiraquiens et giscardiens vont-ils longtemps encore se traiter mutuellement de fascistes, « soumois » ou pas ?

Se tromperait-on de République, comme le dit M. Barre, quand on souhaite un peu plus de logique et de dignité de la part de parlementaires et *de ministres ? Si le premier* ministre n'est plus chef de la majorité depuis qu'il n'y a plus de « parti dominant », il reste *chef d'un gouvernement* de coalition. Va-t-il — « ultime bavure », — au nom de l'U.D.F., faire campagne contre *le R.P.R. en vue des élections européennes* du 10 juin ?

Mais y a-t-il encore un gouvernement ? N'y a-t-il pas que des ministres juxtaposés, *dont le premier est surtout* un superministre de l'économie et des finances flanqué de deux ministres *dont* il doit arbitrer *les divergences* (monnaie contre croissance) ?

Le président lui-même n'est plus hors d'atteinte ; il est *directement visé tant par* les chiraquiens que par les socialistes. Il se mêle de très près des affaires dès lors qu'elles *intéressent la politique étrangère*, et de trop près lorsqu'elles touchent l'opinion et concernent l'information, de *plus en plus contrôlée*.

Sans doute, aussi longtemps que l'institution — ou la personne — du président tient bon, ne peut-il y avoir de changements fondamentaux. Encore faut-il que la présidence ne donne pas l'impression de flotter. *Voici trois fois que ses* propos doivent être rectifiés (session extraordinaire, peine de mort et droit de manifester). *S'ils ont été mal compris*, c'est qu'ils n'étaient pas clairs, et, s'ils ne l'étaient pas, c'est que la pensée ou l'attitude étaient floues.

Trop de réalisme conduit à l'opportunisme. Trop de méconnaissance du réel conduit à *l'illusionnisme. Au gré des* événements le pouvoir oscille de l'un à l'autre. Plus il s'approche des échéances, électorales ou *économiques*, plus l'opinion s'interroge.

J. F.

L'ACCIDENT NUCLÉAIRE DE PENNSYLVANIE

Les techniciens américains rencontrent de grandes difficultés pour refroidir le réacteur

L'accident à la centrale nucléaire de Three-Mile-Island, en Pennsylvanie, continue de préoccuper gravement le gouvernement américain.

Dimanche 1er avril, le président Carter s'est rendu lui-même sur les lieux, où les techniciens s'efforcent toujours de réduire l'importance d'une bulle de gaz, qui empêche le refroidissement total du réacteur.

Cet événement a provoqué de très nombreux commentaires dans le monde entier. En France, M. Raymond Barre a affirmé, *dimanche soir, que le programme électronucléaire* français ne serait pas remis en cause.

(Lire pages 14 et 15.)

ÊTRE JEUNE, CHOMEUR ET IMMIGRÉ

Simple communication d'orientation ou examen d'un *projet de loi jugé* « explosif » par certains ? Le conseil des ministres de mercredi 4 avril, qui doit, en principe, examiner la politique d'immigration de la France, pourrait finalement se limiter à un survol des questions en suspens. La commission nationale de la main-d'œuvre étrangère auprès du ministre du travail, qui devait se réunir lundi 2 avril pour consultation, a été reportée au vendredi 6 avril. Officiellement, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat, qui est chargé de présenter une réforme de l'*immigration*, a indiqué que ce report s'expliquait par « le seul souci d'apporter aux membres de la commission une *information* complète ».

En fait, selon des sources sérieuses, le projet de M. Stoléru, *qui porte sur les conditions* de séjour et de travail des étrangers, aurait été contesté par le Conseil d'Etat.

***Dans* le même temps, la *C.G.T., la C.F.D.T.*, et la FEN ont décidé, avec une quinzaine de syndicats des principaux pays d'origine de l'immigration, une journée d'action sur ces problèmes au cours de la session parlementaire de printemps, qui doit débattre du sujet.**

I. — « L'école ne veut plus de nous »

par JEAN BENOIT

Route principale du Port, à Gennevilliers. Dans la boucle de la Seine, entre les bassins, les docks et l'autoroute A-86, des jeunes jouent au ballon dans la boue d'un terrain vague. Ce sont les enfants de l'exil. Des enfants d'ailleurs, des fils d'immigrés habitant la cité d'une « association sans but lucratif » qui gère les centres de transit familiaux, la Cetrafa.

La plupart de ces jeunes, nés en France ou venus rejoindre leurs parents, sont d'origine maghrébine et ont dépassé quinze ou seize ans. On les devine désœuvrés, un peu agressifs, un peu rejetés ; en tout cas séparés du reste du monde par cette autoroute, au-delà de laquelle s'élève *un mur* antibruit. Mais le mur, c'est pour préserver les nouveaux quartiers de Colombes et d'Asnières. Côté immigrés, aucune protection. Pour eux, cette enceinte unilatérale, monument à la gloire de la promotion *immobilière, joue* au contraire le rôle d'un écran sonore réfléchissant, qui répercute et amplifie les hurlements des moteurs.

En contrebas, le « *ghetto des bougnoules* », comme disent quelques *commerçants*, tremble sur ses bases. Un amoncellement de tôles, de baraques en bois et en fibro-ciment, *sans étanchéité*. Des cloisons *gondolées*, des toitures écroulées par endroits. Un bel exemple de bidonville à la française, *pas trop voyant*, construit à l'écart pour deux cents familles (cinq cents enfants) sur un terrain loué à la préfecture pour un *franc* symbolique...

Que font ici ces jeunes, à 15 heures, au lieu d'être en classe ou au travail ? « *On fait semblant de jouer*, explique Rachid Z..., dix-sept ans. *En réalité, on n'a rien à fiche. L'école ne veut plus de nous et on n'a pas de boulot...* » En quelques mots, Rachid vient de résumer le drame d'une *génération de migrants*, dans les banlieues grises où il n'y a pas d'emplois pour les jeunes, encore *moins pour* les jeunes étrangers.

(Lire la suite page 41.)

« CARMEN » A GRENOBLE

L'Espagne cruelle de Jean-Claude Auvray

L'art *lyrique* est-il *encore une* branche vivante de la culture ? N'est-il pas en train de décliner dans l'indifférence conjuguée du public et des *musiciens ? Ce sont là, semble-t-il, les problèmes* que se pose la municipalité de Grenoble. Elle accorde déjà une subvention de 1 million de francs au Centre musical et lyrique et à la Maison *de la culture, mais ne semble pas* décidée, ou simplement convaincue, de la nécessité d'accorder un peu plus. Cinq représentations à guichet fermé, près de six mille spectateurs enthousiastes, est-ce *que cela n'aurait pas dû* inciter à accorder la petite rallonge nécessaire pour organiser une représentation supplémentaire le 1er avril ? Les artistes étaient libres, ils avaient même accepté de diminuer un peu leur cachet, c'était l'affaire de 6 000 ou 10 000 francs tout au plus. *Compte tenu de la qualité du spectacle, ç'aurait été plus qu'un geste de* sympathie, presque une reconnaissance.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 26.)

Le Monde

idées

CROYANTS ET NON-CROYANTS

Transcender sans transcendance ?

par JEAN LACROIX

ERNST BLOCH, récemment décédé, est un des grands penseurs de ce temps et son livre *le Principe espérance* expose déjà l'orientation aussi originale que discutable de sa pensée. Son ouvrage, *l'Athéisme dans le christianisme*, explique et précise sa paradoxale conception du christianisme. Il est lui-même un marxiste, qui analyse d'une façon toute personnelle le rapport du marxisme et de la religion judéo-chrétienne. Il s'inspire directement de Marx : « La misère religieuse est tout à la *fois* l'expression de la misère réelle et la protestation contre la misère réelle. La critique de la religion est donc en germe la critique de la vallée de larmes dont la religion est l'auréole. » La thèse de Bloch est que la Bible et l'Evangile contiennent un aspect commun : une vive et profonde critique de la société telle qu'elle est. Tout le livre repose sur une exégèse précise et documentée des textes. Il n'en déduit pas qu'il faille mêler plus ou moins marxisme et religion. Il va au-delà et s'efforcer de prouver que le marxisme ne saurait « liquider » la religion sans en hériter.

Toute sa critique repose sur une orientation fondamentale. On ne voit souvent dans la Bible que la soumission à un Dieu tout-puissant, qui commande. C'est ne pas la comprendre. La Bible a été modifiée, et ce sont les ajouts qui développent la contrainte et la soumission. Il existe une « Bible souterraine » que la critique moderne permet d'explorer. Le point de départ, l'Alpha, l'âge d'or primitif que représente la Création a été interpolé tandis que l'Oméga, le but à atteindre, est plus ancien, dans la lettre comme dans l'esprit, que le récit de la Création. Iahvé conduisant Israël hors d'Egypte, le libérant en l'orientant vers Canaan, est la véritable source de la foi d'Israël : le thème de la Création n'a été intégré que par une transcription ultérieure due à la caste des prêtres.

La véritable Bible rompt avec la transcendance d'un trône céleste pour développer une religion de l'utopie qui refuse l'illusion : la légende de l'origine-création s'efface devant la « *mesure humaine* » d'un messianisme actif ici-bas. C'est en la « déthéocratisant » qu'on rend justice à ce qui dans la Bible mérite d'être sauvé : elle « transcende sans transcendance ». Le messianisme c'est l'attente d'un véritable « tout autre » qui se répandra dans le monde. Le vrai Dieu biblique n'est que l'image de ce que l'homme veut réaliser. Les prophètes l'ont compris. D'Amos à Esaïe, et après encore, la prédication biblique fait entendre le vrai Iahvé : « Apprenez à faire le bien, recherchez la justice, mettez au pas l'exacteur, protéger l'opprimé, faites droit à l'orphelin, prenez la défense de la veuve. » Ce Iahvé n'est pas celui des « grandes cathédrales », mais celui qui dirige la prédication subversive de l'apocalypse sociale.

Constituent à la fois la destruction de la religion et une espérance religieuse hérétique, remise sur pied. « *Seul un vrai chrétien peut être un bon athée ; seul un véritable athée peut être un bon chrétien.* »

On ne saurait discuter en quelques lignes une étude aussi minutieuse dans les détails, aussi documentée, orientée par toute une philosophie personnelle développée dans des ouvrages antérieurs et qui sait établir des relations entre marxisme et christianisme sans tomber dans un confusionnisme si fréquent aujourd'hui. On peut, toutefois, se demander si c'est vraiment l'interprétation de la Bible qui justifie la philosophie de Bloch ou si c'est sa philosophie qui inspire cette interprétation. D'un point de vue purement objectif, on peut soulever, sans les résoudre, quelques difficultés. Si, comme l'admet Bloch, le Dieu chrétien est nettement différent des autres dieux, suffit-il, pour l'écarter, de dire qu'il a été souvent dénaturé par les prêtres et les Eglises, qui en auraient fait un Tout-Puissant purement répressif ? Mais surtout peut-on reprendre sans cesse cette même adjuration : « *Transcender sans transcendance* » ?

Pour Bloch, cela semble signifier avoir recours à cette source intime, profonde et inconnue qui existe en tout homme et le voue à l'Espérance. Mais on doit pouvoir découvrir l'origine d'une telle source chez un être qui est seul à la posséder. On a parfois le sentiment que, selon Bloch, c'est l'homme, en somme, qui doit devenir Dieu. Mais l'est-il ? On le découvre-t-il en lui ? Peut-on transcender sans avoir recours à une transcendance ? Quoi qu'il en soit, ce livre possède un grand intérêt, d'abord pour les chrétiens auxquels il s'adresse. S'il est difficile de « transcender sans transcendance », il est dangereux de considérer une transcendance comme une sorte d'en-soi et de se réfugier en elle, oubliant ou négligeant qu'elle serait peut-être la source réelle de celle qu'évoque Bloch : non pas l'immanence dans l'immanence extrême de son immanence, mais l'immanence d'une transcendance dans le monde, et surtout dans l'homme.

★ *L'Athéisme dans le christianisme*, par E. Bloch, traduit de l'allemand par E. Kaufholz et G. Boulet, 356 p., Gallimard, 1978, 112 F.

La mesure humaine

L'analyse du livre de Job le montre pleinement. Selon Bloch, Job n'est pas seulement sorti du culte, il sort aussi de la communauté. Il cherche querelle à Iahvé et accuse ce Dieu qui laisse subsister le mal. Il s'adresse directement à lui et l'accule à la défensive. A l'affirmation de ses amis, avocats du Tout-Puissant et déclarant à Job que s'il est puni c'est qu'il a péché, Job répond violemment : « *Ai-je péché ?. Qu'est-ce que cela te fait, espion de l'homme ? Pourquoi m'avoir pris pour cible ? En quoi te suis-je à charge ? Ne peux-tu supporter ma révolte, laisser passer ma faute ? Car déjà je me vois gisant en poussière. Tu me chercheras à tâtons : j'aurai cessé d'être.* » Iahvé ne peut être à la fois tout-puissant et bon s'il permet au mal et à Satan d'exister. Quant à la réconciliation de la fin, elle est arbitraire. Il ne s'en ensuit pas que l'athéisme suffise à poser le problème posé par Job. Il rencontre bien des difficultés. La seule attitude valable est de reconnaître qu'il y a toujours dans le monde un nouvel exode qui nous fait sortir de l'ordre établi. Il nous faut encore faire appel à la philosophie de l'Espérance — d'une Espérance active qui peut s'accompagner de colère.

L'homme est le seul être qui n'est pas tout fait, qui a à se faire. Son meilleur compagnon en définitive, celui qui a le mieux défendu sa cause, c'est le Christ. Entre Lui et César, il faut choisir : « *Aut Caesar aut Christus.* » Toute sa vie, tout son enseignement, sont un appel à l'homme nouveau. Jésus n'a jamais donné à sa mission un caractère édulcoré, au-delà du monde. Voir en Lui le Fils de Dieu, c'est dénaturer. Il est *Fils de l'Homme*. Comme la Bible, qui montrait dans le futur le mode d'être authentique de ce qu'on appelait Dieu, le Christ est un précurseur dont la vraie devise serait : « *Je suis celui qui serai.* »

Le ciel, c'est le monde futur opposé au monde présent. La réalité de notre monde, c'est Sa disparition dans l'autre : le nouveau ne peut s'instaurer que sur les ruines de l'ancien. « *Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive.* » Jésus prêche la révolte. Les Romains l'ont bien compris qui ont jugé en lui le « révolté ». En chassant les vendeurs du Temple, il symbolisait ce qui devait être chassé de notre univers, il soulevait l'Espérance. Ce que William Blake résumait en deux vers : « *Du Sauveur l'esprit de révolte fondit sur le monde. — Et dans les vignobles de France alluma les feux de la colère.* » Certes, l'amour chez le Christ est essentiel, mais il renverse le pur amour de Dieu en amour des humbles et des opprimés. Du point de vue moral, l'Evangile est amour pour les humbles et les offensés ; du point de vue eschatologique, il est l'espoir de ce que sera notre « visage dévoilé ».

En définitive, Bloch, ce philosophe de l'Espérance, admet donc que là où se trouve l'espérance se trouve aussi la religion, mais que c'est l'espérance humaine qui déclenche la critique de tout ce qu'il y a de répressif dans la religion. Pour lui comme pour Marx, la critique de la religion s'achève par cet enseignement que l'homme est pour l'homme l'être suprême. La faiblesse de la religion provient de ce qu'elle est statique. Lorsqu'elle abandonne le théocratisme pour le messianisme, elle tend à utiliser ce qu'il y a de plus vivant en elle pour l'amélioration de la société. Certains rapports sont donc possibles entre marxistes et chrétiens : on peut « *ouvrir au croyant libéré de l'idéologie et à l'incroyant libéré des tabous l'espace de ce qu'il est convenu d'appeler un dialogue* ».

Bloch admet ainsi qu'il y a dans l'homme un au-delà de lui-même. Il appelle cette ultime croyance une philosophie du non-être — ou plutôt une « *ontologie du non-encore-être* ». Telle est l'ultime énigme de l'existence. « *Elle fermente dans le fonds encore caché de l'instant, c'est-à-dire dans l'immanence extrême de son immanence.* » Ce monde est celui qui n'est pas encore créé — par l'homme. L'instant ainsi compris est une immédiateté agissante partout présente : il est le secret de l'existence — et c'est ce secret que l'homme doit peu à peu découvrir et réaliser. Tout le marxisme consiste à remplacer le regard tourné vers le Haut par le regard tourné vers l'Avant. Athéisme et utopie concrète

« Ça, c'est étonnant, dit Dieu »

par JACQUES LE GOFF (*)

APRES *l'Eclipse de Dieu* (Martin Buber), après *l'Eclipse de la Raison* (Horkheimer), nous serions aujourd'hui, si l'on en croit certains augures, sur le point d'assister à une troisième grande éclipse, à l'échelle de la civilisation, aussi inquiétante, aussi tragique que les deux précédentes : l'éclipse de l'Espérance.

Les signes annonciateurs ne manquent pas : érosion des grands systèmes de pensée et de croyance jusque-là porteurs de nos espérances, reflux de la vague imaginaire des années 1968-1970 découvrant de larges zones sombres d'apathie et de résignation, écrasement de millions d'hommes et de femmes dans le garrot d'une crise qui n'en finit pas... Voyez, nous disent-ils, ces jeunes et moins jeunes qui rejoignent par cohortes les rangs serrés des démissionnaires de l'espérance, qui dévorent goulûment l'instant présent comme si l'avenir était une chausse-trape. Regardez les sourires désabusés à l'évocation de l'idée de projet. Voyez cette retraite généralisée dans le jardin étroit et mesquin du Privé. Ils ont désappris de l'avenir, ils ont désappris d'être, ils ont désappris d'apprendre à être et à espérer. Anomie, désespoir, démission, écœurement..., voilà des mots qui disent notre temps. Il faut voir les choses en face et cesser de se payer de mots : l'espérance déserte le monde, elle fuit la cité, elle meurt par mort violente ou s'étiole par inanition.

« *Voir les choses en face.* » On connaît le mot d'ordre de ces nouveaux professeurs de réalisme qui pratiquent avec une rigueur toute stoïcienne le « courage de la nudité » (Nietzsche). Il n'est pas dans leur habitude de baisser le regard pour exprimer avec des mots rugueux la « vérité de notre époque », pour démasquer et ébranler les tranquilles certitudes de ces satisfaits que nous sommes tous, plus ou moins, les uns et les autres. Ils nous provoquent, et ce genre de provocation peut être salutaire. La question, cependant, se pose de savoir si, à trop vouloir décaper la réalité, ils n'en viennent pas à la dissoudre purement et simplement dans un accès de « sinistrisme » dont n'est jamais rien sorti d'autre que néant et résignation. A trop vivre dans les parages des grands cimetières de l'histoire, où s'accumulent les cadavres des valeurs et des croyances en décomposition, se développe chez eux une forme de manie de la lucidité glacée conduisant tout droit à un nouvel avatar de ce nihilisme dont on attend toujours qu'il fasse la preuve de sa dimension libératrice.

« *Voir les choses en face* », nous ferons nôtre l'impératif de ces ascètes de la lucidité. N'est-ce pas également pousser le regard jusqu'en ce point où l'on discerne avec Péguy, au cœur même des pires bourrasques de l'histoire, dans les situations les plus désespérantes, avec les hommes les plus désespérants, le visage à la fois préoccupé et serein d'une petite fille, eh oui ! qui poursuit d'un pas toujours égal son chemin à travers mille vicissitudes, le visage de « *cette petite espérance qui n'a l'air de rien du tout* », de « *cette petite fille espérance* » plus obstinée, plus robuste et plus forte que tous les Goliaths du monde ? N'est-ce pas voir que parmi tous ceux qui ont touché le fond du drame humain, parmi tous ceux et toutes celles qui ont eu un jour la révélation écrasante de l'inhumanité possible de l'homme, beaucoup ont continué d'espérer.

Il faut lire les belles pages qu'André Neher consacre à l'énigme d'Auschwitz pour comprendre et se persuader des ressources inépuisables de cet enfant. « *L'homme juif*, écrit-il, *tente jusqu'au désespoir de donner un sens espérantiel à l'absurde. Car Auschwitz... c'est l'absurde absolu... et pourtant, le pourtant de Job, de Jérémie, éclate à travers la passion, la révolte et la foi de tous ces auteurs qui luttent face à face avec le Dieu caché pour donner un sens à l'absurde.* » (*le Dur Bonheur d'être juif.*) La réalité, c'est aussi ce « *courage de l'espérance* » (J.-F. Six), c'est aussi ce mystère de l'espérance, tellement insondable, tellement déraisonnable qu'il déroute jusqu'à Dieu lui-même, si l'on en croit Péguy : « *L'espérance, dit Dieu, voilà ce qui m'étonne. Que ces pauvres enfants voient comme tout ça se passe et qu'ils croient que ça ira mieux demain. Qu'ils voient comme tout cela se passe et qu'ils croient que ça ira mieux demain matin. Ça c'est étonnant...* »

Mais ce que nous disons de l'espérance de l'homme, ne pouvons-nous le dire de l'Espérance de Dieu en l'homme. S'il s'étonne de notre espérance, comment ne nous étonnerions-nous pas, comment ne nous émerveillerions-nous pas de la sienne qui est à l'origine, comme l'écrit Péguy. « *Dieu nous a fait espérance. Il a commencé...* » Et il continue, et il ne se lasse pas de continuer malgré tout, malgré la haine, malgré le défilé arrogant des prophètes de sa mort, malgré l'indifférence plus terrible encore, malgré la *réalité humaine qu'il voit en face*. Lui aussi.

On ne dira jamais assez à quel point Jésus a vu la réalité en face. Il l'a vue comme jamais homme ne l'a vue et ne la verra jamais. Il l'a vue au mont des Oliviers dans une écrasante, dans une insupportable récapitulation. Il a connu, Lui Dieu, la tentation du désespoir. Et pourtant l'espérance a triomphé, espérance éclatante, espérance ruisselante de Pâques. Dans sa folle passion pour l'homme, il est venu, en personne, fonder notre espérance et nos espérances en nous ouvrant à la certitude, difficile entre toutes, qu'il y a en l'homme plus que l'homme, qu'il y a en lui des possibilités insoupçonnées de dépassement et d'inattendu, qu'il y a dans la réalité de nos sociétés plus que cette réalité, que rien n'est jamais scellé dans le définitif. Pâques, c'est l'anti-définitif, c'est l'anti-résignation, c'est l'inscription dans notre monde d'une espérance à bâtir sans relâche. Nous voilà sur ce chemin étroit qui serpente entre l'optimisme repu des gens sans problèmes, c'est-à-dire sans questions, et le pessimisme pathétique des désespérés, entre le vendredi saint et le dimanche de Pâques. C'est le chemin de l' « *optimisme tragique* » (E. Mounier). Nous savons tous que ce n'est pas celui de la facilité, « *car c'est d'espérer qui est difficile* » (Péguy, *le Porche du mystère de la deuxième vertu*).

(*) Inspecteur du travail. Prix E.-Mounier.

L'athéisme spirituel

par MANUEL DE DIEGUEZ (*)

D'EPICURE à Marx et de Lucrèce à Renan, comme l'athée en savait long ! A tout bout de champ, il partait en guerre contre les jouets de la raison naïve : les dieux. Aujourd'hui, le véritable athée n'est plus ce guerrier qu'indignaient les peuples-enfants. Mais c'est encore un homme que stupéfie la candeur — ou l'effronterie — des spécialistes de l'inconnaissable.

Et pourtant, aussi longtemps que la beauté et la grandeur n'auront pas émigré du côté d'un athéisme qui serait la vigie la plus haute du mystère de l'univers et de l'homme, le croyant dormira sur ses deux oreilles. Ce serait la science d'abord qu'un tel athéisme observerait. Celle-ci est devenue assez puissante pour vaincre du moins les mythes cosmologiques. Mais il lui a fallu apprendre à distinguer *savoir* et *comprendre*. Elle a découvert que prévoir n'est pas expliquer.

Que font, au juste, les petits Césars de la connaissance fidèles au rendez-vous du calcul ? Ils immolent les monotonies muettes de la matière sur l'autel de la théorie. Ils transsubstantifient les régularités des choses en paroles de la loi. Ils les adorent dûment ressuscitées en un savant discours de la légalité des mondes. Décision thaumaturgique ! Prodige *ex opere operato* ! Les prophètes de la matière reçoivent la meule de l'inerte en leur entendement comme un signe du « rationnel ». Les choses leur clignent de l'œil ! Il est encore prêtre et sacrificateur, l'homme qui édifie le nouveau temple de la crédulité sur la prétendue « légalité » des routines stupides de l'univers.

Les anciens philosophes pouvaient encore s'offrir le luxe de se demander si la science s'empare effectivement du monde ou si le monde lui échappe. La puissance des instruments de la physique moderne a rendu vain le doute systématique cartésien : le monde est bel et bien là, et il se révèle dûment saisissable. Mais il n'y a plus d' « essences » idéales et expliquantes — d'entités nourricières du « rationnel » — *derrière* les phénomènes. La causalité et le déterminisme sont les fruits de notre désir éperdu que le monde veuille bien « parler raison ».

Dès lors, loin que la pensée philosophique s'éteigne, un nouvel abîme s'ouvre à l'exploration de la raison projective de l'homme : comment, se demandent les vrais « nouveaux philosophes », l'homme transforme-t-il ses prises en une croyance à leur intelligibilité ? Quel est le rôle magico-totémique que joue la théorie dans cette métamorphose proprement *religieuse* du réel, puisque la science est censée, comme la religion, relier l'homme au cosmos — cette fois-ci par le relais de ces idées mentales que sont les formes idéales de l'entendement ? Comment substitue-t-on au royaume de Dieu le royaume des idéalités parlantes dont s'arme le savoir attentif au rendez-vous des horloges ? Quelles sont les croyances secrètes qui inspirent cet interlocuteur imaginaire et cet hôte de notre inconscient qu'on appelle « *théorie* », et comment nous réfléchissons-nous dans ce miroir ? Si nous l'apprenions, nous connaîtrions, en parricides de Hegel, ce qu'est toute idéologie au plus profond.

Il serait temps de « psychanalyser » notre raison théorique. Elle est encore toute kantienne. Et il serait temps de nous demander, dans la vraie postérité de Socrate, ce qu'est l' « *intelligence proprement dite* », celle qui est capable d'observer nos *fétiches mentaux*. Est-il admissible que nous sachions ce qu'est une idole de bois ou de pierre, et que nous ne sachions pas ce qu'est une idole cérébrale ? Autopsions les idées après avoir autopsié les dieux.

La seconde voie vers une grandeur qu'ouvre à la raison l'athéisme spirituel est celle de sa vocation à rendre les religions de moins en moins sauvages. Qu'est-ce que cette victime sanglante que le sacrificateur *expédie en rançon à une idole* ? Qu'est-ce que cet holocauste cruel, qu'on déclare à la fois un terrible forfait — perpétré par des déicides pourtant obéissants aux décrets de l'éternité, — et un sacrifice de « suave odeur » à la divinité ? Qu'est-ce que ce trafic avec le ciel, et ce livre de comptes jamais refermé, et cette histoire de créancier et de débiteur, et tout ce sang que les sacrificateurs impénitents veulent à toute force répandre ? *Ite, missa est*, dit le canon de la messe. « *Allez, la voilà envoyée* » — sous-entendu, à son destinataire céleste, — la victime innocente censée calmer un Polyphème tellement difficile à apaiser que seule la mort de son propre fils met un frein à sa rage. L'astucieux Abraham était parvenu à calmer provisoirement l'ogre à la rancune tenace. Il lui avait offert un agneau immolé. Alors le Iahvé gourmand d'Isaac en avait été pour ses frais. Mais voici que celui qui voulait transformer sa chair en pain de l'Esprit, et son sang en vin de l'alliance avec l'absolu divin — et abolir à jamais tous les sacrifices sanglants, — voit ce pain et ce vin retransformés en chair et en sang !

Calvin écrivait : « *La messe prétend être un nouveau testament de Jésus-Christ : elle requiert sa mort. Si Jésus-Christ, à chaque messe, est sacrifié, il faut qu'en chacun moment, en mille lieux, il soit cruellement tué et occis.* » Même le protestantisme n'a pas mis en cause — Bultmann excepté — la valeur rédemptrice du sacrifice, mais seulement le sacrifice « figuré » et perpétué par le rite de la messe, lequel « *ensevelit et opprime la croix et la passion de Jésus-Christ* » et « *lui fait injure* » (Calvin). Zwingli disait : « *Le Christ n'est offert que là où il souffre, où il verse son sang, où il meurt. Or le Christ ne peut plus mourir, souffrir, verser son sang. Donc le Christ ne peut plus être offert.* » Il fallait donc glorifier le seul Calvaire, et ne tirer le profit rédempteur que de lui.

L'athéisme créateur est devenu un civilisateur des religions. Sa mission est de les apprivoiser, afin de les guérir peu à peu de leur barbarie fondamentale — celle qui tient à leur croyance première, et quasiment viscérale, que le sang exercerait un pouvoir salvifique. Puisque les Etats et les hommes signent entre eux des traités sanglants, ils en signent également de sanglants avec Dieu. Mais la vraie religion poursuit-elle, comme la guerre, la politique par d'autres moyens ? Un jour les chrétiens entreront dans cette lutte, bien que *l'Epître aux Hébreux* leur dise : « *Sans effusion de sang, pas de rémission.* »

Quand la terre se trémousse pour engloutir, comme par un jeu de géants, quelques milliers de fourmis humaines entassées en un point agacé de son épiderme, nous nous sentons jetés sur une gouttelette tournoyante et tressautante. Mais ajouterons-nous à nos malheurs l'indignité de nous tuer les uns les autres et de nous vendre à des idoles ?

Le regard que nous pouvons conquérir sur nos songes nous élève jusqu'à rouvrir le vide qui nous hante et jusqu'à nous donner à connaître que l'athéisme spirituel réveille notre transcendance.

(*) Ecrivain et philosophe.

Le Monde

étranger

Italie

LE CONGRÈS DU P.C.I.

M. Giorgio Amendola s'inquiète des « incertitudes » et de l'« embarras » du parti

De notre correspondant

Rome. — Le quinzième congrès du P.C.I. se poursuit sans surprise. On n'assiste pas à un vrai débat mais à une suite de monologues sans grande nouveauté. Les ténors paraphrasent le rapport introductif de M. Berlinguer, même si chacun l'interprète à sa façon. Les orateurs les plus applaudis sont ceux qui se démarquent du langage prudent et allusif du secrétaire général et qui savent réveiller le patriotisme de parti. A la limite, leur tendance importe peu. Les délégués, désorientés, semblent chercher des certitudes, quelles qu'elles soient. Ils ont ainsi ovationné, pendant le week-end, deux hommes aussi différents que MM. Armando Cossutta, connu pour son prosoviétisme, et Giorgio Amendola, qualifié par beaucoup de *social-démocrate*.

Au P.C.I., M. Cossutta apparaît depuis longtemps comme l'« homme de Moscou ». Ce fonctionnaire assez gris n'est plus responsable de l'organisation du parti, ni membre du secrétariat depuis le précédent congrès. Sa *mise* à l'écart avait été interprétée alors comme un signe d'ouverture de l'équipe Berlinguer. Aujourd'hui, *alors que le P.C.I. adopte* une position plus dure en politique intérieure et que des tendances *pro-soviétiques se manifestent* parmi la base, on parle d'un prochain retour de M. Cossutta dans les *organes dirigeants*. Toujours est-il que ce Milanais de cinquante-trois ans incarne un *certain passé et que* nombre de militants se reconnaissent dans ses propos.

M. Cossutta est responsable des collectivités locales. Il a donc surtout parlé des alliances avec la démocratie chrétienne dans les conseils municipaux et régionaux. Selon lui, les communistes ont eu tort de chercher des *ententes* à tout prix car les conditions de ces accords n'existaient pas toujours. Cela dit, ce n'est pas parce qu'ils envisagent de retourner dans l'opposition au Parlement que les communistes doivent *faire systématiquement* de même au niveau local. Il faut examiner les conseils un par un sans « *la superficialité, l'impatience, voire la naïveté* » des années précédentes.

Plus généralement, a dit M. Cossutta, le P.C.I. « *ne peut renoncer à être lui-même, à ses règles de vie internes (le centralisme démocratique), à son inspiration idéale qui réside dans la pensée de Marx, Engels et Lénine, à ses sentiments internationalistes et à ses liens de collaboration et de fraternité, dans le plein respect de son autonomie avec l'Union soviétique, les pays socialistes, les partis communistes et ouvriers et avec les mouvements de libération* ».

Aucune intervention étrangère

M. Giorgio Amendola estime, lui aussi, que le P.C.I. doit retrouver *son identité. Cela ne l'empêche* pas de se situer à l'opposé du responsable des collectivités locales. *Il incarne la tendance* la plus modérée du parti, même si son visage découpé au couteau, ses *coups de poing sur la table* et son langage assez dur peuvent tromper les profanes. Agé de soixante-douze ans, sortant d'une longue maladie, l'ancien résistant a semblé délivrer un testament politique. On l'a applaudi debout pendant de longues minutes, malgré ses admonestations improvisées au micro d'une voix tremblante.

M. Amendola proteste contre l'engourdissement et la facilité. Il en veut aux militants qui ne militent pas assez, aux syndicalistes qui revendiquent trop, à tous ceux qui oublient que « *le parti n'existe que par les sacrifices de ses membres* ».

Selon M. Amendola, un certain nombre de « *défauts* » et de « *faiblesses* » ont empêché ces derniers temps le P.C.I. de remplir « *sa fonction irremplaçable* ». Il a *fait preuve* « *d'incertitude et d'embarras* » et « *le bilan de cette période ne peut être considéré positif* ».

M. Amendola, qui n'appartient plus au secrétariat mais reste membre de la direction, a tiré à boulets rouges sur les intellectuels et les syndicats. Les premiers, éloignés du concret, auraient entraîné le P.C.I. dans des « *concessions de langage* » qui seraient de véritables « *abdications* ». Quant aux seconds, non seulement ils échapperaient à l'autorité du parti, mais l'entraîneraient sur des voies dangereuses, menaçant sa propre autonomie.

Sont attendues avant la fin du congrès, le 3 avril : l'approbation des *thèses* préparatoires avec quelques amendements ; l'élection des nouveaux organes dirigeants ; une réforme des statuts et un discours de M. Berlinguer. En revanche, aucune délégation étrangère *n'a été invitée à s'exprimer*, faute de temps. Cela accentue le caractère « intérieur » du congrès, *malgré les considérations intéressantes* de politique internationale contenues dans le rapport Berlinguer. —

ROBERT SOLÉ.

LA « PRAVDA » SE DÉMARQUE DE PLUSIEURS PASSAGES DU RAPPORT BERLINGUER

Moscou (*A.F.P.*). — La *Pravda* a largement rendu compte le 31 mars du rapport prononcé par M. Berlinguer *devant* le congrès du P.C. italien, mais omet certains de ses passages les plus significatifs et se démarque nettement de certains autres.

L'organe du P. C. soviétique, dont le compte rendu occupe *cinq* colonnes pleines, ignore en particulier le passage dans lequel le secrétaire général du P.C.I. évoque « *les erreurs et les limites de l'œuvre de Lénine* ». La *Pravda* laisse aussi clairement apparaître sa désapprobation à propos d'un autre passage du discours où « *l'orateur a affirmé qu'il y aurait certains facteurs de crise dans les pays socialistes* ».

Là où M. Berlinguer avait parlé de « *l'intervention vietnamienne au Cambodge* », la *Pravda* évoque « *la prise de position du Vietnam aux côté des forces cambodgiennes combattant le régime de Pol Pot* » et ajoute que « *l'orateur a repris les affirmations de propagande bien connues et répandues en Occident* », selon lesquelles « *il y aurait eu une quelconque limitation de la souveraineté du Cambodge* ».

LE WAGON POSTAL DU MILAN-ROME ATTAQUÉ ET DÉVALISÉ

Rome (A.F.P., A.P., Reuter). — Le train express Milan-Rome a été bloqué en partie dans un tunnel, le samedi 31 mars, et le wagon postal dévalisé de sacs contenant près de 1 milliard de lires. Il a été détaché du train ainsi que quatre wagons de *marchandises*. C'est en gare d'Orvieto que la disparition de ces cinq voitures a été constatée.

L'opération a été menée très simplement, sans un coup de feu : à la sortie du tunnel de Città-del-Pieve, en Toscane, le signal ferroviaire passant au rouge a amené le convoi à s'arrêter alors qu'il était à demi engagé dans la galerie. Il avait été commandé par un *fil* électrique de 400 mètres de long que maniait un des bandits.

Après un délai de deux minutes, *suffisant pour* décrocher les wagons, le feu est repassé au vert, et le train est reparti, ses cinq wagons ayant été *décrochés*.

L'apparition de M. Pannella

De notre correspondant

Rome. — A quelques centaines *de mètres du Palais des sports*, le parti radical (libertaire) tient, lui aussi, un congrès. Ce n'est pas son secrétaire *général*, M. *Jean Fabre*, de nationalité française, qui y occupe le premier rôle, mais M. Marco Pannella, le véritable chef de cette *formation contestataire*, représentée par quatre députés au Parlement et qui vient de conclure un accord *électoral avec le parti socialiste*.

Dans un discours remarqué, le samedi 31 mars, M. Pannella n'y est pas allé de main morte. Il a d'abord proposé aux radicaux *de se rendre sur la place* Saint-Pierre, la jour de Pâques, « *une heure avant la bénédiction pontificale, avec des roses et des rameaux d'olivier* ». Objectif : contraindre Jean-Paul II à « *prendre clairement position en faveur des cent mille enfants qui mourront de faim dans le monde le vendredi et le samedi saints* ».

M. Pannella a décoché, d'autre part, plusieurs flèches *empoisonnées aux dirigeants* communistes, les assimilant au « *régime* » et qualifiant celui-ci de « *fasciste* ». Remontant le *cours de l'histoire*, le *dirigeant* radical a évoqué l'attentat de la via Rasella à Rome, au temps de l'occupation allemande, en *mars* 1944 (qui devait déclencher le massacre de trois cent cinquante otages aux Fosses ardéatines), pour prendre *la défense des soldats tués*, « *jeunes Allemands coupables seulement d'endosser un uniforme de couleur différente* ».

Rapportant ces propos, *l'Unità* de dimanche en a dénoncé le « *délire anticommuniste* ». Quelques heures plus tard, M. Giorgio Amendola faisait huer « *le discours fasciste de Pannella* » par tout le congrès du P.C.I. A son tour, M. Luciano Lama, secrétaire général de la C.G.I.L., s'est étonné que le parti socialiste puisse conclure un accord électoral « *avec des hommes comme Pannella* ». Une immense ovation a approuvé le dirigeant syndical. M. Pannella, présent à la tribune *des invités, s'est alors levé de* manière théâtrale et, drapé dans une cape sombre, a salué l'assistance. Surpris par cette *apparition inattendue*, les congressistes ont applaudi de plus belle et M. Pannella les a encore salués, ne voulant voir *dans les huées qu'une ovation* triomphale.

« *Même Lama m'a applaudi* », devait-il déclarer peu après à la *tribune du congrès radical*. Il a eu droit cette fois à de vrais cris d'admiration. — R. S.

Portugal

Les militaires qui ont participé à la « révolution aux œillets » sont l'objet de mesures discriminatoires

De notre correspondant

Lisbonne. — Une certaine perturbation règne dans les forces armées portugaises. La raison ? Une note récente de l'état-major de l'armée de l'air tirant les conséquences de la décision prise par le Parlement de refuser le *projet de budget* du gouvernement de M. Mota Pinto. D'après ce texte, l'état-major de l'armée de l'air *se considère notamment* obligé de « *suspendre tous les exercices militaires programmés dans le cadre de l'OTAN* ». L'absence de moyens financiers amènerait en outre cette arme à « *réduire ou à annuler* » sa participation au transport de malades, à la *lutte contre les incendies*, à la protection des forêts et à la surveillance des eaux territoriales.

Dans les milieux de gauche, l'attitude du général Lemos Ferreira, souvent présenté comme l'alternative de droite à l'actuel président de la République, a fait l'effet d'une bombe : le chef de l'état-major aurait profité du voyage à *l'étranger* du général Eanes, ainsi que du climat d'instabilité créé par le refus du budget, pour passer à *l'attaque*.

On a, en outre, remarqué l'absence de cet officier lorsque le président est rentré d'un voyage officiel dans trois pays de l'Europe de l'Est. Il ne s'est pas *davantage déplacé* au palais de Belem pour présenter les compliments d'usage.

Selon les *officiers du Conseil* de la révolution, proches du lieutenant-colonel Melo Antunes, le *général Eanes serait maintenant* victime des erreurs qu'il aurait lui-même commises, plaçant aux postes-clé de la *hiérarchie* militaire des hommes très conservateurs et, dans beaucoup de *cas, compromis* avec l'ancien régime. Ceux-ci songeraient maintenant à reprendre le pouvoir, *s'appuyant sur une* armée progressivement redevenue un corps de professionnels, expurgé *de ses éléments progressistes*.

En effet, la « normalisation » des forces armées, entreprise par les *officiers* modérés après la chute du régime Vasco Gonçalves, durant l'« été chaud » de 1975, a nettement dépassé ses objectifs initiaux. Une vaste opération de « nettoyage » atteint désormais même les militaires démocrates qui, en 1975, s'étaient opposés aux entreprises du parti communiste. Le fait d'avoir participé à la révolution du 25 avril commence donc à être interprété comme un délit...

Une *enquête* ouverte à la suite d'un rapport de 1976, qui dénonçait les « *sévices* » commis pendant la période révolutionnaire, permet à des personnalités de l'ancien *régime et* même à des membres de la police politique salazariste de porter plainte contre des militaires de gauche. Quelques-uns de ces derniers ont déjà été interrogés à propos de l'occupation, le 27 avril 1974, du siège de l'ancienne Pide, la police politique de l'ancien *régime*. On les accuse d'avoir fait disparaître des armes et mêmes des objets personnels, *des agents de l'ancienne* police.

Un capitaine de l'armée de terre vient d'être *condamné* à cinq jours de prison pour ses déclarations à la télévision *condamnant sévèrmeent* la guerre coloniale. Il n'était pas autorisé à parler, indique-t-on officiellement. Mais un général de droite a pu affirmer impunément, au cours d'une réunion du Conseil de la révolution, qu'il se sentait absolument étranger au mouvement qui a mis fin au néo-salazarisme de M. Caetano.

Les exemples d'arbitraire se multiplient. L'amiral Rosa Coutinho, un des membres de la junte de Salut national, organe de pouvoir *dans la période* qui a *suivi* la « révolution aux œillets », et haut commissaire en Angola avant l'*indépendance de cette* ancienne colonie, a été traduit devant le conseil de discipline militaire ; il *est accusé d'avoir porté* atteinte à la bonne réputation des forces armées.

Le conseil lui a *été* favorable. En vain. Usant de ses pouvoirs discrétionnaires, celui qui était alors le chef d'état-major de la marine, l'amiral Souto Cruz, a ordonné *son passage* à la réserve. L'amiral Rosa Coutinho a fait appel de cette décision auprès de *la Cour suprême de l'armée*. Et, une fois de plus, les instances judiciaires lui ont donné raison. Il *attend encore* à la *maison* qu'un poste de commandement lui soit proposé. Entre-temps, on lui interdit *l'accès à toutes* les *installations* de la marine.

D'autres officiers, également *acquittés par le conseil de discipline* militaire, comme le commandant Contreiras, ancien membre du *Conseil de la révolution*, ont eu des affectations subalternes. En outre, une vingtaine *d'officiers condamnés et immédiatement* suspendus de leurs fonctions attendent toujours la *décision de la Cour suprême*.

Des méthodes encore plus étranges sont utilisées pour écarter *certains militaires considérés* comme « indésirables ». C'est ce qui se passe par exemple avec le *lieutenant-colonel Fabiao, ancien* commandant de la région militaire du nord du pays. Sous prétexte d'« *incompétence militaire* », il a été exclu à deux reprises de la liste d'officiers qui devaient être promus au poste supérieur. A la troisième exclusion, il passera obligatoirement dans les cadres de réserve.

La carrière des salazaristes

Le même procédé est utilisé à l'encontre du *commandant* Judas, membre en 1975 du Conseil de la révolution, parent d'un des dirigeants de l'intersyndicale, et fréquemment présenté comme associé au parti communiste. Il risque de ne pas être promu, faute d'un *avis favorable* du conseil supérieur de la marine. En revanche, parmi les dernières promotions au *poste d'amiral*, on compte celles de MM. Lanhoso et Moreira Rato, anciens aides de camp respectivement de M. Caetano et de l'amiral Tomas, ancien chef de l'Etat sous Salazar.

Tous les officiers ont besoin, pour exercer des fonctions de commandement, d'un « certificat-OTAN ». Or il est systématiquement refusé à ceux qui, par leurs relations avec des partis ou avec des associations de gauche, sont devenus « suspects » à l'égard de cette organisation.

De tous les cas d'épuration, le plus célèbre est sans doute celui du *commandant* Otelo Saraiva de Carvalho. Trente-deux procès ont été instaurés contre l'ancien chef du COPCON et *candidat* à l'élection présidentielle de 1976. Il est, en particulier, accusé d'avoir injurié *les forces* armées dans un livre qu'il a publié en 1977. La plupart des passages incriminés concernent les références du commandant Otelo à l'action des militaires portugais en Afrique pendant la guerre. « *L'assassinat gratuit, les tortures et les sévices étaient devenus la norme pour les militaires des sections des chasseurs spéciaux, qui avaient été chargés de soumettre la région* », écrit-il dans son ouvrage. S'insurgeant contre la distribution de décorations aux « *héros de l'outre-mer* », il poursuit : « *Ce que les hommes peuvent faire, mentir et concilier pour avoir l'honneur suprême de recevoir du « Vénérable »* [référence à l'ancien président de la République], *au son des tambours et des trompettes, sur leur poitrine enflée, un morceau de métal suspendu à un ruban colorié...* »

Beaucoup d'efforts ont été faits au Portugal et à l'étranger pour disculper ce personnage qui symbolise toute l'énergie, mais aussi toute la naïveté, d'une révolution inachevée. Son nom figure sur une liste de militaires qui pourraient bénéficier d'une amnistie le 25 avril prochain, aux termes d'une proposition présentée par le groupe parlementaire du parti socialiste.

Les procès sont en hibernation, ce qui permet de laisser en sommeil les cas de militaires mêlés aux tentatives de coups d'Etat de droite du 28 septembre 1974 et du 11 mars 1975. Cependant, les militaires de gauche, considérés comme les responsables des événements du 25 novembre 1975, passent devant les organes d'exception, les conseils de discipline fondés sous l'ancien régime et constitués par des officiers nommés directement par les états-majors.

Commentant la situation, un des « capitaines d'avril » dit amèrement : « *Ils font aujourd'hui ce que nous n'avons pas su faire au bon moment.* »

JOSE REBELO.

CRISE AU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE

Lisbonne (*A.F.P., Reuter*). — Les dissensions qui étaient apparues au sein du parti social-démocrate lors du vote de l'Assemblée de la République qui avait conduit au rejet du budget se sont aggravées au cours de la réunion du conseil national du P.S.D. qui a eu lieu les 31 mars et 1er avril à *Guarda, au nord*-est du Portugal.

Le conseil national, acquis aux *thèses du président du parti*, M. Francisco Sa Carneiro, a décidé de retirer sa confiance à la *direction du groupe parlementaire*. Il a décidé d'ouvrir une enquête contre la trentaine de parlementaires — *sur soixante-treize* — qui avaient fait preuve d'indiscipline en ne suivant pas les consignes d'abstention, et en se prononçant en faveur du projet de budget.

Le groupe, *présidé* par l'un des fondateurs du P.S.D., M. Magalhaes Mota, ancien ministre, est composé de députés généralement hostiles à la politique de M. Sa Carneiro et se situant à l'aile gauche du parti. En 1977, cette aile progressiste avait semblée prendre l'avantage en soutenant le programme de réforme agraire du parti socialiste. Ils avaient contraint M. Sa *Carneiro* à abandonner, provisoirement, la présidence du parti.

Le conseil national a *invité* M. Antonio Sousa Franco, ancien président de la commission politique du parti, à donner sa démission du P.S.D., pour ses critiques constantes à l'encontre de sa formation et en raison de « *son activité en faveur de la constitution d'un nouveau parti* ».

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● UNE MANIFESTATION contre les « *interdictions professionnelles* » — qui limitent l'accès à la fonction publique ouest-allemande des extrémistes présumés — a réuni quelque trente mille personnes *samedi 31 mars* à Bonn. Un député social-démocrate, M. Klaus Thüsing, ainsi que le *congrès des « Jusos »* (jeunes du S.P.D.) se sont associés à la manifestation. — (*A.F.P.*)

Bangladesh

● M. SHAH AZIZUR RAHMAN, ancien *ministre* du travail et des affaires sociales, a été élu samedi 31 mars président du groupe parlementaire de la *formation* majoritaire aux élections du 18 mars, le Parti nationaliste du Bangladesh. *Selon* la *Constitution*, il sera appelé à former le nouveau gouvernement. MM. Budrod-doza et *Moudud Ahmed, qui* faisaient partie du précédent cabient, ont été nommés chacun vice-premier *ministre*. — (*A.P.*)

Chili

● LES CADAVRES DE DEUX EX-DIRIGEANTS DU MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) ont été découverts par des paysans à Buin, près de Santiago, a-t-on appris le dimanche 1er avril. Selon les premiers éléments de l'enquête, les deux hommes, MM. Horacio Menanteaux et Hernan *Carrasco, ont été exécutés avec* des armes à feu. Ils avaient été arrêtés en janvier 1975 et relâchés le 3 septembre de la même année. Les deux hommes avaient lancé un appel afin que le MIR renonce à son opposition au gouvernement de M. Pinochet. Certains organes de presse indiquent à ce propos que les deux hommes *pourraient avoir été exécutés* par des compagnons de lutte. — (*A.F.P.*)

Pays-Bas

● LE MINISTRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, M. Rinus Peijnenburg, cinquante et un ans, est mort, dimanche 1er avril, à la suite d'une crise cardiaque. M. Peijnenburg appartenait, depuis le 19 décembre 1977, au cabinet *de coalition chrétien* démocrate-libéral dirigé par M. Andreas Van Agt. Il avait été élu *député* (chrétien-démocrate) en 1966. — (*A.(F.P.)*

Sénégal

● M. JEAN-PIERRE SOISSON, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, est arrivé dimanche 1er avril à *Dakar* pour une visite officielle de trois jours au Sénégal. — (*A.F.P.*)

R.D.A.

● UN JEUNE DISSIDENT EST-ALLEMAND, M. Uwe Reimann, a été libéré, samedi 31 mars, par les autorités de la R.D.A. M. Reimann purgeait une peine de trente-trois mois de prison pour avoir protesté publiquement contre l'enseignement militaire obligatoire et pour avoir diffusé un manifeste critiquant le régime de Berlin-Est. D'autre part, M. Lutz Donnerhack, qui avait commencé à construire un petit avion monomoteur pour passer à l'Ouest, a été condamné à six ans de prison par le tribunal de Karl-Marx-Stadt. — (*A.F.P.*)

Vietnam

● LA POPULATION DOIT FAIRE LA « CHASSE » AUX « ESPIONS » CHINOIS, écrit ce lundi 2 avril le quotidien du P.C. vietnamien, le *Nhan Dan*. Des « *cellules de sécurité populaire* » ont été créées partout à cet effet. Les Vietnamiens d'origine chinoise — nombreux dans la capitale — ont reçu le « *conseil* » de quitter Hanoï. Par ailleurs, des fonctionnaires vietnamiens d'origine chinoise, même lointaine, ont été récemment « *mutés en province* », a-t-on appris de source bien informée. — (*A.F.P.*)

DROITS DE L'HOMME

Six peintres soviétiques non conformistes sont condamnés à quinze jours de prison

Moscou (*A.F.P., U.P.I.*). — Six jeunes peintres non conformistes ont été condamnés samedi 31 mars à quinze jours de prison pour « houliganisme » par un tribunal de la banlieue de Moscou. Ils avaient été arrêtés la veille après que la milice eut forcé la porte de l'appartement d'une collectionneuse, Mme Kouznetsova, dans lequel ils s'étaient barricadés depuis deux jours pour protester contre l'arrestation et la condamnation de cette dernière, le mercredi 28 mars, à quinze jours de prison aussi.

Mme Kouznetsova et ces six peintres (MM. Valéry Akks, Vitali Dlugi, Iossif Kiblitsky, Vladislav Provotorov, Vlatcheslav Saveliev et Vlatcheslav Syssoiev) avaient annoncé ce même mercredi, au cours d'une conférence de presse, leur intention d'organiser, les 18 et 19 avril prochains, à Moscou, Léningrad, Kiev et Novgorod, des expositions non officielles qui auraient dû s'inscrire dans le cadre d'un « *festival d'art libre* », qui se serait déroulé simultanément à Moscou, New-York et Vienne. Ils avaient déclaré alors qu'ils avaient demandé aux autorités de mettre à leur disposition des salles d'exposition mais qu'elles leur avaient été refusées.

Selon la femme de M. V. Dlugi, Mme Kouznetsova, qui serait détenue seule dans une cellule de la prison Boutyrski de Moscou, aurait entrepris une grève de la faim. D'autre part, dans un texte diffusé à Moscou, M. Syssoiev, l'un des peintres emprisonnés, révèle qu'on tente aussi de l'inculper de « *diffusion de pornographie* » et demande le soutien de « *tous ceux qui considèrent inadmissible qu'un peintre soit retranché de la société à cause de son œuvre* ».

La réception des nouveaux associés de l'Académie des sciences

L'Académie des sciences accueille, ce lundi 2 avril, au cours d'une séance solennelle, de nombreux associés étrangers, parmi lesquels le Soviétique Ambarjsoumian. La réception devait être précédée par une manifestation destinée à soutenir les dissidents scientifiques soviétiques emprisonnés et empêchés de travailler.

Nous publions ci-dessous un témoignage de l'astronome soviétique Cronid Lubarski, aujourd'hui exilé à Munich. Condamné en 1972 à cinq ans de camp pour « activités antisoviétiques » (il avait participé à la diffusion de samizdat), il avait, aussitôt libéré, rejoint l'administration du Fonds d'aide aux détenus politiques et la section moscovite d'Amnesty International. Il a pu émigrer avec sa famille en octobre 1977.

Un témoignage de M. Cronid Lubarski

Victor Amazaspovitch Ambartsoumian apparut dans la vie publique dès le début des années 30. C'était alors une étoile en ascension dans l'astronomie soviétique. Aucun nom sans doute ne suscitait, à l'époque, autant d'espoirs que ceux de deux amis, étudiants à l'université de Leningrad : Victor Ambartsoumian et Nicolas Kozyrev. Leur gloire était partie d'un travail commun où ils mettaient en évidence des erreurs figurant dans le livre du plus grand astrophysicien du monde, Chandrasekhar. Deux génies, semblait-il, étaient nés. Et la très profonde amitié qui les unissait faisait augurer que, à l'avenir aussi, ils travailleraient la main dans la main.

Mais... survint la célèbre année 1937. Nicolas Kozyrev fut arrêté et disparut, pour dix ans, de la surface de la terre. Il revint, et non seulement il n'était plus aussi près du zénith de la renommée scientifique, mais il était à moitié mort, souffrant quotidiennement d'insupportables douleurs. Il revint pour apprendre que, du jour de son arrestation, son ami avait entrepris de le couvrir de boue, dans toutes les réunions et hors des réunions, à se repentir d'avoir été aussi myope et d'avoir « *nourri un serpent dans son sein* ». Evidemment, le N.K.V.D. conserve dans ses archives de nombreux procès-verbaux des dépositions contre son ami, signés de la main d'Ambartsoumian.

L'affaire Ambartsoumian - Kozyrev n'est remarquable que par le fait qu'il s'agissait ici de relations entre amis et non seulement entre collègues. D'ex-amis, car Nicolas Alexandrovitch Kozyrev ne serra plus jamais la main au président de l'Académie des sciences d'Arménie. Quant aux simples collègues, Ambartsoumian était à leur égard encore moins pointilleux. Il n'y a pas un seul nom d'astronome arrêté et annihilé qu'Ambartsoumian n'ait calomnié, en public et en privé. Mais les temps changent et il n'aime pas maintenant se souvenir de cela, non seulement de son propre rôle, mais de toute cette époque. En 1954, au cours d'une visite à Moscou, le très éminent astrophysicien indien Meg Nad Saha demanda à Ambartsoumian qui l'accueillait : « *Dites-moi, où se trouve donc maintenant votre collègue Guerassimovitch ?* » « *Il s'est éloigné des affaires et vit à la campagne* », répondit le président, qui savait fort bien que le directeur du célèbre observatoire de Poulkovo avait été fusillé et que sa dépouille avait pourri dans une quelconque cave une quinzaine d'années auparavant.

Mais lui-même n'avait jamais été menacé d'un tel destin. Président de l'Académie d'Arménie, il fut membre du comité central du parti communiste d'Union soviétique, député au Soviet suprême, membre du Comité pour la défense de la paix et ainsi de suite...

Pour conserver tout cela, il suffit de conserver une seule chose, les traditions de la trahison. Et Ambartsoumian les conserve fidèlement. En 1972, alors qu'il était membre du présidium de la Société soviétique d'astronomie, on lui demanda de prendre ma défense. J'étais alors vice-président de la section moscovite de cette même société et venais d'être arrêté. Ambartsoumian me connaissait bien : il avait travaillé avec moi. Mais il connaissait autre chose aussi : la raison de mon arrestation, c'est-à-dire ma qualité de dissident. Il ne remua bien entendu pas le petit doigt en ma faveur. Mais, ironie du sort, un autre collègue d'Ambartsoumian fut arrêté au même moment, pas pour dissidence cette fois, mais pour une affaire de pot-de-vin. Et Ambartsoumian mit toute son autorité dans la balance pour obtenir sa libération. Celui-là était bien un « *frère de classe* » pour lui.

Les années 70 ramenèrent Ambartsoumian dans sa situation des années 30. Les portes des prisons se rouvrirent à ses collègues, même si ce n'était pas dans les mêmes proportions. Et le climat s'était modifié : il arrive encore qu'on maudisse et se désolidarise publiquement, mais ce n'est plus tellement à la mode. Ce n'est que par l'absence de publicité que l'Ambartsoumian des années 70 se distingue de l'Ambartsoumian des années 30. On arrêta son collègue de l'Académie d'Arménie, Youri Orlov. Il ne remua pas le petit doigt pour exiger, non point certes sa libération, mais au moins un procès public, en dépit de la masse de lettres qu'il reçut à ce sujet. Il trahit de la même façon son collaborateur Robert Nazarian, ingénieur à l'observatoire de Byourakan, dont il est directeur. Ambartsoumian n'est fidèle qu'à lui-même. Ni compatriote, ni collègue, ni ami, personne ne saurait attendre d'aide de lui.

De partout parviennent à Ambartsoumian des lettres sur le destin d'Orlov et de Nazarian. Pas une seule n'a reçu de réponse.

De même qu'un flot constant de lettres lui parvient des camps et des prisons : il n'est pas, en effet, que président et astronome, il est aussi membre du Parlement et ancien membre du comité central. Qui donc, si ce n'est lui, volerait au secours de la loi bafouée ? Et les détenus politiques lui écrivent, lui parlent de meurtres et de grèves de la faim, de cellules froides et humides, de l'étouffement spirituel, des brimades dont sont victimes leur famille. De les années 1975-1976, pas moins de l'année 1975-1976, pas moins de trois cents lettres ont été envoyées à Ambartsoumian. Mais le membre du Parlement n'a daigné répondre à aucune d'elles.

Il n'a pas le temps. Il part pour Paris recevoir des distinctions honorifiques.

En Tchécoslovaquie

M. SABATA POURRAIT ÊTRE MAINTENU EN PRISON APRÈS AVOIR PURGÉ SA PEINE

Prague (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, pourrait être maintenu en détention à l'issue des neuf mois de prison auxquels il a été condamné, le 11 janvier 1979, pour avoir « *insulté des agents de l'autorité* » lors d'une tentative de rencontre entre opposants tchécoslovaques et polonais, à la frontière des deux pays (*le Monde* du 13 janvier). M. Sabata indique, en effet, dans une lettre reçue vendredi 30 mars par ses amis, que le tribunal qui l'avait condamné, en 1972, à six ans et demi de prison, pour « *incitation à la rébellion* », doit prochainement réexaminer le sursis de dix-sept mois et vingt jours qu'il lui avait accordé en 1976. M. Sabata, qui est âgé de cinquante-trois ans et handicapé à 50 %, serait actuellement obligé d'accomplir des travaux exténuants dans sa prison d'Ostrov Nadhori, et son état de santé inquiète vivement ses proches.

On apprend, d'autre part, que la police de Prague a interpellé, le 30 mars, dans un appartement où se déroulait une exposition de peintures non conformistes, membres d'un groupe rock (« Plastic People »).

AFRIQUE

Ouganda

Les troupes libyennes ont momentanément sauvé le régime du maréchal Idi Amin Dada

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Des Mig tanzaniens ont bombardé et mitraillé, dimanche 1er avril, l'aéroport ougandais d'Entebbe, causant de légers dommages à la piste et au bombardement, effectué jeudi constitue sans doute une riposte au bombardement effectué jeudi dernier par un Tupolev-22 libyen, de la ville tanzanienne de Mwanza. Le président Nyerere avait déclaré, la semaine dernière, qu'il ne se laisserait pas « *intimider* » par l'intervention libyenne aux côtés du maréchal Idi Amin Dada. Entre-temps, le Kenya a déclaré qu'il ne se laisserait, en aucun cas, entraîner dans la guerre. Nairobi a catégoriquement démenti dimanche avoir autorisé Kampala à faire transiter des armes par le port kényan de Mombasa.

Il fallait sans doute un bon contingent libyen — deux mille hommes ? — pour prendre la relève des troupes ougandaises qui se sont débandées la semaine dernière sans combattre. Depuis vendredi, la sécurité de Kampala et, semble-t-il, de l'aéroport d'Entebbe a été transférée à des forces libyennes dépêchées, au dernier moment, pour sauver le maréchal d'une totale déconfiture.

La radio ougandaise a annoncé, samedi, que la première contre-attaque des défenseurs de Kampala et d'Entebbe avait contraint les assaillants au repli. Kampala ne serait même plus à portée de canon de ces derniers.

La version du Front national de libération de l'Ouganda (F.N.L.O.), constitué voilà une semaine dans le Nord tanzanien, est différente. Dans un communiqué publié dimanche, le F.N.L.O. a affirmé qu'il n'était pas encore passé à l'attaque de Kampala et qu'il le ferait « *au moment opportun* ».

Il est certain, en tout cas, que le maréchal Idi Amin Dada, dont l'impopularité peut se mesurer aux maigres appuis qu'il reçoit encore, reste confronté au même problème : une armée, apparemment dix fois plus nombreuse que le contingent libyen, reste massée aux portes mêmes de Kampala, au sud-ouest et à l'ouest de la capitale ougandaise. Cette dernière a vécu deux jours assez calmes, samedi et dimanche. Un certain nombre d'Ougandais ont même regagné leurs foyers. Le calme avant la tempête ? C'est ce que l'on pense généralement.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La tension raciale en Mauritanie

LES DIX-SEPT MEMBRES NOIRS DU CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF DONNENT LEUR DÉMISSION

Les dix-sept personnalités mauritaniennes de race noire nommées au Conseil national consultatif (C.N.C.) ont présenté leur démission, vendredi 30 mars, à Nouakchott, dans une lettre adressée au chef de l'État, le colonel Mustapha Ould Mohamed Saleck, a-t-on appris samedi, à Dakar.

Ils entendent protester, précise-t-on de même source, contre « *l'iniquité de la répartition ethnique* » du C.N.C., dont la composition avait été rendue publique jeudi soir : dix-sept Mauritaniens d'origine négro-africaine avaient été désignés pour siéger au conseil, contre quatre-vingt-un représentants de la communauté maure.

Cet incident, qui risque de provoquer une sérieuse crise au sein du régime, succède à une vague d'agitation larvée dans certains milieux scolaires de Nouakchott. Plusieurs enseignants mauritaniens du secondaire avaient commencé, lundi, un mouvement de grève pour marquer leur opposition à la signature du traité de paix égypto-israélien. La grève s'est prolongée pendant trois jours et aurait débouché sur une sourde contestation du régime. Les forces de l'ordre sont intervenues à plusieurs reprises pour disperser étudiants et enseignants, qui se regroupaient par centaines aux abords des établissements scolaires.

On apprend, d'autre part, que M. René Journiac, conseiller du président Giscard d'Estaing pour les affaires africaines, s'est entretenu à Nouakchott, au cours des dernières quarante-huit heures, avec le colonel Ould Saleck. — (*A.F.P.*)

Mozambique

DIX CONDAMNÉS A MORT POUR « HAUTE TRAHISON » ONT ÉTÉ FUSILLÉS

Maputo (*A. F. P.*). — Dix personnes, dont deux Rhodésiens noirs et un Portugais, qui avaient été jugés et condamnés à mort, samedi 31 mars, par le tribunal militaire révolutionnaire récemment formé, ont été fusillés le jour même, annonce un communiqué officiel publié à Maputo.

Les dix hommes avaient été condamnés à mort pour « *crimes de haute trahison, espionnage, mercenariat* ». Le quotidien *Noticias* de Maputo les a accusés, dimanche, de s'être placés « *pour de l'argent* », « *au service du raciste Smith* (le premier ministre rhodésien) *et de ses laquais* ».

Le tribunal militaire révolutionnaire, composé de cinq juges désignés par le ministère de la défense, a été créé récemment au Mozambique afin de juger les coupables de sabotage, de trahison ou de « *mercenariat* ». Le nouveau code pénal prévoit la peine de mort pour ces crimes. Ces dix exécutions sont les premières annoncées depuis la création du tribunal et l'introduction du nouveau code pénal.

On ignore si les condamnés avaient été mêlés à la destruction il y a dix jours des réservoirs de pétrole de Beira, la deuxième ville du pays. Les autorités avaient d'abord accusé l'armée rhodésienne, puis des « *réactionnaires de l'intérieur* » soutenus par les Rhodésiens.

● *Le ministère portugais des affaires étrangères*, dans une longue note de protestation remise à un chargé d'affaires de l'ambassade du Mozambique à Lisbonne, affirme avoir été « *surpris* » par l'annonce de l'exécution de Rui Manuel Nunes da Silva sans que l'ambassade du Portugal à Maputo ait pu accorder à son ressortissant les « *garanties minimales de défense, juridiques et diplomatiques, reconnues par le droit international et par les Nations unies* ». — (*A.F.P.*).

ASIE

Chine

LA RÉPRESSION DE LA CONTESTATION

La campagne contre l'« ultra-démocratisme » s'étend

Pékin. — A l'exception d'un mur unique au carrefour de Xidan, il ne reste plus un seul dazibao dans les rues de Pékin. Tout a été intégralement lavé et gratté. Les textes les moins contestataires ont eux aussi disparu. Sur ce plan au moins, les directives de la municipalité sont appliquées sans nuances.

Il n'en est pas tout à fait de

De notre correspondant

même pour les revues non officielles qui fleurissaient ces derniers temps. Quatre d'entre elles, parmi les plus inoffensives il est vrai, étaient encore vendues dimanche matin 1er avril sans que la police y fasse objection. Le principal responsable d'une autre publication, *Exploration*, a, en revanche, été arrêté, dès jeudi, semble-t-il. Ce qui a provoqué la diffusion par ses camarades d'un communiqué de protestation dans lequel ils dénoncent la « *brutale hypocrisie* » des autorités chinoises et révèlent en même temps la raison pour laquelle le jeune homme a été appréhendé : « *Wei Jingcheng*, déclarent-ils, *avait vigoureusement critiqué tous les facteurs négatifs qui, à son sens, entravaient les quatre modernisations, y compris le rôle obstructif qu'il estimait être joué par le marxisme et la pensée de Mao Tse-toung.* » C'est exactement le genre de critique contre lequel l'interdit a été lancé par le communiqué publié samedi par la municipalité de Pékin (*le Monde* daté 1er-2 avril).

Ce communiqué fait, d'autre part, l'objet de multiples commentaires dans la presse, destinés à prouver que les décisions prises bénéficient du plus large appui de la population. Des lettres de lecteurs dénoncent, en termes sévères, l'« *ultra-démocratisme individualiste* » et les personnages qui, « *sous prétexte de démocratie, provoquent des troubles et perturbent le travail normal* ».

En même temps, une sorte de dialogue s'engage avec les contestataires. Le journal *Clarté*, notamment, évoque l'« *immaturité* » d'une jeunesse qui, dit-il, « *s'excite facilement* » et demande que soit renforcée une éducation idéologique destinée à lutter contre un mode de pensée « *petit-bourgeois* » et à développer un meilleur sens de la discipline et de l'intérêt général.

On s'aperçoit en fait que le même scénario est en train de se dérouler dans la plupart des grands centres urbains chinois. Une reprise en main est en cours par exemple à Canton — après quelques désordres dans les chemins de fer, — et des voyageurs rapportent qu'elle est déjà très avancée à Shanghaï, où règne désormais, paraît-il, un ordre complet. Les journaux de la ville traitent d'ailleurs largement du problème, signalant que plusieurs arrestations ont été opérées parmi les « *meneurs* » et en même temps qu'une « *éducation patiente* » était entreprise auprès des groupes les plus agités. Parallèlement, la presse s'applique à réfuter les accusations dont les autorités sont l'objet. Citant des articles précis de règlements en vigueur sur l'ordre public, le journal *Libération* rappelle par exemple qu'il est parfaitement légitime d'imposer des limitations à l'affichage des journaux muraux. Il ne saurait donc s'agir, affirme-t-il, d'une « *violation de la démocratie* », et il y a « *au moins malentendu* » à cet égard. Ce qui montre bien, ajoute *Libération*, que « *certaines personnes n'ont pas une compréhension correcte de la démocratie prolétarienne* ».

Éduquer les « égarés »

Les même thèmes sont développés lundi matin par un commentateur spécial du *Quotidien du peuple* qui invite à bien distinguer entre quelques « *mauvais éléments et contre-révolutionnaires* », auxquels doivent être appliquées les sanctions prévues par la loi, et une jeunesse « *égarée* » qu'il convient « *d'éduquer* ». « *Notre pays*, écrit le commentateur du *Quotidien du peuple*, *est comme un malade à peine convalescent dont la constitution reste faible (...) auquel nous devons manifester notre affection comme à une mère souffrante (...). Nous avons besoin de la démocratie socialiste, populaire, non d'une démocratie individualiste et bourgeoise (...).* »

La campagne entreprise touche clairement l'ensemble du pays et sans doute a-t-elle été provoquée en partie par les débordements d'« *ultra-démocratisme* » qui se sont produits un peu partout. On sait toutefois qu'un débat se prolongeait depuis quelque temps dans les cercles dirigeants du régime au sujet des limites dans lesquelles devait s'opérer la démocratisation des mœurs.

La manière dont il vient d'être tranché témoigne d'un revirement sensible par rapport à l'époque (novembre 1978) où M. Deng Xiaoping affirmait que l'affichage des dazibaos était un phénomène normal qui se poursuivrait pendant au moins une génération et qu'il n'était pas très grave que des idées erronées, voire des critiques contre des dirigeants, s'expriment à cette occasion. Car il ne s'agit pas seulement aujourd'hui de rappeler les nécessités de l'ordre et de la légalité, mais bien d'une ferme reprise en main idéologique.

Est-ce une coïncidence ? On assistait dimanche à la réapparition de plusieurs membres du bureau politique — en particulier le vice-président, M. Wang Dongxing, et M. Ji Dengkui, — dont l'absence prolongée avait donné lieu aux rumeurs les plus inquiétantes concernant leur « *santé politique* » (*le Monde* daté 1er-2 avril). L'impression persiste toutefois que d'assez graves problèmes demeurent en suspens.

D'autre part, l'Assemblée nationale populaire s'est réuni dimanche pour sa septième session. Il a entendu, indique l'agence Chine nouvelle, une communication du ministre des affaires étrangères sur la situation internationale. Sans doute a-t-il été principalement question du Vietnam. Il n'est pas exclu cependant que cette réunion soit aussi l'occasion de mises au point concernant des problèmes de politique intérieure.

ALAIN JACOB.

BRECHT A PÉKIN

« La Vie de Galilée », de Bertolt Brecht, première pièce étrangère contemporaine jouée en Chine depuis la révolution culturelle, vient d'être représentée à Pékin. Traduite par Ding Yangzhong et interprétée par le Théâtre artistique de la jeunesse de Chine, elle porte sur la persécution de Galilée par l'Église catholique.

PÉKIN SOUTIENDRA LA THAÏLANDE EN CAS D'AGRESSION VIETNAMIENNE, affirme l'ambassadeur chinois à Bangkok.

La Chine est prête à soutenir la Thaïlande en cas d'attaque du Vietnam, a déclaré l'ambassadeur chinois à Bangkok, M. Zhang Weilie, dans une interview accordée dimanche 1er avril au *Bangkok Post*. « *Si les hégémonistes vietnamiens lancent une offensive contre la Thaïlande*, a-t-il dit, *le peuple chinois se dressera certainement aux côtés du peuple thaïlandais. L'agression armée du Vietnam contre le Cambodge a directement menacé la Thaïlande et tous les pays d'Asie du Sud-Est.* »

Cette déclaration, la première du genre en faveur d'un pays membre de l'A.S.E.A.N. (Association des nations d'Asie du Sud-Est regroupant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande), intervient au moment où, selon des informations en provenance de Bangkok, les forces armées vietnamiennes stationnées au Cambodge ont lancé une nouvelle offensive contre les Khmers rouges qui poursuivent leur résistance. Cette opération, qui a pour but de « casser » l'opposition au nouveau régime pro-vietnamien de Phnom-Penh avant la saison des pluies qui commence dans quelques semaines, bénéficie d'un soutien logistique de la part des Soviétiques. Ceux-ci ont transporté par avions militaires certaines unités vietnamiennes.

D'autre part, le premier ministre laotien, M. Kaysone Phomvihane, est arrivé dimanche à Bangkok pour une visite officielle de quatre jours. Dès son arrivée dans la capitale thaïlandaise, M. Kaysone a réaffirmé que son pays était « *aux côtés du Vietnam* » dans son conflit avec la Chine. — (*Reuter, U.P.I.*)

Afghanistan

LA FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT CONSACRE L'INFLUENCE CROISSANTE DU PREMIER MINISTRE M. AMIN

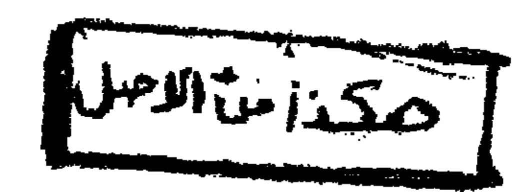
Le nouveau gouvernement afghan a été présenté samedi 31 mars. Il comporte peu de changements, l'équipe dirigeante restant, à l'exception de deux nouvelles attributions de postes, la même que celle issue de la révolution du 27 avril 1978. Les principales modifications concernent la répartition des responsabilités entre les deux plus hautes personnalités du régime. Le chef de l'État et président du parti unique, M. Mohammed Taraki, reste le « numéro un », bien qu'il ait cédé le poste de premier ministre à M. Hafizullah Amin (*le Monde* du 29 mars). Celui-ci conserve le portefeuille de ministre des affaires étrangères et renforce son influence. Devenu président d'un conseil suprême de défense, M. Taraki a confié aussi le ministère de la défense au commandant Aslam Watanyar, ancien ministre de l'intérieur, qui avait été nommé récemment chef d'état-major des forces armées. Le ministre de la santé, M. Shah Wali, personnalité proche de M. Amin, devient également vice-premier ministre.











PROCHE-ORIENT

LES PROLONGEMENTS DU TRAITÉ

La conférence réunissant à Bagdad les ministres des affaires étrangères et de l'économie de dix-huit pays arabes et l'O.L.P. — seuls Oman et le Soudan en étaient absents, — a abouti, samedi 31 mars, à l'adoption d'une série de résolutions qui reprennent pour l'essentiel les décisions qui avaient été adoptées par la conférence au sommet de Bagdad en novembre 1978, pour le cas où le traité israélo-égyptien aurait été conclu. Il s'agit du retrait de la Ligue arabe du Caire, du rappel de tous les ambassadeurs des pays arabes, du boycottage de l'Egypte et de la cessation de l'aide que lui fournissent les pays arabes.

Tout en se félicitant des résultats obtenus, l'O.L.P. ne s'estime pas satisfaite et relève notamment, l'absence de toute sanction contre les Etats-Unis

Au Caire, un porte-parole du gouvernement a déclaré dimanche, dans un premier commentaire officiel, que « l'Egypte ne reconnaît pas les résolutions de la réunion de Bagdad et ne permettra à personne d'influencer sa marche vers une solution globale de la crise au Proche-Orient ». Le porte-parole a souligné que ces résolutions « ne sont en aucune façon valides, ayant été prises au cours d'une réunion illégale » et que la conférence avait « violé la charte de la Ligue arabe ». Un autre communiqué, transmis à l'Assemblée du peuple par le secrétaire général du parti national démocrate du président Sadate, fait preuve de plus de modération, assurant seulement que « toutes les mesures appropriées seront prises pour préserver la dignité de l'Egypte et des Egyptiens ».

A Bagdad, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., dans un message au président de la République irakienne, M. Bakr, et au vice-président du Conseil de commandement de la révolution, M. Saddam Hussein, estime que la réunion a été « une victoire pour la nation arabe dans son combat et sa lutte pour faire avorter la politique américaine hostile aux

LES RÉSOLUTIONS DE LA CONFÉRENCE DE BAGDAD

• Retrait immédiat des ambassadeurs arabes au Caire
• Suspension de l'aide économique à l'Égypte

Beyrouth *(A.F.P.)*. — Les ministres arabes des affaires étrangères et de l'économie, réunis à Bagdad depuis le mardi 27 mars, ont « *décidé le retrait immédiat d'Egypte des ambassadeurs des pays arabes et reconnandé la rupture des relations politiques et diplomatiques avec le gouvernement égyptien dans un délai d'un mois* », a annoncé le « *communiqué final* » de la conférence. Ce communiqué a été lu, samedi 31 mars, à la presse par M. Saadoun Hammadi, ministre irakien des affaires étrangères.

En voici les points principaux.

Conformément aux résolutions du sommet arabe de Bagdad (novembre 1978), la conférence a décidé :

— De rappeler immédiatement les ambassadeurs arabes en Egypte;

.. De recommander la rupture des relations politiques et diplomatiques avec le gouvernement égyptien dans un délai d'un mois, « conformément aux mesures constitutionnelles en vigueur dans chacun des pays arabes » ;

— De considérer que l'appartenance de l'Egypte à la Ligue arabe est suspendue à partir de la date de signature par l'Egypte du traité de paix « avec l'ennemi sioniste » ;

— De choisir Tunis comme siège provisoire de la Ligue arabe.

— De former un comité de six pays membres (Irak, Syrie, Tunisie, Koweït, Arabie saoudite et Algérie) et du secrétariat de la Ligue, chargé d'appliquer la résolution prévoyant le départ du Caire du siège de la Ligue arabe et des organismes qui en dépendent dans un délai de deux mois, susceptible d'être prolongé d'un mois par décision de ce comité.

— De s'abstenir de fournir du pétrole et ses dérivés à l'Egypte.

— De suspendre la fourniture des prêts, dépôts, garanties ou facilités bancaires, contributions et assistance financière et technique des pays arabes à l'Egypte, à partir de la date de la signature du traité et de s'opposer à la fourniture d'assistance économique à l'Egypte par les fonds, les banques et les institutions financières arabes.

— D'œuvrer en vue de faire suspendre l'appartenance de l'Egypte au mouvement des pays non alignés et à l'Organisation de l'unité africaine et de demander aux Nations unies de transférer du Caire tous ses organismes régionaux vers d'autres capitales arabes.

— « D'interdire les échanges commerciaux avec les institutions égyptiennes publiques et privées qui collaborent avec l'ennemi sioniste. »

— D'affirmer l'importance de continuer à traiter avec les sociétés nationales privées égyptiennes qui s'engagent à ne pas travailler avec Israël et de les encourager à poursuivre leurs opérations dans les pays arabes, de réserver un traitement particulier aux ouvriers et résidents égyptiens dans les pays arabes.

— D'affirmer la nécessité de réaliser la complémentarité économique arabe en vue d'affronter la « *stratégie sioniste* » dans ce domaine.

— De charger le secrétariat général de la Ligue arabe de présenter des études sur une « *stratégie économique commune* », en vue de la tenue d'un prochain sommet économique arabe.

— De considérer ces mesures comme des « *mesures minimales* » destinées à faire face aux dangers découlant du traité, laissant toutefois à chacun des gouvernements le soin de prendre les décisions qu'il jugera nécessaires.

— De considérer ces mesures prises par la conférence ministérielle de Bagdad comme « *provisoires* » et de prévoir qu'elles « *seront annulées par décision de la Ligue dès disparition des motifs qui les ont dictées* ».

TUNIS : l'installation de la Ligue arabe va poser de sérieux problèmes

De notre correspondant

Tunis. — Les Tunisiens ont de bonnes raisons d'être flattés du choix de leur capitale comme nouveau siège de la Ligue arabe. On se souvient en effet des violentes critiques dont ils ont été l'objet par le passé au sein même de l'organisation, lorsque le président Bourguiba était seul à préconiser une solution négociée au conflit du Proche-Orient.

Pourtant, lorsque, pour la première fois en novembre dernier, lors du sommet arabe de Bagdad, l'idée du transfert à Tunis de la Ligue arabe avait était lancée, les dirigeants avaient manifesté une grande réserve. Après la signature du traité de paix égypto-israélien, qu'ils ont — bien qu'en termes très mesurés — nettement désapprouvé, et différents contacts, notamment avec l'Arabie Saoudite, qui ont dû être convaincants, leurs réticences se sont estompées.

On n'en est pas moins conscient ici des multiples problèmes que cette installation va poser. Les difficultés d'hébergement des pléthoriques services de la Ligue dans une ville déjà surpeuplée vont être grandes. D'autre part, même si l'on se montre discret sur ce point, la présence à Tunis des délégations de tous les pays arabes et leurs multiples allées et venues nécessiteront des mesures de sécurité appropriées.

Toutefois, selon plusieurs sources diplomatiques, le gouvernement aurait pris aussi en considération un autre aspect auquel il attache davantage d'importance : la Ligue arabe installée à Tunis constituera à ses yeux une sorte de « bouclier » non négligeable de garantie arabe contre toute intervention ou ingérance directe ou indirecte dans ses affaires.

MICHEL DEURÉ.

Iran

La République islamique est proclamée à l'issue du référendum

Le gouvernement adresse un ultimatum aux insurgés turkmènes

A l'issue du référendum qui, selon les autorités, a vu 98 % des votants se prononcer en sa faveur, la République islamique a été proclamée, dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 avril, par l'ayatollah Khomeiny. Le scrutin avait été clos samedi à 22 heures (h. loc.). Ses résultats définitifs et détaillés ne seront pas publiés avant une semaine. Les premiers chiffres connus pour l'agglomération de Téhéran font état de 2 919 128 oui contre 87 936 non. L'issue de la consultation a été saluée par des scènes d'enthousiasme dans la capitale. Pour sa part, Me Nouri Albala, avocat français qui conduisait à Téhéran une mission de juristes à l'invitation du gouvernement, a déclaré : « En dépit de quelques bavures, il est éminemment positif que le pouvoir révolutionnaire iranien ait tenu à obtenir une consécration légale. Il est toutefois incontestable qu'il ne s'agissait pas d'un vote secret. »

Pour tenter de mettre fin aux affrontements au Turkménistan iranien, M. Bazargan a lancé dimanche un ultimatum aux rebelles, assurant que, « si les combats n'ont pas cessé lundi à 15 heures (heure locale), les forces armées ont instruction de prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre ».

Les Turkmènes réclament l'autonomie de leur territoire

De notre envoyé spécial

Téhéran. — M. Amin Entezam, vice-premier ministre iranien, a annoncé le dimanche 1er avril que les milices islamiques avaient « *presque entièrement* » repris le contrôle de Gonbad-E-Kavous, capitale du Turkménistan iranien.

Des combats avaient opposé la veille pour la sixième journée consécutive les forces gouvernementales aux insurgés turkmènes. Deux tentatives pour négocier un cessez-le-feu avaient échoué et des renforts militaires avaient été dépêchés sur les lieux pour aider les milices islamiques à rétablir l'ordre. Les « comités militaires islamiques » sont conduits par un jeune mollah, Mohamed Moussavi, considéré comme étant un proche de Khomeiny Certains des dirigeants turkmènes ont affirmé qu'ils ne déposeraient pas les armes avant d'avoir reçu des assurances concernant l'autonmie de leur territoire. Le bilan des victimes est difficile à établir. Selon les estimations les plus modérées, elles seraient d'une cinquantaine de morts dans les deux camps. D'autres sources parlent d'une centaine de tués. Selon le journal *Keyhan*, des troubles auraient également éclaté dans la ville de Dasht, à environ 100 kilomètres de Gonbad-E-Kavous, et des miliciens islamiques auraient attaqué mercredi soir le village de Kaka situé à 25 kilomètres au sud de la même ville.

Il ressort des récits parvenus à Téhéran que l'origine de cette affaire remonte au début de février. Les Turkmènes appuyaient alors le gouvernement de M. Bakhtiar et avaient participé le 7 février, soit cinq jours avant l'insurrection qui devait renverser l'ancien régime, à une grande manifestation en faveur de la Constitution. En représailles, ils furent écartés des « *comités révolutionnaires islamiques* », qui furent constitués après la révolution du 12 février avec les éléments chiites non turkmènes de la population. Mis à l'index, ils formèrent un « centre culturel et politique du peuple turkmène », qui s'installa au siège de la municipalité de Gonbad-E-Kavous.

Des émissaires venus de Téhéran tentèrent en vain de créer un comité conjoint groupant les deux forces politiques de la ville. Les Turkmènes leur firent part, à cette occasion, d'un mémorandum en onze points portant leurs principales revendications, notamment le rappel du gouverneur de la ville et de son adjoint, considérés comme « *étrangers à la région* », le châtiment des responsables des massacres perpétrés sous le régime du chah, des mesures garantissant les libertés publiques. Le mémorandum réclame aussi la refonte du système de l'éducation, qui devrait être désormais fondée sur la langue turkmène, et le retour des terres enlevées à leurs propriétaires turkmènes par l'ancien régime.

Vers la fin de février, de graves affrontements opposaient à Bandar-Chah, sur la mer Caspienne, des Turkmènes sunnites à la population chiite de l'agglomération au sujet de la nouvelle dénomination de la ville. Les Turkmènes suggéraient qu'elle soit désormais appelée Bandar-Turcoman alors que les chiites préféraient lui donner le nom de Bandar-Islam. Les affrontements sporadiques, qui durèrent près de trois jours, auraient fait alors trois morts et une douzaine de blessés.

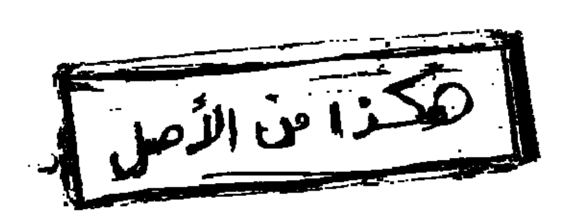
C'est à cette époque que se situent les premières occupations de terres par les tribus turkmènes, provoquant un début de panique parmi les fermiers et commerçants chiites de la région, qui demandèrent au comité islamique de Gonbad-E-Kavous de prendre des mesures d'urgence pour mettre fin à ces « *expropriations illégales* ». Vers la mi-mars, une seconde mission gouvernementale, venue de Téhéran, engageait de nouvelles négociations en vue de résoudre le conflit. Le 24 mars, le ministre de l'intérieur décidait que toutes les terres faisant l'objet de litiges seraient confiées au gouvernement en attendant qu'une décision soit prise au sujet de leur appartenance future, accordant ainsi partiellement satisfaction aux revendications turkmènes.

La tension demeurait cependant vive, les délégations gouvernementales n'ayant pas répondu favorablement aux autres demandes des Turkmènes. En outre, l'arrivée récente de deux cents activistes des comités Khomeiny, venus de Téhéran pour renforcer les forces de sécurité locales, avait créé dans la ville une situation explosive. Il a suffi alors d'un banal incident opposant les membres des « *comités de l'islam* » à un groupe de Turkmènes au sujet d'une affaire de contrebande de cigarettes pour mettre le feu aux poudres. Cette affaire semble d'ailleurs déjà oubliée, et l'affrontement a revêtu un aspect nettement politique, les Turkmènes ayant très largement boycotté le référendum.

Par ailleurs, l'ayatollah Khomeiny a révélé récemment que de nouveaux troubles avaient éclaté à Zahedan, capitale de la province sunnite du Beloudjistan, et à Ardebil, en Azerbaïdjan iranien. La radio, qui a diffusé un message du chef religieux chiite déplorant ces troubles, n'a fourni aucun détail sur la gravité des affrontements. L'ayatollah a cependant condamné certains religieux qui, a-t-il dit, « *privent nos frères sunnites de leurs droits* », les qualifiant de « *fauteurs de troubles recevant leurs ordres des Etats-Unis* ».

JEAN GUEYRAS.



PROCHE-ORIENT

DE WASHINGTON

aspirations de la nation arabe ». D'autre part, le président de l'O.L.P., dans une interview accordée à l'hebdomadaire américain « Time » et publiée ce lundi à New-York, déclare qu'il s'attend à d'« autres guerres » au Proche-Orient. Dans une interview accordée au même hebdomadaire et publiée également ce lundi, le colonel Khadafi de Libye a prédit que la signature du traité « va hâter le jour du déclenchement des révolutions contre les régimes réactionnaires (arabes) qui dépendent des Américains ».

A Tunis, le gouvernement a manifesté, dès samedi, sa décision de respecter les résolutions de Bagdad en rappelant en « consultation » son ambassadeur en Egypte.

A Moscou, l'agence Tass a publié, samedi, un commentaire affirmant que le président Sadate s'était trouvé, à son retour au Caire, « dans une atmosphère de forteresse assiégée ». — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

Le Caire minimise la portée du voyage de M. Begin

(Suite de la première page.)

Il n'y aura qu'une seule « séance de travail » entre le président Sadate et son hôte.

Les « bains de foule » du premier ministre israélien seront évités puisqu'il se déplacera dans le pays en hélicoptère.

L'hôtel *Al Salam*, où sont logés les cent cinquante journalistes venus d'Israël, a pris les allures d'un camp retranché. Le long des murs, dans es jardins et dans le bois environnant, stationnent de très nombreux soldats casqués et armés de fusils-mitrailleurs.

D'exceptionnelles mesures de sécurité ont été instaurées en ville depuis l'explosion le 13 février dernier d'une bombe à l'hôtel Sheraton, au centre de la ville, et surtout depuis l'incendie criminel, le 19 mars dernier, de l'église de la Vierge Damshirieh. Depuis l'annonce de la signature du traité israélo-égyptien, la garde militaire des bâtiments publics a été renforcée.

Aucune raison officielle n'a été avancée pour justifier le refus de laisser M. Begin, comme il le souhaitait, s'adresser à l'Assemblée nationale. On peut supposer que le raïs, conaissant bien la brutale franchise du chef du Likoud, n'a pas voulu lui donner l'occasion de réitérer son triple « *jamais* » concernant l'avenir de la « *Judée et de la Samarie* » devant les représentants du peuple et les caméras de la télévision.

Même si le séjour au Caire du premier ministre israélien « *ne présente pas d'inconvénients* », selon la formule choisie dimanche soir par le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, de hauts fonctionnaires soutiennent en privé qu'il « *aurait été préférable d'ajourner cette visite* ».

M. Anis Mansour, directeur de l'hebdomadaire *Octobre*, relate dans le numéro daté du 1er avril, la façon dont M. Bégin a exigé et obtenu, après de « *vives discussions* » d'être invité par M. Sadate. Il laisse entendre que la visite a été le fruit d'un « *marché* ». « *Une heure après qu'il ait accédé à sa demande*, écrit-il, *M. Begin téléphona au raïs, comme convenu, pour l'informer que les Israéliens se retireraient des champs pétrolifères du Sinaï dans sept au lieu de neuf mois...* »

A n'en pas douter, M. Begin n'aurait pas eu si mauvaise presse ici si le traité de Washington ne faisait pas grincer des dents jusqu'au sein du Parlement, pourtant acquis dans sa quasi-totalité au président Sadate. Les député du parti gouvernemental — sauf deux d'entre eux — avaient assorti leur approbation des accords de Camp David l'automne dernier, de plusieurs conditions, dont aucune n'a été remplie dans les textes signés le 26 mars. Ils avaient notamment émis le vœu que le traité fût limité dans le temps, que l'échange d'ambassadeurs entre les deux pays n'eût lieu qu'après l'évacuation totale du Sinaï (dans trois ans), que l'Egypte conserve le « *droit souverain* » de maintenir ou non les forces de l'ONU sur son territoire, qu'un lien organique soit établi entre la normalisation israélo-égyptienne et la solution du problème palestinien. Autant de vœux auxquels M. Begin avait opposé un refus catégorique.

Le parti du travail socialiste — « *l'opposition officielle* » constituée sous l'égide du président Sadate — s'est depuis lors partagé entre partisans et adversaires du traité de Washington et n'a pas, à ce jour, publié un communiqué approuvant le document.

L'opposition des partis

Toutes les autres formations, de l'extrême droite à l'extrême gauche, parlementaire ou non, se sont prononcées contre le traité pour des raisons différentes. Les musulmans intégristes contestent à Israël el droit à l'existence, proclamant dans leur manifeste que toute paix avec lui « *est contraire à la doctrine de l'islam* » et appellent à la guerre sainte contre les « usurpateurs ». Le Wafd ,ainsi que ses voisins libéraux du « Front national », animé par le député Moumtaz Nassar, s'opposent au traité parce qu'il n'a pas été soumis à un *large débat démocratique* et qu'il ne répond pas aux aspirations des autres belligérants arabes. Le parti du rassemblement national et progressiste (gauche) dirigé par M. Khaled Mohieddine, qui regroupe des maxistes, des nassériens et des musulmans « modernistes », reproche au traité de Washington d'être un « *instrument de la politique hégémonique des Etats-Unis au Proche-Orient* ». Le parti communiste clandestin, enfin, dénonce dan sun tract largement diffusé samedi parmi les manifestants qui accueillaient M. Sadate de retour au Caire, la « *honteuse capitulation* » devant « *l'impérialisme américain et son allié sioniste* ».

Parmi les manifestes les plus significatifs qui circulent ici sous le manteau, il faut citer celui signé par les quatre survivants — en dehors de M. Sadate — du Conseil de la révolution qui renversa la monarchie en 1952 : MM. Abdel Latif El Boghadi, Kamal Eddine Hussein, Zakarya Mohieddine (qui fut le premier ministre de Nasser) et Hussein El Chafei (ancien vice-présirent de la République). Dans ce texte d'une vingtaine de pages, ils dressent un véritable réquisitoire contre la politique intérieure et extérieure de leur ancien compagnon d'armes. Ils accusent le raïs notamment d'avoir sacrifié tout à la fois la cause palestinienne et la souveraineté nationale de l'Egypte, d'avoir coupé son pays de son environnement arabe, d'aspirer à jouer le rôle du « gendarme » dans le monde arabe et en Afrique pour le compte des Américains, de placer l'économie égyptienne sous l'emprise de « *la pieuvre du sionisme international* ». Citant abondamment le Coran, les quatre « chefs historiques » de la révolution concluent que jamais l'Islam et la nation que jamais l'islam et la nation arabe n'ont connu une « *épreuve aussi grave que celle que nous affrontons aujourd'hui* ».

Ces oppositions convergentes se sont regroupées au sein d'un front, dont la création devrait être annoncée au cours d'une conférence de presse convoquée mardi, peu avant le départ de M. Begin. Cependant, les observateurs s'accordent pour estimer que ce front ne constitue pas pour autant un danger pour le régime. Les diverses formations de l'opposition en effet n'ont que peu de moyens de se faire entendre par l'opinion. Une rigoureuse censure empêche la presse de reproduire ou même de faire allusion à des manifestes ou à des interventions de parlementaires hostiles au traité. Ceux qui diffusent ces textes sont pourchassés et arrêtés. Ainsi, le parti du rassemblement progressiste compte-t-il à lui seul quatre-vingt-deux militants incarcérés ces derniers jours.

Malgré tout, une vive agitation s'est développée dernièrement dans plusieurs universités : à Minieh et à Assiout (en Haute-Egypte), à Ein-El-Chams (dans la banlieue du Caire) à Mansourah (Basse-Egypte) et à Alexandrie. A la suite de violents affrontements les universités d'Assiout et d'Alexandrie ont été fermées la semaine dernière ; selon l'opposition, plus d'un millier d'étudiants auraient été arrêtés dans l'ensemble du pays.

Ces « *accidents de parcours* », selon les autorités n'empêchent pas la majeure partie de la population de croire ou d'espérer que le règlement conclu avec Israël lui apportera la paix et la prospérité auxquelles elle aspire par-dessus tout.

ERIC ROULEAU.

LE PREMIER HOMME D'ÉTAT JUIF EN VISITE DEPUIS SALOMON

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Le palais de Tahera, où loge M. Begin, situé dans la banlieue résidentielle d'Héliopolis, est une sobre bâtisse blanche entourée de palmiers. Bâti dans le premier quart du siècle, il fut la propriété de *Tahera Pacha, neveu du roi* Fouad Ier et protecteur des sports en Egypte. Confisqué après le coup d'Etat de 1952, il vit défiler ensuite de nombreux invités étrangers. M. Begin aura la volupté de dormir dans le lit du colonel Kadhafi...

Le monument au Soldat inconnu égyptien devant lequel s'inclinera le premier ministre israélien, répondant à un geste similaire du raïs à Jérusalem en 1977, a été élevé après la *guerre d'octobre* 1973. En forme de pyramide évidée, il porte, gravé sur la pierre blanche, les prénoms masculins égyptiens *les plus courants*. Devant les vraies pyramides, celles de Guizeh, il faut espérer que M. Begin *n'évoquera* pas de nouveau, comme il le fit en 1977, le droit que les juifs pourraient avoir *sur elles en raison d'une* participation à leur construction sous les pharaons. Les Egyptiens *l'avaient mal pris, et pour* cause :

La grande synagogue de la rue Adly-Pacha, en plein cœur du « Wall Street » cairote, où M. Begin ira prier, fut au cours de la première moitié du siècle *l'un des hauts lieux de la vie* religieuse sépharade, à l'époque où des juifs égyptiens étaient pachas, *ministres*, industriels, commerçants.

A l'ancien palais royal d'Abdine, où le raïs doit donner ce *lundi soir un dîner* d'apparat en l'honneur du chef du gouvernement israélien, celui-ci se souviendra peut-être *des khédives qui le construisirent* il y a plus d'un siècle et en firent le symbole d'un pouvoir islamique moderniste et *tolérant, grâce* auquel le judaïsme égyptien connut sa période la plus heureuse depuis les Ptolémées.

Le mardi 3 avril, M. Begin *retrouvera les splendeurs* pharaoniques au Musée égyptien, fabuleux capharnaüm où s'entassent plus de cent mille objets *de cette civilisation qui influença* jusqu'au roi Salomon, « *le seul homme d'Etat juif à avoir été reçu officiellement en Egypte avant moi* », a noté le premier *ministre d'Israël.*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.







Médailles montrées plus grandes que taille réelle (39 mm de diamètre).

AMÉRIQUES

Etats-Unis

ASSEZ PUISSANT POUR INQUIÉTER LA MAISON BLANCHE

Un mouvement se développe en faveur d'un amendement de la Constitution interdisant tout déficit budgétaire

La classe politique et, dans une certains mesure, l'opinion publique américaine s'intéressent depuis plusieurs mois à l'idée, lancée il y a quatre ans par des législateurs locaux, de convoquer une convention constitutionnelle chargée de rédiger un amendement prohibant à l'avenir tout déficit budgétaire. Le Congrès et le gouvernement auraient ainsi les mains liées. L'administration Carter est partie en guerre contre ce projet, qui, pour aboutir, devrait recueillir l'accord de deux tiers des Etats.

De notre correspondant

Washington. — « *La chose la plus merveilleuse qui soit jamais arrivée aux Américains est leur Constitution. (...) Si vous convoquez une convention constitutionnelle, vous jouerez avec les principes fondamentaux les plus sacrés sur lesquels reposent cette société et toute autre. J'espère que nous ne le ferons pas.* » Si le vice-président Mondale, avec bien d'autres responsables de l'administration et du Congrès, a cru nécessaire de rappeler en ces termes, il y a quelques jours, ces vérités premières, c'est qu'un danger se profile à l'horizon : un mouvement parti de la base se propose en effet d'inscrire dans la Constitution un amendement imposant au gouvernement fédéral l'équilibre de ses finances. Le déficit budgétaire serait tout simplement un crime contre la loi fondamentale.

L'affaire remonte à environ quatre ans, lorsque d'obscurs législateurs locaux, sensibles à l'hostilité croissante du public à l'égard du gonflement des dépenses gouvernementales, imaginèrent de recourir à une procédure prévue par l'article 5 de la Constitution, mais qui n'avait jamais été employé depuis près de deux siècles. Un amendement, selon cet article, peut être proposé par le Congrès, mais aussi par une convention que le Congrès se doit de convoquer si deux tiers des Etats au moins en font la demande. L'idée de convoquer une telle assemblée pour lier encore plus les mains de l'exécutif prit son envol avec la révolte antifiscale de 1978 et le soutien actif de l'Union nationale des contribuables, le principal *lobby* engagé dans la campagne, qui décrocha une à une les pétitions nécessaires. Au début de cette année, vingt-deux Etats s'étaient prononcés, par des votes de leurs assemblées locales, en faveur d'un amendement imposant l'équilibre du budget fédéral.

C'est alors que le mouvement reçut ses lettres de créance politiques avec le soutien public de M. Jerry Brown, le flamboyant gouverneur de Californie, qui a vu dans le projet le moyen de participer à une campagne nationale de nature à servir ses ambitions présidentielles. Le calcul n'était probablement pas très bon. M. Brown a heurté de front une très grande partie de l'*establishment* politique, à commencer par l'administration démocrate, et la « base » elle-même a trouvé son cadeau suspect. En Californie, M. Jarvis, l'auteur de la fameuse proposition 13, est hostile à un amendement constitutionnel. L'assemblée locale a refusé de suivre son gouverneur, qui n'a guère non plus convaincu ses collègues d'autres Etats lors d'une conférence des gouverneurs à la fin février.

Fin mars pourtant, vingt-huit Etats avaient officiellement réclamé une convention constitutionnelle, notamment tous ceux du Centre et du Sud. Il n'en manque plus que six, que les zélateurs espèrent bien trouver avant la fin de l'année, sinon dès cet été. Les principaux candidats républicains à la présidence, notamment MM. Reagan, Dole, Connally, Baker, ont cru devoir monter dans le train de l'amendement constitutionnel, avec plus ou moins de conviction il est vrai.

Un risque de « dérapage »

M. Carter, qui a créé à la Maison Blanche un état-major spécial pour s'opposer à cette campagne, est largement suivi dans les milieux politiques lorsqu'il dénonce les dangers d'un tel amendement et d'une convention. La Constitution définit les institutions et leur fonctionnement d'une part, les droits élémentaires du citoyen d'autre part. Une seule fois, les législateurs ont laissé la Loi fondamentale « déraper » vers des objectifs politiques ou sociaux forcément éphémères : lorsque le dix-huitième amendement instaura la prohibition de l'alcool en 1919. Quelques années plus tard, les mœurs avaient changé, et il fallut un autre amendement pour annuler le premier, en 1933. Aujourd'hui l'abus est encore plus net. Comme l'a noté le sénateur Muskie, si l'on en vient à équilibrer les finances publiques par la voie d'amendements constitutionnels, d'autres sujets de croisade populaire, comme l'avortement ou le contrôle des armes à feu, se prêteraient encore plus à ce jeu. Ou s'arrêterait-on ?

Outre cet amendement, la convocation éventuelle d'une convention suscite par elle-même l'inquiétude. La Loi fondamentale n'explique pas comment seraient désignés ses membres ni quel serait leur nombre. A la limite, le Congrès, qui est chargé de la convoquer, pourrait décréter qu'il est la convention, mais il est douteux que les juristes et le public voient les choses de cette manière. Or, comme l'explique M. Carter dans une lettre à un gouverneur, « *il est loin d'être certain qu'une convention pourrait limiter son ordre du jour à un seul domaine ou à un seul amendement. La convention pourrait limiter son être soumise à une révision substantielle* ». Plus sûrement encore, « *tous les groupes de pression seraient là* », comme l'a noté le sénateur Bentsen.

Les avocats du projet répondent à ces objections que tout amendement adopté par une convention n'entrerait en vigueur qu'après avoir été ratifié par les trois quarts des Etats, soit 38. On retrouvera ainsi les procédures familières, avec leur lenteur et leur sérieux.

Au dix-neuvième siècle, deux tiers des Etats réclamèrent la convocation d'une convention pour imposer l'élection des sénateurs au suffrage direct. Le Congrès para au danger en votant lui-même l'amendement réclamé, qui fut ratifié en 1905.

S'inspirant de ce précédent, plusieurs des avocats du projet actuel y voient surtout un moyen de faire pression sur le Congrès, sans qu'il soit nécessaire d'aller jusqu'au bout de la menace d'une convention. C'est le cas de M. Brown, mais aussi de l'ancien président de la Banque fédérale, M. Burns, de l'économiste Milton Friedman et de quelques autres grands prêtres de l'orthodoxie financière.

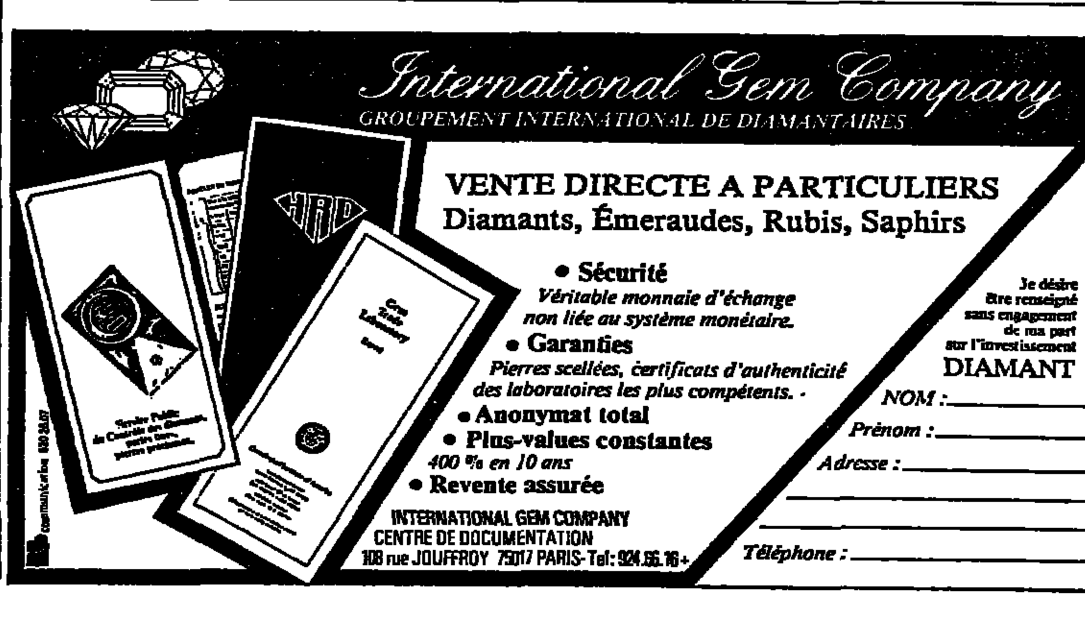
De lourdes formules

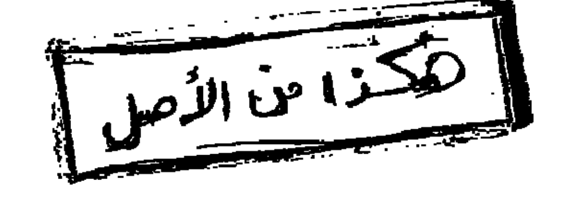
En fait, ce mariage des économistes et des constitutionnalistes n'est pas des plus heureux. Ainsi, M. Friedman propose un amendement un peu plus souple qu'une simple interdiction du déficit budgétaire. Il limiterait la croissance des dépenses publiques à un taux égal à celle du produit national brut, avec des corrections calculées selon le taux d'inflation. Le résultat est un casse-tête, dont le *Washington Post* a comparé par dérision les lourdes formules à la langue limpide des pères fondateurs. De même, un des projets d'amendement prescrivant un budget en équilibre est plus long à lui tout seul que la Déclaration des droits de l'homme... Il faut bien en effet tenir compte des cas d'urgence — guerre, catastrophe, dépression — dans lesquels un déséquilibre du budget est inévitable et nécessaire. Simon, demande M. Okun, ancien conseiller économique du président Johnson, « *faudra-t-il mettre tout le Congrès en prison ?* » (pour violation de la Constitution).

M. Carter n'a donc pas tort de prédire qu'un tel amendement sera « *ou bien agrémenté de tant d'échappatoires qu'il en perdra toute signification, ou bien tellement rigide qu'il liera les mains du pays en temps de guerre ou de dépression* ». Plusieurs responsables, du côté républicain notamment, proposent donc d'autres voies : obligation pour le Congrès de voter toute défense à la majorité des deux tiers (une suggestion de M. Greenspan, ancien conseiller économique de M. Ford), impossibilité d'augmenter le montant de la dette publique, sauf par un vote des deux Chambres du Congrès à la majorité des trois cinquièmes. Cette proposition républicaine a été battue au Sénat, lequel a approuvé en revanche un projet plus « raisonnable » du sénateur Long : à partir des années 80, les commissions du Sénat, puis le président lui-même, devront soumettre, en concurrence avec leur propre budget, un autre projet en équilibre, afin que les législateurs puissent faire leur choix en toute connaissance de cause.

MICHEL TATU.







Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS SOCIALISTE

Avec 40,1 % des mandats, M. Mitterrand devance largement MM. Rocard (20,4 %), Chevènement (14,4 %) et Mauroy (13,6 %)

Les délégués des différentes motions déposées en vue du congrès de Metz se sont réunis dimanche 1er avril, à Paris. Après avoir pris connaissance des résultats des scrutins qui se sont déroulés dans toutes les fédérations socialistes, chaque courant a établi la liste de ses candidats au comité directeur qui sera élu par le congrès.

Ces résultats font apparaitre le texte de M. Mitterrand largement en *tête* avec 40,1 % des suffrages (2 824 mandats). Il devance la motion de M. Rocard qui obtient 20,4 % (1 437 mandats), puis celle du CERES (14,4 %, 1 016 mandats). Viennent ensuite les textes de MM. Mauroy (13,6 %, 958 mandats), Defferre (7,7 %, 547 mandats), et Pierret (3,2 %, 228 mandats), tandis que la motion du « courant femmes » obtient 22 mandats (0,3 %).

La répartition des 131 sièges du comité directeur, établie selon la règle de la représentation proportionnelle, devrait donc être la suivante : *55 sièges* pour les amis de M. Mitterrand, 28 sièges pour ceux de M. Rocard, 20 sièges pour le CERES, 18 sièges pour le courant de M. Mauroy, et 10 sièges pour les partisans de M. Defferre.

Dans les jours qui précèdent le congrès, *prévu du 6 au 8 avril prochains*, les contacts vont se multiplier sans que l'on puisse présager l'issue des débats qui auront lieu à *Metz*, M. Mitterrand ayant pour habitude de ne rien dévoiler de ses intentions.

« M. Mitterrand est notre premier secrétaire, il redeviendra premier secrétaire. » Ce constat fait par M. Rocard au soir de la réunion des délégués des motions tire la leçon des résultats des votes des fédérations. Le député des Yvelines a cependant ajouté : *« Il n'est maître du jeu qu'en tant que la plus grosse minorité du parti. »*

En effet, alors que le P.S. était partagé en une majorité groupée autour de M. Mitterrand et une minorité (le CERES), il est aujourd'hui divisé en trois grands courants nationaux, ceux de MM. Mitterrand, Rocard et Chevènement. Les autres sont condamnés à s'agréger à l'un des trois grands : M. Defferre ne saurait être dissocié du courant du premier secrétaire et M. *Mauroy* semble être condamné à s'allier plus fermement à celui de M. Rocard s'il veut conserver une audience nationale. Les plus petites tendances, enfin, peuvent être conduites à se désagréger, soit au moment du congrès (ce pourrait être le cas du courant de M. Pierret), soit avant le congrès (comme cela a été constaté pour le courant « femmes »).

Il est donc exact de dire que le P.S. est devenu un parti de minorités. Mais ce qui est vrai avant un congrès ne l'est généralement plus après. Le premier secrétaire du P.S. a opportunément rappelé samedi 31 mars au micro de R.T.L. qu'à « l'entrée » du congrès d'Epinay, en *1971*, son texte avait recueilli 14 % des voix, ce qui ne l'empêcha pas au soir de ce congrès de prendre le contrôle du P.S.

La partie devrait être cette fois certes moins délicate qu'elle ne le *fut* en *1971*, mais relativement serrée.

Accélération du processus de bipolarisation

Dans l'immédiat, M. Mitterrand peut considérer qu'il a atteint son objectif et qu'il est bien maître du jeu. Tout au long d'une campagne *qui a pris souvent*, au *sein* du parti, un tour polémique, le premier secrétaire s'est efforcé de marginaliser M. Rocard et donc d'affaiblir M. Mauroy. S'il n'a pu empêcher le premier d'atteindre un seuil satisfaisant, il a réussi à l'encontre *du second mieux* qu'il n'était prévu.

Alors que les premiers résultats laissaient prévoir un score autour de 37 % pour M. Mitterrand et autour de 17 % pour M. Mauroy (*le Monde* du 29 mars), ce dernier a chuté jusqu'à moins de 14 %. *Il y a donc eu en l'espace de* quelques jours accélération du processus de bipolarisation autour de MM. Mitterrand et Rocard, aux dépens du maire de Lille. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce phénomène. La publication des premiers résultats peut avoir influencé le comportement de certains militants dans les fédérations qui n'avaient pas encore voté. De plus, comme l'a noté *M. Mauroy, le résultat des élections* cantonales a profité à M. Mitterrand, qui avait eu soin d'apparaître, à la télévision notamment, comme le seul porte-parole du parti.

Enfin, le député du Nord a été, semble-t-il, victime d'une revanche des notables molletistes du parti, qui ne lui avaient pas pardonné leur élimination à son profit, dans le Nord notamment, lors du congrès d'Epinay.

Ces notables, dans les fédérations jusque-là considérées comme autant de fiefs de M. Mauroy, où le courant S.F.I.O. reste présent, ont cette fois soutenu M. Mitterrand. C'est le cas dans le Nord, dans le Pas-de-Calais, dans l'Aude, dans l'Ariège, dans le Puy-de-Dôme et en Gironde. Ce qui a permis à M. Rocard de faire observer qu'au sein *du courant du* premier secrétaire se trouvent *« aussi bien des partisans de l'union de la gauche que des personnalités pour le moins réticentes à l'égard de cette stratégie »*.

Quant à M. Mauroy, il est placé devant une situation douloureuse. Faute d'avoir su, et voulu, entretenir son propre réseau au sein *du parti*, il découvre aujourd'hui qu'il n'est pas en mesure d'être, comme il l'avait souhaité, l'artisan de la synthèse entre les courants qui composent l'ancienne majorité du parti.

Il devrait, certes, continuer de *se battre pour cette synthèse.* Mais il ne pourra le faire dans les (bonnes) conditions qu'il avait *envisagées* ; c'est ainsi qu'il lui sera difficile de prétendre à un partage du contrôle de l'appareil du parti, M. Mitterrand préférera sans doute placer ses propres hommes aux postes clés, non seulement au niveau national, mais *dans les trente-sept fédérations* métropolitaines qu'il peut se permettre de gouverner seul.

(Il faudra d'ailleurs compter avec les reclassements qu'une *telle situation* devrait induire. Comment, en effet, M. Quilliot dans le Puy-de-Dôme, ou M. Guidoni dans l'Aude, pourraient-il asseoir leur influence sur la seule base du courant auquel ils appartiennent ?)

Si la synthèse se révèle impossible, compte tenu notamment du poids prévisible des partisans du premier secrétaire dans les appa*reils national et fédéraux, il lui* faudra se résoudre à vivre dans l'opposition, en compagnie de M. Rocard, sauf à accepter de n'être plus que le maire de Lille, *et le député* du Nord.

Cette position de faiblesse de M. Mauroy est à ce point sur*prenante* qu'elle a tendance à éclipser le recul spectaculaire du *CERES*. Après avoir *frôlé 25 %* lors du congrès de Nantes en 1977, les amis de M. Chevènement atteignent à peine 14,5 %. Une chute de dix points ne peut *s'expliquer par les seules causes* institutionnelles de recul que sont la dissidence du courant de M. Pierret et la perte du monopole de l'opposition. Cette régres*sion revêt donc l'allure d'un* échec politique, qui vaut au CERES de perdre la majorité absolue dans neuf fédérations (Marne, Paris, Essonne, Meurthe-et-Moselle, Loire, Haute-Marne, Meuse, Haute-Saône et Savoie). Le CERES conserve toutefois cette majorité absolue dans le Haut-Rhin et le Territoire de Belfort.

Une victoire fragile ?

Malgré ces pertes, M. Jean-Pierre Chevènement *considère* que *« l'influence »* du CERES subsiste et qu'il détient *« la clé »* du congrès. Il a fait en effet observer que la victoire de M. Mitterrand est *« fragile »*, dans la mesure où, même en additionnant ses mandats avec ceux de M. Gaston Defferre, le premier secrétaire n'a pas *la* majorité absolue.

Ce dernier devra donc négocier. Soit en lançant, comme à *Paris*, une véritable O.P.A. en direction des amis de M. Pierret. Ce pourrait être le cas, mais il lui faudrait alors plus de succès que dans la *capitale* s'il veut réussir. Soit en proposant une alliance avec le CERES. Ce serait peut-être, compte tenu des thèses réservées de ce courant sur la cons*truction européenne*, prendre un risque avant le scrutin du 10 juin, ou tout au moins donner une arme à l'U.D.F.

M. Mitterrand peut également *s'employer à rassembler le parti* tout entier, au prix de concessions aux uns et aux autres, mais M. Chevènement a prévenu qu'il s'opposerait à tout *« replâtrage »* et qu'il se battait *« pour des choix politiques clairs »*.

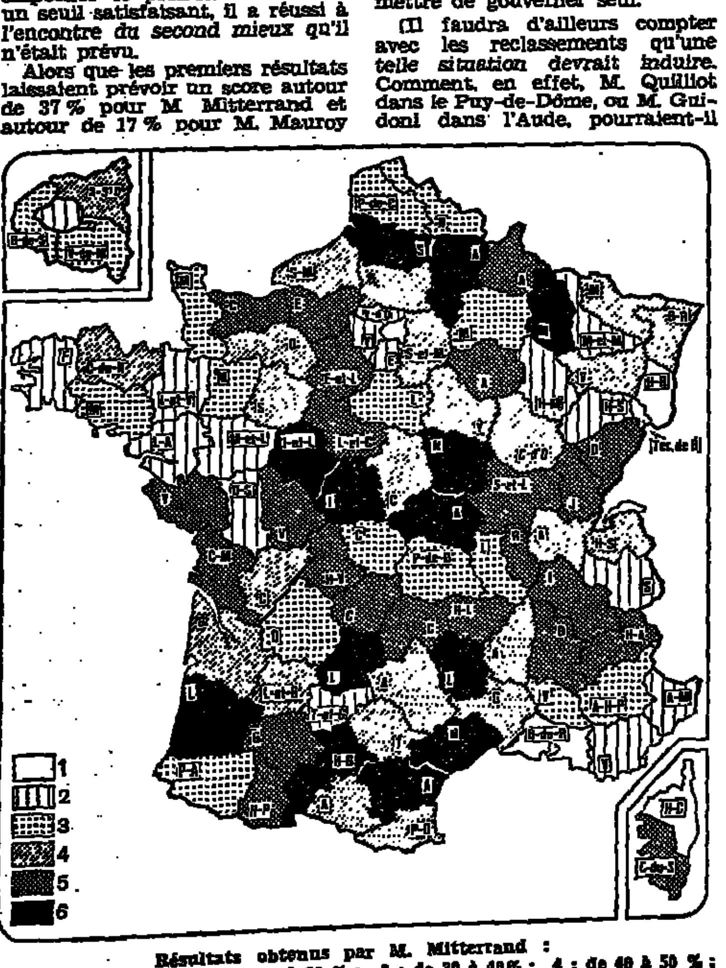
Le premier secrétaire peut enfin rallier ici et là quelques mandats et être, en effet, en mesure de gouverner seul le parti, rejetant et le CERES et *MM. Mauroy et Rocard dans* l'opposition.

Pour sa part, le député des Yvelines est prêt à une telle éventualité. Il s'emploiera sans doute à *l'écarter, car il lui faut* éviter cette marginalisation que semble souhaiter pour lui le premier secrétaire. M. Rocard souligne que le texte de M. Mitterrand permet la synthèse, *« sauf s'il y a de sa part intransigeance »*. *Il s'y prépare en étudiant* dès maintenant les amendements qu'il proposera au texte du premier secrétaire. Mais il est exclu qu'il puisse accepter, en contrepartie, de ne pas faire passer son « message » (qu'il résume en une *formule : « Le socialisme, ce n'est pas plus d'administration. »*)

Si la synthèse échoue, M. Rocard s'efforcera de transformer la minorité en un véritable pôle *de développement*, tout en sachant que nombre de militants seront susceptibles d'émettre un vote *différent* de celui qui vient d'avoir lieu lorsqu'il s'agira de *désigner* le *candidat socialiste* à l'élection présidentielle. Le réflexe de fidélité à l'égard du chef his*torique* du parti pourrait alors ne plus jouer dans les mêmes conditions. En tout cas, les bases d'une opposition solide existent, le courant de M. Rocard étant *présent dans toutes* les fédérations, oscillant entre la majorité absolue (dans le Finistère et dans *le Maine-et-Loire*) et un score minimal rarement inférieur à 15 %.

Quant à l'issue du congrès, il faudra attendre que M. Mitterrand rende son verdict. Et *celui-ci* est, par nature, autant que par tactique, imprévisible.

JEAN-MARIE COLOMBANI.



Résultats obtenus par M. Mitterrand : 1 : moins de 20 % ; 2 : de 20 à 30 % ; 3 : de 30 à 40 % ; 4 : de 40 à 50 % ; 5 : de 50 à 60 % ; 6 : plus de 60 %.

Les votes dans les fédérations

La tableau ci-dessous précise les résultats obtenus par chacune des motions, d'une part en nombre de mandats, ce qui permet de mesurer le poids relatif des fédérations, et d'autre part en pourcentage des suffrages exprimés.

Ce tableau permet de constater que les zones de plus forte implantation de M. Mitterrand se situent dans le sud-ouest du pays (région Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) ; celles de M. Rocard se trouvent plutôt à l'ouest, tandis que le CERES conserve une bonne implantation dans l'Est et à Paris. Enfin, l'essentiel des forces de M. Mauroy se trouve concentré dans le Nord et le Pas-de-Calais.

	Total	M. Mitterrand (%)	M. Mauroy (%)	M. Rocard (%)	M. Defferre (%)	CERES (%)	M. Pierret (%)	Femmes
Ain	27	14 (48)	0 (1,3)	5 (19,4)	0	6 (21,9)	2 (8,1)	0
Aisne	47	31 (63,2)	2 (6)	2 (4,1)	0	12 (24,9)	0	0
Allier	39	26 (66,6)	0	10 (25,6)	0	3 (7,6)	0	0
Alpes-de-Haute-Provence	32	13 (38,4)	0 (1,7)	14 (42,4)	5 (16,7)	0 (0,5)	0 (0,5)	0
Hautes-Alpes	12	7 (51,4)	0 (0,4)	3 (28,8)	0	2 (18,2)	0	0
Alpes-Maritimes	49	15 (29,7)	14 (27)	15 (29,7)	0	5 (11,2)	0	0
Ardèche	42	18 (41,1)	7 (17,8)	14 (31,9)	0	3 (7)	0	0
Ardennes	35	20 (55,8)	2 (5,3)	5 (14,3)	0 (0,3)	5 (14,7)	3	0
Ariège	81	38 (48,4)	19 (22,8)	15 (18,8)	0	9 (11,3)	0 (0,2)	0
Aube	14	8 (51)	0 (2,6)	2 (17,2)	0	4 (25,3)	0 (3,5)	0
Aude	131	92 (69,8)	5 (4)	13 (10)	0	21 (16)	0	0
Aveyron	31	16 (46,1)	2 (7,1)	12 (33,4)	0	3 (11)	0 (1,1)	0
Bouches-du-Rhône	601	0	0	52 (8,5)	537 (89,5)	12 (1,8)	0	0
Calvados	47	26 (52,1)	0 (1,8)	13 (28,5)	0	8 (17,8)	0 (0,7)	0
Cantal	24	15 (59)	0 (2)	3 (14)	0	6 (24,6)	0	0
Charente	33	15 (41,2)	6 (18,4)	8 (24)	0	4 (13,7)	0 (0,5)	0
Charente-Maritime	49	28 (56,3)	1 (3,6)	8 (15,7)	0	8 (15,3)	4 (7,9)	0
Cher	21	10 (47,6)	4 (19)	3 (14)	0	4 (19)	0	0
Corrèze	41	22 (50,5)	0	15 (38)	0	3 (7,8)	1	0
Haute-Corse	12	2 (16,6)	1 (8,3)	8 (66,6)	0	1 (8,4)	0	0
Corse-du-Sud	15	(80)	0	20)	0	0	0	0
Côte-d'Or	33	16 (47)	0	5 (17,3)	0	7 (21,9)	5 (13,7)	0
Côtes-du-Nord	76	36 (47,1)	0	32 (41,3)	0	7 (8,5)	1 (16)	0
Creuse	23	7 (30,5)	4 (17,1)	7 (30)	0	4 (16,8)	1 (5,3)	0
Dordogne	69	22 (34,5)	24 (38,4)	10 (14)	0	13 (19)	0	0
Doubs	54	32 (56,7)	0	16 (27,6)	0	6 (11,3)	0 (3,6)	0
Drôme	31	18 (55)	2 (6)	5 (16)	0	6 (19)	0	0
Eure	31	18 (55,4)	1 (4,3)	7 (20,5)	0	5 (16,3)	0 (2,9)	0
Eure-et-Loir	24	13 (54,1)	3 (12,5)	5 (20,8)	0	3 (12,5)	0	0
Finistère	85	22 (25,8)	1 (1,1)	46 (52,9)	0	12 (14,1)	3 (4,7)	0
Gard	84	39 (45,6)	11 (12,9)	26 (30,3)	0	8 (9,6)	0 (0,6)	0
Haute-Garonne	221	135 (61,7)	22 (9,8)	43 (18,9)	0	17 (8,1)	2 (1)	0
Gers	65	36 (55,3)	3 (4,4)	15 (22,3)	0	10 (15,5)	1 (1,6)	0
Gironde	205	94 (46)	38 (18,3)	42 (20,7)	0	21 (10,4)	4 (1,7)	1
Hérault	178	112 (62,4)	9 (14,8)	28 (15,7)	0	29 (16,2)	0 (0,3)	0
Ille-et-Vilaine	47	12 (25,4)	0 (10,5)	17 (35,5)	0	9 (17,4)	9 (18,7)	0
Indre	21	15 (70)	0	3 (14,8)	0	3 (15,3)	0	0
Indre-et-Loire	40	31 (73)	0 (0,4)	5 (13,7)	0	4 (11,6)	0	0
Isère	139	72 (50,2)	7 (5,5)	40 (27,9)	0	13 (9,6)	5 (3,5)	2
Jura	25	15 (58)	0	8 (32)	0	2 (8)	0	0
Landes	90	61 (64,9)	0 (2,7)	14 (15,2)	0	15 (16,5)	0	0
Loir-et-Cher	24	12 (50,6)	2 (10)	5 (19,7)	0	4 (14,9)	1 (4,8)	0
Loire	56	19 (33,9)	3 (5,3)	8 (14,2)	0	18 (32,1)	8 (14,2)	0
Haute-Loire	22	13 (56,6)	2 (11)	4 (16)	0	0 (3,4)	3 (12,6)	0
Loire-Atlantique	68	18 (26,4)	7 (10,6)	21 (29,9)	0	22 (32)	0	0
Loiret	32	11 (33,2)	1 (1,9)	16 (49,8)	0	4 (13,6)	0 (1,1)	0
Lot	33	22 (65)	1 (2,7)	6 (17,3)	0	4 (13,2)	0	0
Lot-et-Garonne	52	26 (49,6)	8 (16,5)	11 (18,9)	0	7 (14,8)	0	0
Lozère	9	7 (62)	0 (1,4)	2 (21,8)	0	0 (8,82)	0 (3,6)	0
Maine-et-Loire	34	8 (22,2)	0 (1,1)	21 (59,2)	0	5 (15,4)	0 (0,2)	0
Manche	33	13 (38,3)	2 (6,8)	14 (43,1)	0	14 (11)	0	0
Marne	28	10 (34)	0	4 (13)	0	13 (44,5)	1 (4)	0
Haute-Marne	21	6 (28,5)	2 (9,5)	3 (15)	0	9 (42,8)	1	0
Mayenne	18	5 (30,6)	1 (8,9)	5 (28,6)	0	7 (30,6)	0	0
Meurthe-et-Moselle	57	14 (24,8)	8 (13,6)	15 (25,4)	0	12 (21,3)	8	0
Meuse	21	13 (61,9)	0	3 (12,7)	0	5 (23,8)	0	0
Morbihan	57	18 (31,5)	4 (6,7)	26 (45,3)	0	9 (15,7)	0 (0,3)	0
Moselle	64	28 (44,3)	1 (0,9)	16 (25,2)	0	16 (24,3)	2 (3,1)	1
Nièvre	73	67 (88,4)	1 (1,5)	1 (2,3)	0	4 (6,5)	0	0
Nord	544	184 (33,6)	218 (39,9)	49 (9,16)	1	39 (7,31)	52 (9,4)	1
Oise	51	24 (46,6)	2 (3,8)	13 (25,7)	0	10 (31,7)	1 (6,3)	1
Orne	22	11 (48)	0 (1,8)	7 (30,7)	0	4 (18,9)	0 (0,5)	0
Pas-de-Calais	528	175 (33,1)	244 (46,2)	59 (11,1)	0	45 (8,4)	5 (0,9)	0
Puy-de-Dôme	148	53 (36)	30 (20)	33 (23)	0	26 (17)	5 (3)	1
Pyrénées-Atlantique	65	25 (37,6)	17 (24,7)	14 (20,8)	0	9 (14,3)	0 (1,1)	0
Hautes-Pyrénées	37	21 (52,1)	3 (8,1)	8 (22,7)	0	5 (13,8)	0 (2)	0
Pyrénées-Orientales	52	23 (42,9)	3 (5,3)	15 (28,4)	0	9 (17,1)	0 (1,3)	0
Bas-Rhin	20	10 (50)	0	7 (35)	0	3 (15)	0	0
Haut-Rhin	24	4 (18,4)	0 (0,6)	6 (23,4)	0	14 (57)	0 (0,1)	0
Rhône	112	58 (50,8)	9 (8,3)	33 (29)	0	11 (11,3)	1 (1,4)	0
Haute-Saône	36	10 (27)	0 (0,6)	9 (22)	0	17 (44,8)	0	0
Saône-et-Loire	65	38 (57,8)	4 (5,5)	12 (19,3)	0	9 (13,3)	2 (3,5)	0
Sarthe	36	18 (49)	0	16 (42)	0	2 (7)	0 (1)	0
Savoie	35	8 (21,9)	0 (0,5)	15 (42,7)	0	12 (34,6)	0	0
Haute-Savoie	33	17 (48,2)	0 (2,2)	9 (26,4)	0	6 (17,4)	1 (5,8)	0
Paris	193	54 (27,5)	6 (3,4)	44 (23,1)	0	62 (31,5)	25 (13)	2
Seine-Maritime	75	37 (48,4)	2 (2,7)	25 (32,6)	0	9 (12,5)	2 (3,5)	0
Seine-et-Marne	67	29 (42,4)	2 (3,6)	17 (24,6)	0	15 (21,1)	3 (5,6)	0
Yvelines	76	17 (21,7)	5 (6,4)	34 (43,6)	0	8 (19)	8 (11,3)	4
Deux-Sèvres	31	9 (28,2)	6 (18,7)	8 (25,7)	0	7 (22)	1 (4)	0
Somme	44	28 (60,2)	4 (9,6)	5 (13,4)	0	4 (9,1)	3 (6,9)	0
Tarn	78	37 (46,4)	8 (10)	14 (18,5)	0	18 (22,5)	0	0
Tarn-et-Garonne	29	8 (26)	7 (25)	8 (29)	0	6 (20)	0	0
Var	161	39 (23,8)	67 (41)	16 (10)	1	38 (23,6)	0	0
Vaucluse	84	29 (34,2)	5 (5,9)	34 (39,1)	4	8 (10,1)	4 (5,3)	0
Vendée	20	12 (58,9)	0 (2,7)	5 (23)	0	3 (13,8)	0 (1,5)	0
Vienne	38	23 (55,8)	1 (4,7)	8 (20)	0	6 (17,6)	0	0
Haute-Vienne	91	47 (50,4)	18 (19,6)	12 (13,2)	0	14 (15,8)	0 (0,2)	0
Vosges	51	22 (40,5)	2 (5,1)	5 (9,2)	0	10 (20,1)	12 (25)	0
Yonne	24	11 (43,6)	2 (9,9)	9 (35,6)	0	1 (3,8)	1 (1)	0
Territoire de Belfort	41	8 (19,9)	1 (2,1)	1 (4,1)	0	31 (61,7)	0	0
Essonne	98	22 (24,2)	2 (2,3)	21 (22,1)	0	28 (31,5)	16 (18,2)	1
Hauts-de-Seine	108	35 (30,9)	18 (17,3)	30 (26,8)	0	14 (13,5)	6 (6)	5
Seine-Saint-Denis	78	33 (41,8)	14 (17,5)	9 (12,1)	0	17 (21,8)	4 (5,3)	1
Val-de-Marne	91	32 (34,1)	19 (20,8)	17 (19)	0	14 (15,5)	9 (9,9)	0
Val-d'Oise	54	13 (23,8)	4 (7,1)	18 (32,5)	0	14 (25,5)	4 (6,9)	1
Guadeloupe	13	12	0	0	0	0	0	0
Martinique	13	13	0	0	0	0	0	0
Réunion	5	2	2	1	0	0	0	0
Isolés	18	7	1	7	0	3	0	0

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

Dans la perspective de 1981

On constate depuis 1965 que c'est à l'occasion des élections présidentielles que s'élaborent les stratégies politiques et que se modèlent les formations. Le centrisme s'est ainsi organisé, décomposé et regroupé en 1965, 1969 et 1974. Le scrutin présidentiel vient encore de peser de manière importante sur le P.S.

Il est vrai que, par nature, le parti socialiste est particulièrement sensible à ce type de pression. L'U.D.F. comme le R.P.R. sont, chacun dans son style, déjà groupés derrière un homme susceptible de briguer l'Elysée. Le P.C.F. sait conserver une activité autonome en dehors des périodes électorales. La formation socialiste est donc la seule à devoir rendre, en son sein, des arbitrages afin de désigner son candidat à la présidence de la République.

Trois hommes, selon le premier secrétaire du P.S., pouvaient briguer cette tâche. Outre lui-même, il s'agit de MM. Michel Rocard et Pierre Mauroy. Certes, il n'appartenait pas aux militants du P.S., dans le cadre de la préparation du congrès de Metz, d'arbitrer entre eux. C'est pourtant ce qu'ils ont fait.

Toute la campagne interne a été marquée par une personnalisation extrême des débats. La rupture avec le capitalisme et la transition, les rapports entre le plan et le marché ont cédé la place à des appréciations moins politiques. Les uns dénonçaient en M. Mitterrand un autocrate usé, et les autres s'alarmaient de voir M. Rocard si pressé et ambitieux, tous se retrouvant pour brosser le portrait d'un Pierre Mauroy faible et hésitant.

L'énergie déployée, les états-majors mobilisés, certains des moyens mis en œuvre évoquaient déjà cette campagne présidentielle. Et sur les trois candidats possibles, deux seulement, MM. Mitterrand et Rocard, forts peut-être de leur expérience de ce type de scrutin, ont su se doter d'une logistique efficace. Les amateurs nonchalants qui entourent M. Mauroy n'ont pas pesé lourd à l'heure de l'affrontement.

Les militants socialistes ont ainsi arbitré à l'inverse des sympathisants, si l'on en croit les sondages d'opinion. Ils ont replacé M. Mitterrand dans la perspective de 1981. Comment, en effet, imaginer que le premier secrétaire ne va pas tirer les leçons des mois difficiles qu'il vient de vivre ? Il n'ignore pas que la vague qui a menacé de l'emporter est susceptible de renaître à la première occasion. Il lui faut donc consolider son pouvoir sur le P.S.

Il sait pouvoir compter pour cela sur une nouvelle génération, symbolisée par des hommes comme MM. Lionel Jospin, Laurent Fabius ou Paul Quilès. Ces hommes ont largement contribué à son succès, mais ils ont besoin que M. Mitterrand soit candidat en 1981 pour avoir le temps d'asseoir leurs positions et de se préparer à résister au prochain assaut de M. Rocard. Et même si le député de la Nièvre ne tenait pas à tenter une nouvelle fois sa chance, le député des Yvelines ne pourrait accepter d'être le candidat d'un parti qui le maintiendrait dans la minorité et dont l'appareil national lui serait hostile.

La brève période durant laquelle les militants du P.S. ont eu la parole est close. Il appartient de nouveau aux dirigeants de dégager, à travers leurs conciliabules, compromis et solutions. Les membres de la formation socialiste viennent, pour la plupart sans en avoir conscience, d'hypothéquer le choix qui leur sera demandé l'an prochain. M. Mitterrand, qui souhaitait conserver la maîtrise de ses choix, a de nouveau la main forcée. En sens inverse, il est vrai, puisqu'il est invité à prolonger son combat et non plus à s'effacer.

THIERRY PFISTER.

AVANT LE CONGRÈS DU P.C.F.

M. Francis Cohen souligne les mérites des pays socialistes

M. Francis Cohen, directeur de *la Nouvelle Critique* et l'un des auteurs de *l'U.R.S.S. et nous*, répond lundi 2 avril, dans la tribune de discussion de *l'Humanité*, à ceux qui avaient opposé la démarche ayant abouti à la publication de ce livre aux textes préparatoires du XXIIIe congrès.

« *Comme coauteur du livre*, écrit M. Cohen, *j'ai, au contraire, le sentiment que notre démarche prend pleinement sa place dans le mouvement général du parti qui a conduit au XXIIe congrès, à son explicitation par l'expérience et la réflexion et à la confirmation que représente l'étape du XXIIIe congrès.* »

Constatant que « *ce qui est en cause dans cette discussion, c'est l'appréciation globale du socialisme — tel qu'il existe — comme avancée historique* », M. Cohen fait trois remarques à propos du conflit sino-vietnamien. Il estime qu' « *on ne peut pas tenir pour impossible* » que la « *question* » d'un retour au capitalisme soit posée au peuple chinois ; il souligne que l'Union soviétique a agi en faveur de la paix, tandis que la Chine est entrée « *dans le jeu des puissances impérialistes* » ; celles-ci, enfin, lui paraissent prêtes à faire des « *concessions énormes* » à la Chine, « *si cela peut réduire l'influence et les moyens d'action de l'U.R.S.S.* ».

M. Cohen évoque ensuite l'apport des pays socialistes au « *sort des peuples et des travailleurs* ». « *Il ne faut pas oublier*, écrit-il, *que ce qu'on demande au socialisme, ce qu'on déplore de ne pas toujours ou pas encore y trouver, c'est ce qu'il n'y a pas dans le capitalisme et ce qu'il ne peut ni ne pourra donner.* »

M. Cohen estime que les projets de résolution et de réforme des statuts, soumis à la discussion des militants témoignent d'un « *effort considérable* » pour « *réexaminer un certain nombre de notions et de formules* ». Il demande cependant : « *N'avons-nous pas un peu l'habitude de donner l'aboutissement de nos réflexions et de nos débats sans indiquer le cheminement qui y a conduit ? Cela favoriserait pourtant la discussion, la compréhension et donc la mise en œuvre.* »

LES ORGANISATEURS DES « RÉUNIONS DU SAMEDI » METTENT FIN A CETTE INITIATIVE

Les militants communistes, qui s'étaient réunis par deux fois, les 24 février et 10 mars, sur la base d'une critique des positions du P.C.F. relatives aux pays de l'Est, se sont rencontrés de nouveau, au nombre d'une soixantaine, samedi 31 mars, à Paris. M. Gérard Molina, qui était — avec MM. Etienne Balibar et Yves Vargas et Mme Christine Buci-Glucksmann, notamment — à l'origine de cette initiative, en a présenté le bilan.

Il estime que ces réunions ont eu le mérite de créer un précédent en matière de « discussion horizontale », condamnée par les règles de fonctionnement du parti communiste, mais qu'elles n'ont pas permis d'avancer dans la réflexion sur les pays socialistes et ce que pourrait être un « *onuvel internationalisme* ».

Jugeant que ces rencontres avaient donné lieu à des « *manipulations* » de la part de différents groupes d'oppositionnels, les organisateurs ont décidé d'y mettre fin (Mme Buci-Glucksmann, qui assiste au congrès du parti communiste italien, ne participait pas à la réunion de samedi et n'a donc pas pu se prononcer sur ce point).

Hebdomadaire des Jeunes Communistes

« AVANT-GARDE » SUSPEND SA PARUTION

Avant-Garde, l'hebdomadaire du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), annonce dans son numéro qui sort cette semaine qu'il suspend sa parution du 10 au 23 avril. Dans un récent éditorial, intitulé « *Pas une minute à perdre* », M. Jean-Michel Catala, secrétaire général, écrivait : « *A moins d'un redressement spectaculaire,* Avant-Garde *est condamné.* »

Cette publication, dont les ventes auraient chuté au-dessous de dix mille exemplaires (pour cent dix mille adhérents revendiqués par le M.J.C.F.), était devenue hebdomadaire en novembre 1977. La direction du Mouvement espérait de la sorte rendre plus régulière l'activité des cercles. Outre la hausse des coûts de fabrication, *Avant-Garde* doit faire face à une baisse de régime de l'activité militante qui, malgré des redressements épisodiques mais limités, a encore fait chuter la diffusion.

Avant-Garde avait déjà suspendu sa parution l'été dernier. *Clarté*, le mensuel de l'Union des étudiants communistes (U.E.C.), connaît lui aussi des difficultés. Chaque numéro parai avec un retard et au prix de difficultés financières considérables. Le dernier *Clarté* paru est celui de janvier.

● *L'Association des élus gaullistes et républicains de progrès*, dont le président d'honneur est M. Jean Charbonnel, indique dans un communiqué signé de MM. Blache et Clop, coprésidents, que le maire de Brive « *s'est exclu de lui-même du gaullisme de gauche et de progrès (...) et qu'il a rejoint à terme la cohorte de la majorité giscardienne* » en donnant sa voix au conseil général de la Corrèze « *au candidat de Chirac et de la droite réactionnaire* ». L'Association réaffirme son attachement à l'esprit de l'union de la gauche.

M. Chirac devant les assises du

Réélu par 97 % des mandats président du R.P.R., au cours des assises nationales de son mouvement qui ont siégé samedi 31 mars porte de Champerret, M. Jacques Chirac s'est assuré de la cohésion et de la combativité de ses partisans. En prononçant devant quelque vingt mille militants (trente mille selon les organisateurs), d'une voix forte et résolue un discours d'une heure quarante, qui a été applaudi à soixante-douze reprises, le chef du mouvement gaulliste a voulu montrer son ardeur et da détermination de conduire une campagne électorale dynamique pour les élections européennes et il a voulu rappeler que la foi n'avait pas diminué dans les rangs des gaullistes.

Tout en reprenant les arguments contenus dans sa lettre aux militants (« le Monde » du 30 mars) dont les termes, traduits en une motion, ont été approuvés par 94,85 % des votants, le maire de Paris a tracé les lignes d'un programme d'action pour les deux prochains mois, plus qu'une ligne politique pour les deux années à venir. A aucun moment, en effet, il n'a été question de l'au-delà du 10 juin, ni « a fiortiori » de l'élection présidentielle de 1981. Toutefois, cette échéance était présente à l'esprit de beaucoup de militants présents qui scandaient en fin de journée « Giscard au rancart », « Chirac président », ou encore « On va gagner ».

Ce sont trois immenses ovations qui ont répondu aux trois questions que M. Chirac a posées à son auditoire, en clôture des travaux : « Etes-vous prêts à préserver l'unité du mouvement en repoussant toutes les tentatives de

M. Chirac, dans son discours de samedi après-midi, rappelle d'abord l'histoire du mouvement gaulliste et les grands événements qu'a connus le R.P.R. Il ajoute : « *Très vite, nous avons constaté que la politique suivie par le gouvernement présentait deux défauts. Trop brutale dans ses parties négatives, elle était trop étriquée dans ses parties positives. Le gouvernement actuel mène une politique timorée dont nous craignons qu'elle échoue. (...) Ce serait trahir cette volonté exprimée par une majorité de Français que de ne pas permettre au gouvernement de la France de gouverner et de faire ainsi, en le censurant, le jeu d'un marxisme désavoué par le suffrage, mais toujours prêt à prendre sa revanche.* »

« *Nous avons été entendus mais les mesures prises, par leur parcimonie, leur étroitesse, le manque d'imagination qu'elles manifestent, j'allais dire leur caractère centriste, n'ont pas pu avoir l'effet escompté. (...). La science économique n'aurait-elle pas fait autant de progrès que la médecine depuis Molière ? En serait-on encore au* « Primum purgare » *qui, entendu au théâtre, réjouissait notre enfance, mais qui, lu dans les déclarations officielles, désespère des catégories entières de la population ?* »

Evoquant la politique économique et sociale, il déclare : « *Face à l'interrogation inquiète de nos industriels, ou angoissée de nos travailleurs, que nous propose-t-on ? Une sorte d'hymne au libéralisme tous azimuts. Eh bien, avec tout le courage et la détermination dont nous sommes capables, nous disons non à cette politique qui casse l'énergie du pays et ne laisse à un nombre, chaque jour croissant, de travailleurs que cette terrible alternative : le désespoir ou la révolte.*

» *Il est indispensable. Il est urgent de changer de cap. Nous n'acceptons pas l'alternative « chômage ou inflation ». D'abord parce que la France connaît les deux à la fois. Ensuite parce que je refuse le postulat qu'on nous assène sans jamais le démontrer : stimuler la croissance est impossible sans augmenter l'inflation. J'affirme au contraire, et je ne suis pas le seul, qu'au-dessous du taux optimum, gagner un point de croissance, c'est gagner un point contre l'inflation. Et personne ne peut soutenir que la France connaisse un niveau de croissance qui soit, je ne dirai pas le meilleur, mais seulement souhaitable. L'objectif pour lequel je vous propose aujourd'hui de vous battre, c'est la* « croissance 5 % », *minimum pour assurer un retournement de la situation en matière d'emploi.* »

Le président du R.P.R. propose alors une priorité pour l'industrie, et une politique financière appropriée comportant trois volets : « *une révision fiscale, une réforme du crédit pour une meilleure utilisation de l'épargne, une refonte des structures du budget de l'Etat.* »

Il assure que « *donner la priorité absolue à la stabilisation interne de la monnaie, c'est mettre la charrue devant les bœufs* ».

Il demande une réforme des procédures de licenciement avec la création d'un fonds inter-entreprises contre les risques de licenciements (fonds qui serait une véritable « *centrale de risques* ») et suggère un nouveau statut pour les petites et moyennes entreprises sur les plans fiscal, social et financier.

« L'Europe mollusque »

A propos de l'Europe, M. Chirac affirme : « *L'Europe, dont la France a signé le traité institutif et que le général de Gaulle a mise en place et confortée, n'est pas l'Europe qu'on nous prépare et dans laquelle déjà on veut nous enfermer. Cette Europe de l'impuissance, cette Europe ouverte comme une passoire à toutes les crises du monde, cette Europe non européenne mais dominée par les intérêts germano-américains, cette Europe du chômage importé, cette Europe mollusque, sans corps et sans dessein véritable, cette Europe où les sociétés multinationales dictent leurs lois aux Etats, cette Europe où la France serait engluée comme dans un marécage, je le dis avec le calme de la détermination, cette Europe-là, nous ne l'accepterons jamais.*

» *A cause de la pression des Etats-Unis ou pour d'autres raisons, le fait est là : cette Europe est la seule région du monde qui se laisse envahir par une concurrence internationale déchaînée, sans obtenir la contrepartie de ses concessions.*

» *Ce n'est pas faire un procès d'intention à notre gouvernement que de constater que la faiblesse qu'il témoigne en face du partenaire allemand l'a conduit à modérer l'expression des exigences légitimes de la France. Nous ne reprochons pas à l'Allemagne de défendre avec force ses intérêts. Mais nous devons défendre avec une énergie égale les intérêts de notre pays. La France n'attend pas. La France ne passe jamais après.* »

L'orateur poursuit : « *Notre dessein tient en trois propositions : nous sommes les partisans d'une France forte, d'une France indépendante, d'une France largement ouverte sur le monde.*

» *La France doit être forte si elle veut survivre. Le général de Gaulle l'a dotée d'institutions stables, solides et efficaces. La clef de voûte en est le rôle reconnu au président de la République. Qu'on ne compte pas sur nous pour en affaiblir l'institution. Aussi bien l'avons-nous renforcée de façon décisive par notre action lors de la campagne des législatives.*

» *Hélas, l'Etat doute de lui-même et ne sait pas donner aux citoyens la protection à laquelle ils ont droit. Que penser d'un Etat qui n'assure pas à chacun la sécurité dans la rue, qui laisse détruire les biens des habitants, d'un Etat qui, faute de savoir régler ses conflits avec les travailleurs, laisse la grève paralyser le service public, d'un Etat qui emprisonne les administrés dans un corset de réglementation, mais qui n'est pas à même de la faire appliquer ?*

L'échéance de l'élection présidentielle

(Suite de la première page.)

Une crise parlementaire, en effet, pourrait conduire non seulement la majorité actuelle à l'échec électoral, mais aussi son propre parti à un important recul : c'est la limite de cette logique. Il en résulte cette volonté de revendiquer à toute force le droit de contester sans censurer, mais il n'en demeure pas moins que la question qui se pose avec un peu plus d'acuité chaque jour est de savoir combien de temps le maire de Paris peut encore tenir, à cheval sur ces deux voies qui ne cessent de s'écarter l'une de l'autre. Ce ne sont pas les initiatives de M. Giscard d'Estaing en matière de décrispation, l'invitation à l'Elysée notamment, qui peuvent, en quoi que ce soit, réduire une telle tension (lundi matin 2 avril, le président du R.P.R. n'avait d'ailleurs pas encore reçu l'invitation annoncée par le chef de l'Etat, le 21 mars, dans son interview à *France-Soir*.

« Enflure »

Face à cette situation, on sent M. Raymond Barre gagné par le « ras le bol ». Il s'était jusqu'alors gardé de s'en prendre à la personne même de son prédécesseur, mais dimanche soir, au Club de la presse d'Europe 1, il a, lui aussi, franchi un pas en stigmatisant « *l'outrance* », « *l'enflure* » de son interlocuteur et son « *éloquence du menton* ». L'irritation devient manifeste. Toutefois, le registre sur lequel répond le premier ministre demeure nettement en deçà de celui des gaullistes dans la mesure où M. Barre continue à ne vouloir considérer que l'aspect parlementaire de la vie majoritaire et à nier que les « *différences de style* » entre le R.P.R. et l'U.D.F. puissent conduire à la rupture de formations partageant « *le même projet de société* ». Il en restera là tant qu'au Palais Bourbon les députés gaullistes continueront de respecter la règle de la solidarité avec le gouvernement.

Que son optimisme en ce domaine paraisse quelque peu excessif, c'est une autre affaire ; mais comment pourrait-il agir autrement sans risquer de rompre un équilibre de plus en plus précaire ? Le chef du gouvernement a, lui aussi, une logique et des limites à respecter. En outre, il sait pertinemment que sa responsabilité ne porte pas au-delà de l'avenir immédiat et que, pour le reste, l'enjeu réel le dépasse largement.

Le reste, c'est justement ce à quoi tout le monde pense sans en parler ouvertement (ou en niant, comme M. Chinaud, qu'il soit opportun d'en parler) : l'élection présidentielle. Une des caractéristiques du débat politique de la présente période est, en effet, de ne porter, formellement, que sur les proches lendemains tout en engageant déjà l'échéance de 1981.

Politique de l'emploi, chômage, construction européenne, attitude déloyale des alliés giscardiens lors des élections cantonales : tels étaient, samedi, les thèmes qui nourrissaient la vindicte des orateurs des assises gaullistes ; mais, à la tribune, on n'a pas évoqué la course à l'Elysée. Lutte contre l'inflation, rétablissement des équilibres, animation de la campagne européenne : telles ont été les réponses de M. Barre au micro d'Europe 1 ; mais le chef du gouvernement n'a pas abordé l'après-10 juin...

Pourtant, au R.P.R., comme à l'hôtel Matignon, à l'U.D.F. comme à l'Elysée, chacun calcule — c'est l'évidence — en fonction d'une seule considération : les choses sérieuses commenceront le 11 juin au matin. Chacun sait que, des résultats du scrutin européen, dépendront les stratégies pour la compétition présidentielles. Si M. Chirac lance, avec un tel dynamisme, son parti dans la bataille contre l'Europe de ses partenaires, c'est pour aguerrir ses troupes et les tenir prêtes, le moment venu, à matérialiser ses choix, quels qu'ils soient. Si M. Barre annonce qu'il s'engagera « personnellement » dans le soutien de la liste conduite par Mme Veil, c'est que le parti giscardien ne peut négliger aucun de ses atouts.

Au passage, on notera qu'en agissant de la sorte, l'hôtel Matignon et l'Elysée mettent un terme à la fiction selon laquelle le premier ministre serait le chef de la majorité tout entière, et l'arbitre entre les formations qui la composent. Mais au-delà du 10 juin, on ne sait plus : ni ce qu'il adviendra de la trêve du R.P.R. (elle ne porte en principe que sur la session parlementaire de printemps, qui est close le 30 juin), ni ce qu'il adviendra de M. Raymond Barre.

Prologue déterminant

La liste européenne du R.P.R. sera connue vers le 10 avril, et M. Chirac a évité la rupture avec M. Debré. La liste de Mme Veil — qui publie ce lundi sa profession de foi — sera publiée à la même époque, et l'U.D.F. « récupérera » peut-être M. Servan-Schreiber. L'élection européenne est le prologue déterminant pour lequel personne ne veut prendre de risques et, en particulier, celui de laisser les « mauvaises têtes » de chaque famille susciter la division de l'électorat.

De son côté, le parti socialiste n'en est qu'à la préparation de son congrès (qui s'ouvre vendredi), mais personne ne prétendra que la perspective présidentielle n'a pas influencé les militants des fédérations lors des votes sur les différentes motions. Ceux-ci ont donné un net avantage à M. Mitterrand et placé en seconde position l'autre « candidat » à l'Elysée qu'est M. Rocard.

Enfin, si M. Robert Fabre décidait de se lancer dans une campagne européenne, ce serait certes pour défendre ses convictions fédéralistes, mais est-il certain que, pour l'ancien président du M.R.G., la participation à l'élection de l'Assemblée des Communautés ne constitue pas un galop d'essai dans la perspective d'une éventuelle candidature en 1981 ?

Les giscardiens s'inquiètent de la transformation du mouvement gaulliste en « *machine de guerre au service d'un seul homme* » (la formule est de M. Roger Chinaud). Les chiraquiens de la gauche et du centre commencent à poindre. L'échéance est dans deux mois. Dans deux ans.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

هكذا من الاصل

R.P.R. : la politique du gouvernement provoque le désespoir ou la révolte

division ? ». « Etes-vous prêts à vous engager totalement pour une politique de progrès social et de participation ? » et enfin « Etes-vous prêts à mettre toutes vos forces dans la campagne qui va s'ouvrir ? ».

Le président du R.P.R. s'est attaché une fois de plus à expliquer à ses militants une des attitudes les plus ambiguës de son comportement qui fait du R.P.R. une sorte de parti-Janus : le soutien parlementaire du gouvernement et la critique de l'action conduite par le pouvoir. Il a reproché à ses alliés leur « déloyauté » électorale, leurs attaques, leurs chausse-trapes, et il a dénoncé la politique économique et sociale du gouvernement, mais il s'est aussi appliqué à proposer de nouvelles solutions et à définir un comportement différent en matière diplomatique et européenne. Surtout, il s'est attaché à prendre de la hauteur par rapport aux querelles partisanes. Il s'est gardé de toute attaque contre la personne du chef de l'Etat ou celle du premier ministre dont le nom n'a pas été cité.

M. Chirac a pu ainsi apparaître, par contraste, relativement modéré tant étaient vigoureusement instruits par les autres orateurs les procès de l'Elysée et de l'U.D.F. Pour les partisans du maire de Paris, c'est du palais présidentiel que partent les offensives destinées à réduire, voire à briser, le R.P.R. et que sont données les consignes aux porte-paroles » de l'U.D.F. autant qu'aux journalistes de la presse audio-visuelle dont la propagande a été une fois encore dénoncée.

L'anti-giscardisme des gaullistes est ainsi ressenti comme une riposte à l'anti-gaullisme des giscardiens. Et ce sentiment est si exacerbé que les propos conciliants de M. Couve de Murville, trouvant à la politique de M. Barre quelques justifications, ont été accueillis par des « mouvements divers ». Il fut le seul, avec un certain courage, à prendre cette attitude — tout en s'opposant au gouvernement sur la question européenne. En effet, aucun ministre R.P.R. n'était venu porte de Champerret, alors que les parlementaires les plus sceptiques comme M. Guichard demeuraient silencieux, et que M. Chaban-Delmas était absent. En revanche, certains membres du CNIP, comme M. Junot, étaient dans la salle.

Le public, en grande partie populaire et jeune, des assises du R.P.R. a, en tout cas, bien reçu le message des dirigeants du mouvement fait de critique de la politique économique du gouvernement, de contestation de la politique européenne de l'Elysée, d'affirmation d'un certain gaullisme social fondé sur la participation, d'exaltation de la fierté nationale et du patriotisme.

Mais par leurs réponses, les militants R.P.R. ont aussi montré que l'incompatibilité qui va croissant entre le gaullisme et le giscardisme ne manquerait pas de se prolonger jusqu'aux élections présidentielles de 1981. L'existence d'un « noyau dur » de gaullistes a été révélée au cours de ces assises. Et rien n'a été fait pour le dissoudre.

ANDRÉ PASSERON.

» *Il nous faut donc, dans l'intérêt des Français, exiger que l'autorité de l'Etat soit restaurée. La France ne doit pas avoir honte de dire ce qui est la vérité, que certains de nos partenaires — qui vont psalmodiant le nom de l'Europe — n'agissent pas en européens véritables mais en avocats de l'allié américain, dont la protection nucléaire a l'avantage d'épargner provisoirement, pour eux, les sacrifices financiers de l'indépendance.*

» *Quelque confiance que nos partenaires européens puissent avoir dans leur allié américain, l'histoire récente montre clairement comment cette grande nation sait se désengager vite et laisser ses alliés à leur propre sort.* »

En conclusion, M. Chirac déclare : « *Aveuglement que de ne pas voir qu'à chaque élection, depuis le printemps dernier, socialistes et communistes, unis ou non, gagnent du terrain et qu'ils n'ont rien perdu de leurs ambitions ! Aveuglement aussi de ne pas voir qu'un nombre chaque jour plus grand de citoyens angoissés par la crise dont le pays ne sort pas espèrent une autre politique. En leur taisant la vérité, c'est-à-dire qu'il y a une autre voie, celle que nous représentons, en voulant les enfermer dans le dilemme : la politique actuelle ou la révolution, on pousse ces Français dans les bras de l'opposition* ».

Auparavant, M. Michel Debré avait proclamé : « *La France est en danger !* » et dénoncé : « *La stagnation économique, la dégradation sociale, la décadence politique* » Affirmant que la troisième guerre mondiale est déclarée sur le front économique, il a ajouté : « *Pour certains producteurs arabes, il s'agit, par le prix du pétrole, d'exercer une action politique. En faisant payer un tribut de plus en plus cher, ces pays cherchent à atteindre l'influence et à peser sur le comportement des pays consommateurs C'est une lutte, une lutte belliqueuse où les plus forts entendent s'imposer.*

A propos de l'Europe, M. Debré a déclaré : « *Le Marché commun est devenu une passoire. Ah ! quels aveugles nous dirigent ! A ne pas vouloir une protection du Marché commun, on nous mène au malheur du protectionnisme national. Si pareille tragédie devait arriver, la faute entière en retomberait sur l'incapacité de la Communauté à assurer l'intérêt des peuples européens, et notamment du nôtre.* »

Avant de lancer : « *Que vive la nation !* », M. Debré a conclu : « *Nous devons savoir faire des sacrifices, compensés par les sacrifices analogues des autres. Nous savons aussi qu'il existe un monde germanique, un monde anglo-saxon, un monde latin, que la France n'appartient à aucun de ces mondes, qu'elle est seule de son espèce, qu'elle doit, de ce fait, avoir des rapports particuliers et qui lui soient propres, aussi bien avec le monde slave qu'avec le monde américain, aussi bien avec le monde musulman qu'avec le monde de l'Afrique noire. Nous sommes pour l'Europe vivante des nations (...). L'Assemblée que l'on veut élire est une mauvaise affaire.* »

M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire et conseiller politique du R.P.R., après avoir dénoncé « *l'indécence des commentaires* » et « *le schéma bien orchestré* » contre le R.P.R., ajoute : « *Ambiguë l'attitude du parti communiste, plus préoccupé de renforcer le pacte de Varsovie que l'indépendance française, ambiguë l'attitude du parti socialiste, prisonnier de ses contradictions internes et condamné au choix atlantiste comme tous ses partis frères européens, ambiguë l'attitude de l'U.D.F., qui n'arrive pas à faire du « parti du président » un mouvement qui soutienne vraiment les thèmes européens développés par le président.* »

Il lance : « *Nous préférons le pessimisme enthousiaste à l'optimisme tiède.* »

M. COUVE DE MURVILLE : galvaniser en dramatisant

M. Couve de Murville, qui veut « *assumer le risque d'aller à contre-courant* », déclare : « *Oserai-je avouer devant vous que je ne suis pas de ceux qui accablent le gouvernement, et d'abord le premier ministre, dans la mesure où son objectif essentiel est, et demeure, la lutte contre l'inflation. Reconnaissons d'ailleurs les résultats obtenus pour la stabilisation du franc et le rétablissement de la balance commerciale. Mais ceci n'est pas suffisant, car l'inflation subsiste et aussi, de ce fait, la stagnation des investissements, alors que leur reprise est le premier pas nécessaire vers la réduction du chômage.*

» *En aucun cas, fût-ce une minute, il ne faut imaginer une relance de l'inflation pour relancer l'économie. Ce qui est nécessaire au contraire, c'est un immense effort national de redressement, qui seul peut conduire à juguler une fois pour toutes l'inflation, à adapter en profondeur notre appareil industriel aux conditions de l'époque et à libérer complètement l'économie des contraintes administratives absurdes qui l'écrasent et que l'on n'a fait que commencer à éliminer.*

» *Là est ma critique* : *cet effort national n'a pas été accompli. Il ne s'agit pas aujourd'hui de rassurer, dirai-je de décrisper, mais bien au contraire de galvaniser en dramatisant. Il faut expliquer les choses franchement et même solennellement.* »

Il évoque la crise de la majorité, qui s'accompagne de celle touchant le R.P.R. lui-même, « *crise d'identité ou crise d'adaptation, qui lui fait prendre cette position difficile à soutenir vis-à-vis de l'extérieur, et même de l'intérieur, d'une critique véhémente et ininterrompue du pouvoir accompagnée d'un indéfectible soutien* ». Il propose d'essayer de donner un « *nouveau tour* » aux rapports du R.P.R. avec le pouvoir et avec ses partenaires.

Mais, pour l'ancien premier ministre, l'élection de l'Assemblée européenne « *est parfaitement inopportune, donc injustifiée* ». Il ajoute : « *Nous sommes, sans aucune contradiction, tout ensemble des nationaux et des européens.* »

M. Gérard Kuster, responsable des jeunes, lance : « *On ne traite plus l'information, on la maltraite ; on ne traque plus la vérité, on la matraque* », et ajoute : « *Le rapprochement franco-allemand, ce ne sont tout de même pas des germanophobes qui l'ont entrepris.* »

M. André Bord, battu à Strasbourg par M. Hoeffel, secrétaire d'Etat, demande : « *Y a-t-il encore une majorité ? On peut en douter. M. Hoeffel s'est présenté à l'instigation de l'Elysée. L'U.D.F. veut notre disparition, que notre attitude soit dure ou conciliante.* »

M. Pierre Mazeaud, lui aussi battu par le maintien d'un candidat U.D.F. arrivé après lui au premier tour, déclare : « *La démocratie chrétienne traditionnelle sous la bannière de l'U.D.F. a préféré un socialiste. Nous sommes les seuls défenseurs de la patrie, même si ce terme a disparu des discours élyséens* » Plusieurs parlementaires, dont MM. Pons et Michel Noir, interviennent pour se plaindre de l'attitude de l'U.D.F., ainsi que de jeunes militants, qui apportent leur soutien à M. Chirac.

LES MOTIONS VOTÉES

Les délégués aux assises du R.P.R. ont adopté quatre motions. La première exprimant une « *confiance totale* » à M. Chirac a recueilli 96,85 % des mandats. La deuxième, relative à la politique générale, présentée par M. Devaquet, secrétaire général, et reprenant les termes de la lettre de M. Chirac aux militants, a obtenu 94,85 % des voix. La troisième, concernant les départements et territoires d'outre-mer et souhaitant leur défense accrue dans le cadre du Marché commun, a recueilli 92,45 % des suffrages. Enfin, une motion rendant hommage à l'action de Georges Pompidou a obtenu 93,41 % des mandats.

Les assises ont désigné les cent membres du comité central élus sur la « liste nationale ». M. Pierre Charpy, directeur de *la Lettre de la nation*, a recueilli le plus de voix, suivi par M. Louison Bobet, Mme Line Renaud, MM. Philippe Dechartre, Philippe Clay, Pierre Dux, Guy Drut, Mme Chouraqui et M. Alain Mimoun.

POLITIQUE

L'INTERVIEW DU PREMIER MINISTRE AU CLUB DE LA PRESSE D'EUROPE 1

M. Barre dénonce l'« outrance », l'« enflure » et la « légèreté » de M. Chirac

Excédé par les incessantes critiques du R.P.R. à l'encontre de la politique gouvernementale, M. Raymond Barre, qui était dimanche soir 1er avril l'invité de la centième émission du Club de la presse d'Europe 1, a répondu très vivement aux propos tenus samedi par les principaux membres de l'état-major du mouvement gaulliste. Renonçant aux formes allusives qui lui sont habituelles, le premier ministre a riposté sans ambages à M. Jacques Chirac, dont il a dénoncé tout à la fois l'« outrance »*, l'*« enflure »*, l'*« éloquence du menton »*, la* « capacité d'oubli » *et la* « légèreté » *en matière économique.*

M. Barre a également pris ouvertement le parti de M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat, contre M. André Bord, ancien ministre, dans la polémique qui opposa le premier au second et l'U.D.F. au R.P.R., après le deuxième tour des élections cantonales dans le canton de Strasbourg 7.

Le chef du gouvernement estime, au demeurant, que la formation de M. Chirac souffre d'un « complexe de persécution » *et il oppose de nouveau, sur ce point, l'attitude du leader du R.P.R. au comportement de son groupe parlementaire. Visiblement, M. Barre supporte de plus en plus mal d'être constamment pris à partie par le R.P.R., et, à défaut de pouvoir l'éviter, il ne cherche plus, semble-t-il, à contenir son irritation.*

Commentant les travaux des assises nationales du R.P.R., M. Barre a notamment déclaré : « *Le discours de M. Couve de Murville ne m'a pas étonné ; le discours d'un ancien premier ministre du général de Gaulle ne pouvait pas être différent.*

» *En ce qui concerne le discours de M. Chirac, sur le fond, rien de nouveau ; dans la forme, une outrance et une enflure particulières. Il existe deux types d'éloquence : l'éloquence qui procède de l'esprit et du cœur et celle qui procède du menton. C'était plutôt du deuxième type d'éloquence dont nous avions l'illustration. Et puis, ce qui m'a frappé aussi dans ce discours, c'est une étrange capacité d'oubli. Entre un certain jour d'avril 1974 — je dis bien d'avril 1974 — et un certain jour d'août 1976, rien ne s'est passé* (1). *Enfin, ce qui m'a frappé aussi, c'est la légèreté des propositions en matière économique.*

» *Il est facile de dire oui à une croissance de 5 % et non au chômage. Je me suis penché avec attention sur le texte, et figurez-vous que je n'y ai pas trouvé une seule fois le mot pétrole. Or, notre problème, c'est précisément de savoir comment nous allons payer le pétrole dont nous avons besoin. Je n'ai pas besoin d'insister, à l'heure actuelle, sur ce qui se passe dans le monde et sur les conséquences en ce qui concerne la France.* »

Le premier ministre a ensuite cité des extraits du discours prononcé par M. Devaquet, secrétaire général du R.P.R., « *discours d'un homme intellectuellement honnête* » : « Dans notre critique de la politique gouvernementale, il faut être honnête et savoir que, quelle que soit la voie choisie un prix est toujours à payer. Le premier ministre entend observer avec rigueur les lois économiques classiques que sont, par exemple, la maîtrise monétaire et le maintien de la valeur du franc. » « *Il paraît que le maintien de la valeur du franc, c'est classique.* » « Le chômage croissant et l'inflation constante en sont le prix. » « *Où en serait-on s'il n'y avait pas le respect de certaines lois ?* »

« *Et voic ile morceau merveilleux :* « Quand le R.P.R. fonde sa politique socio-économique sur le non au chômage, il doit savoir que, d'une façon ou d'une autre, par un déficit budgétaire accru, par un franc affaibli ou par la création monétaire, il devra payer un prix. » « *Je dis que c'est honnête. Il est vrai que le type de croissance qui est proposé a ceci pour conséquence. Que M. Devaquet le dise, c'est bien.* »

Invité à dire ce qu'il pensait de la déclaration de M. Charles Pasqua, conseiller à l'organisation du R.P.R., selon lequel « *derrière le masque du libéralisme* » se dessine, « *grâce à la manipulation de l'opinion, la marche vers l'instauration d'un fascisme sournois* », le chef du gouvernement a répondu : « *Lorsqu'il* [M. Pasqua] *a dû prononcer ces mots, il a regardé dans la mauvaise direction.* » (2).

A propos des querelles au sein de la majorité, M. Barre a ajouté : « *Depuis que je suis premier ministre, j'ai veillé à ce que la majorité reste cohérente et unie, et vous savez que cela a été méritoire. Néanmoins, je n'ai jamais voulu prendre de position qui puisse détruire l'unité et la cohésion d'une majorité que je crois indispensable aux intérêts fondamentaux du pays.*

» *Je ne sais pas pourquoi se manifestent ce sentiment, ce complexe de persécution. Je ne crois pas que le groupe parlementaire R.P.R. de l'Assemblée nationale ait été, de quelque façon, menacé ou brimé. Je ne crois pas que ceux qui se réclament de cette famille de pensée aient eu à souffrir dans leur personne, dans leur carrière, de l'action du gouvernement. Je crois que nous devons essayer de faire régner un autre esprit dans les rapports entre les formations de la majorité. En ce qui me concerne, je ne pratique pas la chasse aux sorcières (...).*

» *J'entends dire constamment que le R.P.R. est agressé, que ses partenaires l'agressent. Lorsque les partenaires du R.P.R. entendent certains propos comme ceux qui ont été tenus au cours de ces derniers mois et qu'ils se mettent à répondre, alors ils deviennent des agresseurs. Il faudrait qu'il y ait une règle du jeu (...). Il faudrait que l'agression ne soit pas toujours unilatérale.* »

« Où est l'agression ? »

M. Barre a aussi commenté le duel entre le R.P.R. et l'U.D.F. au deuxième tour des élections cantonales dans le canton de Strasbourg-7 :

« *A la fin de décembre dernier, M. Hoeffel annonce qu'il a l'intention de se présenter aux élections cantonales. Il n'entend pas se porter candidat contre un des conseillers généraux de la majorité, et il choisit un canton dans lequel il n'y a pas de candidat de la majorité. M. Bord estime que M. Hoeffel n'a pas à aller dans ce canton, il quitte son canton, il vient dans ce canton et se présente contre M. Hoeffel. L'élection a lieu, deux candidats arrivent en tête, M. Bord et M. Hoeffel, il n'y avait plus de candidat de l'opposition. M. Hoeffel se maintient ; après ce qui s'était passé, je vois mal pourquoi il se serait retiré. Donc, M. Hoeffel se maintient, et M. Hoeffel est élu.*

» *Voilà ce qui s'est passé. Si M. Hoeffel était allé se présenter dans le canton de M. Bord, contre M. Bord, je vous assure que j'aurais dit à M. Hoeffel que telle n'était pas la conduite à tenir. Mais voir un homme aller se présenter dans un canton qui est libre et voir quelqu'un d'autre quitter le canton où il est élu pour venir se présenter contre M. Hoeffel, cela ne me semble pas une preuve d'amitié particulière. Où est l'agression ? Remettons les choses en place.* »

Quelles conséquences tirer des résultats des cantonales ? « *Si vous voulez me faire dire que ces élections doivent entraîner un changement de la politique du gouvernement, je vous répondrai non, parce que les problèmes qui se posent à la France n'ont pas changé du fait des élections, parce que la politique que fait le gouvernement ne dépend pas des tendances qui s'expriment aux élections* », a indiqué le premier ministre.

M. Barre a également réaffirmé qu'il s'engagera « *personnellement* » dans la campagne pour les élections européennes : « *Je soutiendrai la liste qui sera dirigée par Mme Veil (...). Je m'engagerai personnellement en apportant mon concours à ceux qui veulent soutenir (...) une position de présence active de notre pays dans la construction européenne.* »

A propos de l'augmentation du prix du pétrole, M. Barre a déclaré : « *Nous ne pouvons pas encore dire clairement quel sera l'effet des nouvelles décisions qui ont été prises par l'OPEP. Nous n'avons pas encore connaissance des prix qui sont fixés sur les diverses qualités de pétrole par les pays qui sont nos fournisseurs... Nous pensons que cela devrait constituer une augmentation de la facture pétrolière de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de francs* » (3).

Interrogé sur les effets déflationnistes pour l'économie française de l'augmentation des cotisations de Sécurité sociale, M. Barre a répondu :

« *Nous avons dû prendre des mesures particulièrement sévères parce qu'il était indispensable de maintenir l'équilibre des finances sociales de la nation. Cela représente en année pleine 15 milliards de francs et ceci pèsera certainement sur la consommation, à condition que le taux d'épargne reste identique à celui de l'an dernier. Les Français peuvent arbitrer entre la consommation et l'épargne. En tout cas, les décisions que nous avons prises au sujet de la Sécurité sociale ne doivent pas affecter sensiblement nos prévisions de consommation, de sorte que nous pouvons, à l'heure actuelle, estimer que, par rapport aux prévisions initiales, l'effet déflationniste sur l'économie française sera baeucoup plus modéré qu'on ne le dit* (4). »

Abordant enfin la question des investissements, M. Barre a déclaré : « *Tout laissait penser, à la fin de 1978 et au début de 1979, que les conditions étaient remplies pour une reprise des investissements, et nous avons pu observer au début de l'année un mouvement favorable. La crise iranienne a certainement créé un climat d'attentisme dans ce domaine, en attendant que l'on sache exactement ce qui se passerait sur le prix du pétrole, des projets d'investissement qui devaient être exécutés ont été suspendus. Nous ne laisserons pas ce climat se perpétuer. Nous prendrons les mesures nécessaires pour permettre à ce flux d'investissements de se développer dans les mois à venir (...). Ce ne sera pas à proprement parler une relance. Ce seront des mesures destinées à soutenir l'investissement, comme celles que nous avons prises à diverses reprises en 1977 et en 1978. L'action du gouvernement a été très notable, notamment en ce qui concerne l'orientation de l'épargne vers l'industrie.* »

La peine de mort

Interrogé sur la peine de mort et sur une proposition faite récemment, à Rome, par M. Peyrefitte, au cours d'une conférence, de « *suspendre* » l'application de la peine capitale, le premier ministre a déclaré : « *J'ai confirmé, au cours des réunions que j'ai eues récemment avec les présidents des groupes de la majorité, que le gouvernement était prêt à tenir un débat, qui serait un débat d'orientation, si les groupes de la majorité le souhaitaient.* »

Déclarant n'avoir pas eu connaissance des déclarations de M. Peyrefitte, il a indiqué : « *Le garde des sceaux, qui est académicien, a dû faire une conférence sur ce sujet. Mais, par ailleurs, il y a une position du gouvernement. Le garde des sceaux peut très bien émettre des vues personnelles qui ne soient pas forcément les vues du gouvernement. Mais comme je ne suis pas au courant de cette affaire, j'attendrai de m'informer.* »

(1) M. Barre fait allusion, semble-t-il, au soutien apporté par M. Chirac, en avril 1974, après la mort de Georges Pompidou, à la candidature de M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle, et notamment à l'appel des « 43 » lancé le 13 avril, à l'initiative de M. Chirac, en faveur d'une candidature d'union, mais visant, en fait, à affaiblir la position de M. Chaban-Delmas. M. Barre évoque également la démission de M. Chirac en août 1976.

(2) M. Pasqua avait déclaré aux Assises du R.P.R. : « *Manipulation de chiffres, manœuvres électorales, utilisation abusive des moyens publics, exploitation éhontée des moyens de communication audiovisuels de l'Etat. Comment ne pas voir dans ces pratiques scandaleuses et derrière le masque du libéralisme, grâce à la manipulation de l'opinion, la marche vers l'instauration d'un fascisme sournois ?* »

(3) *Le Monde* du 29 mars.

(4) Le compte du gouvernement pour 1979 présenté fin 1978 au Parlement (lors de la discussion du budget de l'Etat pour 1979) prévoyait une progression de 3,8 % de la consommation des ménages. Ce taux prenait par avance en compte — sous forme de relèvement des cotisations — un effort de 8 milliards de francs des salariés pour combler le déficit des comptes de la Sécurité sociale. Cette prise en compte était insuffisante : selon les derniers calculs, le relèvement des cotisations entraîne une ponction de 14,8 milliards sur les revenus des ménages. Même si les 6,8 milliards de francs supplémentaires ne sont pas « perdus » pour l'économie française (contrairement au prélèvement pétrolier, qui « sort » de France, il s'agit là de transferts de consommateurs bien portants vers des consommateurs malades), le taux de croissance de la consommation n'en sera pas moins affecté et ramené de 3,8 % à 3,5 % en 1979 (si le taux d'épargne des Français ne diminue pas).

CLOTURANT LE CONGRÈS DE « RHIN-ET-DANUBE »

M. Giscard d'Estaing lance un appel à l'unité et à la solidarité

M. Giscard d'Estaing, qui présidait dimanche 1er avril, à Chamalières (Puy-de-Dôme), la séance de clôture du trente-quatrième congrès national de Rhin-et-Danube, a lancé, devant les anciens combattants de la première armée française, un appel à l'unité et à la solidarité.

Il a notamment déclaré : « *Nous voulions gagner la guerre, nous voulions préparer la paix : la paix pour la France, la paix en Europe. Nous voulions que la France se reconstruise dans l'unité et la solidarité. Mots venus du rêve mais qui décrivent encore aujourd'hui notre ambition pour la France.* »

« *L'unité*, a-t-il poursuivi, *nous la vivions tous les jours, confondus sous le même uniforme, quelle que soit la diversité des convictions, des opinions, des origines. Quand nous nous retrouvons, aujourd'hui même, ce qui nous rassemble est plus fort, plus instinctif, plus émouvant que les différences légitimes de nos choix* personnels. (...) *N'oublions jamais que, dans notre histoire, les Français attendent de leurs dirigeants la voix qui les appelle à l'unité.* »

« *Le monde combattant exprime aussi un ménage de solidarité* », a ajouté M. Giscard d'Estaing, qui a déclaré : « *La justice sociale impose de maintenir entre la France du bien-être et celle de l'épreuve les liens de la solidarité et de l'entraide. Nous étions solidaires : demeurons les témoins et les acteurs de la solidarité française.* »

« *Aujourd'hui*, a conclu le président, *nous appelons l'entente de tous les peuples d'Europe. Cet appel à l'entente pacifique des peuples d'Europe, écoutons-le bien. C'est la voix de la France. C'est celle qui résonne dans toute son histoire, depuis les croisades menées en commun, jusqu'au vent de la liberté, venue de la France révolutionnaire et qui a balayé l'Europe.*

» *A tous ceux qui ont combattu, à tous ceux qui ont souffert, que notre génération sache offrir aujourd'hui l'entente pacifique de tous les peuples d'Europe qui se sont si longtemps déchirés.* »

Le président s'est fait présenter d'anciens camarades de combat, notamment des membres de l'équipage du char *Carrousel*, à bord duquel il avait servi en tant que brigadier-chef du 3e dragons. Avant de regagner Paris, il a assisté à un service religieux célébré dans la cathédrale de Clermont-Ferrand.

CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE GEORGES POMPIDOU

A l'initiative des anciens collaborateurs de Georges Pompidou, une messe sera célébrée mardi 3 avril, à 9 h. 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle à la mémoire de l'ancien président de la République, décédé le 2 avril 1974. M. Giscard d'Estaing assistera à cet office.

Une délégation de jeunes du R.P.R. a déposé lundi une gerbe sur la tombe de l'ancien président de la République au cimetière d'Orvilliers (Yvelines).

La construction européenne devrait inciter chaque nation à mieux faire entendre sa voix, *estime Mme Simone Veil*

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, qui va prendre la tête de la liste de soutien à l'action européenne du président de la République, a précisé sa conception de l'Europe dans une interview à l'Agence France-Presse recueillie par Jean Mauriac. Mme Veil y indique notamment, avant l'ouverture de la campagne pour l'élection de l'Assemblée européenne, le thème principal de sa campagne, ainsi défini par elle : « *Agir dans l'Europe pour la France.* »

« *Si je m'engage aussi pleinement sur la question de l'Europe*, déclare Mme Veil, *c'est pour tirer la leçon de mon passé et en pensant à l'avenir de la France. Les gens de ma génération ont été élevés dans le souvenir du conflit franco-allemand de 1914 et la hantise de son renouvellement. Mais, dans le même temps, l'absence d'une politique claire et courageuse permettait la montée et l'avènement du nazisme. Dès 1944, et alors même que j'étais en déportation, cette démission me semblait absurde et criminelle (...).*

» *Personne n'imagine plus aujourd'hui une guerre entre la France et l'Allemagne. Mais l'Europe n'en demeure pas moins une assurance contre les retournements imprévisibles de l'histoire.* »

Après avoir souligné que, néanmoins, les conflits que nous devons affronter aujourd'hui « *sont à une autre échelle et d'une autre nature* », Mme Veil évoque « *la gravité de l'enjeu* », le caractère « *capital* » de son « *choix* » et estime qu'elle ne pouvait pas rester en dehors du débat « *dès lors*, précise-t-elle, *que j'étais sollicitée* ». Elle poursuit : « *Alors que l'on pouvait penser, en 1945, que les totalitarismes étaient morts ou en voie de disparition, voici qu'ils sévissent à nouveau, d'une façon plus ou mois dissimulée, mais avec une terrible efficacité.*

» *C'est aux Français, qui ont été les diffuseurs en Europe et dans le monde des valeurs de justice et de liberté, c'est aux Européens de les défendre, et pas seulement par des mots.* »

Mme Veil aborde ensuite les aspects économiques et sociaux qui, eux aussi, justifient à ses yeux l'entreprise. « *L'Europe*, dit-elle, *c'est aussi le moyen d'affronter les turbulences et les crises du monde actuel.* » Puis elle précise sa vision de l'Europe confédérale : « *Il serait à mon avis absurde, à une époque où chaque individu recherche son identité, désire s'enraciner dans sa ville, voire même dans son quartier, de penser que la nation ne constitue pas la plus forte et la plus essentielle des appartenances. Je ne vois pas comment l'on pourrait seulement songer à faire disparaître des caractéristiques nationales qui correspondent tout à la fois à des aspirations profondes et à des intérêts dominants.*

» *En revanche, que des pays — qui entretiennent par ailleurs entre eux toute une série d'affinités historiques, politiques, économiques et culturelles — s'associent volontairement pour trouver des solutions communes à des problèmes spécifiques, voilà qui me paraît une démarche féconde et une garantie de progrès.*

» *Ma conception de l'Europe, c'est celle d'une Europe confédérale, dans laquelle chacun des Etats conserve son indépendance et sa spécificité tout en lui apportant, sur des sujets et selon une procédure bien déterminés, ses compétences. Il ne saurait donc s'agir de substituer un nouvel Etat à des nations qui doivent conserver, bien au contraire, toute leur vigueur.*

» *Il me semble en effet que la construction européenne devrait inciter chaque nation à rassembler ses forces pour mieux faire entendre sa voix. (...) Si la portée de ce vote est mal perçue, c'est que l'Europe est restée jusqu'à maintenant une affaire de techniciens. Ses institutions sont complexes, et les problèmes qu'elle traite souvent obscurs. Les citoyens des pays de la Communauté n'ont pas le sentiment d'être concernés par les décisions prises à Bruxelles, même si ces décisions ont en fait des conséquences directes sur leur vie de tous les jours.*

» *Mais l'élection de l'Assemblée au suffrage universel fera prendre conscience du fait que l'Europe existe, et qu'elle compte. Il s'agit là, à mon avis, d'un événement d'une très grande signification, puisque c'est en réalité la reconnaissance démocratique d'une institution qui fonctionne depuis vingt ans déjà.* »

Mme Veil estime enfin que « *ne pas respecter les engagements du traité de Rome* » serait « *renoncer à l'Europe et affaiblir la France* ». Elle conclut : « *Cette campagne européenne, je souhaite ne pas lui donner le ton d'un combat. Je la conçois surtout comme une campagne d'information et d'explication qui me permettra de tenir aux Français un langage de vérité.* »

M. Robert Fabre s'interroge sur la possibilité de constituer sa propre liste au scrutin européen

M. Robert Fabre, ancien président du M.R.G., a annoncé samedi 31 mars la constitution d'un comité d'action afin d'étudier la possibilité de présenter une liste aux élections européennes. Cette décision a été approuvée à la quasi-unanimité des participants aux « états généraux pour une Europe fédérale ».

Cette réunion a été organisée par les amis de M. Fabre, dissidents du M.R.G., groupés au sein de la Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.) et par plusieurs autres organisations (*le Monde* daté 1er-2 avril).

Le comité d'action est composé de vingt-deux membres, parmi lesquels figurent M. Fabre et plusieurs animateurs de la F.D.R. (notamment MM. Manuel Diaz et Guy Gennesseaux, et Mme Jacqueline Thome-Patenôtre), ainsi que M. Corentin Calvez, membre de l'Union démocratique européenne et sociale (composée de dissidents de la Démocratie chrétienne française) et dirigeant de la C.G.C., et M. Etienne Hirsch, ancien président d'Euratom et animateur du Mouvement fédéraliste européen. Le comité d'action devrait prendre une décision dans dix jours.

Le délai que s'est donné le comité d'action constitué autour de M. Robert Fabre doit être mis à profit pour évaluer les chances d'une telle opération, et pour faire l'inventaire des moyens nécessaires à la constitution d'une liste pour le scrutin européen. Il n'est pas sûr, en effet, que ces moyens puissent être réunis. Ce délai traduit également les hésitations du principal intéressé, qui court, s'il ne franchit pas le seuil fatidique des 5 %, le risque d'accroître son isolement.

Son objectif est d'éviter que la liste qu'il pourrait conduire n'apparaisse comme un moyen de réunifier les radicaux, ou comme la tribune des seuls mouvements fédéralistes. M. Fabre recherche une assise plus large et surtout, il souhaite s'imposer dans les médias comme un cinquième courant aux côtés des quatre grands.

Le député de l'Aveyron a dénoncé le fait que le débat européen soit « *faussé* » par les quatre grandes formations politiques. Il a reproché aux socialistes et à l'U.D.F. de « *créer une Europe du renoncement* », puis il a critiqué l'attitude du P.C. et du R.P.R. A l'encontre du mouvement gaulliste, il a précisé : « *Face à ceux quon ont été les fossoyeurs de l'Europe, il faut faire barrage. Il ne faut pas laisser M. Debré continuer son travail de démolition et réveiller les vieux démons.* »

Les débats ont permis notamment d'entendre les interventions de MM. Corentin Calvez, Gonzague Saint-Bris et de Mme Thome-Patenôtre. M. René Lenoir, ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale, a également pris la parole pour défendre l'idée d'une Europe « *indépendante, sociale et ouverte sur le monde* ».

Enfin, M. Jacques Maroselli, ancien concurrent de M. Michel Crépeau à la présidence du M.R.G., s'est défini comme un « *observateur sympathisant* » de l'initiative de M. Fabre. Il a précisé qu'il soutiendrait la liste préparée par le comité d'action si celle-ci est suffisamment ancrée à gauche. En fait, il semble que M. Maroselli soit disposé à participer à cette liste si le M.R.G. renonce à mettre sur pied la sienne. — J.-M. C.

Mme Solange Fernex conduira la liste Europe-Écologie

De notre correspondant

Strasbourg. — Pas d'alliance électorale avec les partis politiques minoritaires, mais une forte coloration régionaliste, tels ont été les deux axes principaux dont se sont inspirés les écologistes réunis « *symboliquement* » en congrès à Strasbourg, pour désigner leurs candidats au scrutin européen du 10 juin.

C'est, en définitive, une Alsacienne de trente-cinq ans, Mme Solange Fernex, animatrice d'Ecologie et Survie, qui conduira la liste Europe-Ecologie. Seuls les vingt-quatre premiers noms de cette liste ont été révélés au cours d'une conférence de presse, dimanche 1er avril, car, si les écologistes ont décidé, « *à l'unanimité, d'éviter tout contact avec des membres de partis politiques, quels qu'ils soient* », ils n'ont cependant pas écarté l'idée d'une « *ouverture avec discernement* » aux mouvements féministes et régionalistes. Des contacts ont notamment été pris en ce sens avec la liste Région Europe et, d'ores et déjà, les militants des comités Quart-Monde figurent en bonne place sur la liste rendue publique à Strasbourg.

Au cours de ce congrès, les écologistes ont adopté une plate-forme en treize points et un code de déontologie des candidats. L'abandon du nucléaire civil et militaire est inscrit dans le premier point de cette plate-forme, qui servira de thème durant la campagne électorale. L'accident de Three-Mile-Island, en Pennsylvanie, a été longuement évoqué par les porte-parole d'Europe-Ecologie, qui ont contesté l'affirmation selon laquelle il n'y aurait pas de victimes. Selon eux, huit personnes auraient été gravement irradiées. « Certes, il *n'y a pas de mort*, a déclaré le docteur Jean Brière, spécialiste de médecine nucléaire, *mais les conséquences retardées, avec l'apparition de cancers et d'accidents génétiques, sont malheureusement bien réelles. Désormais, le combat antinucléaire ne sera plus jamais comme avant. Nous vivons au réel le genre d'accident dont les spécialistes avaient déclaré qu'il ne se produirait jamais.* »

(Lire nos informations pages 14 et 15.)

Le code de déontologie prévoit un système de « députés tournants », à raison de deux rotations au cours de la législature. Le traitement des représentants écologistes sera versé à un fonds commun, administré collectivement, et qui servira à financer « *un instrument de coordination et de recherches qui doit permettre un recherches, qui doit permettre un aller et retour très efficace de l'information entre les groupes écologistes et leurs députés au Parlement européen* ».

Dans l'immédiat, les responsables d'Europe-Ecologie s'efforcent, au moyen d'une souscription, de réunir les fonds nécessaires à la présentation de leur liste aux élections européennes. Ils espèrent dans le même temps obtenir des partis politiques traditionnels une condamnation du caractère « censitaire » de la loi du 7 juillet 1977, qui dispose que les listes n'ayant pas obtenu 5 % des suffrages exprimés ne seront remboursées ni du cautionnement ni des frais de propagande. — J.-C. Ph.



هكذا من الاصل

L'ACCIDENT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE

Les techniciens américains restent impuissants

Cinq jours après l'accident de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island, les techniciens n'ont toujours pas maîtrisé ses conséquences, et sont visiblement désarmés devant des effets qu'ils n'avaient pas prévu. Le plus gênant est une double accumulation de gaz. D'une part, il y a une bulle d'hydrogène dans la cuve du réacteur, qui empêche un refroidissement normal. D'autre part, de l'hydrogène a envahi le bâtiment étanche qui contient la cuve ; avec l'air, il forme peu à peu un mélange explosif. Le président Carter s'est rendu dimanche après-midi à la centrale, et a séjourné plusieurs minutes dans le salle de contrôle, sans recevoir d'irradiations notables. Mais ce geste, qui se voulait rassurant, ne semble pas avoir eu l'impact escompté. Pour les techniciens, l'alternative demeure : laisser s'accumuler l'hydrogène au risque qu'une explosion fasse tout sauter ; ou le lâcher dans l'atmosphère pour éviter une surpression. Mais cet hydrogène, outre sa radioactivité propre, qui est faible, entraînerait de nombreuses poussières fortement radioactives et cela implique une évacuation de la population des environs, évacuation pour laquelle plusieurs plans successifs ont été prévus, qui toucheraient, suivant la gravité de la situation, de vingt-cinq mille à deux cent mille personnes. Déjà, de cinquante mille à cent mille habitants ont quitté la région.

L'accident a des conséquences internationales ; il conduira sans doute de nombreux pays à reviser leur programme nucléaire. En France, les demandes en ce sens sont nombreuses ; les mouvements écologiques réclament l'arrêt complet du programme électronucléaire. D'autres organisations sont moins abruptes, mais demandent un ralentissement sérieux des constructions. M. François Mitterrand estime qu'une commission d'enquête parlementaire devrait être constituée, et rappelle la demande socialiste d'un référendum.

Le premier ministre, M. Raymond Barre, a déclaré au Club de la presse d'Europe 1 que « le gouvernement français ne remettra pas en question son programme nucléaire. Le ministre de l'industrie, M. André Giraud, a affirmé qu'un accident de ce type était pris en compte dans la conception des centrales françaises. Il est exacte que des différences de construction donneraient aux techniciens français plus de temps pour réagir, mais cela ne semble pas garantir l'impossibilité d'un accident analogue. Le ministre a aussi déploré le manque d'informations de la population à propos du nucléaire, précisant qu'il allait soumettre ce problème au conseil supérieur de l'information électro-nucléaire. Il est en effet temps d'y penser.

APRÈS LA VISITE DU PRÉSIDENT CARTER

Une évacuation plus ou moins massive des populations est envisagée par de très nombreux experts

Washington. — *« Si j'habitais à moins de 5 miles (8 kilomètres) de la centrale, je partirais ; à moins de 10 miles, je préparerais mes bagages ; à moins de 15 miles, je prendrais mes dispositions pour me faire héberger ailleurs si nécessaire. »* Cette réflexion du sénateur Hart (Colorado), président de la sous-commission du Sénat, chargée des affaires nucléaires, résume assez bien la situation au sixième jour de la crise de Pennsylvanie, telle que la voit du moins le grand public.

Sur place, une population, qui n'a pas été évaluée officiellement, mais qui se chiffre visiblement par dizaines de milliers de personnes, a suivi ces conseils. Beaucoup de petites agglomérations avoisinant la centrale ressemblaient ce dimanche 1er avril à des villes fantômes avec leurs églises vides et leurs boutiques closes. Une seule exception apparente est celle de Middletown, à proximité immédiate de la centrale de Three-Mile-Island, qui a perdu un bon tiers de ses trois mille cinq cents habitants, mais a vu converger des centaines de journalistes et un nombre encore plus élevé d'atomistes, d'experts en météorologie et d'autres savants mobilisés par les autorités.

De notre correspondant

M. Carter y a fait une visite dimanche après-midi, en compagnie de sa femme. Il s'est rendu jusque dans la salle de contrôle de la centrale endommagée, recevant de ce fait une modeste dose de radiations estimée à l'équivalent d'un examen radiologique des dents. On rappelle à cette occasion que le président, alors ingénieur nucléaire, avait assuré dans sa jeunesse une mission de sauvetage dans un réacteur expérimental du Canada, après une fusion accidentelle, en 1949.

Le président a fait clairement allusion dans ses déclarations à la possibilité d'une évacuation plus ou moins massive des populations, hypothèse ouvertement envisagée depuis deux ou trois jours par de très nombreux experts. Si la situation paraît relativement stable pour le moment au cœur du réacteur, aucun des problèmes qui se posaient samedi n'a été réglé. Le principal est celui de la bulle d'hydrogène qui s'est formée progressivement au sommet du réacteur, augmentant la pression contre ses parois, empêchant l'eau de refroidissement de circuler autour des barres de combustible et causant, de surcroît, un risque d'explosion du fait des apports progressifs d'oxygène.

Comment éliminer cet hydrogène tout en évitant l'explosion, ou la fuite de matériaux radioactifs vers l'extérieur, ou une surchauffe du noyau d'uranium conduisant à la fusion (meltdown) ?

Comment tout au moins choisir entre ces divers inconvénients et ne pas provoquer toutes les catastrophes à la fois ? Telles sont les questions que se posent les autorités et qui n'ont toujours pas reçu de réponses.

Il faudra donc, comme l'a admis M. Carter, prendre une décision d'ici quelques jours, cinq tout au plus, disait-on dimanche, mais plus probablement ce lundi ou mardi. Ce choix, quel qu'il soit, entraînera un risque accru de contamination radioactive de la région. A titre préventif, une évacuation devra alors être entreprise, opération pour laquelle des plans sont dressés depuis vendredi dernier. La masse de la population concernée ne peut être chiffrée avec précision, car elle dépendra de la direction des vents au moment considéré. Une première phase, disait-on dimanche à Harrisburg, pourrait affecter vingt-cinq mille personnes, une seconde soixante-huit mille, une troisième deux cent mille, toutes vivant dans un rayon de 20 miles (32 kilomètres) de la centrale.

Cent millions d'Américains...

Le plus difficile n'est pas l'organisation des transports — les routes sont nombreuses et on s'en remettra en priorité aux voitures particulières, — mais celle des centres d'accueil, pour laquelle hôpitaux et écoles ont été mobilisés. Beaucoup dépendra aussi de la durée de cette évacuation forcée. Déjà, les centres d'hébergement dressés pour les femmes enceintes et les enfants d'âge pré-scolaire, évacués vendredi, admettent avoir quelques difficultés à maintenir le calme parmi leurs pensionnaires forcés, parqués dans des conditions sommaires. On se demande aussi comment s'y prendre avec ceux, assez nombreux, qui s'affirment décidés à rester chez eux quoi qu'il arrive.

Quelle que soit l'issue de la crise, l'industrie nucléaire aura beaucoup de mal à se remettre du coup qui lui a été porté, si elle s'en remet jamais. Cent millions d'Américains, près d'un sur deux, vivent aujourd'hui à moins de 80 kilomètres d'une centrale nucléaire. Or, comme l'a dit à la télévision M. Morris Udall (Arizona), président de la commission des affaires intérieures de la Chambre, *« il n'est pas possible de vivre avec l'idée qu'une telle masse de population puisse être exposée à tout moment à l'épreuve d'une évacuation »*.

Le professeur Rasmussen lui-même, auteur du fameux rapport « sécurisant » sur les centrales nucléaires, qui était interrogé au cours de la même émission, a admis que des *« changements substantiels »* devront être décidés dans les règlements en vigueur.

Pour commencer, il est probable que les sept centrales du même type que celle de Three Mile Island, construites par la firme Babcock et Wilcox, devront être fermées en attendant les résultats de l'enquête. Mais que dire des quelque quatre-vingt-dix centrales actuellement en construction ou en projet et de l'accueil que leur réservera le public ? M. Carter a, en tout cas, l'intention, croit-on savoir, de remanier sérieusement le chapitre nucléaire du plan sur l'énergie, qu'il s'apprête à présenter cette semaine. Comment conciliera-t-il cette nouvelle donne avec le besoin de faire face à la raréfaction et au renchérissement du pétrole ? C'est là une question à laquelle personne ne se hasarde à répondre en ce moment.

L'obstination des industriels

Les industriels semblent vouloir être les derniers à comprendre la nouvelle situation, si l'on en juge, du moins, par leurs déclarations publiques. Le président de la Gulf Oil, une compagnie pétrolière qui a de gros intérêts dans l'industrie nucléaire (ses profits ont accusé une hausse de 44 % au cours du dernier trimestre de 1978), a déclaré dimanche qu'il n'était pas ébranlé par l'accident, mais par la « surréaction » du public et des autorités. Selon lui, il faudra peut-être rectifier certaines choses, mais après tout, *« toute activité humaine comporte des risques, y compris lorsqu'il s'agit de marcher dans la rue ou de conduire une voiture »*.

Le public, lui, se rend compte que les risques de maladies, provoquées à long terme par les radiations, et les incertitudes qui en découlent, ne sont pas de même nature que ceux qu'entraîne l'activité des anciennes industries. Mais cet aspect des choses a échappé aussi aux responsables de la compagnie Metropolitan Edison, propriétaire de la centrale Three-Mile-Island, dont les maladresses ont à ce point irrité les autorités et les journalistes qu'ils ont dû renoncer, samedi soir, à tenir une conférence de presse. Au cours d'une de ses dernières apparitions à Middletown, M. Herbein, vice-président de la compagnie, était allé jusqu'à dire que *« la crise était terminée »*. Quelques instants plus tard, le responsable de la commission fédérale des règlements nucléaires, M. Denton, convoquait la presse dans un bâtiment voisin pour affirmer qu'il n'en était rien et que la crise ne serait pas surmontée *« tant que le réacteur n'aura pas été refroidi »*. De même, la compagnie a caché aux responsables de la commissionn nucléaire une explosion d'hydrogène qui a eu lieu à l'intérieur du réacteur à une date indéterminée (jeudi selon la compagnie, mercredi selon M. Denton).

MICHEL TATU.

Une bulle de gaz dans le réacteur

Les techniciens de la centrale de Trhee-Mile-Island, épaulés par de nombreux experts venus de tous les Etats-Unis, continuent de tenter de résorber une bulle de gaz qui occupe, actuellement, une trentaine de mètres cubes au sommet de la cuve du réacteur. Elle contient de l'hydrogène, de l'oxygène et des gaz rares (krypton, xénon), ainsi que de l'iode.

Les experts sont encore divisés sur la manière dont cette bulle a pu se former. Une explication est que les gaz proviennent de l'intérieur des crayons de combustible, d'où ils se seraient échappés par des fissures apparues sur le matériau (zircalory) qui entoure les pastilles d'oxyde d'uranium. Une autre hypothèse est qu'ils ont été formés au cours de réactions chimiques à haute température entre ce même alliage et l'eau, qui se seraient produites à un moment où le combustible aurait cessé d'être baigné par l'eau sous pression. Il semble, de toute façon, très probable qu'une partie de cette bulle ait été formée, et surtout continue de l'être, par radiolyse de l'eau (c'est-à-dire décomposition sous l'influence des radiations). Si l'on ne fait rien pour résorber cette bulle, elle a, assurément, toutes les chances de continuer à croître, ce qui risquerait fort de « dénoyer » une partie du cœur du réacteur, qui cesserait d'être refroidi, et aurait, pour conséquence, d'en provoquer au moins une fusion partielle.

Deux types d'action peuvent être entrepris pour faire disparaître cette bulle, qui empêche, pour le moment, un refroidissement plus intense du réacteur : la température (environ 140 °C) et la pression (70 bars) en sont actuellement stabilisées, mais il faudrait pouvoir les faire baisser encore. Et il est exclu, pour le moment, de faire baisser la pression, puisque la bulle aurait alors tendance à se dilater.

La première solution consiste à ouvrir des vannes situées au sommet du réacteur. En temps normal, ces vannes sont utilisées pour évacuer les gaz quand on fait monter la température et la pression ; mais, pour en éviter une ouverture intempestive, qui serait catastrophique durant un fonctionnement normal (cela conduirait à une dépressurisation du circuit), elles ne peuvent être commandées que de l'intérieur du bâtiment réacteur, à un endroit où il est pour le moment exclu d'envoyer un opérateur. C'est probablement pour préparer une intervention de ce type que les responsables ont fait venir un robot monté sur chenilles capable d'intervenir en milieu hostile. Si l'on décide d'agir ainsi, on évacuera les gaz de la bulle dans un bâtiment auxiliaire, ce qui posera, là encore, de nouveaux problèmes de contamination.

Une seconde solution est de faire remonter la pression dans le circuit primaire pour accélérer la dissolution des gaz de la bulle dans l'eau sous pression. Les gaz pourraient alors être récupérés au sommet du pressuriseur (l'appareil qui fournit la pression au circuit primaire) avant d'être évacués. Cette solution présente cependant certains risques importants, dont celui d'endommager gravement, par cavitation (formation de bulles de gaz), les pompes du circuit primaire.

Un autre phénomène qui préoccupe fort les responsables est celui de la présence, au sommet du bâtiment du réacteur, d'une importante quantité d'hydrogène dont la proportion dans l'atmosphère atteint environ 4,6 % : à partir de 8 %, on atteint un seuil d'explosibilité, et une explosion de cet hydrogène, qui ne paraît pas totalement à exclure, aurait toutes les chances d'ébranler assez fortement l'édifice, qui risquerait de perdre son étanchéité. — X. W.

EN FRANCE QUINZE MINUTES POUR RÉAGIR

Une différence importante entre les réacteurs à eau pressurisée (P.W.R.) construits, comme celui de Three-Mile-Island, comme Babcok et Wilcox, et ceux que construit Westinghouse et, en France, Framatome, tient à la nature des générateurs de vapeur qui, à l'intérieur du bâtiment réacteur, assurent le transfert des calories du circuit primaire, sous pression, au circuit secondaire : l'eau de celui-ci y est transformée en vapeur qui alimentera les turbo-alternateurs. A Three-Mile-Island, les générateurs de vapeur sont « à tubes droits », et le circuit possède une très faible réserve en eau : lors de l'incident de mercredi, l'eau du circuit secondaire s'y est vaporisée en une quarantaine de secondes, au bout desquelles le circuit primaire a cessé d'être refroidi sans qu'il soit possible d'agir.

Les générateurs de vapeur Westinghouse « à tubes en U » ont une inertie beaucoup plus grande. Selon des experts français du Commissariat à l'énergie atomique, il faudrait environ un quart d'heure avant que le circuit primaire ne commence à monter sensiblement en température. Si l'incident initial qui s'est produit en Pennsylvanie n'est pas à exclure sur une centrale Westinghouse, souligne-t-on, les techniciens auraient un délai beaucoup plus long pour réagir.

LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER

• RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE : manifestation contre le projet d'un dépôt de résidus nucléaires à Gorleben

De notre correspondant

Bonn. — L'accident de Harrisburg a naturellement stimulé les nombreux groupements écologistes qui avaient organisé, samedi 31 mars, à Hanovre, une manifestation contre *« l'économie du plutonium »* en Allemagne fédérale. En fait il s'agissait de protester contre l'établissement (*le Monde du 31 mars*) d'un centre de dépôt et de retraitement des résidus nucléaires à Gorleben, dans les landes de la Basse-Saxe.

Ce grand projet, dont dépend la poursuite de toute la politique nucléaire de la R.F.A., est depuis longtemps déjà l'objet de controverses extrêmement vives. La semaine dernière, une marche de Gorleben à Hanovre a été entreprise. Un cortège de tracteurs peinturlurés, conduits par des paysans en blouson de travail, accompagnés par des groupes de cyclistes et par quelques centaines de manifestants à pied, s'est acheminé lentement vers la capitale de la Basse-Saxe. En fin de compte, près de cinquante mille manifestants se sont retrouvés, samedi à Hanovre, pour proclamer que *« Gorleben veut vivre »*.

Un aspect nouveau et remarquable de cette manifestation, d'une ampleur sans précédent, est que, cette fois-ci, les défenseurs de l'environnement et les adversaires de l'énergie atomique ont réussi à se débarrasser de leurs « autonomes ».

Jamais la violence, qui s'était manifestée en d'autres occasions similaires, n'est apparue. Le service d'ordre, très discret, n'a été bombardé qu'avec des fleurs. Il semble que cette discipline ait valu à la manifestation beaucoup plus de compréhension et de sympathie de la part du public.

De son côté, le gouvernement de Hanovre a fait tout son possible pour éviter une confrontation entre les manifestants et les forces de l'ordre. Le ministre-président de la Basse-Saxe, M. Albrecht, a reçu quelque deux cent cinquante « marcheurs » pour discuter avec eux de l'opportunité d'établir à Gorleben la centrale nucléaire qui n'a encore guère dépassé l'état de projet. C'est une attitude d'autant plus compréhensible de la part de M. Albrecht qu'il appartient au parti chrétien-démocrate, alors que la responsabilité de la politique nucléaire repose avant tout sur la coalition gouvernementale social-démocrate et libérale de Bonn.

Certes, dans l'ensemble, la C.D.U. est beaucoup plus disposée que le S.P.D. à favoriser le développement d'une économie nucléaire en R.F.A. Mais, sur le plan régional, les responsables chrétiens-démocrates ne tiennent nullement à assumer eux-mêmes la responsabilité d'une politique que le gouvernement de Bonn voudrait naturellement leur faire endosser. C'est ainsi que le ministre-président du Schleswig-Holstein, M. Stoltenberg, qui affronte, le mois prochain, une élection très difficile, s'est empressé de faire savoir qu'il allait réunir un congrès en vue d'éviter les répercussions possibles de l'économie nucléaire sur l'environnement.

Même au sein du camp gouvernemental, c'est le président du parti social-démocrate, M. Willy Brandt, qui a lui-même fait savoir, samedi, qu'après l'accident de Harrisburg il convenait de *« repenser »* tout le problème de l'énergie atomique.

JEAN WETZ.

• SUÈDE : le débat politique est relancé

De notre correspondant

Stockholm. — L'accident de la centrale de Harrisburg est intervenu au moment où, en Suède, la décision de l'inspection nucléaire de donner le feu vert au chargement en combustible de deux nouveaux réacteurs est vivement contestée par deux formations politiques et le mouvement écologiste.

M. Thorbjörn Fälldin, ancien premier ministre et leader du centre, le deuxième parti suédois, a réclamé, samedi 31 mars, la fermeture immédiate de la deuxième tranche de la centrale de Ringhals dont le réacteur à eau pressurisée est du même type que l'installation de Harrisburg. Il a également demandé l'élaboration d'un plan décennal de démantèlement des centrales en place, ainsi que l'envoi aux Etats-Unis d'une commission d'étude composée d'un nombre égal de partisans et d'adversaires du nucléaire.

A la veille du débat parlementaire sur la politique énergétique, l'accident de Harrisburg embarrasse apparemment les partis favorables au nucléaire : aussi bien les conservateurs qui, en septembre dernier, affirmaient que les problèmes liés à l'exploitation de l'atome étaient réglés à 99 %, que les sociaux-démocrates, architectes du programme suédois, qui déclarent *« ne pas disposer d'informations suffisantes pour porter un jugement »*, et soulignent que les centrales en activité dans le monde n'ont encore fait *« aucune victime »*. Toutefois, a dit M. Palme, si les risques sont plus grands qu'il n'était prévu, il est évident que nous devons envisager la fermeture des installations suédoises.

Le nucléaire tiendra certainement, comme en 1976, une place de premier plan dans la campagne électorale en vue des législatives de septembre. L'avarie du réacteur américain pourrait, indirectement, renforcer la position de M. Fälldin dont *« l'intransigeance et le manque de souplesse »* en matière de politique énergétique expliqueraient, selon certains de ses collaborateurs plus modérés, la chute de popularité du parti du centre depuis trois ans.

ALAIN DEBOVE.

• DANEMARK : vers un référendum

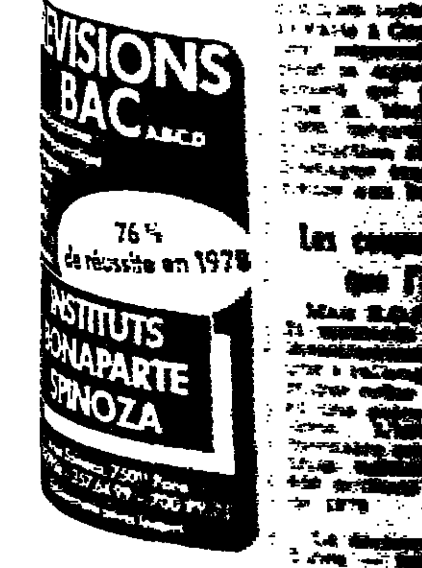
De notre correspondante

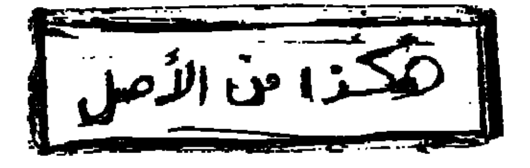
Copenhague. — Devant le Parlement danois, M. Arne Christiansen, ministre danois du commerce et de l'énergie, a exposé la situation énergétique du pays et estimé que si l'on pouvait espérer utiliser les réserves de gaz naturel de la zone danoise de la mer du Nord à partir de 1984, de telles possibilités ne suffiraient pas à assurer l'approvisionnement du royaume. En conséquence, il est plus que jamais indispensable de recourir à l'énergie atomique et il est nécessaire de prendre sans tarder une décision à ce sujet.

Les responsables qui se sont succédé au pouvoir à Christiansborg ont régulièrement repoussé le moment de mettre sur pied un programme de construction de centrales nucléaires. Ces ajournements perpétuels ont eu jusqu'ici deux motifs principaux : 1) des problèmes budgétaires préoccupants ont empêché les dirigeants d'envisager dans l'immédiat des investissements trop lourds ; 2) il existe dans tous les milieux une opposition très vive aux centrales.

Cependant, ces temps derniers, les menaces de restrictions pétrolières entraînées par la crise iranienne ont fait réfléchir bien des Danois et, d'après le plus récent sondage, les partisans de l'énergie atomique étaient de plus en plus nombreux.

L'accident de Harrisburg va fatalement bouleverser toutes ces données et l'on peut imaginer que, même si le Parlement danois finissait, un jour ou l'autre, par voter un probramme de construction de centrales, il se trouverait sans doute ensuite assez de députés (la Constitution en exige un minimum de soixante) pour sujet. Or, les résultats d'une telle réclamer un référendum sur ce consultation seraient des plus douteux... — C. O.





DE THREE-MILE-ISLAND

M. Barre : le gouvernement français ne remet pas en question son programme électronucléaire

« *C'est un événement considérable* », a déclaré, dimanche soir 1er avril, M. Barre à Europe 1, en répondant, lors du Club de la presse, à une question qui lui était posée sur l'accident de la centrale nucléaire de Harrisburgh, aux Etats-Unis.

« *Il est plus considérable par ses retombées psychologiques que par la réalité technique que nous pouvons observer. Sur cette réalité technique, je ne peux encore rien dire. Des études sont en cours aux Etats-Unis. Nous avons envoyé des missions étudier le problème sur place, et nous attendons le résultat de ces missions pour en tirer des conclusions. Si la centrale de Three-Mile-Island est du même type que les réacteurs qui sont construits en France, cette centrale présente des caractéristiques techniques très différentes, et le scénario qui s'est déroulé aux Etats-Unis ne pourrait pas se présenter de la même façon en France. Nous avons, en effet, des systèmes de sécurité qui prennent en compte la possibilité de tels accidents techniques, et cela nous met à l'abri de conséquences qui pourraient être considérables.*

» *Il faut qu'il y ait une information étendue des populations sur les conditions techniques dans lesquelles les centrales sont construites, sur les mesures de sécurité qui sont prises, de telle sorte que ce halo mystérieux, qui remonte d'ailleurs à la bombe d'Hiroshima, ne puisse pas peser sur les comportements et sur les mentalités. Sur le vu des conclusions que nous aurons, toutes dispositions seront prises pour que dans les centrales qui seront construites les dispositifs de sécurité soient aménagés en conséquence.*

» *Le gouvernement est-il décidé à remettre en question son programme électronucléaire ? Ma réponse sera : non. Parce que si la France doit multiplier les mesures de sécurité, elle ne peut pas renoncer à l'énergie électronucléaire. (...)* »

Après avoir assuré que « *des rapports* » du haut comité d'information sur l'énergie nucléaire, présidé par Mme Veil, ministre de la santé et de la famille, « *seront publiés lorsque le haut comité, créé il y a un an, décidera de le faire* », M. Barre a répondu brièvement à une question concernant les déchets des centrales nucléaires.

« *Jusqu'ici, nous avons résolu le problème sans que cela provoque des drames, et nous continuerons à le faire.* » A la question : « *Où les mettez-vous ?* », le premier ministre a seulement répondu : « *En divers endroits.* »

De son côté, M. André Giraud, ministre de l'industrie, a déclaré, samedi 31 mars, à l'A.F.P. : « *Les accidents du type de celui de Three-Mile-Island sont pris en compte dans la conception des centrales françaises. Nos centrales doivent pouvoir contenir des émissions de radioactivité même en cas de tels accidents. De plus, la centrale américaine comporte un appareil qui s'est avéré défaillant et qui est très différent sur les centrales françaises.* »

FICTION

Avril 2079. — La mission archéologique australienne qui effectue des fouilles dans les ruines des anciennes villes française a déjà fait plusieurs découvertes d'un grand intérêt. Elles justifient dès maintenant les crédits engagés dans cette entreprise.

Sur l'emplacement de l'ancienne capitale, un des archéologues a retrouvé notamment un journal parisien dont il est parvenu à déchiffrer certains titres. L'un d'eux reprenait la déclaration que fit un ministre en avril 1979 : « Rien ne justifie un changement de la politique nucléaire française. »

FRANÇOIS BOTT.

Les réactions en France

● *M. François Mitterrand* a estimé, samedi 31 mars à R.T.L., qu'une commission d'enquête parlementaire devrait être constituée pour informer l'opinion publique sur les risques des centrales nucléaires. Elle devrait être en mesure de faire son rapport devant le Parlement pendant la prochaine session. Le premier secrétaire du P.S. a réaffirmé qu'il était partisan d'un référendum au sujet du nucléaire afin, notamment, d'organiser « *le débat nécessaire* » dans le pays.

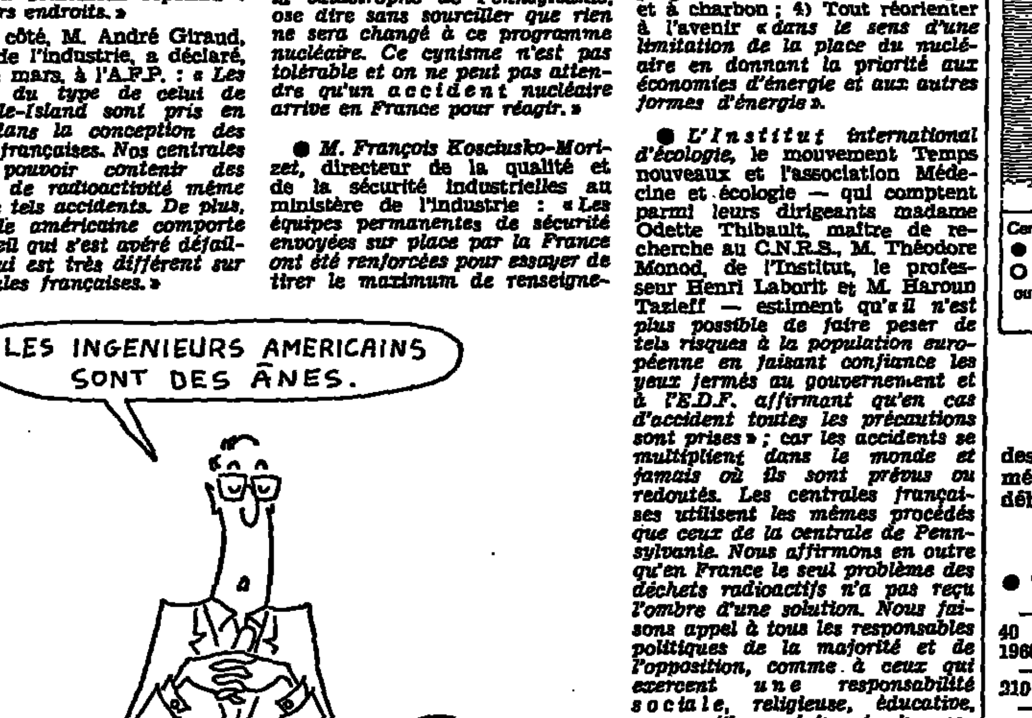
● *M. André Dubosc*, délégué national du M.R.G. aux énergies : « *Le mouvement des radicaux de gauche est le seul parti à avoir dénoncé depuis 1975 le programme nucléaire français qui avait été adopté sous la pression des grands groupes industriels. Aujourd'hui, le M.R.G. dénonce l'inconscience de M. Raymond Barre qui, après la catastrophe de Pennsylvanie, ose dire sans sourciller que rien ne sera changé à ce programme nucléaire. Ce cynisme n'est pas tolérable et on ne peut pas attendre qu'un accident nucléaire arrive en France pour réagir.* »

● *M. François Koscusko-Morizet*, directeur de la qualité et de la sécurité industrielles au ministère de l'industrie : « *Les équipes permanentes de sécurité envoyées sur place par la France ont été renforcées pour essayer de tirer le maximum de renseignements et d'enseignements sur ce qui va se passer. Il va de soi que si des enseignements sur la sécurité montraient la nécessité de modifier certaines dispositions, celles-ci seraient instantanément modifiées dans toutes les centrales françaises.* »

● *La C.F.D.T.* estime qu'il faut : 1) N'autoriser aucune mise en service de nouvelles installations avant que « *toute la lumière ait été faite sur la sécurité à l'issue d'un examen contradictoire* » et interdire l'implantation de centrales nucléaires dans les zones à forte densité de population ; 2) Procéder à une « *révision complète* » des centrales en fonctionnement de type « PWR » (filière à eau pressurisée) comme celles de Fessenheim ou du Bugey et ne pas se contenter d'un « *examen rapide* » ; 3) Reporter les crédits ainsi économisés sur le programme des centrales à gaz et à charbon ; 4) Tout réorienter à l'avenir « *dans le sens d'une limitation de la place du nucléaire en donnant la priorité aux économies d'énergie et aux autres formes d'énergie* ».

● *L'Institut international d'écologie*, le mouvement Temps nouveaux et l'association Médecine et écologie — qui comptent parmi leurs dirigeants madame Odette Thibault, maître de recherche au C.N.R.S., M. Théodore Monod, de l'Institut, le professeur Henri Laborit et M. Haroun Tazieff — estiment qu'« *il n'est plus possible de faire peser de tels risques à la population européenne en faisant confiance les yeux fermés au gouvernement et à l'E.D.F. affirmant qu'en cas d'accident toutes les précautions sont prises* » ; *car les accidents se multiplient dans le monde et jamais où ils sont prévus ou redoutés. Les centrales françaises utilisent les mêmes procédés que ceux de la centrale de Pennsylvanie. Nous affirmons en outre qu'en France le seul problème des déchets radioactifs n'a pas reçu l'ombre d'une solution. Nous faisons appel à tous les responsables politiques de la majorité et de l'opposition, comme à ceux qui exercent une responsabilité sociale, religieuse, éducative, pour qu'ils ne laissent plus nos compatriotes à la merci des apprentis sorciers.* »

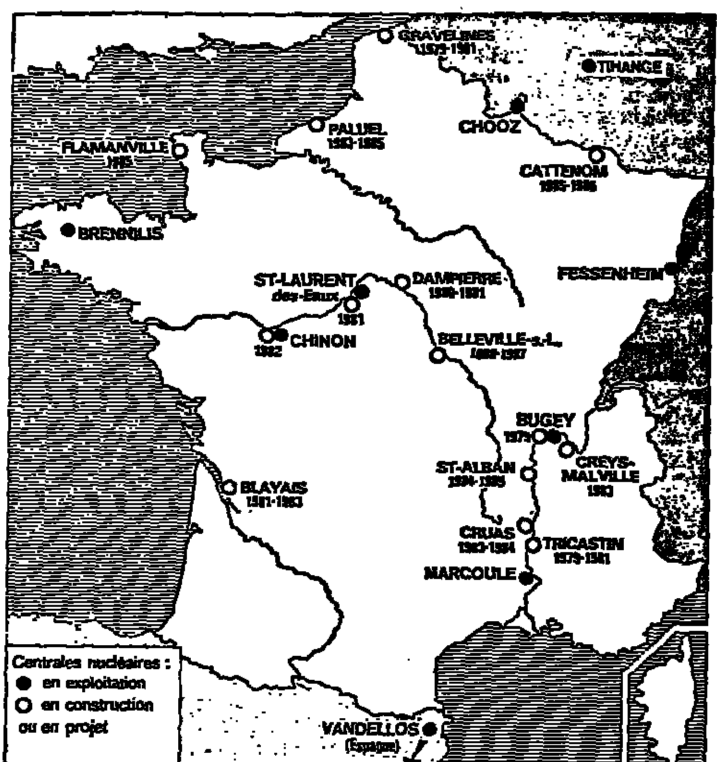
● *Les candidats écologistes* aux élections européennes de la liste Europe-écologie ont demandé dimanche 1er avril, à Strasbourg, « *l'arrêt immédiat des constructions et du fonctionnement du nucléaire civil et militaire* ». Ils estiment que *le combat* anti-nucléaire « *ne sera plus jamais comme avant* », car les partisans du nucléaire « *n'ont plus le droit d'affirmer comme avant qu'un accident ne peut pas arriver* ».



(Dessin de KONK.)

Dix-sept centrales nucléaires en France

La carte ci-dessous présente l'état actuel des centrales nucléaires en France en distinguant celles qui sont déjà en service de celles qui sont en construction ou en projet.



LES CARACTÉRISTIQUES

Pour chaque installation, il est indiqué, pour chaque tranche des travaux, le nom (ou numéro) de la centrale, sa puissance (en mégawatts ou MW), *sa date de mise en service* ou la date du début de programme (ordre d'exécution de la commande).

En fonctionnement

● TYPE GRAPHITE-GAZ.

— *Marcoule (Gard)*, G2 : 40 MW ; 1959 ; G3 : 40 MW ; 1960.

— *Chinon (Indre-et-Loire)*, 2 : 210 MW ; 1965 ; 3 : 480 MW ; 1967.

— *Saint - Laurent - des - Eaux (Loir-et-Cher)*, 1 : 480 MW ; 1969 ; 2 : 515 MW ; 1971.

— *Bugey (Ain)*, 1 : 540 MW ; 1972.

● TYPE EAU LOURDE.

— *Brennilis (Finistère)*, 70 MW ; 1967.

● TYPE SURREGENERATEUR.

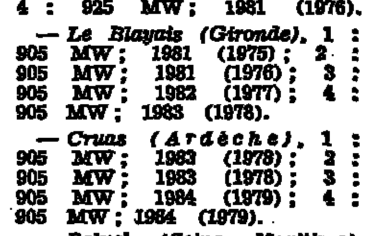
— *Marcoule (Gard)*, Phénix : 250 MW ; 1973.

● TYPE EAU PRESSURISEE

— *Chooz (Ardennes)* : 280 MW ; 1967.

— *Fessenheim (Haut-Rhin)*, 1 : 890 MW ; 1977 ; 2 : 890 MW ; 1978.

— *Bugey (Ain)*, 2 : 925 MW ; 1978 ; 3 : 925 MW ; 1979.



En construction et en projet

● TYPE SURREGENERATEUR.

— *Creys-Malville (Isère)*, Superphénix : 1 200 MW ; 1983 (1976).

● TYPE EAU PRESSURISEE

— *Bugey (Ain)*, 4 : 905 MW ; 1979 (1973) ; 5 : 905 MW ; 1979 (1974).

— *Saint - Laurent - des - Eaux (Loir-et-Cher)*, B1 : 925 MW ; 1981 (1976) ; B2 : 925 MW ; 1981 (1976).

— *Chinon (Indre - et - Loire)*, B1 : 925 MW ; 1982 (1976) ; B2 : 925 MW ; 1982 (1977).

— *Tricastin (Vaucluse)*, 1 : 925 MW ; 1979 (1974) ; 2 : 925 MW ; 1980 (1974) ; 3 : 925 MW ; 1980 (1975) ; 4 : 925 MW ; 1981 (1975).

— *Gravelines (Nord)*, 1 : 925 MW ; 1979 (1974) ; 2 : 925 MW ; 1980 (1975) ; 3 : 925 MW ; 1980 (1975) ; 4 : 925 MW ; 1981 (1976).

— *Dampierre - en - Burly (Loiret)*, 1 : 925 MW ; 1980 (1974) ; 2 : 925 MW ; 1980 (1975) ; 3 : 925 MW ; 1981 (1975) ; 4 : 925 MW ; 1981 (1976).

— *Le Blayais (Gironde)*, 1 : 905 MW ; 1981 (1975) ; 2 : 905 MW ; 1981 (1976) ; 3 : 905 MW ; 1982 (1977) ; 4 : 905 MW ; 1983 (1978).

— *Cruas (Ardèche)*, 1 : 905 MW ; 1983 (1978) ; 2 : 905 MW ; 1983 (1978) ; 3 : 905 MW ; 1984 (1979) ; 4 : 905 MW ; 1984 (1979).

— *Paluel (Seine - Maritime)*, 1 : 1 300 MW ; 1983 (1976) ; 2 : 1 300 MW ; 1983 (1977) ; 3 : 1 300 MW ; 1984 (1978) ; 4 : 1 300 MW ; 1985 (1979).

— *Saint - Alban (Isère)*, 1 : 1 300 MW ; 1984 (1979) ; 2 : 1 300 MW ; 1985 (1980).

— *Flamanville (Manche)*, 1 : 1 300 MW ; 1985 (1979) ; 2 : 1 300 MW ; 1986 (1980).

— *Cattenom (Moselle)*, 1 : 1 300 MW ; 1985 (1979) ; 2 : 1 300 MW ; 1986 (1980).

A ces dix-sept centrales, il convient d'ajouter la centrale de Belleville-sur-Loire (Cher), qui a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique, et les deux centrales de Tihanges (Belgique) et Vandellos (Espagne), construites avec une participation française.

E.D.F. demande au gouvernement les moyens d'accroître la production d'électricité, pour éviter les pannes de courant

Après bien des changements de date, le comité interministériel consacré à l'Electricité de France se réunit en principe, le mardi 3 avril. C'est la première fois, depuis la panne de courant du 19 décembre, qu'un tel comité se penche sur les difficultés de l'entreprise nationale. Les questions ne manqueront pas : accélération du programme nucléaire décidée il y a près d'un mois à l'Elysée, tarifs, investissements, programme complémentaire pour faire face aux hivers des six prochaines années, sont à l'ordre du jour.

Première constatation : il n'est plus question pour l'instant de contrat de programme entre l'Etat et E.D.F. Comme le disait, dans un entretien accordé en février au bulletin *Enerpresse*, le nouveau directeur général de l'établissement, M. Chevrier : « *Les discussions sur le prochain contrat de programme sont pour le moment au point mort. Les changements de presonnes, tant dans l'administration qu'à l'E.D.F. n'ont pas favorisé les négociations. Il est vrai que le contexte d'incertitudes actuelles ne porte guère aux prévisions à long terme.* »

En l'abcense d'autonomie tarifaire — alors même que les investissements d'E.D.F. s'alourdissent et que, pourtant dotations en capital et prêts du F.D.E.S. restent particulièrement maigres — un contrat de programme n'a guère de sens. On en reparlera donc plus tard, tout en recommandant à l'E.D.F. d'améliorer sa gestion.

Le long terme fascine plus nos dirigeants. Le comité devrait donc décider des moyens administratifs et financiers qui permettront d'implanter un et peut-être même deux réacteurs nucléaires supplémentaires de 900 mégawatts chacun sur le site de Gravelines dans le Nord, et d'accélérer la construction des deux tranches de 1 300 mégawatts à Cattenom en Lorraine. Peu importe que la catastrophe de l'Ile-des-Trois-Miles renforce les résistances au nucléaire et que le secret de l'administration accroisse l'inquiétude la France ira de l'avant avec sa discrétion habituelle.

Le gouvernement semble, en revanche, moins soucieux de préparer le court et le moyen terme. Il est désormais acquis qu'il manquera 3 000 mégawatts à E.D.F. pour passer les pointes les plus dures avec une relative sécurité jusqu'en 1986.

Le conseil d'administration de l'enterprise publique a donc demandé l'autorisation d'installer quelques turbines à gaz de 80 mégawatts à Cordemais ; sans parler des négociations avec Londres pour la signature définitive d'un accord qui permettrait la pose sous la Manche d'un câble de 2 000 mégawatts, la capacité de production électrique en Grande-Bretagne étant largement supérieure aux besoins.

Les coupures moins chères que l'investissement ?

Mais E.D.F., qui a déjà obtenu 21 milliards de francs pour ses investissements en 1979, demande une « rallonge » : un groupe thermique coûte 1,3 milliard de francs et une paire de turbines 230 millions. L'investissement supplémentaire serait donc de l'ordre de trois milliards de francs, dont 650 millions à imputer au budget de 1979.

La décision d'implanter les turbines — notamment à Brennilis — pourrait être prise le 3 avril. Mais il est possible que le gouvernement attende la signature de l'accord avec Londres pour se prononcer sur la *construction* de groupes thermiques. Et l'on prépare déjà de savants calculs pour prouver que des coupures temporaires de courant coûteraient moins cher au pays que des investissements supplémentaires.

On a déjà beaucoup *attendu*. Dès 1976, la C.G.T. puis les dirigeants d'E.D.F. ont prévenu que les délestages seraient inévitables *à l'avenir*. Et parce qu'aucune décision n'a alors été prise, les hivers qui viennent seront « *risqués* », quelles que soient les décisions du conseil du 3 avril. Seuls des moyens de production supplémentaires permettront à E.D.F. de faire face à sa mission. Le gouvernement, qui a largement *dénoncé* ces derniers temps les grèves du secteur public, perdrait beaucoup de poids dans ce débat, si, par ses arbitrages, il rendait certain dans le futur proche la multiplication d'interruptions momentanées dans la fourniture d'électricité.

BRUNO DETHOMAS.

Fin de l'enquête d'utilité publique pour Nogent-sur-Seine

Trente-six mille signatures contre le projet d'Elf

De notre correspondant

Troyes. — L'enquête d'utilité publique concernant la construction d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine est close. Ouverte le 1er février, elle s'est achevée au soir du jeudi 29 mars. Pour le seul département de l'Aube, des registres avaient été ouverts dans les mairies des dix communes situées dans un rayon de 5 kilomètres autour du site et à la préfecture.

De très nombreuses réclamations ont été recueillies : cent quarante-sept sur le seul registre de la préfecture. Elles peuvent être classées en trois catégories : celles émanant des écologistes, celles émanant des agriculteurs, celles émanant des pêcheurs.

Les objections élevées par les écologistes, les Amis de la terre notamment, concernent la proximité de Paris (100 kilomètres), l'évaporation trop forte d'eau, l'augmentation de la température de la Seine, la pollution chimique, les possibilités d'accidents et les risques d'infiltration radioactive dans la nappe souterraine.

Les objections présentées par les agriculteurs, par l'intermédiaire des sections locales de la F.D.S.E.A., ne mettent pas en cause fondamentalement le projet, mais posent des questions, demandent des études techniques plus poussées et sollicitent des compensations.

Les agriculteurs s'inquiètent notamment de l'incidence de la future centrale sur le climat : risque-t-on de voir naître un micro-climat dans le Nogentais ? Ils regrettent également une emprise trop importante sur les terres agricoles et redoutent que la surélévation de la plate-forme des réacteurs en bordure de la Seine n'entraîne des inondations. Ils souhaitent que les matériaux nécessaires à la construction soient extraits du lit de la Seine et non pas de sablières et de carrières qui seraient multipliées dans la région.

Les objections des pêcheurs concernent la pollution des eaux, la destruction du site et l'absence d'un recensement du peuplement aquatique.

Les Amis de la terre ont déposé à la préfecture de l'Aube, auprès des commissaires enquêteurs, vingt et un mille quatre cents pétitions demandant l'abandon du projet de centrale. Sur ces pétitions mille six cent cinquante avaient été recueillies dans l'Aube, les autres dans le reste de la France. Près de quinze mille autres pétitions ont été déposées à la sous-préfecture de Nogent-sur-Seine. Au total, ce sont donc trente-six mille personnes qui, à l'occasion de l'enquête publique, se sont prononcées contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine.

ANDRÉ BRULEY.

JUSTICE

Exercice irrégulier du droit de grève : la C.G.T. et la C.F.D.T. condamnées.

Le tribunal de grande instance de Nantes vient de condamner les syndicats du chantier naval Dubigeon-Normandie à rembourser le préjudice causé à leur entreprise au cours de la grève de deux mois qui paralysa l'activité de cette entreprise du 8 septembre au 8 novembre 1977 *(le Monde* du 8 novembre 1977). Les syndicats sont condamnés à verser, dans un premier temps, une provision de 400 000 francs, avant qu'un expert n'évalue l'ensemble du préjudice causé à Dubigeon-Normandie par les « *procédés illicites* » (entraves au travail d'ouvriers non grévistes et d'entreprises sous-traitantes) qu'auraient utilisé les syndicalistes au cours d'une grève dont le tribunal ne conteste pas la licéité de principe. La direction de Dubigeon-Normandie réclamait 1 400 000 F en réparation de ce préjudice. Le syndicat C.G.T.-Renault du Mans a été condamné le 6 mars *(le Monde* du 8 mars) pour des termes comparables après une « grève d'enthousiasme » qui avait eu lieu en février-mars 1975.

FAITS ET JUGEMENTS

Avocat suspendu pour outrage à la magistrature.

La cour d'appel d'Orléans a infligé trois mois de suspension à Mᵉ Gérard Zaoui, avocat au barreau de Paris, poursuivi pour outrage à la magistrature *(le Monde* du 7 mai 1977 et du 6 mars 1979). Les juges d'Orléans ont estimé que lors de l'audience du 10 mars 1977 du tribunal de grande instance de Nanterre, où l'incident avait eu lieu, Mᵉ Zaoui avait « *manqué au respect dû à cette juridiction et contrevenu aux obligations que lui imposait son serment d'avocat* ».

● *Incendie chez Lipp.* — La brasserie Lipp, à Paris, a été en partie endommagée par un incendie, qui s'est déclaré dans les cuisines, samedi 31 mars vers 20 h. 30, et qui a repris dimanche matin dans les réserves du premier étage, bien que des visites de sécurité aient été effectuées après le premier sinistre. La remise en état du célèbre établissement du boulevard Saint-Germain nécessitera sa fermeture pendant plusieurs semaines.

● *Cinq inculpations dans l'affaire Schlumpf.* — L'information contre X... pour abus de biens sociaux ouverte au mois de février 1976 contre MM. Fritz et Hans Schlumpf, après la mise en règlement judiciaire de leur groupe textile a entraîné l'inculpation, vendredi 30 mars, de deux anciens salariés du groupe, d'un directeur de banque et deux anciens commissaires aux comptes de sociétés ayant appartenu aux frères Schlumpf. Il s'agit de MM. Pierre Mouchène, Jean-Paul Lebouca, Michel Wilhelm (directeur général de la Société alsacienne de banque à Strasbourg), inculpés de « *complicité d'abus de biens sociaux* », et de MM. Louis Perring et Jean-Louis Schueller, inculpés, en tant qu'anciens commissaires aux comptes, de « *non-révélation de faits délictueux au procureur de la République* ».

● *Mme Marie-Jo Enard* inculpée et écrouée pour « supposition d'enfant à une femme non accouchée » *(le Monde* du 29 mars), après avoir acheté, il y a deux ans, à une prostituée enceinte l'enfant que celle-ci attendait, a été remise en liberté sous contrôle judiciaire, vendredi 30 mars.

La fusillade des Verreries mécaniques champenoises : une inculpation d'assassinat.

Le principal inculpé dans l'affaire de la fusillade des Verreries mécaniques champenoises, M. Claude Leconte, quarante-huit ans, qui est accusé d'avoir tué par balles, le 5 juin 1977, un ouvrier de cette entreprise, Pierre Maître, et d'en avoir blessé deux autres, est inculpé depuis le jeudi 29 mars, sur réquisition du parquet, d'assassinat et tentative d'assassinat. La précédente inculpation de meurtre et tentative de meurtre a en effet été modifiée par M. Renaud Soubelet, le nouveau juge d'instruction, après le dépôt, le 25 janvier, par M. Marcel Ceccaldi d'un complément d'expertise qui démontre que M. Leconte « *a afusté son tir* ». Son complice, M. Henri Mangematin, quarante et un ans, qui conduisait la voiture au moment où celle-ci est passé devant le piquet de grève, est également inculpé de tentative d'assassinat et d'assassinat.

Après ces nouvelles inculpations, les défenseurs des deux prévenus parmi lesquels figurent Mᵉ Isorni ont indiqué qu'ils allaient introduire ce vendredi 30 mars une requête en suspicion légitime devant la Cour de cassation.

CORRESPONDANCE

M. Arnal et la « dératisation »

M. Marcellin Arnal, invoquant le droit de réponse, après la publication, d'une part, d'un article sur sa condamnation pour provocation à la haine et à la violence à l'égard des immigrés (le Monde *du 24 février) et, d'autre part, à sa demande* (le Monde *du 25-26 mars), celle d'une précision — qui contenait une erreur typographique — nous écrit :*

Relatant un jugement rendu le 22 février 1979 par la 17ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, vous n'avez pas hésité à écrire dans votre numéro du 24 février 1979 page 14 que j'avais été notamment condamné à 10 000 F de dommages et intérêts envers le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP) pour avoir diffusé une circulaire raciste préconisant « *une opération générale, expéditive et massive de dératisation jusqu'à ce que le dernier « raton » ait quitté les lieux* », lors de la campagne électorale relative aux élections législatives de mars 1978.

Vous ayant sommé de procéder à une rectification, non seulement vous n'avez pas publié, comme vous y êtes tenu en vertu de la loi sur la presse, la mise au point que je vous ai fait parvenir mais, ce qui est plus grave, vous n'avez pas hésité à indiquer dans votre numéro du 25-26 mars 1979, page 8, que j'avais été condamné à une amende de 25 000 F.

Je constate que, systématiquement, vous multipliez par dix, et l'amende qui m'a été appliquée, et les dommages et intérêts accordés au MRAP, puisque ladite amende est de 2 500 F et les dommages et intérêts de 1 000 F.

Je pense qu'il s'agit en l'occurrence d'une méthode très particulière d'information et je vous prie de porter à la connaissance de vos lecteurs que j'ai chargé mon conseil, Mᵉ Jean-François Chiloux, avocat à la cour, d'interjeter appel à cette condamnation. En effet, le MRAP ne peut justifier d'aucun préjudice.

SPORTS

BASKET-BALL

APRÈS LA DEUXIÈME VICTOIRE DU MANS EN CHAMPIONNAT

Les clubs contestent et revendiquent

En précédant au classement Caen, Villeurbanne, Tours et Antibes, autres qualifiés pour les Coupes européennes, le Sporting club moderne Le Mans a remporté pour la deuxième année consécutive le titre de champion de France masculin en division nationale 1, tandis que Clermont et Avignon évolueront la saison prochaine aux rangs inférieurs. En résumé, les équipes disposant des plus gros budgets — entre 1 500 000 F et 2 millions de francs — ont joué les premiers rôles et les autres lutté pour éviter la relégation...

Au regard des résultats, avec seulement trois défaites contre quatre dans le championnat précédent, Le Mans a réussi son meilleur parcours. Pourtant, les critiques n'ont pas épargné l'équipe entraînée par Bill Sweek et Claude Peter. Bon nombre d'observateurs, pour expliquer leur manque d'enthousiasme, notent les deux défaites infligées au Mans par Villeurbanne. De son côté, Pierre Galle, responsable technique de Caen, affirme que sa formation méritait de s'emparer du titre. Les dirigeants du Mans conservent leur sérénité : *« Avec ses vingt-six soirées, le championnat de France est une course d'endurance,* observe M. Jean-Pierre Goisbault, secrétaire général du club, *et ici nous sommes bien placés pour savoir que les voitures qui atteignent les 400 kilomètres/heure dans la ligne droite des Hunaudières ne sont pas toujours à l'arrivée ».*

Mais les grosses écuries oublient leurs polémiques quand il s'agit de réclamer la création d'une deuxième phase de championnat sous la forme de poules finales calquées sur le système en vigueur en Italie et en Belgique. Les objectifs recherchés sont évidents : assurer des recettes supplémentaires et utiliser pleinement une main-d'œuvre rétribuée en moyenne pendant dix mois alors que le championnat de France, commencé le 30 septembre 1978, s'est achevé le samedi 31 mars 1979, soit six mois de... « travail ».

En effet, ajoutée à la conjoncture économique dont les répercussions fâcheuses sont mesurées par tous les organisateurs de spectacles, la décision de la Fédération française de basket-ball (F.F.B.B.) de n'autoriser qu'un joueur étranger et un joueur naturalisé par équipe a eu une incidence défavorable sur la marche financière des clubs. Seul parmi les mieux lotis, Caen déclare ne pas avoir subi de perte d'affluence cette saison. Comme les clubs ont voulu coûte que coûte se renforcer, ils se sont naturellement tournés vers les joueurs naturalisés avant le 27 février 1977 et les Français. Les prix ont monté, le montant des transferts aussi. Cette réglementation n'a donc pas assaini les trésoreries au point que certains dirigeants considèrent aujourd'hui qu'en dépit de son « salaire » (de 10 000 à 15 000 francs par mois) et de divers avantages en nature (voiture, appartement, frais de déplacement, etc.) un joueur américain ne revient pas plus cher et pose moins de problèmes qu'un autre de nationalité française. M. Yves Gilbert, le dirigeant tourangeau, ne s'embarrasse d'ailleurs pas pour dire : *« Avec des étrangers, on n'a plus de liberté de manœuvre : si le gars n'est pas bon, on le balance ».*..

M. Elbod, vice-président de l'Olympique d'Antibes-Juan-les-Pins, dénonce, de son côté, la pratique des transferts : *« Officiellement, il ne se passe rien ; officieusement, les transactions dépassent l'entendement. »* Réponse de M. Gilbert Gondal, secrétaire général de la F.F.B.B. : *« Les dessous de table existent ; nous sommes impuissants à les déceler, mais, en tant que dirigeant d'une fédération amateur, nous les réprouvons. »*

Dans ces conditions, la F.F.B.B. — qui, rappelons-le, avait pris ces mesures à la demande des clubs ! — doit-elle faire machine arrière et rouvrir aux plus grands les frontières ? Même les clubs malheureux cette saison y sont favorables : *« Si l'équipe de France actuelle est supérieure à ses devancières, elle le doit à l'exemple donné par les joueurs américains »,* assure M. Coustillac, directeur sportif de l'Entente sportive avignonnaise. *« En outre, les joueurs français ne sont pas techniquement capables d'assurer le même spectacle. Sachez que la majorité d'entre eux ont des difficultés pour lancer le ballon sous tous les angles. »*

A Clermont comme à Avignon, on estime d'ailleurs à tort ou à raison qu'avec un deuxième étranger le maintien en première division aurait été assuré et les finances plus saines. Quoi qu'il en soit, un déficit avoué de l'ordre de 150 000 à 200 000 F n'a pas découragé les deux clubs, qui n'ont qu'une ambition : rejoindre l'élite le plus vite possible.

Toutes ces doléances seront à l'ordre du jour de la réunion prévue le 19 avril entre M. Busnel, président fédéral et les présidents des clubs. Toutefois, selon le secrétaire général de la F.F.B.B., à moins d'un revirement inattendu, aucune modification de règlement ne devrait intervenir avant octobre 1980. Les clubs s'exposant donc à des désillusions d'autant plus vives que, en raison de la préparation de l'équipe de France au tournoi de qualification olympique disputé au mois de mai 1980 en Suisse, le prochain championnat prendra fin dès le 15 mars.

L'hostilité des clubs vis-à-vis de l'équipe de France risque donc de s'en trouver renforcée : *« Comment voulez-vous que nous puissions faire des recettes lors des matches amicaux si durant quatre mois nous sommes privés de nos meilleurs joueurs ? »,* interrogent les dirigeants des sélectionnés. *« De deux choses l'une,* rétorque-t-on, agacé, à la Fédération française, *ou bien l'on participe sérieusement aux compétitions internationales et la préparation doit se faire en conséquence ou bien on abdique toute ambition. »* Un point de vue partagé par le ministère de la jeunesse et des sports qui, en offrant aux équipes de France masculines et féminines des contrats olympiques collectifs, a déjà fait le... bon choix. Mais une fois encore la position fédérale et celle des clubs paraissent peu conciliables.

JEAN-MARIE SAFRA.

ATHLÉTISME

Viry-Châtillon vainqueur du Relais à travers Paris

Le relais à travers Paris est une course très particulière qui rappelle les cross citadins d'avant la guerre, où s'illustrait Raymond de Nys : 24,550 kilomètres à parcourir par les cinquante relayeurs de chaque club, à partir du jardin des Tuileries entre le pon tde Garigliano et le pont de Bercy, tantôt sur la riv droite, tantôt sur la rive gauche de la Seine. Disputé dimanche après-midi 1er avril par un temps maussade, la vingt-septième édition de l'épreuve a été remportée, à la surprise générale, par les maillots jaunes de Viry-Châtillon, devant les « bleus » de Mayence et les « ciel et blanc » du Racing Club de France.

CYCLISME

Raas étoffe son palmarès

Le Tour des Flandres, c'est Paris-Roubaix... et les côtes en plus : des pavés comme on n'en trouve plus que dans le Nord, et des rampes qui obligent quelquefois les coureurs à mettre pied à terre. La difficulté de l'épreuve est peut-être excessive et les routiers belges avaient d'ailleurs menacé de la boycotter pour protester contre l'escalade acrobatique du mur de Koppenberg, dont la pente atteint par endroits 25 %.

Cet obstacle, à la fois trop abrupt et trop étroit, qui ajoute à la grande classique une séquence de cyclocross, a d'ailleurs provoqué, comme par le passé, une série de chutes qui ont retardé plusieurs favoris, en particullier Francesco Moser.

Mais le Tour des Flandres, en raison même de sa rudesse, désigne toujours un vainqueur de qualité. La règle a été confirmée, dimanche 1er avril, par le succès du Néerlandais Jan Raas qui avait déjà gagné Milan - San-Remo en 1968, Maubeuge-Bruxelles et le Grand Prix d'automne la saison dernière. A noter qu'il avait franchi en tête le Koppenberg.

Bernard Hinault, absent, a justifié son renoncement en invoquant le caractère outrancier d'un parcours susceptible de fausser la course...

J. A.

SPORTS ÉQUESTRES

AU C.S.I.O. DE GENÈVE

Victoire de la jeunesse et du cran

Genève. — L'équitation française a commencé en beauté la saison 1979. Le tracé de la ville de Genève, superbe épreuve dont le vainqueur sort auréolé à souhait et lesté correctement, a en effet été remporté par Eric Leroyer, vingt-quatre ans, en selle sur l'alezan « Bayard du Perray », douze ans, un fils de « Pré Catelan » doté de « pattes neuves », comme on dit à propos de chevaux travaillés avec beaucoup de prudence et de cérémonie.

De notre envoyé spécial

Leroyer, un nom-phare dans le monde du cheval. Le père d'Eric, M. Henri Leroyer, éleveur et instructeur de grande réputation, est installé au Perray-en-Yvelines, où il règne avec une courtoisie inaltérable sur d'immenses écuries. Tous les chevaux élevés par lui portent à la suite de leur nom d'origine celui du charmant village de l'Ile-de-France. Eric a été mis sérieusement à cheval à dix ans, âge idéal pour débuter.

Eric, à dix ans, était un petit bonhomme forçant un peu sur la soupe, plutôt replet et portant lunettes. Le sport devait tout arranger. Les longues heures passées à cheval firent fondre les chairs superflues, et les lunettes, sans dommage, furent rapidement déchaussées. Ultime petite touche à ce portrait : il y a incompatibilité absolue entre son sourire candide et une quelconque combine. Dommage peut-être à l'heure où, pour réussir et se maintenir dans le succès, en sport comme ailleurs, mieux vaut savoir mitonner une bonne petite intrigue ou chiffonner un bon petit compliment.

Voyons la piste et voyons les concurrents. Ces derniers, par leurs titres et l'éclat de leur renommée, semblent d'avance repousser toute tentative susceptible de les inquiéter. De surcroît, pour saper le moral des plus modestes, ces messieurs disposent de chevaux qui, dans le genre, sosnt des chefs-d'œuvre. Et ils en ont, disent-ils, à gogo dans leurs écuries, à gogo au repos et à gogo au pré.

Le tracé comptait treize obstacles dont un double et un triple, seize efforts au total, l'ensemble couvrant une distance de 520 mètres. Le temps minimum accordé était de 78 secondes. Il fallait galoper et virer très sec, le parcours se présentant à la fois comme une épreuve de maniabilité et de puissance. C'est précisément la vitesse, peut-être excessive, imposée aux concurrents qui perdit un nombre incroyable de têtes couronnées. Le crack allemand Fritz Ligges contraint à l'abandon sur le phénomène «Goya», l'ancienne monture du regretté Staenken, c'est tout de même un événement.

Abandon aussi d'un autre cavalier d'outre-Rhin et non des moindres. Paul Schockemöhle, visiblement agacé à force d'entendre, sur son passage, dégringoler les barres. Etaient également écartés de la possibilité de figurer aux barrages les Britanniques David Broome, Harvey Smith et Caroline Bradley, cette dernière renvoyée au paddock malgré un sans-faute, le chronomètre décidément trop sévère la pénalisant d'un quart de point pour dépassement de temps.

Autre surprise de taille : l'effondrement d'Eddie Macken, le cavalier irlandais, accablé de gloire, évincé sur le score de 12 points. Suivait encore la démonstration peu convaincante du premier cavalier d'Autriche, Hugo Simon, en selle sur un cheval tirant double pour le seul plaisir de trimbaler son cavalier. Il faut de plus ajouter à cette hécatombe la déroute complète du merveilleux Néerlandais Henk Nooren, en selle sur le gris « Pluto », ravissante tache blanche sur le sable doré du palais. Ce modèle de loyauté et de vertu n'en a pas moins accumulé les bévues.

Les Français, dans l'aventure, s'en tirèrent plus qu'honnêtement, Hervé Godignon, sur un Faolo d'Escla fébrile et inquiet, avec 4 points, Marcel Rozier, pilotant « Fil d'Argent », avec 8 point 3/4, Michel Robert, avec 12 points. Mais avant eux, le futur triomphateur de l'épreuve avait fait beaucoup mieux en bouclant le tour sans bavures.

Restaient en piste pour le barrage, outre notre petit Français pelotonné sur lui-même — une poire d'angoisse au fond de la gorge durant l'interminable entracte — et deux géants hantant à longueur d'annés les arènes du monde entier : le Brésilien Nelson Pessoa, virtuose de la vitesse contrôlée, et l'Allemand Gerd Wiltfang, l'actuel champion du monde. Contre toute attente, Nelson Pessoa et Gerd Wiltfang firent une brèche, tandis que Leroyer vivait ses plus belles minutes de feu sacré. Dans le camp français, le résultat final proclamé, quel hourvari de joie et quelles embrassades !

Un mot pour finir sur la Coupe du monde, disputée dimanche 1er avril en clôture de concours. L'étape genevoise de cette épreuve, au destin itinérant, a été brillamment remportée par le Britannique Nick Skelton, dix-neuf ans, coiffant au poteau Eddie Macken. Finalement, le meeting de Genève aura été l'apanage de la grande jeunesse et du cran.

ROLAND MERLIN.

BOXE

Les Championnats de France amateurs à Valence-d'Agen

Didier Hayot, un mi-mouche de seize ans et demi

De notre envoyé spécial

Valence-d'Agen. — Invité aux finales des Championnats de France de boxe amateurs, M. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby, en évoquant la tournée d'une équipe sud-africaine en France l'automne prochain, a confirmé : *« Les Sud-Africains viendront chez nous avec une équipe multiraciale ou bien ils ne viendront pas. »* Les finales de Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne) ont également démontré que la Fédération française de boxe faisait preuve d'un même antiracisme puisqu'elle avait su sélectionner à parts égales les vingt-deux finalistes : des boxeurs blancs, noirs, maghrébins ou gitans. On attendait de ces pugilats, disputés devant deux millec inq cents spectatuers le samedi 31 mars, la révélation des vedettes de l'équipe de boxe chargée de défendre les couleurs de la France aux Jeux olympiques de Moscou. Pour quelques responsables régionaux rencontrés à Valence-d'Agen, il est trop tôt pour se prononcer, mais ils indiquent que la Fédération française de boxe aurait besoin de renouveler un peu ses « notables » avant de prendre des initiatives qui ne soient pas d'ordre commercial. Certains craignent en effet que ces championnats et la constitution de l'équipe nationale ne deviennent en réalité des rampes de lancement pour des opérations d'intérêts privés.

Les décisions prises samedi soir ne semblent pas procéder de cet esprit. Les juges ont souvent eu du mal à désigner le meilleur... ou le moins mauvais, puisque le règlement interdisait le match nul. De rares fois le verdict a été rendu à l'unanimité.

Ces finales ont été marquées par deux combats-surprises. En lever de rideau, dans la catégorie des mi-mouches, le tout jeune Didier Hayot (Royan), seize ans et demi, l'a emporté aux points sur Jean Guillard (Saint-Sébastien-sur-Loire), vingt-trois ans. Par sa hargne, sa pugnacité, son direct du droit, qui, dès le premier échange, a réussi à toucher durement son adversaire, Hayot voit peut-être s'ouvrir devant lui une carrière prometteuse.

Deuxième surprise : le combat de deux solides Provençaux, Richard Caramanolis (Marseille) et Charles Dumont (Toulon), combat qui n'a duré qu'une minute et demie. Le Toulonnais partait pourtant favori, mais la droite du Marseillais était trop imprévue et foudroyante.

Beau duel de poids mouche également entre Jacky Brossault (Saint-Nazaire) et Antoine Montero (Gaillard), deux anciens du Bataillon de Joinville. Brossault s'est trop longtemps cantonné dans la défensive, et Montero a emporté le titre aux points. Claude Capelle (Cahors), tenant du titre des coqs, se battait sur son terroir. Son adversaire, Kamel Djadda (Saint-Ouen), commença par l'asphyxier en le frappant durement au nez avant de l'expédier promptement au tapis. Mais Capelle sut récupérer pour conserver son titre.

En catégorie plume, Philippe Martin (Châteauneuf-sur-Loire) et Ali Ben Maghenia (Royan) ont été décevants. Les juges semblent avoir tiré au sort en accordant la ceinture dorée au Royannais, qui parut le premier surpris. Aussi navrant a été le duel entre Miloud Dja Boubdallah (Vitry-sur-Seine) et Eugène Davigny (Tourcoing) qui, pour le titre des super-légers, enlevé aux points et in extremis par Miloud.

Les cinq derniers combats ont vu une plus juste distribution des lauriers : Daniel Londas (Reims) a gardé son titre des légers devant Francis Tripp (Vesoul). Dans les mi-moyens, Roselande Bonnet, de l'A.S.P.T.T. de Paris, l'a emporté aux points sur son camarade de club Michel Magnetto.

Rude empoignade : les deux super mi-moyens, le gitan Pierre-Franck Winterstein et le Marseillais Raymond Grassi. Encouragé par ses supporters, venus de Saint-Ouen assister à son triomphe, Winterstein a trouvé, dans « l'anti-Tonna » de Marseille, Grassi, un adversaire coriace. Il a justement été déclaré vainqueur.

Pour le combat de poids moyens, on sentait du knock-out dans l'air. Le Franco-irlandais Terence Christie (Montreuil) en a fait l'expérience devant iMchel Moukory (Rouen) en allant deux fois au tapis avant d'y expédier so nadversaire un nombre égale de fois. Victoire-surprise aux points pour Christie. Et pour terminer par la grosse caisse dans cette symphonie pugilistique, le choc des poids lourds entre Dominique Nato, champion de France, et Fred Voltine, son challenger. Tous deux ont été conspués par les spectateurs furieux de voir deux camarades de club (Saint-Ouen) se livrer à une démonstration, élégante certes, mais où les gants ne donnaient que des caresses. Cependant, les juges ont donné la victoire à l'unanimité au tenant du titre.

LÉO PALACIO.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

NATIONALE I
(Dernière journée retour)

*Le Mans et Antibes 78-78
*Caen bat Mulhouse 102-90
*Villeurbanne bat Monaco.. 112-96
*Nice bat Tours 108-106
Orthez bat *Challans 88-86
Limoges bat *Berck 106-100
*Clermont bat Avignon ... 94-93

Classement final. — 1. Le Mans, 71 pts ; 2. Caen, 70 ; 3. Villeurbanne, 68 ; 4. Tours (+ 4), Antibes (— 4), 57 ; 6. Orthez, 54 ; 7. Monaco, 51 ; 8. Mulhouse, 50 ; 9. Berck, 48 ; 10. Limoges (+ 15), Nice (— 15), 46 ; 12. Challans, 40 ; 13. Clermont, 36 ; 14. Avignon, 34.

Nice et Challans disputeront les barrages contre Orléans et Vichy (nationale II). Clermont et Avignon descendent en nationale II et seront remplacés par le Stade français-Evry et la C.R.O. Lyon.

Boxe

— CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEURS : Mi-mouches : Hayot ; Mouches : Montero; Coqs : Capelle ; Plumes : Benmaghenia ; Légers : Londas ; Super-légers : Djaboubdallah ; Mi-moyens : Winterstein ; Mi-Moyens : Terence Christi ; Milourds : Caramanolis ; Lourds : Nato.

Cyclisme

TOUR DES FLANDRES : 1. Jan Raas (Holl.), les 268 km en 6 h. 31 ; 2. Marc Demeyer (Belg.), à 1' 3" ; 3. Willems (Belg.), à 1' 15" ; 4. Renier (Belg.) ; 5. Van Katwyk (Holl.) ; 6. Schipper (Holl.) ; 7. Kuiper (Holl.) ; 8. Godefroot (Belg.), tous m.t. ; 9. Van Calster (Belg.), à 1' 20" ; 10. Zoetemelk (P.-B.), à 1' 35".

Rugby

Quinze nouveaux clubs se sont qualifiés pour les seizièmes de finale du championnat de France au cours de l'avant-dernière journée de compétition en poules de dix. Il s'agit d'Aurillac et La Rochelle en poule A, de Romans, Bourg, Avignon et Carcassonne en poule B, Lourdes, Agen, Tarbes et Pau en poule C, Dax, Saint-Jean-de-Luz et Bourgoin en poule D, Grenoble en poule E, Montchanin en poule H. Il reste deux places à pourvoir.

PREMIÈRE DIVISION
(Avant-dernière journée)

Poule A
*Toulon bat Aurillac 53-12
*Thuir bat Gaillac 34-9
*Bèglers bat Bagnères 31-6
*Oloron bat Auch 16-4
*Graulhet bat La Rochelle .. 15-6

Poule B
*Brive bat Mauléon 62-4
*Avignon bat Bourg 17-10
*Carcassonne bat Romans ... 9-7
*Perpignan bat Montauban .. 14-10
*Montferrand bat Racing C.F. 24-15

Poule C
*Tarbes bat Castres 25-3
Pau bat *Mont-de-Marsan .. 26-9
*Toulouse bat Nice 10-9
*Mazamet bat Tulle 15-6
*Lourdes bat Agen 17-6

Poule D
*Saint-Jean-de-Luz bat Bègles 9-4
Bayonne bat *Tyrosse 28-9
*Valence bat Narbonne 13-10
*Bourgoin bat Dax 15-10
*Biarritz bat Boucau 20-6

Poule E
*Marmande bat Condom 10-9
*Millau bat Beaumont 21-7
*Grenoble bat Salles 19-3
*Le Creusot bat Bédarrides.. 17-3
*Cahors bat Vic 9-3

Poule F
*Paris U.C. bat Mimizan 25-4
*Lannemezan bat Chambéry.. 9-4
*Périgueux bat La Voulte ... 14-3
*Orthez bat Castelsarrasin .. 4-0
*Rodez bat La Seyne 17-7

Poule G
*P.T.T. Arras et Bergerac 6-6
*Nîmes bat Carmaux 32-0
*Limoges bat Castelnaudary.. 28-11
*Mérignac bat Saint-Claude.. 40-0
*Albi bat Saint-Médard 34-0

Poule H
*Peyrehorade bat Montchanin 6-3
Vichy bat *Lombez 6-0
*Fumel bat Angoulême 7-6
*La Teste bat Voiron 18-4
*Dijon bat Saint-Girons 19-0

Tennis

— Le nouveau prodige américain, John McEnroe, a remporté, dimanche 1er avril, le tournoi de Milan, en battant sans difficulté (16-4, 6-3), l'Australien John Alexander, lequel avait éliminé Bjorn Borg.

— A Stuttgart, le Polonais Vojtek Fibak a enlevé la finale aux dépens de l'Argentin Guillermo Vilas : 6-2, 6-2, 3-6, 6-2.

Volley-ball

A six mois des championnats d'Europe, que la Fédération française de volley-ball organise, Roger Schmitt, l'entraîneur national, a été écarté des responsabilités de l'équipe nationale, et Paul Gaumet, le D.T.N., voyant ses fonctions très réduites, a donné sa démission, à l'issue de la réunion du conseil d'administration, qui a eu lieu le 31 mars à Montpellier.

Asnières est champion de France pour la troisième fois après ses victoires de 1965 et 1968.

Huitième et dernier tournoi à Montpellier.

Samedi : Asnières bat Grenoble, 3-0 (15-10, 15-3 et 15-6) ; Montpellier bat Sète, 3-2 (15-12, 14-16, 13-15, 17-15, 15-4).

Dimanche : Grenoble bat Sète, 3-1 (15-5 12-15, 15-10, 16-14) ; Asnières bat Montpellier, 3-1 (15-13, 3-15, 15-10, 15-4).

Classement final : 1. Asnières, 34 pts ; 2. Montpellier, 31 ; 3. Grenoble, 24 ; 4. Sète, 19.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Loup TARNEAUD et Mme, née Marie-Laure Bédel, Perrine et Richard, ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume.

Les Plaines, Boisseuil,
87220 Feytiat.

Fiançailles

— M. Jean ALBERTINI et Mme, née Denise Thiallet,
M. Jacques VIENNOT et Mme, née Françoise Perret,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Marie-Hélène et Christian.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage, célébré dans l'intimité le 31 mars en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, de

Mlle Rosine COURANT,

fille de M. Francis Courant et de Mme, née Denise Dupuis, décédée,

avec

M. Thierry VIGNAL,

fils de M. Jean Vignal, décédé, et de Mme, née Reine Roulet.

Décès

— M. André Bernard,
Marie-Claude et Pierre Voiflin,
Jacques et Catherine Bernard et leur fils Matthieu,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BERNARD,
née Geneviève Ambiard,

survenu le vendredi 30 mars 1979.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 avril 1979, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris (16e), sa paroisse.
13, square Henri-Paté,
75016 Paris.

— Mme Maurice Bourgin, son épouse,
Le docteur Chantal Bourgin,
M. et Mme Jean-René Licois,
Mlle Marie-Christine Bourgin,
M. François-Philippe Bourgin,
ses enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice BOURGIN,
officier de l'ordre du Mérite,

survenu le 30 mars 1979, à l'âge de soixante et onze ans, en son domicile, 103, rue Bobillot, Paris (13e).
Priez pour lui.
Le service religieux, en l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche (186, rue de Tolbiac, Paris-13e), sera célébré par le Révérend Père Michel Riquet, le mercredi 4 avril, à 10 h. 30.

— Mme Maurice Cayet,
M. et Mme Pierre Lescuyer,
M. et Mme Michel Cayet et leurs enfants,
M. et Mme Jean Cayet et leurs enfants,
M. et Mme Louis Cayet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. Maurice Christophe CAYET,
ingénieur en chef
du génie militaire (E.R.),
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 avril 1979, à 8 h. 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule Paris (8e).
8, rue Pierre-le-Grand, Paris (8e).

— Le général d'armée Jean Simon, chancelier de l'ordre de la Libération,
Le conseil de l'ordre et les compagnons de la Libération,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 29 mars, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, du

colonel Raphaël FOLLIOT,
commandeur
de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
grand officier du Mérite national,
croix de guerre 1914-1918
(quatre citations),
croix de guerre 1939-1945,
Distinguished Service Order,
blessé à Douaumont en 1916.

Les obsèques seront célébrées en l'église d'Enghien-les-Bains le mardi 3 avril, à 16 heures.

[Né le 20 février 1896 à Kharkov (Ukraine), mais de nationalité française, Raphaël Folliot a été blessé à Douaumont pendant la guerre de 1914-1918. Appartenant au 24e régiment d'infanterie coloniale en 1940, il quitte le Levant et passe en Egypte, à l'armistice, avec sa compagnie, où il participe — aux côtés des Forces françaises libres — aux combats de Tobrouk, en Libye.
Commandant le 1er bataillon d'infanterie de marine, il est fait compagnon de la Libération le 7 mars 1941.
Il sert ensuite au 2e bureau de l'état-major et, à Alger, il dirige en septembre 1944 la section coloniale de l'état-major.]

— Mme Roger Van Hertsen, son épouse,
Valérie, Evrard, Francine, ses enfants,
Mme Peggy Cliffe-Jones, sa sœur,
M. et Mme Roger Cliffe-Jones et leurs enfants, ses neveux,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger VAN HERTSEN,
ingénieur de l'université de Louvain,
ancien président-directeur général de Fours Rousseau-Creusets Morgan et des Etablissements Marshall,

survenu à Maisons-Laffitte, le 30 mars 1979.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Martin-de-Bréthencourt.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, avenue Lafayette,
78600 Maisons-Laffitte.
Haut-Bout,
Saint-Martin-de-Bréthencourt,
78660 Ablis.

— Au seuil de sa quatre-vingt-septième année, de labeur sur la terre des hommes, le Seigneur, au matin du 31 mars 1979, a rappelé à la Maison du Père son ouvrier ayant reçu les sacrements de la Sainte Eglise catholique et romaine, le chevalier

Léon Edmond Marie René LEMAIGRE du BREUIL,
grand officier
de l'ordre équestre des Chevaliers du Saint-Sépulcre de Jérusalem,
camérier d'honneur de Sa Sainteté,
hospitalier
de Notre-Dame de Lourdes,
Légion d'honneur,
croix de guerre,
ancien chef d'escadron d'artillerie,
Mérite agricole,
médaille du Travail,
médaille d'or
de la Société industrielle de l'Est,
banquier,
ancien conseiller
du commerce extérieur de la France,
ancien membre de la commission des finances,
de la chambre officielle de commerce franco-allemande,
vingt ans maire de Solignac.

Les obsèques seront célébrées le mardi 3 avril, à 15 h. 30, en l'église abbatiale de Solignac (Haute-Vienne), sa paroisse.
De la part de :
Mme René Lemaigre du Breuil, son épouse,
M. et Mme Félix Lemaigre du Breuil,
M. et Mme Louis Duquesne de la Vinelle,
M. et Mme Charles de Chaisemartin,
Vicomte et vicomtesse Edmond de Sèze,
M. et Mme Georges Lemaigre du Breuil,
ses enfants,
De ses vingt-six petits-enfants,
De ses trois arrière-petits-enfants.
Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.
Bréjoux, 87110 Solignac.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul LION,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 27 mars, dans sa quatre-vingt-seizième année.
De la part de :
M. et Mme Jacques Lion,
M. et Mme Carl Brassart,
Mme Simon Chevalier et ses enfants,
Et de toute la famille.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

— Mme Paul Margnat,
M. et Mme Jean Margnat,
M. et Mme Olivier Girardin,
Le docteur et Mme Gérard Tourame,
M. et Mme Jacques Margnat,
Jean-Patrice Margnat, Véronique, Arnaud et Anne-Sophie Girardin, Hélène et Pierre Tourame, Franck, Alexis et Sophie Margnat,
M. et Mme Robert Margnat, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Margnat, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Léon Bonnasse, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Bonnasse, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Senez, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Clément, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Paulmier, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Gautier, Bories, Augustin Cyprien-Fabre, Pierre Ménard, Paul Pamard, Guillaume Chancel,
Mlle Lucie Gatti,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MARGNAT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,

rappelé à Dieu dans sa soixante-quinzième année, le 25 mars.
Muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le 27 mars en l'église de Saint-Giniez à Marseille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
434, avenue du Prado,
13008 Marseille.

[M. Paul Margnat était président d'honneur de la Société Margnat Frères et des domaines et vins fins.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Yves RUFFIN,
délégué régional au tourisme,
président d'honneur
du Syndicat des délégués régionaux au tourisme,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite touristique,

survenu subitement à son domicile le mardi 27 mars 1979.
Suivant sa volonté, les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité le vendredi 30 mars 1979, à Paris en l'église Saint-François-Xavier.
De la part de :
Mme Yves Ruffin, son épouse,
Mme Guiguet, sa belle-mère,
Mlles Hélène et Germaine Ruffin,
M. et Mme Claude Ruffin,
M. et Mme Ghislain Ruffin,
M. et Mme Etienne Ruffin,
Mme Bernard Guiguet,
M. Jacques Guiguet,
ses frères et sœurs, beau-frère et belles-sœurs,
Et de ses neveux et nièces, petits-neveux et petite-nièce.
18, rue Valentin-Haüy, 75015 Paris.

Anniversaires

— Le huitième anniversaire du décès de

Germaine VELLE,
agrégée de l'Université,

est rappelé ce jour à ceux qui gardent son souvenir.

Messes

— Une messe sera célébrée le vendredi 20 avril, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à l'intention de

Mme René PASCHAL,
née Madeleine Bosment,
rappelée à Dieu le 29 mars 1979.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-X, vendredi 27 avril, à 14 h. 30, salle C 26, Mme Gallfret, née Granjon Janine : « L'évolution des praxies idéomotrices : évocations gestuelles d'actions et prises de positions du corps chez l'enfant et le vieillard ».

— Université de Paris-V, vendredi 27 avril, à 14 h. 30, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Rémi Jolivet : « Monématique du français, analyses quantifiées ».

Visites et conférences

MARDI 3 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Allaz : « La Bibliothèque nationale ».
15 h., musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Le centenaire de Poulbot », exposition.
15 h., 12, rue Daru, Mme Oswald : « L'église russe Alexandre-Newsky ».
15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Saint-Girons : « Hôtel de Lauzun ».
15 h., entrée de l'église, Mme Vermeersch : « L'église Saint-Augustin et l'hôtel Cail » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue Louis-Boilly : « Claude Monnet et ses amis » (Approche de l'art).
15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (M. Teurnier).
CONFÉRENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La ville rayonnante : les artistes étrangers du dix-septième au dix-neuvième siècle ».

ÉDUCATION

A l'université de Lille-II

GRÈVE DES ASSISTANTS NON TITULAIRES

Lille. — Depuis un mois environ, les assistants non titulaires de sciences économiques, de droit, de lettres et gestion de l'université de Lille-II sont en grève pour obtenir le renouvellement de leur emploi sans limitation de durée. A l'appel du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), de l'Association des assistants et de la coordination des non-titulaires, plusieurs manifestations ont eu lieu.

Les locaux du président de l'université Lille-II (droit et santé), M. Etienne Cuignet, ont été occupés à plusieurs reprises. Au cours d'une entrevue, jeudi matin 29 mars, le président de l'université a finalement accepté de demander des renouvellements d'une durée indéterminée pour les assistants de l'U.E.R. de droit. En contrepartie, les intéressés se sont engagés à ne plus recourir à la grève avant la fin de l'année universitaire. — G. S.

DÉFENSE

SIX ARMÉES DE L'AIR ÉTRANGÈRES PARTICIPENT A UN EXERCICE NATIONAL DE DÉFENSE AÉRIENNE EN FRANCE.

Baptisé Datex 1979, un exercice majeur de défense aérienne aura lieu sur l'ensemble du territoire national les mardi 3 et mercredi 4 avril. Il mettra en œuvre la majorité des escadrons de combat de l'armée de l'air, les stations de radars et la plupart des bases aériennes.

Le point fort du thème de l'exercice de cette année sera un basculement de la menace du Sud au Nord : se présentant le premier jour sur la façade Pyrénées-Méditerranée, la menace aérienne visera, au cours de la seconde journée, les frontières nord et nord-est du territoire métropolitain. Ce scénario implique pour l'armée de l'air un redéploiement de son dispositif de défense aérienne dans des délais très courts tout en continuant à assurer en permanence sa mission prioritaire de couverture aérienne des forces affectées à la dissuasion nucléaire.

Les forces offensives seront simulées par des appareils de la force aérienne tactique, des forces aériennes stratégiques, de la marine nationale ainsi que par des avions en provenance de Grande-Bretagne, de République fédérale d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Belgique et des Pays-Bas.

Les forces aériennes tactiques françaises sont équipées d'avions Mirage-III et Jaguar, tandis que les forces de défense aérienne ont reçu des intercepteurs Mirage-F 1 et que les forces stratégiques sont dotées de bombardiers nucléaires Mirage-IV.

RELIGION

Ancien secrétaire général

Mgr LOPEZ TRUJILLO EST ÉLU PRÉSIDENT DU CELAM

Mgr Alfonso Lopez Trujillo, archevêque coadjuteur de Medellin (Colombie) et secrétaire général sortant du conseil épiscopal d'Amérique latine (CELAM), a été élu le 31 mars président du CELAM par l'assemblée générale de cet organisme. Cette assemblée est composée par le bureau du CELAM et par les présidents des conférences épiscopales d'Amérique latine.

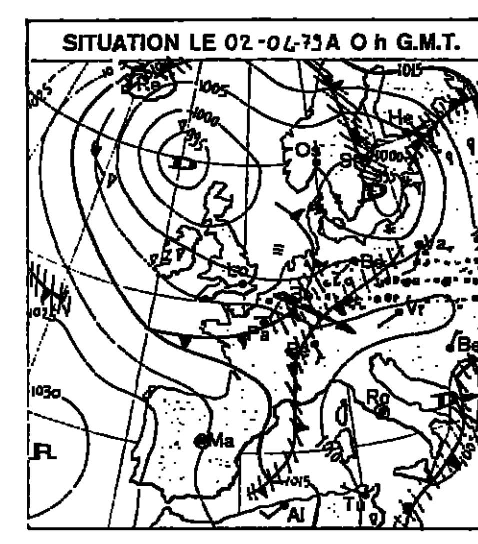
Mgr Lopez Trujillo — quarante-quatre ans — succède au cardinal Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza (Brésil), arrivé à la fin de son mandat.

Ainsi, c'est un conservateur qui succède à un prélat très ouvert et qui avait assuré la co-présidence de l'assemblée épiscopale de Puebla. La loi d'alternance a donc joué, à la surprise de certains observateurs qui avaient remarqué qu'à la conférence de Puebla, dont il était aussi le secrétaire général, Mgr Lopez Trujillo n'avait pas toujours fait très bonne figure. La publication par un journal local d'une lettre privée pour le moins désinvolte avait provoqué des remous pendant l'assemblée (*le Monde* du 9 février).

Pour l'instant, on ne connaît pas le nom du futur secrétaire général du CELAM, qui est l'homme fort de cet organisme. Si la loi d'alternance joue ici aussi, le successeur de Mgr Lopez Trujillo devrait appartenir à la tendance libérale. — H. F.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 avril à 0 heure et le mardi 3 avril à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, un flux instable et frais, de secteur nord-ouest, s'établira sur l'Europe occidentale.

Mardi 3 avril, il fera frais le matin sur la France, et l'on notera quelques gelées dans l'intérieur. Les vents viendront du nord-ouest : ils seront forts en Manche et en mer du Nord et le mistral soufflera toute la journée. Le ciel sera très variable, et il y aura des averses, qui pourront être localement orageuses et qui donneront de la neige au-dessus de 500 mètres.

Lundi 2 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,7 millibars, soit 758,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er avril ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 11 et 8 ; Bordeaux, 11 et 6 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 10 et 3 ; Dijon, 10 et 5 ; Grenoble, 14 et 5 ; Lyon, 11 et 5 ; Marseille, 16 et 9 ; Nantes, 13 et 7 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 12 (max.) ; Pau, 11 et 6 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes, 12 et 6 ; Tours, 11 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 6 degrés ; Amsterdam, 8 et 4 ; Athènes, 17 et 15 ; Berlin, 7 et 5 ; Bonn, 9 et 4 ; Bruxelles, 11 et 6 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 4 et 2 ; Genève, 11 et 5 ; Lisbonne, 7 et 8 ; Londres, 12 et 1 ; Madrid, 13 et 4 ; Moscou, 4 et 2 ; New-York, 17 et 7 ; Palma-de-Majorque, 14 et 7 ; Rome, 15 et 5 ; Stockholm, 2 et 1.

(Liste incomplète en raison d'une grève d'une partie du personnel de la Météorologie nationale.)

Sessions

● *L'Association de coopération franco-algérienne du Lyonnais* (ACFAL) et la section de Lyon de la Cimade organisent, du 2 au 20 juillet, à Lyon, une session d'arabe dialectal maghrébin et de connaissance de l'immigration. Pour tous renseignements, s'adresser à l'ACFAL, 68, rue Rachais, 69007 Lyon. Tél. : 72-98-58.

Concours

● *L'Association Rhin et Danube* en accord avec le ministre de l'éducation, vient de fonder un prix annuel, doté de 5 000 francs, qui sera décerné chaque année le 8 mai. Ce prix a pour but de récompenser les meilleurs travaux réalisés par des élèves de l'enseignement secondaire appartenant aux classes terminales sur la participation de la 1re Armée française aux combats de la libération. Sont admis à concourir pour l'année scolaire en cours les élèves des académies d'Aix-Marseille, de Dijon et de Strasbourg. Présidé par le colonel Crespin et l'inspecteur général Grell, le jury du prix Rhin et Danube est composé de MM. André Chamson et Maurice Druon, de l'Académie française, du général Béthouart, du bâtonnier René Bondoux, du professeur Pierre Scherrer et de M. Bernard Simiot.

Transports

● *Nouvelle-Calédonie : U.T.A. réduit ses vols.* — La compagnie U.T.A. réduira le nombre de ses rotations entre Paris et le Pacifique à partir du mois de septembre, a annoncé à Nouméa M. Antoine Veil, directeur général de la compagnie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 348

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II							■		
III						■			
IV		■							
V			■		■			■	
VI									
VII			■						■
VIII							■		
IX					■				
X				■					
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Endroit où l'on descend. — II. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est un peu pompier ; Utile pour une liaison. — III. Est généralement plus difficile à réparer qu'un accroc ; Reste au fond de la pièce. — IV. Travaille aux pièces. — V. Pronom ; On s'embrasse quand il commence. — VI. Où l'on ne voit rien de nouveau. — VII. Conjonction ; Peut se mettre à la corbeille. — VIII. Sorte de pistolet qu'il faut garder auprès de soi quand on craint un accident ; Personnage brillant. — IX. Où il y a beaucoup de gras ; Traiter comme de la sauce. — X. Nom de mère ; Peut se faire en fin d'année. — XI. En Lombardie, précède San Giovanni ; Pour faire du fourrage.

VERTICALEMENT

1. Qui tiennent avec des ficelles. — 2. Est appelé maître quand il est grand ; Pas libre. — 3. Un dieu un peu vache ; Maurice et Dominique, par exemple. — 4. On peut y voir des gens pendus. — 5. Manquer à un commandement ; Roi de Juda ; Lettre de l'étranger. — 6. Matière dont on peut faire des ponts ; Se voit souvent dans la glace. — 7. Sorte de maillot ; Fleur. — 8. Partie de voûte ; Peut se glisser dès qu'on ne fait plus attention. — 9. Qui ne se plient donc pas facilement ; Mesures.

Solution du problème n° 2 347

Horizontalement

I. Sonnette. — II. Ou ; Rats. — III. Poussière. — IV. Pré ; Pâlot. V. Larmes ; II. — VI. EG ; Oc ; Ste. — VII. Menuisiers. — VIII. U.S.A. — IX. Na ; Slogan. — X. Troue ; Lie. — XI. Tressées.

Verticalement

1. Supplément. — 2. Orage ; Art. — 3. Nouer ; Nu ; Or. — 4. Nus ; Moussue. — 5. Spéciales. — 6. Trias. — 7. Tael ; Single. — 8. Etroite ; Aïe ! — 9. Sétier ; Nés.

GUY BROUTY.

Journal officiel

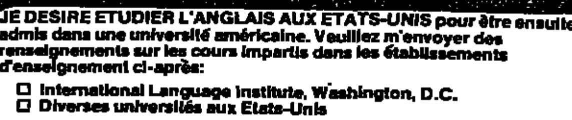
Sont publiés au *Journal officiel* du 1er avril 1979 :

DES DÉCRETS

● Relatif aux actions possessoires et destiné à s'intégrer dans le nouveau code de la procédure pénale.

● Fixant les dispositions applicables pour l'année scolaire 1978-1979 à la nomination des professeurs du Conservatoire national supérieur de musique.





Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

L'utilité du nouveau Parlement sera d'introduire un peu de démocratie dans un processus décisionnel qui n'en comporte aucune

nous déclare M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé de la coopération

Pour M. Claude Cheysson, cinquante-neuf ans, commissaire européen chargé des questions de coopération et de développement à Bruxelles, actuellement occupé à négocier le renouvellement de la convention de Lomé, avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, l'Europe n'est pas en perte de vitesse, mais au contraire en voie de redressement dans le monde. Pour ce libre ambassadeur, qui fit à la fois l'Ecole normale supérieure, l'Ecole polytechnique et l'Ecole nationale d'administration, et qui put se permettre d'exprimer un point de vue rassurant sur le programme commun de la gauche à la veille des élections législatives de mars 1978, alors qu'il représentait officiellement la France à l'étranger (on disait alors qu'il aurait pu devenir le ministre des affaires étrangères du gouvernement qui aurait été formé en cas de victoire électorale de ses amis socialistes, ce qui lui valut quelques réprobations officielles, mais sans conséquences), l'élection prochaine du Parlement de Strasbourg, si elle risque de diminuer le pouvoir arbitraire de la Commission de Bruxelles, augmentera heureusement en contrepartie le caractère démocratique des décisions prises au niveau de la Communauté. M. Cheysson ne craint pas de porter ici un jugement franc sur les institutions qu'il voit fonctionner quotidiennement. L'Europe d'aujourd'hui est pour lui un laboratoire d'essais qui pourrait bien servir à d'autres, y compris à l'Est.

« Monsieur le commissaire, est-il vrai qu'actuellement de nombreux textes adoptés à Bruxelles sont bloqués dans les différents pays par les gouvernements et les administrations locales, surtout en France ?

— Bien sûr. Qu'ils soient rejetés par les gouvernements me paraît d'ailleurs normal. Mais qu'ils soient mis sous le coude par des fonctionnaires lorsqu'ils traitent de sujets importants, c'est inacceptable. En particulier lorsqu'ils traitent de questions à moyen et long terme, alors que les gouvernements ne peuvent traiter que du court terme...

— Vous devriez, semble-t-il, vous réjouir de la prochaine élection du Parlement européen au suffrage universel. Mais cette élection ne risque-t-elle pas de faire passer le pouvoir européen de Bruxelles à Strasbourg ou à Luxembourg ? Ne critique-t-on pas plus que jamais le caractère « technocratique » des décisions prises dans la capitale belge ?

— Bien sûr que si. Mais tant mieux si on nous critique. Cela prouve que nous agissons et qu'on nous surveille.

» L'utilité du Parlement sera d'introduire un peu de démocratie dans un processus décisionnel qui n'en comporte pour l'instant aucune. Les intéressés apprennent les décisions après qu'elles ont été prises. Ils ne sont pas le moins du monde consultés, ce qui est choquant par rapport aux procédures qui existent dans nos pays. L'élection du Parlement de Strasbourg, c'est pour moi la certitude d'avoir des débats dans les Parlements nationaux sur les affaires européennes. Cela diminuera les pouvoirs de Bruxelles... pour autant que l'on considère que la Commission n'a de pouvoirs qu'arbitraires. En fait, je pense que cela lui apportera beaucoup, car cela donnera une certaine légitimité à son action. Or, actuellement, elle n'en a que par la presse.

— Les pouvoirs du futur Parlement vous paraissent-ils satisfaisants ?

— Je suis en désaccord complet avec les européens professionnels qui croient qu'il faut augmenter les pouvoirs du Parlement. D'abord, ce ne sera pas possible.

— Quel est le commissaire européen le plus attaqué dans son pays ?

— Peut-être Jenkins. Parce qu'il est président de la Commission. Parce qu'il a été vraiment une épine dans le pied de son gouvernement. C'est le plus européen des travaillistes.

— Haferkamp ?

— C'est tout à fait différent. L'attaque dont il a été l'objet est minable. Qu'un journal comme l'*Economist* se soit permis d'aller vérifier ses notes de frais derrière les comptoirs est vraiment indigne. Non. Jenkins, lui, gêne parce qu'il a une position politique influente.

» Davignon est aussi attaqué sur sa politique industrielle. Mais c'est, à mon avis, une mauvaise attaque, absurde. On ferait mieux de nous attaquer sur ce que nous ne faisons pas... Avec la crise apparaissent les nécessités d'un changement, non seulement de structures, mais de société.

— Vous réclamez une Europe plus sociale, mais n'êtes-vous pas frappé par l'évolution des différents gouvernements de l'Europe vers des positions nécessairement plus conservatrices ? N'êtes-vous pas gêné, en tant qu'homme de gauche, de représenter, à l'échelon européen, une majorité conservatrice ?

— D'abord, au sein de la Commission, nous avons une grande liberté de comportement. D'autant plus que nous avons peu de pouvoirs réels. Nous sommes chargés d'émettre des suggestions pour le moyen et long terme. Or, dès qu'on parle de long terme, on retombe sur la gauche. La droite a, par définition, peu d'idées sur le long terme. Et celles qu'elle a, elle laisse aux entreprises le soin de les exprimer. Ainsi, finalement, je me trouve rarement en contradiction, faute que des idées contradictoires soient émises. Et lorsque des aspirations à moyen terme se font connaître, elles sont généralement influencées par la gauche et par de nobles sentiments. L'inspiration du président de la République française est progressiste. Mais sa majorité ne lui permet pas de faire une politique progressiste. Entre l'idée et la réalisation, il y a un fossé. D'ailleurs, on peut dire que cela arrive aussi quelquefois à la Commission. Et puis, franchement, le pire qui puisse m'arriver, est de me retrouver fonctionnaire...

— Si vous étiez l'un des trois sages qui ont été nommés pour étudier les possibilités de rationalisation des institutions européennes, quelles seraient les propositions que vous auriez à faire ?

— Il faut se demander si tous les moyens nécessaires existent, et si tous les moyens qui existent sont nécessaires. Il y a actuellement au niveau européen toute une série d'organisations qui ne sont plus que techniques. Il y a une agence spatiale, une agence de télécommunications, une agence du contrôle aérien, etc. Techniquement, tout cela marche bien, mais n'est pas intégré dans l'ensemble européen. On ne veut pas utiliser ces instruments pour conduire une vraie politique. Par exemple, nous voulons être constructeur d'avions. Il faut donc que nous renforcions notre marché, notamment vis-à-vis de nos concurrents américains. J'attends depuis des mois que nous mettions en jeu nos droits de trafic aérien au-dessus de l'Europe. Décidons que l'espace aérien européen est unique... Autre exemple : l'informatique et les télécommunications. Il devient clair que nous devons d'abord contrôler les moyens de transmission : je suis désolé que l'agence des télécommunications ne réunisse que des postiers qui parlent de détails, et qu'elle ne soit pas un instrument de standardisation. Radio-télévision : il en va pareillement. Espace : idem. Dans certains cas, il faut inclure les Scandinaves : c'est une évidence.

Avec les partenaires sociaux

— Utilisons-nous suffisamment ce qui existe ?

— Prenons la Confédération européenne des syndicats. Si nous voulons planifier raisonnablement notre avenir, il faut, en économie de marché, le faire avec les responsables, à savoir les industriels et les partenaires sociaux. La Confédération européenne des syndicats réunit déjà tous les syndicats, à l'exception de la C.G.T. Les travailleurs français votent peut-être mal, mais beaucoup votent C.G.T. Il faudrait donc que la Confédération regroupe véritablement tous les syndicats, y compris la C.G.T., et qu'on ne la consulte pas seulement sur les problèmes de cantine, mais sur toutes les questions qui l'intéressent. La démocratisation des décisions à l'échelon européen ne consiste pas seulement à élire le Parlement au suffrage universel.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 22.)

Les intellectuels européens sont trop gâtés...

D'un côté, la mauvaise conscience s'est substituée à la conscience européenne, et l'acquis européen s'est en partie mondialisé, ce qui explique que les intellectuels s'intéressent peu au devenir de leur continent en tant que tel. De l'autre, Grecs, Espagnols, ou autres, montrent tout le prix qu'ils attachent à cette culture multiple, les caractéristiques qui s'en dégagent, les potentialités qu'elle recèle. Les intellectuels européens seraient-ils trop gâtés pour pouvoir l'apprécier ?

par ANDRÉ RESZLER (*)

AU lendemain de la deuxième guerre mondiale, une part importante de la communauté intellectuelle européenne est acquise à l'idée d'une Europe unie. Des intellectuels de premier plan, Albert Camus, Pierre Emmanuel, Ignazio Silone, Stephen Spender, Arthur Koestler, etc., envisagent la reconstruction politique et culturelle du continent dans le cadre d'un projet fédératif. Un quart de siècle plus tard, l'effort européen ne bénéficie plus du soutien de l'écrivain et de l'artiste. Les rares intellectuels qui restent fidèles à leur premier engagement européen — Salvador de Madariaga, Denis de Rougemont, Henri Brugmans, etc. — deviennent les « spécialistes » de la problématique européenne, et le rayonnement de leur œuvre en subit le contrecoup. L'Europe est ainsi l'affaire de spécialistes, de technocrates, de fonctionnaires. Dépourvue de la dimension culturelle qui en est le point de départ, elle cesse d'être l'idée capable de susciter des ralliements solides et durables. *Or, sans le soutien actif de ses intellectuels, l'Europe est condamnée à piétiner.*

Une première raison de cette désaffection des intellectuels se trouve dans la dévalorisation de l'idée de l'engagement. L'histoire intellectuelle du dix-neuvième siècle nous propose la figure du poète « actif, responsable et engagé ». La question essentielle n'est pas de savoir cependant si, grâce à une influence déterminante, le poète infléchit l'événement dans le sens de l'idéal qu'il poursuit, mais si sa pensée s'enrichit de la réalité vécue pour rejaillir de son côté sur celle-ci.

(*) *Professeur à l'Institut universitaire d'études européennes, directeur du Centre européen de la culture (Genève).*

(Lire la suite page 24.)

Soyons sérieux

Myth information

« Brussels sprouts » read a newspaper headline in 1973. It was referring to the increased population of the city, following British, Danish, and Irish membership of the European Community. *It might have referred to a homely domestic vegetable* — « choux de Bruxelles, Rosenkohl » or « cavoli di Bruxelles » — were it not that the chief leguminous export from the Community institutions is the Brussels leak.

The leak — spelt « leek » by greengrocers — is an almost daily source of erroneous news stories. Lawn-mowers, apples, ice-cream, potatoes, district nurses, non-eviscerated chikens, doorstep sales of milk and newspapers, duty free sales of tobacco and spirits, all these and more have been the subject of untrue rumours, eagerly fostered by opponents of European integration. At times, it has seemed as if Europe's enemies had established a lie factory, to persuade gullible citizens that the Community threatened any national shibboleth one cared to name. What next ? « Sauerkraut under threat from Brussels » ? « Lasagne in peril » ? « Commission attacks pâté de foie gras » ?

None of these, but the Welsh leek was latest victim of... leakage. The symbol of Welsh nationhood, famous from Shakespeare's « Henry V », was too spindly, we were told, to satisfy Brusels bureaucrats. Too late, the maligned Eurocrats rode to the rescue. « Dirty, diseased, or limp leeks », they explained, were the only vegetables under threat. No Welshman would admit to the description ; but the myth has already taken root. Perhaps the Commission should insist on quality standards for any future leaks.

PANGLOSS.

Grâce à la future Assemblée, les syndicats espèrent renforcer leur pression sur la C.E.E.

« Les syndicats ne peuvent se cantonner dans l'action sociale. L'élection du Parlement européen peut constituer un point d'appui politique pour soutenir leur action. » M. Dario Dido, responsable de la politique économique de la C.G.I.L. (la C.G.T. italienne), candidat au scrutin du mois de juin, illustre par ces mots la confiance qu'un bon nombre de militants syndicaux placent dans le renforcement des institutions européennes. Certes, tous n'ont pas cette ferveur qui, aux yeux des sceptiques, ressemble à une fuite en avant.

CEUX qui mettent leur foi dans l'Assemblée qui va naître ne cherchent-ils pas à échapper au constat d'impuissance qu'appelle une montée du chômage à laquelle une confédération syndicale, forte de près de 40 millions d'adhérents, ne peut opposer le moindre barrage ? Quoi qu'il en soit, les élections de juin n'apporteront pas la panacée. Le mouvement syndical a profondément conscience qu'il ne peut plus rester l'arme au pied et qu'il lui faut faire preuve de dynamisme et d'imagination.

Une flambée d'espoir avait, en 1973, salué la naissance de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats), rassemblant tous les syndicats affiliés à la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), pour animer leur action dans la « région » Europe.

L'année suivante, la C.E.S. ouvrait ses portes comme prévu aux organisations affiliées à la C.M.T. (Confédération mondiale du travail, ex-Confédération internationale des travailleurs croyants) soit, en France (C.F.D.T.), en Belgique (C.S.C.), aux Pays-Bas (N.K.W. et C.N.V.), au Luxembourg (L.C.G.B.) et en Suisse (C.N.G. et S.V.E.A.), ainsi que l'ICTU irlandais et le SAK finlandais. Restaient à l'intérieur deux centrales membres de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale, c'est-à-dire les C.G.T. italienne et française. La première, prenant progressivement ses distances avec l'internationale soumise à l'influence soviétique (qu'elle quittera totalement en 1978), est admise dans le club européen en 1974. Aujourd'hui, seules demeurent exclues trois organisations importantes : la C.G.T. française, en dépit du soutien de la F.G.T.B. (Belgique) et de celui de la C.F.D.T., se heurte à l'ostracisme de Force ouvrière (France) et aux réticences du D.G.B. (Allemagne). Les commissions ouvrières d'Espagne et la C.G.T. portugaise n'ont pas davantage pu se faire admettre.

Ainsi se trouvent regroupées trente et une organisations de pays appartenant à l'AELE (Association européenne de libre-échange) et aux pays de la Communauté européenne. Au total 37,6 millions d'adhérents.

Transformer une telle mosaïque en un ensemble cohérent est une vaste entreprise que contrarient les origines, les conceptions, les structures, les législations, les traditions, les contextes économiques et sociaux très disparates. Cela entraîne des attitudes fort opposées en ce qui concerne les rapports avec les employeurs ou le recours à la grève. Les objectifs eux-mêmes ne sont pas identiques. Pourtant, les Nordiques, longtemps repliés sur eux-mêmes, abandonnent lentement leurs préventions contre les Latins, et réciproquement. Les Britanniques, sans perdre leur attachement pour les syndicats de métier ni sans cesser d'être insulaires, commencent à mieux connaître les organisations du continent. Le D.G.B. allemand et la C.F.D.T. française constatent que la cogestion pratiquée par le premier et l'autogestion prônée par la seconde visent, l'une et l'autre, à donner plus de pouvoir aux travailleurs.

Il n'empêche que les appartenances aux internationales respectives maintiennent des courants divergents. La C.I.S.L. n'entend laisser à la C.E.S. qu'une compétence strictement européenne et, dans l'internationale « libre », les syndicats américains A.F.L.-C.I.O. accusent la C.E.S. de manquer de rigueur envers les communistes. Au contraire, la C.M.T. et plusieurs autres membres voudraient que l'organisation européenne s'ouvre davantage, se préoccupe de ses rapports avec le tiers-monde.

Bureaucratie et manque de cohésion

Ces tiraillements, ces lourdeurs sont encore plus sensibles à Bruxelles, dans les organismes communautaires. En passant de « six » à « neuf » pays, les syndicalistes auraient pu se flatter de l'apport massif que constituaient des millions de syndiqués supplémentaires avec, en tête, les dix millions du TUC, la plus grosse organisation de l'Europe occidentale.

Mais les Britanniques ne prennent qu'à reculons le chemin de la construction communautaire. Certes, l'autre colosse syndical, le D.G.B., avec ses sept millions de membres, y aspire avec conviction, mais cela ne l'empêche pas de conserver parallèlement sa propre politique extérieure.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 22.)

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

La nouvelle cordée européenne

IL est intéressant de noter que le nouveau système monétaire européen entre en vigueur au moment où l'inflation des quatre grands pays dépasse les fatidiques 10 %. Mais, étonnamment aussi, et contrairement à ce qu'on pouvait envisager il n'y a pas si longtemps, c'est en Allemagne que l'accélération est la plus forte : la hausse des prix allemands, calculée sur les trois derniers mois, en rythme annuel, est de 7 %, après avoir été nulle en octobre.

Devant cette aggravation, la Bundesbank, qui avait réagi déjà il y a un peu plus d'un mois en relevant le taux d'intérêt des prêts sur titres et les réserves obligatoires des banques, a encore relevé son taux de 4 % à 5 %, bien que, en dépit de ses craintes, les augmentations de salaires résultant des renouvellements des contrats aient été finalement très modérées (moins de 5 %) et même les plus faibles de la dernière décennie. Elle n'a pas voulu se résigner devant l'inflation importée, provoquée par les hausses des matières premières industrielles et du pétrole, qui est la cause essentielle de la dégradation, comme le montre l'accélération des prix de gros (0,7 % en décembre, 1,2 % en janvier et 1,3 % en février).

Les autorités monétaires avaient combattu cette inflation avec succès jusqu'à la fin de 1978 grâce à une réévaluation permanente du DM. Cette politique a obligé les entreprises à accentuer encore les efforts de productivité et de redéploiement. Ainsi, au deuxième semestre, leurs dépenses d'équipement ont augmenté de 10 % en rythme annuel. Autre chiffre significatif : celui de la progression de 28 % des livraisons de machines-outils, symbole de modernisation ! Probablement, la pression sur le DM menaçait d'être trop forte et trop rapide, asphyxiant certains secteurs et rendant plus difficiles les exportations. D'où un changement de politique, favorisé par la stabilisation du dollar, donnant maintenant la priorité à la reprise de l'activité, aux investissements de capacité, à l'augmentation des crédits privés, les entreprises prenant le relais des pouvoirs publics.

C'est semble-t-il là une des raisons majeures de l'acceptation par l'Allemagne de ce nouveau système monétaire moins rigoureux, dans lequel elle prend d'emblée des risques de glissement inflationniste. Nouvelle cordée européenne, dont les équipiers attendent, tantôt d'être poussés, tantôt d'être tirés, dans le sens enfin plus convergent de leur progression. Si l'Allemagne considère ce système comme un moyen de diminuer la pression sur le deutschemark, la France en attend des effets inverses et une plus grande rigueur. Mais pour elle le changement n'est pas commode, et elle se trouve à l'heure actuelle dans une passe difficile.

En effet, contrairement à l'Allemagne, où, sous la pression monétaire, les mutations nécessaires ont été enclenchées depuis longtemps et réalisées progressivement (ce qui lui permet d'enregistrer maintenant un taux de chômage décroissant de 4 %), la France, elle, a pris un retard considérable, dont le rattrapage est difficile et l'enferme dans une sorte de cercle vicieux. A vouloir se restructurer trop rapidement elle accélère encore plus le chômage, dont le taux dépasse les 6 %, et surtout le localise sur les points faibles du territoire, provoquant troubles sociaux et effets psychologiques défavorables.

Ainsi l'INSEE (l'Institut national des statistiques) a relevé, au cours d'une récente enquête, une nette augmentation de la crainte des ménages, ce qui risque de se traduire par une moindre croissance de la consommation. Or l'investissement des entreprises n'est pas prêt à prendre le relais. C'est même là le trait le plus inquiétant de la situation française, surtout en regard de l'effort considérable fait par les principaux pays concurrents. On peut reprendre ici l'exemple typique des machines-outils, dont les livraisons ont augmenté très fortement en 1977 et 1978, non seulement en Allemagne, comme nous l'avons déjà fait remarquer, mais aussi aux Etats-Unis (+ 34 %), alors qu'en sens contraire elles ont diminué, en France, de 35 %. Il n'est apparemment pas facile aux industriels français, habitués surtout à faire des investissements de capacité dans un cadre de relance conjoncturelle aidée au besoin par un dérapage monétaire, d'accentuer leurs efforts de productivité et de redéploiement dans un climat de rigueur et d'activité incertaine.

L'Angleterre mise à part

La Grande-Bretagne n'a pas voulu, du moins pour le moment, se lier à cette nouvelle cordée européenne, préférant conserver sa liberté de manœuvre entre deux risques également redoutables : celui d'une livre trop forte handicapant une industrie anglaise beaucoup plus fragile que la française, ou, au contraire, trop faible, ou, pis encore, en dérapage accéléré, et renchérissant alors les importations et aggravant l'inflation. L'évolution récente illustre bien cette difficulté : elle a amené le gouvernement anglais à rabaisser brusquement de 14 à 13 % le « minimum lending rate », qu'il avait à peine, quelques semaines auparavant, tout aussi massivement augmenté, de 12,5 à 14 %, dans la crainte des conséquences financières des grèves et des hausses de salaires. Or les capitaux n'ont pas fui, mais, tout au contraire, ont afflué à Londres, alléchés par les perspectives pétrolières et des rendements élevés, et poussant la livre nettement au-dessus des deux dollars.

Un autre problème qui illustre bien les difficultés de réglage conjoncturel qu'éprouve le gouvernement, après les fortes hausses de salaires qui ont mis en échec sa politique des revenus, est celui du choix du déficit à retenir pour le budget qui doit être présenté début avril. Si la Banque d'Angleterre recommande la rigueur, l'influent Institut national de la recherche économique et sociale (N.I.E.S.R.) insiste au contraire sur la nécessité de soutenir une activité qui, d'après une récente enquête du C.B.I., aurait quand même souffert sérieusement des désordres sociaux. Cependant, en dépit de ses particularités, l'économie anglaise aurait bien besoin, autant sinon plus que la française, d'une discipline, certes convenablement aménagée pour éviter les drames, mais la forçant à faire des gains de productivité et à procéder à son redéploiement.

C'est bien ce qu'a envisagé en Italie le gouvernement de M. Andreotti, lorsque, peu avant sa chute, il a adhéré au nouveau système monétaire européen, espérant ainsi favoriser l'application du plan triennal du ministre du Trésor, M. Pandolfi. Avec la crise politique, ce plan est abandonné. Pourtant, les problèmes et les solutions restent les mêmes : lutter contre les excès salariaux, le déficit énorme du secteur public, réadapter l'industrie, relancer les investissements et l'embauche. A cet égard, il faut noter cependant le remarquable redressement de la balance commerciale italienne, dont le taux de couverture dépasse toujours les 100 % : conséquence des efforts faits dans de nombreux secteurs industriels, notamment dans la mécanique, et résultat d'autant plus remarquable que l'Italie n'a pas l'avantage, comme la Grande-Bretagne, de pouvoir encaisser des recettes pétrolières.

Ainsi les grands pays européens prennent un nouveau départ, plus ou moins liés entre eux, et plus conscients de l'intérêt d'être solidaires, avec les temps troublés qui s'annoncent. L'espoir renaît, et il est particulièrement significatif que l'Allemagne, premier de cordée, reste confiante, en dépit des nouvelles menaces pétrolières. C'est bien ce qu'ont exprimé encore récemment ses ministres des finances et de l'économie, MM. Matthoefer et Otto von Lambsdorf, en maintenant leurs prévisions de croissance de 4 % pour 1979. Puissent les autres équipiers suivre eux aussi, en laissant filer au besoin, de temps à autre, la corde, ou en s'y accrochant à nouveau !

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Echanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	++	—	—	++	++	++
FRANCE	+	—	— —	+	+	+
ITALIE	++	— —	— — —	—	++	+
GRANDE-BRETAGNE	— —	— —	— —	—	—	++

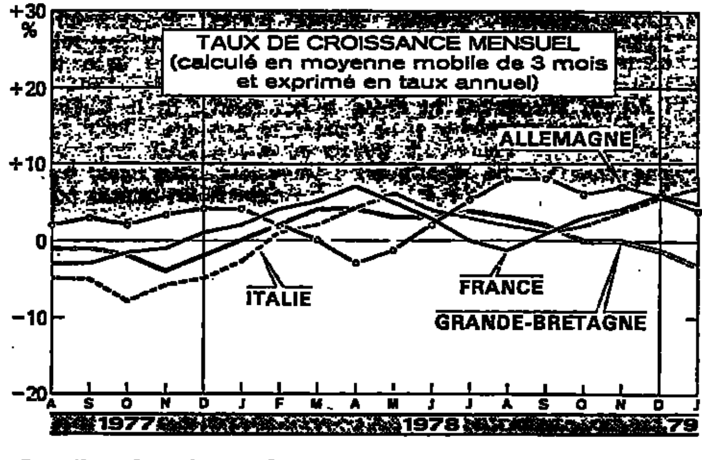
+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [+] tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

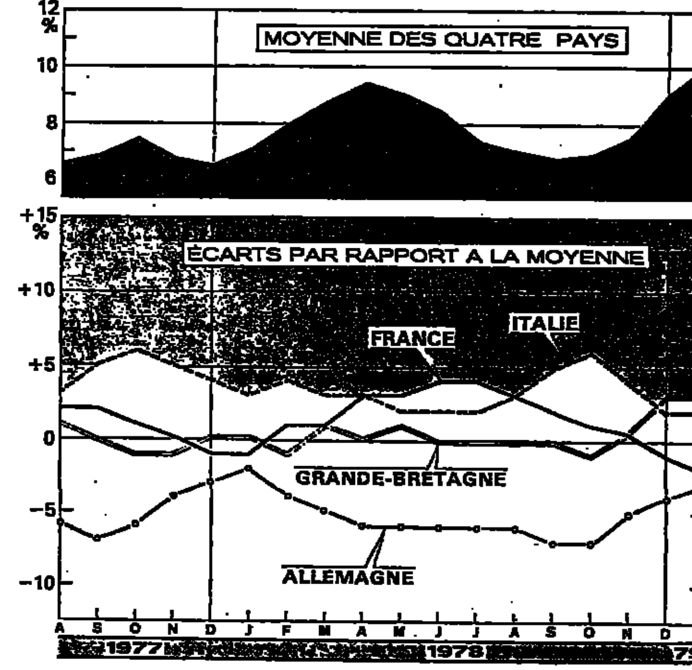
CROISSANCE	+ (+)	Les signes de ralentissement d'activité continuent à se manifester. Ainsi, les mises en chantier de logements ont diminué de 20 % en janvier. L'indice des indicateurs en avance a reculé maintenant trois fois de suite de 0,4 % en novembre, 0,1 % en décembre et 1,2 % en janvier. Cependant, les ventes au détail, bien qu'en décélération par rapport à décembre (1,3 %), continuent à croître modérément de 0,2 en janvier et 0,6 en février.
PRIX	— (—)	La hausse des prix de gros a continué à être forte en février (1 %) bien que moindre qu'en janvier (1,3 %). Calculée sur les trois derniers mois, en rythme annuel, elle est de 13 %. Les prix de détail se sont fortement accélérés de 0,9 % en janvier à 12 % en février, soit une hausse de plus de 11 % en rythme annuel sur les trois derniers mois.
CHOMAGE	— (—)	Le taux de chômage par rapport à la population active corrigé des variations saisonnières, après être resté stable, un peu en dessous des 6 %, depuis septembre 1978, est descendu pour la première fois à 5,7 % en février 1979 : c'est le taux le plus bas depuis août 1974.
CAPACITE	+ (+)	Alors que jusqu'ici le taux d'utilisation des capacités productives avait augmenté régulièrement, et était encore passé de 85,8 % en novembre à 86,3 % en décembre, il est redescendu à 86 % en janvier et février : c'est la première contraction depuis janvier 1978.
ECHANGES	— (—)	S'il faut en croire la nouvelle méthode de calcul des coefficients saisonniers, la balance commerciale de janvier aurait enregistré un déficit de 3,1 milliards de dollars, nettement supérieur à celui de décembre (1,7 milliard). Il résulte notamment de forts achats de pétrole (près de 4 milliards).
MONETAIRE ET FINANCIER		Après la baisse des taux d'intérêt à court terme américains, on observe de nouveau des tensions, et la First National de Chicago a relevé son « prime rate » de 11,50 % à 11,75 %. Si, en Allemagne, les taux à court et à long terme restent orientés à la hausse, en Grande-Bretagne, le « minimum lending rate », qui avait augmenté de 12,50 % à 14 % en février, revient à 13 % en mars. En France, la tendance reste à la baisse pour le long terme, mais non pour le court terme. En Italie, les taux sont stables.
ECONOMIQUE		Si le ralentissement américain est maintenant net, il n'est pas certain qu'il se transforme en véritable récession. De toute façon, dans les mois à venir, ce sera moins l'influence des Etats-Unis qui jouera que celle des ponctions pétrolières. Ces dernières n'affecteront cependant pas sensiblement l'économie allemande, leader de la reprise européenne.

I. — TAUX DE CROISSANCE



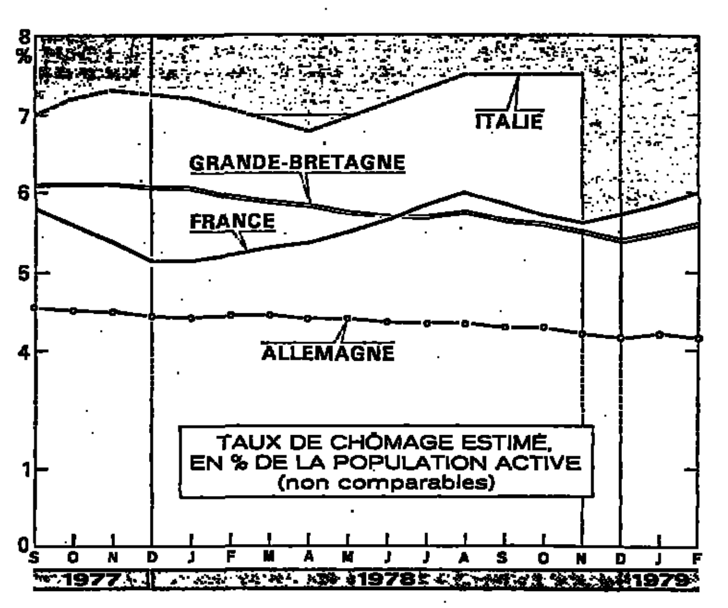
Le rythme de croissance de la production industrielle est resté élevé en Italie (7 %). Il s'est maintenu bien que se modérant un peu en Allemagne (4 %) et en France (5 %). Mais malheureusement, sous l'effet des grèves, il a reculé momentanément en Grande-Bretagne (— 3 %).

II. — ÉVOLUTION DES PRIX



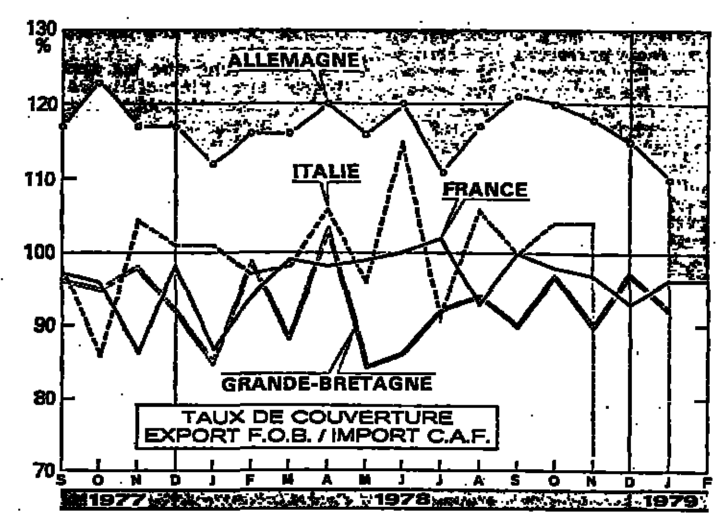
L'inflation moyenne des quatre grands pays européens, qui avait atteint un minimum de 7 % en octobre, a augmenté depuis à trois reprises, et est maintenant de 10 %. Les plus fortes accélérations ont été observées en Allemagne (de 0 à 7 %) et en Grande-Bretagne (de 7 à 12 %). En France, le taux d'inflation est resté stable à 8 %, et en Italie il a augmenté de 12 à 15 %. Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois (décembre, janvier, février). Evalués sur les douze derniers mois, ils sont de 13,2 % pour l'Italie, 10,2 % pour la France, 9,6 % pour la Grande-Bretagne et 2,9 % pour l'Allemagne.

III. — NIVEAU DE CHOMAGE



Entre janvier et février, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a augmenté encore une fois en France de 5,85 à 6 % et en Grande-Bretagne de 5,50 à 5,60 %. En revanche, il a de nouveau légèrement diminué de 4,20 à 4,15 % en Allemagne.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Pour les taux de couverture des importations par les exportations (calculés Fob-Caf et corrigés des variations saisonnières), les positions relatives des quatre pays restent inchangées : Allemagne toujours nettement au-dessus des 100 %, bien qu'en léger recul (110 %), Italie un peu au-dessus (104 %), France (96 %), et Grande-Bretagne (92 %), en dessous.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.
Publicité : Daniel Bartholoni (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa », Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).
Coordinateur : Eric Wolfensohn.

SOUS L'ŒIL MÉFIANT DE MOSCOU

Bucarest et Bruxelles tentent de conclure un accord commercial séparé

La Communauté européenne et la Roumanie ont ouvert en mars des négociations en vue d'un nouvel accord commercial *qui pourrait servir de modèle à d'autres pays de* l'Europe de l'Est. Elles tentent ainsi de desserrer en partie le contrôle de *l'Union soviétique sur les relations* commerciales entre le monde communiste et l'Europe.

Bien entendu, les deux parties ne reconnaissent pas publiquement des intentions aussi délicates politiquement. L'accent est mis sur le contenu purement économique des négociations, et l'accord proposé *est présenté comme* n'étant qu'un de plus dans la série des arrangements *sectoriels déjà conclus par la C.E.E. avec la Roumanie* et avec d'autres pays du Comecon.

LA Roumanie est, de longue *date, le plus indépendant* parmi les Etats du Comecon. Elle a été la première à réclamer (et la seule jusqu'ici à se voir accorder) le bénéfice du système des préférences généralisées de la C.E.E., en vertu duquel la Communauté accepte de réduire ou de supprimer les droits de douane sur les importations en provenance des pays en voie de développement.

En *1976, la Roumanie a été* le premier pays d'Europe de l'Est à signer un accord réglementant son commerce textile avec la C.E.E. Et l'an dernier, elle a conclu un accord similaire de restriction volontaire en ce qui concerne le prix et le volume de ses exportations d'acier vers la Communauté.

Pourtant, malgré la volonté de coopération plus étroite des deux parties, la Roumanie a vu la part de ses exportations et importations en direction ou en provenance des pays de la C.E.E. tomber de 30 % à 17 % seulement du total de son commerce extérieur au cours des quatre dernières années, et, dans ses échanges avec la Communauté, le déficit ne cesse de se creuser.

Par contraste, la Roumanie fait actuellement 44 % de son commerce total avec d'autres pays du Comecon, contre 34 % en 1974. Ainsi, en dépit de son indépendance et de ses ouvertures vers l'Ouest, la Roumanie a vu s'accroître, en fait, ces dernières années, sa dépendance économique à l'égard de ses voisins communistes.

Cela explique aussi pourquoi le président Ceausescu et la C.E.E. souhaitent vivement rétablir l'équilibre. Le leader roumain n'a cependant aucune envie de provoquer inutilement ses partenaires, d'autant moins que ses relations avec Moscou ont été quelque peu tendues ces derniers temps.

Querelle de procédure

La situation se complique du fait que l'Union soviétique presse depuis quelque temps la C.E.E. de signer avec le Comecon un accord commercial qui serve de base pour réglementer les échanges bilatéraux entre les Etats membres des deux blocs. La C.E.E. résiste vigoureusement à cette façon de voir les choses. Officiellement, la position des Neuf est que le Comecon est un type d'organisation très différent de la Communauté et qui n'a aucune autorité pour négocier en matière commerciale au nom de ses Etats membres.

La C.E.E. soutient donc que les accords commerciaux doivent être conclus par la Communauté, comme un tout, avec chacun des pays du Comecon négociant pour son propre compte. Derrière cette attitude, il y a la crainte que consentir à la méthode proposée par les Russes n'implique la reconnaissance et l'acceptation de la domination de l'Union soviétique sur ses Etats satellites.

L'accord actuellement en discussion avec la Roumanie concerne le commerce des produits industriels qui ne sont pas déjà couverts par les arrangements existants. De cette façon, les Roumains espèrent justifier l'accord auprès des Russes, en disant qu'il est similaire, de par sa nature, à ceux portant sur l'acier et les textiles et qu'il n'implique aucun *changement* qualitatif dans les relations de leur pays avec la C.E.E.

En réalité, si l'accord aboutit, cela signifiera que, par étapes, les Roumains auront réussi à négocier de façon indépendante des arrangements couvrant 85 % environ de toutes les marchandises échangées entre eux et les pays de la C.E.E. Un fait dont la signification n'échappera pas aux Russes.

Moscou redoute que l'extension secteur par secteur, selon le modèle roumain, des accords limités que la C.E.E. a signé sur l'acier et les textiles avec d'autres pays ne réduise, au total, l'influence soviétique.

Un autre élément du projet d'accord inquiète : la création d'un comité mixte pour superviser les relations entre la C.E.E. et la Roumanie. Les Russes considéreront fatalement que cela coupe l'herbe sous le pied à leur propre proposition d'un comité similaire pour surveiller le commerce entre la C.E.E. et l'ensemble du Comecon.

Quant au détail des négociations, les Roumains présentent une liste de près de trente produits, dont les chaussures, certains types de verre, les accessoires électriques, les meubles, la chimie, l'aluminium et les *produits pétroliers raffinés* qu'ils souhaitent voir libérer des quotas restrictifs d'importation de la C.E.E. Dans beaucoup de cas, il s'agit de secteurs sur lesquels les pays de la C.E.E. auront du mal à faire des concessions en raison de leurs difficultés industrielles.

En gros, la *C.E.E.* est *prête* à discuter la suppression de certains quotas et à envisager l'élargissement de certains autres ou encore leur suspension, en échange de l'engagement des Roumains d'observer des restrictions volontaires à l'exportation.

Deux des exigences de la C.E.E. risquent de provoquer des difficultés particulières. La première est une clause générale de prix pour empêcher que les marchés de la C.E.E. ne soient perturbés par des importations à bas prix de revient. La seconde est une clause de sauvegarde autorisant la C.E.E. à rétablir les limitations d'importation en cas d'une telle perturbation des marchés, au besoin sans consulter les Roumains au préalable.

MICHAEL HORNSBY.

Les Japonais investissent à l'étranger moins dans le commerce et plus dans la production

Les motifs des investissements japonais à l'étranger évoluent. Après un ralentissement à la suite de la crise du pétrole, le milieu de l'année 1978 a marqué une nette reprise des placements nippons outre-mer. De nombreux projets sont actuellement en cours d'étude ou d'exécution.

IL y a encore huit ans, la raison des investissements japonais à l'étranger était surtout la garantie de la livraison de matières premières. Depuis, la conquête et la défense des marchés constituent la raison principale des investissements nippons outre-mer. La valeur croissante du yen joue aussi son rôle : la production directe dans des pays où les coûts de revient sont bas s'avère avantageuse. Les salaires japonais ayant considérablement augmenté, compte tenu de la parité plus élevée du yen, une enquête du ministère du travail de Tokyo estime que les salaires américains ne sont plus que de 12 % supérieurs à ceux du Japon.

Le montant cumulé des investissements privés japonais à l'étranger s'élevait, dans l'année fiscale 1977-1978, à 22,2 milliards de dollars. Répartis par régions, l'Asie occupait la première place avec 6,3 milliards. Venaient ensuite l'Amérique du Nord avec 5,4 milliards, l'Amérique latine avec 3,8 milliards, *l'Europe* avec 3,1 milliards, l'Océanie avec 1,3 milliard, enfin l'Afrique avec 913 millions.

Environ la moitié de tous les investissements japonais à l'étranger s'applique à l'exploitation de ressources en matières premières. D'importants projets portent sur une entreprise de cellulose en Alaska (Alaska Pulp Co), l'extraction du gaz naturel en Indonésie, une société de pétrole du Koweït (Japan-Arabian Oil Co), des placements de capitaux dans l'extraction de minerais (fer, cuivre, étain, tungstène, bauxite et uranium) aux Philippines, en Malaisie, à Taïwan, à Hongkong, en Inde, au Pakistan, au Mexique, au Brésil, au Chili, au Canada et en Australie. La livraison des matières premières de ces projets est, en règle générale, garantie par des accords à long terme.

Le *nombre des projets* bénéficiant des investissements japonais directs à l'étranger est passé de 369 au cours de l'année *fiscale* 1968-1969 à 3 097 en 1973-1974. Après la crise du pétrole et la *récession qui suivit* au Japon, les placements à l'étranger ont diminué. Au cours de l'année fiscale 1977-1978, ils totalisaient 1 760 *projets* pour un montant de 2,8 milliards de dollars, soit 18,9 % de moins que l'année précédente.

Le ministère de l'industrie et du commerce (MITI) explique cette évolution régressive par la conjoncture mondiale toujours mauvaise, les efforts de la plupart des entreprises pour économiser les coûts, une plus grande prudence face à la rentabilité insuffisante des établissements et filiales à l'étranger au cours de la récession, et le fait que les investissements en vue de l'exploitation des matières premières sont déjà réalisés dans une large mesure. En outre, des mesures plus sévères pour les investissements potentiels. Jusqu'à récemment, les investissements directs outre-mer du Japon devaient être autorisés par le ministère des finances de Tokyo. Mais depuis avril 1978 cette disposition a été supprimée, et il suffit désormais d'en informer la Banque du Japon.

Les investissements japonais à l'étranger au cours de l'année fiscale 1977-1978 se répartissaient *comme suit* : 1,3 milliard de dollars pour des participations *en capital* et *1,4 milliard* pour des prêts et cautions, 65 millions *pour la création* d'établissements et 35 millions pour l'achat de *terrains et des droits* de forage. Une partie des investissements *était destinée* à aider des filiales japonaises dans les pays outre-mer à *surmonter* des difficultés financières.

Parmi les placements japonais répartis par régions, en 1977-1978, 864 millions de dollars (en augmentation de 30,5 %) étaient destinés à l'Asie et 735 millions (diminuant de 1,9 %) à l'Amérique du Nord — dont 686 millions (plus 3,5 %) aux Etats-Unis. Par ailleurs, 456 millions (plus 8,6 %) étaient destinés à l'Amérique latine, 214 millions (moins 30 %) à l'Europe, 164 millions à l'Australie et l'Océanie, 175 millions (moins 34 %) au Moyen-Orient et 140 millions (*moins* 42 %) à l'Afrique.

En Asie, 40 % des investissements allaient à la production du pétrole et aux mines, 39 % à *l'industrie de transformation.* En Amérique du Nord, le commerce et les services étaient avantagés avec 53 %.

Selon l'opinion du *MITI, en* 1977-1978 un net transfert des investissements du *commerce* vers la production était enregistré. *Les placements dans l'industrie* de transformation — notamment dans l'industrie *chimique*, les machines électroniques, le secteur du *textile* et de *l'acier* — s'élevaient à 1,7 milliard de dollars *(plus 4,8 %)*, ceux des *mines* à 452 millions de dollars (moins 54,6 %), ceux du *commerce* à 344 millions (moins 14,9 %), ceux des banques et assurances à 176 millions (moins 11 %), dans l'agriculture, *les forêts et* les pêcheries à 150 millions (le double) et dans *l'immobilier* à 100 millions (en diminution de 15 %).

Vers les pays à bas salaires

La majorité des investisseurs japonais s'efforcent, lors des placements de capitaux à l'étranger, d'acquérir des participations majoritaires ; 34,5 % des filiales ou établissements à l'étranger étaient propriété à cent pour cent japonaise ; et dans plus du quart de ces entreprises 50 à 99 % des parts étaient entre les mains de Japonais.

En 1977-1978 il y a eu en tout *quatre cent quatre-vingts cas de* ventes de participations japonaises *à l'étranger. Quatre fois plus* que l'année précédente. Le transfert de capitaux a *aussi* augmenté nettement. Les causes de cette évolution ont été *les efforts* de certains pays en voie de développement pour reprendre des placements étrangers, le développement trop rapide des investissements japonais au cours des années 1970 à 1973 et la récession mondiale. En 1977-1978, par rapport au produit social brut, les investissements à l'étranger représentaient seulement 3 %. A titre de comparaison, en Grande-Bretagne ils étaient de 31,1 %, aux Etats-Unis de 8 %, et en République fédérale d'Allemagne de 4,4 %.

D'après les statistiques provi*soires du* MITI, les investissements japonais dans les pays *outre-mer ont* augmenté d'avril à septembre 1978 d'environ 65 % par *rapport* à la *même période* de l'année précédente. Au cours *de cette période, ce sont* essentiellement les investissements en *Amérique du Nord qui ont* augmenté. Avec 600 millions de dollars, ils ont dépassé de près du double le montant de l'année *précédente. Les projets pour* 1979-1980 permettent de prévoir une *légère augmentation de l'activité* des placements. La construction de machines *électroniques* et l'industrie de l'automobile prévoient des investissements supérieurs à la moyenne. En particulier les producteurs d'appareils de télévision couleurs, qui limitent « volontairement » leurs exportations sur leur marché principal, les U.S.A., et qui doivent s'attendre à des amendes pour dumping, souhaitent avoir leurs propres installations de finition. Matsushito Electric, Hitachi, Roshiba, Sanyoelectric et Sharp Corp possèdent déjà de telles usines.

L'horlogerie du Japon transfère une partie importante de sa finition vers les pays à bas salaires du Sud-Est asiatique. Le groupe Seiko produit à Singapour, Ricoh Watch dans les Philippines et Orient Watch à Hongkong.

Parmi les plus grands projets japonais à l'étranger, il y a aujourd'hui celui du développe*ment d'Asahan* Beu Kuala Tanjung au nord de Sumatra.

La première pierre en a été posée en juin 1978. Une entreprise d'aluminium d'une capacité de production annuelle de 255 000 tonnes est prévue. Un tiers de ce volume doit déjà être produit en 1982. Un consortium japonais de firmes d'aluminium et du commerce y a investi 90 % du capital (dont la moitié en crédits d'Etat), et le gouvernement d'Indonésie 10 %. Les coûts globaux de ce projet sont estimés à 250 millions de yens. Le groupe japonais Mitsui souhaite réaliser son grand projet de pétrochimie à Bandare-Shapu dans le sud-ouest de l'Iran, dans la mesure où des troubles politiques ne menaceraient pas sa réalisation. Les coûts globaux du projet s'élèveraient à 650 milliards de yens. Un groupe de cinq sociétés, qui appartiennent à Mitsui, et la National Petrochimical Co of Iran y participeraient à 50 % chacun. Une fois terminées, les installations devraient avoir une capacité de production annuelle *de 300 000 tonnes d'éthylène*, de polyéthylène, de polypropylène et *de soude caustique. Le groupe* Mitsui, qui a déjà dépensé *300 milliards de yens* pour ce projet, doit encore trouver 25 milliards, *probablement en crédits* d'Etat.

Au Brésil, où La Joint Venture Usimina Steel Works nippo-brésilienne a été constituée dans les années 50, deux entreprises communes pour la production d'aluminium ont été créées. D'une part, le projet Albras prévoit la construction près de Pompta Grossa d'une raffinerie d'aluminium avec une production annuelle de 320 000 tonnes. Les coûts globaux s'élèveront à 286,6 milliards de yens, dont 140 milliards seront assurés par les Japonais. D'autre part, le projet d'Alunorte prévoit une production annuelle d'aluminium de 800 000 tonnes à partir de 1982. Les coûts sont estimés à 122,7 milliards, dont les Japonais assureront 49,1 milliards.

FRED DE LA TROBE.

FORUM

L'Europe de la fable

par

FERDINAND KINSKY (*)

LES discussions actuelles sur l'Europe me rappellent la fable de Christian Andersen qui nous raconte la mésaventure d'un roi victime de deux prétendus tailleurs. Ces imposteurs *font croire* à Sa Majesté qu'elle est couverte des plus beaux vêtements, confectionnés par leurs soins, alors qu'en réalité elle ne porte rien. Non seulement le roi tombe dans le piège, *mais tout son peuple* l'acclame, admirant son « costume », soit victime d'une hallucination collective, soit simplement trop lâche pour clamer la vérité. C'est finalement un enfant qui, *seul, a la lucidité et* le courage de s'écrier : *« Le roi est nu ! »*

Les pseudo-tailleurs sont ceux qui veulent l'Europe nue, c'est-à-dire dépourvue de tout pouvoir de décision autonome capable de lui permettre de résoudre les problèmes de *dimensions* continentales auxquels elle est confrontée. Ceux qui nous font croire à la quadrature du cercle en prétendant être à *la fois* des « européens vaincus » et des défenseurs acharnés d'une indépendance nationale périmée. Vive le mariage, disent-ils, à condition que les époux restent célibataires !

Parmi les pseudo-tailleurs, nous ne trouvons pas seulement les adversaires déclarés de l'Europe, mais aussi les défenseurs de la règle de l'unanimité pour toute décision entre les Neuf, à moins qu'il ne faille déjà les ranger parmi les rois nus. Affirmer en même temps : *« Tout le traité, rien que le traité »* et *« les décisions des Neuf doivent être prises à l'unanimité, afin de garantir à chaque Etat son droit de veto »*, n'est-ce pas une contradiction dans les termes ? Selon l'article 148 du traité de Rome, les décisions communautaires devraient être prises, dans la plupart des cas, à la majorité qualifiée.

Malgré les apparences, l'unanimité ne garantit nullement l'égalité et l'indépendance des Etats membres, mais, au contraire, elle mène *ou* bien à l'impasse, ou bien à l'hégémonie du plus fort. *Car seul* celui qui dispose de moyens *sérieux* de persuasion ou qui peut *offrir* des avantages importants arrive à aligner les volontés des *neuf et bientôt* des douze Etats sur la sienne.

Hélas ! Pour la *France*, la règle de l'unanimité n'a pas joué en sa faveur : depuis 1958, année de la naissance d'une nouvelle politique de grandeur et d'indépendance nationale, la France n'a cessé de perdre du terrain *face à son* voisin d'outre-Rhin. Quiconque voyage dans les deux pays ne peut *pas fermer* les yeux devant cette évidence : en matière de niveau de vie, *d'équipement* des écoles, d'entreprises, d'hôpitaux, etc., un véritable *fossé s'est* creusé. *Cette* situation est liée à une autre évidence : depuis quelques années, à Bruxelles, la règle de l'unanimité joue surtout dans l'intérêt allemand : n'est-ce pas la R.F.A. qui, pouvant offrir plus que les autres, semble diriger aujourd'hui ?

Enfin, dénonçons le mythe *selon lequel une Europe fédérale* « serait soumise à l'excès à *l'influence des Etats-Unis* d'Amérique ». N'est-ce pas méconnaître tragiquement le fait que, seule, la création d'une *autorité politique européenne* capable, dans la limite de ses compétences, de prendre et d'imposer ses décisions rendra à *l'Europe son* indépendance et lui permettra de participer à l'orientation de la politique mondiale ?

Souvenons-nous de l'exemple chinois : Mao Tse-toung n'a-t-il pas accepté, au début de son règne, une dépendance quasi totale de son pays à l'égard de l'U.R.S.S. ? Mais cette situation n'a duré que quelques années, pour faire place, inévitablement, non seulement à l' « indépendance nationale » de Pékin, mais à une croissante rivalité sino-soviétique. Par conséquent, même une orientation pro-américaine, imposée par une majorité « atlantique », n'empêcherait pas une Europe dotée de véritables institutions fédérales de devenir rapidement indépendante à l'égard des autres puissances mondiales.

Les Etats-Unis d'Amérique ne *seraient-ils pas ridiculement* impuissants si toutes leurs décisions dépendaient de l'unanimité des cinquante Etats ? De même, *l'empire soviétique* serait-il une grande puissance si son *union n'était que* confédérale ?

Le « gadget » confédéral

En revanche, la formule fédérale, qui règle les relations entre les Etats membres et garantit constitutionnellement leur égalité, permettra une Europe « dans laquelle personne ne puisse imposer sa volonté à personne », tandis que le système actuel de l'unanimité ne cesse, nous l'avons dit, d'accroître les inégalités. Rappelons des exemples historiques : la Confédération germanique de 1815 s'est terminée par l'hégémonie prussienne et, au sein de la Confédération américaine, la période allant de la guerre de l'indépendance à l'adoption de la Constitution fédérale a été marquée par la domination de la Virginie.

Le bon sens permet *de comprendre* la limitation effective des indépendances nationales par les problèmes de dimension continentale ou mondiale. Face aux super-puissances, aux firmes multinationales, à des tâches *mondiales* comme le développement du tiers-monde, face au désordre *monétaire* et à la pénurie d'énergie, face à la pollution qui ne respecte ni frontière ni indépendance nationale, l'établissement d'un véritable pouvoir européen s'impose.

Et la société que nous voulons ? Que ce soit le « changement » ou l'« autogestion », l'autarcie est aujourd'hui une illusion. Nous sommes déjà dans une société transnationale dont les grandes décisions économiques et sociales ont une dimension continentale, sinon mondiale.

En France, la tradition jacobine centraliste incite les esprits à la déformation moniste : pouvoir régional ou unité nationale, pouvoir européen ou indépendance nationale — comme si la Suisse, l'Allemagne fédérale ou la Yougoslavie ne nous montraient pas la coexistence possible de plusieurs centres de pouvoirs dans un ensemble fédéral cohérent qui garantit à la fois l'unité et la diversité.

Si l'Europe n'était pas nécessaire, l'on pourrait se contenter *du « gadget » confédéral.* Dans une société internationale, fondée sur des principes contredits quotidiennement, tels que les *prétendues* souveraineté et égalité des Etats, l'instauration en *Europe d'un fédéralisme* original — qui ne serait pas une imitation de celui des Etats-Unis d'Amérique, et dépasserait une *simple* alliance des indépendances nationales devenant chaque jour plus fictives, — voilà la chance historique que nous sommes peut-être en train de gâcher !

(*) Directeur du Centre international de formation européenne.

Grâce à la future Assemblée les syndicats espèrent renforcer leur pression sur la C.E.E.

(Suite de la page 19.)

Tandis que les deux pays d'Europe les plus puissants par leur population, leur capacité industrielle et leur syndicalisme unitaire tirent à hue et à dia dans l'équipage du mouvement ouvrier, un troisième « grand », la France, ajoute à l'imbroglio avec les divergences qui partagent ses organisations syndicales dont le pluralisme est poussé à l'excès : la C.G.T., majoritaire dans la plupart des entreprises malgré l'effritement subi ses dernières années, est foncièrement hostile à une Europe qui, pour elle, est uniquement celle des multinationales et de l'hégémonie allemande. Au contraire, les autres centrales françaises, tout en poursuivant leurs querelles respectives, croient résolument à l'avenir de la Communauté, comme le font les Italiens (avec leurs trois organisations fédérées), les Belges, les Hollandais, les Danois, etc.

Manquant de cohésion, noyée dans la bureaucratie, la C.E.S. tourne au ralenti et sans stratégie. Comment dans ces conditions, les syndicats pouvaient-ils prendre du poids à Bruxelles ? Au reste, la Communauté n'offre qu'une marge de manœuvre réduite. Le conseil des ministres européens cumule à la fois les pouvoirs législatif et exécutif, dans un cadre qui est plus celui d'une action intergouvernementale que celui d'une communauté politique. La décision appartient aux gouvernements respectifs et il n'y a pas, jusqu'ici, de Parlement auprès duquel les syndicats puissent intervenir. A tout prendre, il leur est moins difficile de le faire auprès des autorités de leurs propres pays. D'autant qu'ils sont dépourvus d'organisations professionnelles au niveau des branches. Mais la C.E.S. n'a pas su organiser des offensives coordonnées dans chaque pays. Elle aurait risqué, d'ailleurs, de rencontrer des divergences entre les syndicats des pays de la C.E.E. et ceux des pays de l'A.E.L.E.

Comment utiliser l'Assemblée ?

La présence des syndicats au comité économique et social, au comité permanent de l'emploi ou à la conférence tripartite ne leur permet que de prendre des positions de principe.

Le bilan est maigre, pour ne pas dire qu'il est essentiellement réduit à la consécration des fonctions de représentativité. Il faut néanmoins ne pas négliger les fruits de l'information, ceux de la connaissance réciproque, ceux d'un difficile apprentissage.

C'est donc avec circonspection, — il ne faudrait pas « légitimer » une Europe qui n'est pas celle des travailleurs, — mais non sans espoir, que les syndicats envisagent la mise en place du Parlement européen.

Comment pourront-ils y exercer une influence ?

D'abord, il y a celle qui résultera de la présence directe de syndicalistes dans l'Assemblée qui sera élue au mois de juin. Il pourrait y en avoir une quarantaine, selon certaines estimations. Certes toutes les organisations ne sont pas d'accord sur l'opportunité de présenter des candidats, ni sous quelle forme.

Néanmoins, des Allemands, des Italiens, des Danois se sont déjà mis sur les rangs. Plusieurs des principaux leaders du D.G.B., MM. Vetter et Loderer en tête, se sont inscrits sur les listes S.P.D. et d'autres sur les listes C.D.U. Elus, ils conserveront leurs mandats syndicaux. Ce n'est pas le cas dans la péninsule, où le « cumul » sera interdit à MM. Dino (liste socialiste), Bonnacini (liste communiste) et autres candidats syndicaux.

En Belgique, la question n'est pas tranchée. Au Luxembourg, M. Maeis, secrétaire général de la C.G.T., figure sur la liste socialiste.

En France, où le cumul n'est pas admis, les noms de plusieurs candidats d'origine syndicale sont donnés comme fort probables. Sous la bannière socialiste, on cite M. Claude Germon (C.G.T.), M. Jacques Moreau (C.F.D.T.), M. James Marangé (FEN). Le parti communiste présentera M. Georges Frischmann, qui vient d'abandonner le secrétariat général de la fédération des P.T.T. La C.G.T. ne donnera aucune consigne de vote mais ne cesse de clamer que « le Marché commun ayant été un échec total » elle combat tout processus pouvant conduire à la supranationalité, donc à l'intégration.

Pour la C.F.D.T., il doit être entendu que le mouvement syndical est seul qualifié pour défendre les droits des travailleurs en tant que tels. Les élections européennes aideront à surmonter les divergences syndicales, assure M. Otto Kersten, secrétaire général de la C.I.S.L. « Elles permettront de trouver un moindre diviseur si on ne peut s'accorder sur un dénominateur commun ! »

Sachant que le Parlement européen sera à l'image de la somme des parlements des Neuf, les syndicats peuvent renforcer l'appui que leur accorderont les partis de gauche. M. Vetter a déjà annoncé son intention de constituer un regroupement des syndicalistes élus. Tout ou partie de leurs indemnités parlementaires pourraient financer des actions spécifiques.

Aux deux extrémités : les Italiens et les Anglais

Quoi qu'il en soit, les organisations de travailleurs s'efforceront de peser sur la future Assemblée, comme les autres groupes de pression.

Sans négliger les résultats susceptibles d'être obtenus par les « lobbies », un grand nombre de syndicalistes se déclarent convaincus que les problèmes de la crise économique ne sont pas solubles par des politiques nationales autarciques, ne tenant pas compte de l'intégration européenne. M. Dido ajoute : « *Il faut donner aux luttes syndicales nationales une dimension européenne. La question, pour nous, est celle de la qualité du développement au niveau communautaire.* »

Autre son de cloche chez les syndicats britanniques qui restent sur de prudentes généralités. « Nous sommes des Européens, nous sommes pour l'Europe des patries », assure M. Murray, secrétaire général du TUC, qui est dit-il toujours désireux de coopérer avec les syndicats européens dans le cadre de la Communauté. Mais il ne cache pas son souci majeur que chaque membre de la Communauté garde le contrôle de sa politique économique et sociale. Bref, il craint surtout que l'appartenance à la Communauté n'empêche le mouvement syndical national d'atteindre des objectifs économiques et sociaux, et le TUC reprend toutes les critiques et réserves du gouvernement travailliste.

Dans l'immédiat, la plupart des syndicats européens s'accordent au moins sur deux initiatives de rénovation concernant l'une le conseil économique et social, l'autre la Confédération européenne des syndicats. Telle sera la tâche du congrès que tiendra la confédération, à Munich, en mai prochain...

JOANINE ROY.

D'UN PAYS A L'AUTRE

L'épargne des ménages est favorisée par la crise

Quel comportement les Européens ont-ils adopté devant les fluctuations de leurs revenus ? En partie consommateurs, en partie épargnants, leur conduite économique aboutit des résultats à la fois normaux et paradoxaux : l'épargne est favorisée par la crise.

POUR l'économiste, l'épargne correspond au revenu après impôt diminué de la consommation. Pour l'homme de la rue, c'est simplement l'argent qu'il place dans une banque ou sur un compte sur livret. Oubliant souvent de comptabiliser des versements réguliers telles que les cotisations à un organisme de retraite ou les sommes dont l'accumulation, fortuite, est davantage le résultat d'une inertie que d'une décision délibérée d'épargner, le public ne considère pas toujours, en revanche, les emprunts contractés pour un achat à tempérament comme une forme de consommation.

Bien que d'accord sur une définition générale du terme, les économistes, quant à eux, divergent lorsqu'il s'agit d'y inclure l'acquisition de biens immobiliers. Les statistiques françaises et britanniques comptent comme épargne l'achat d'un logement, alors que les Allemands l'assimilent à une opération financière. La position italienne varie suivant l'importance des sommes engagées.

De même, à l'exception de l'Allemagne fédérale et de la France, les statistiques comptent comme épargne l'investissement des patrons d'entreprise dans leur propre affaire.

Ainsi, une comparaison entre pays de la part du revenu personnel consacrée à l'épargne n'est-elle pas vraiment possible. On peut néanmoins remarquer que les Britanniques se spécialisent dans l'acquisition de biens mobiliers, et que les Italiens restent les « écureuils » de l'Europe épargnant 17 % du produit national brut, contre 10 % au Royaume-Uni, 9 % en France et 8 % en Allemagne. Le ménage italien épargne, en moyenne, presque autant que le français, pourtant plus riche, tandis que le britannique se place, en termes absolus, au dernier rang.

Si l'on compare ces chiffres à ceux de l'étude sur les intentions d'épargne dans la C.E.E., on s'aperçoit que les Allemands veulent épargner, mais ne le font pas, alors que les Italiens épargnent sans le vouloir; ou, autre interprétation, beaucoup d'Allemands épargnent peu, tandis que peu d'Italiens épargnent beaucoup.

Avant la crise de l'énergie, la part réservée à l'épargne était, en Allemagne, supérieure à celle de la Grande-Bretagne. Entre 1973 et 1975, elle est passée, dans ce dernier pays, de 10 % à 14 %, niveau auquel elle s'est à peu près maintenue. En Allemagne, en revanche, la proportion fut d'abord de 14 %, avant de tomber à 12 % entre 1975 et 1977. L'évolution en France et en Italie se rapproche davantage du schéma britannique que de l'allemand, bien que les mouvements aient été moins spectaculaires.

Le gonflement de l'épargne privée, auquel on ne s'attendait pas en période de crise économique, a-t-il contribué à aggraver le marasme de 1974-1975 ? On s'est penché sur les raisons qui avaient pu déterminer un comportement aussi aberrant de la part du public, de façon à en tenir compte pour l'avenir.

Trois facteurs ont pu jouer : la crainte du chômage et la baisse de la confiance chez le consommateur ; l'« illusion monétaire » qui a dissuadé d'acheter plus cher bien que les revenus aient augmenté; le fait, enfin, que ceux qui épargnaient dans un but bien précis ont continué de le faire, en période d'inflation, afin de conserver la valeur réelle de leurs économies.

La première de ces hypothèses avait d'ailleurs été émise par les partisans des études de consommation qui prévoyaient un accroissement de l'épargne, à une époque où les économétriciens s'attendaient à une stagnation ou à une diminution. Une étude du Trésor britannique la conteste cependant, qui souligne que l'épargne née d'une baisse de la confiance a été plus que compensée par les besoins des nouveaux chômeurs. L'étude conclut que, dans tous les cas, le gonflement de l'épargne liquide s'explique, au Royaume-Uni, par le désir du public de garder à ses placements leur valeur réelle.

Les chiffres de l'épargne correspondent à la différence entre les acquisitions et les dettes. Le montant des dettes à long terme varie considérablement d'un pays à l'autre, du fait notamment de la non-comptabilisation, en Allemagne, comme épargne privée, des emprunts contractés pour l'achat d'un logement. Le montant des emprunts est également très bas en Italie.

La comparaison des diverses formes d'épargne est simplifiée par la concentration de l'ensemble des valeurs mobilières. Le tableau 2 montre où a été placée l'épargne privée au cours des quatre dernières années.

D'une manière générale, les Allemands épargnent moins sous cette forme. En Italie, le montant des comptes courants a, en 1974, très peu augmenté. Le mouvement s'est, depuis, beaucoup accéléré dans ce pays, qui se place à nouveau aujourd'hui au premier rang pour l'épargne en espèces et semi-espèces. Au Royaume-Uni, le taux d'accroissement a également diminué en 1975-1976, pour remonter en 1977.

Les différences

Pour le reste, cependant, c'est entre la Grande-Bretagne et les autres pays d'Europe que se situent les différences les plus notables. L'essentiel de l'épargne est, dans ces derniers, placé dans des comptes d'épargne et de dépôt. Au Royaume-Uni, le système d'imposition et l'accent mis sur des plans de retraite ont donné aux caisses d'assurance et de retraite une importance exceptionnelle.

Les sociétés immobilières représentent une autre forme d'épargne en Grande-Bretagne, d'où le montant élevé du poste « autres dépôts ».

Le marché des obligations est resté stable en Allemagne, avec cependant une pointe au-dessus de la moyenne en 1976. La faiblesse des chiffres français tels qu'ils apparaissent dans le tableau s'explique par le fait qu'en 1974 les remboursements ont dépassé les émissions. Depuis lors, cependant, les ventes ont augmenté. Les Italiens ont également enregistré un solde émetteur positif en 1974, et, à l'exception de leurs achats de 1975, le niveau est resté modéré. Les Britanniques ne se sont pas montrés, d'une manière générale, des acheteurs assidus d'obligations. L'importance du montant qui figure dans le tableau ne s'explique que par le nombre des achats de fonds d'Etat en 1975 et 1976.

JAMES ROTHMAN.

Tableau 2. — DIFFÉRENTS MODES D'ÉPARGNE

Pourcentage d'actifs financiers acquis net :	Italie	France	Grande-Bretagne	Allemagne
— Dépôts en liquide et dépôts transférables	30	21	17	9
— Autres dépôts	55	65	38	54
— Titres à court terme	6	n	n	n
— Obligations	1	4	7	12
— Actions	1	2	— 9	1
— Fonds d'assurances et de retraites	7	4	43	17
— Autres		5	4	7

Source : O.C.D.E.

Tableau 1. — MESURE DE L'ÉPARGNE

	Italie	France	Grande-Bretagne	Allemagne
Epargne du ménage/revenu brut disponible pour 1977	26 %	18 %	14 %	12 %
Epargne/produit national brut 1976	23 %	13 %	10 %	9 %
Epargne financière/produit national brut 1977	16,6 %	5,8 %	6,5 %	7,1 %
Emprunts à moyen et à long terme/produit nat. brut	n	3 %	3,3 %	0,9 %
Emprunts à court terme/produit national brut	0,4 %	0,5 %	0,3 %	0,3 %
Achats net d'actifs financiers/produit national brut	17,1 %	9,3 %	10,1 %	8,3 %
Achats net d'actifs financiers par ménage par semaine	174,00 F	191,50 F	121,80 F	174,00 F
Pourcentage d'adultes susceptibles d'épargner contre pourcentage d'adultes susceptibles de ne pas épargner	— 28	— 29	3	49

Sources : C.E.E. Economie européenne, nº 1, comptes nationaux et rapport (octobre 1977) sur le thème : « Pensez-vous réussir à épargner dans les douze mois à venir ? ». *O.C.D.E. Statistiques financières,* nº 12, vol. 1, 1978.

Les déclarations

(Suite de la page 19.)

— *Je croyais que la rationalisation des institutions, cela consistait moins à ajouter à ce qui existe déjà qu'à « dégraisser », comme disent les industriels... ?*

— Nous y venons. Il y a une institution qui marche très bien dans celles qui existent. C'est la Cours de justice. Certains trouvent même qu'elle marche trop bien. Il y en a une qui marche très mal. C'est le conseil des ministres.

— *Pourquoi ?*

— Il n'a jamais trouvé son genre de beauté. Il devrait accepter un vrai débat sur les questions dont il est censé traiter. Et il devait accepter d'en venir à la loi de la majorité. Par ailleurs, en tant qu'exécutif, instrument de la coopération politique, conférence diplomatique commune, il faut absolument qu'il soit réorganisé de fond en comble.

» Quant au conseil européen, je crois que d'en avoir fait une instance d'appel du conseil des ministres est une erreur. En général, on n'envoie au conseil des ministres que ce sur quoi on n'est pas d'accord, si bien qu'on n'a jamais là qu'une vue incroyablement fragmentaire des choses. Et renvoyer ces petits morceaux au conseil européen va le tuer, ce qui sera navrant, car c'est justement l'endroit d'où devraient partir les inspirations.

» Je suggère donc que le conseil européen en reste aux sujets qui sont de sa compétence.

— *Pensez-vous que le nouveau Parlement pourra traiter des problèmes de défense de l'Europe ?*

— Le nouveau Parlement ne pourra traiter de rien. Il n'a aucun pouvoir. En revanche, il pourra toucher à tout. S'il est raisonnable, après avoir parlé de tout, il se concentrera sur les sujets où il peut avoir de l'influence, sinon un pouvoir. Cette influence, il l'aura par le biais des Parlements nationaux. Quels seront ces sujets ? Je ne crois pas qu'il y ait la défense pour le moment. D'abord, parce que c'est un sujet qui, pratiquement, n'est jamais traité par les Parlements nationaux.

— *Pour vous, la dimension européenne ne s'impose pas dans la défense ?*

— Certainement si, un jour. Mais je ne crois pas que nous en soyons là.

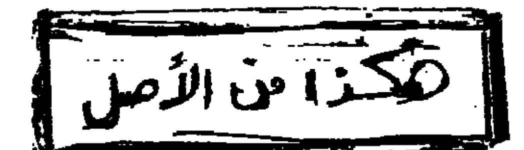
Ignorer les frontières mêmes de la Communauté

— *Dans le grand débat sur l'opportunité que l'Europe devienne une confédération plutôt qu'une fédération, ou l'inverse, croyez-vous qu'il soit juste de critiquer l'intégration européenne telle qu'elle existe actuellement ?*

— L'Europe doit exister pour rendre aux pays qui la composent des services dans le temps et dans l'espace. Dans le temps, elle doit permettre d'élaborer une stratégie à moyen et long terme pour un ensemble qui représente une certaine communauté d'intérêts.

» Dans l'espace, elle doit permettre d'atteindre une masse critique suffisante pour être efficace. Je pense cependant que cette notion d'espace ne doit pas être rigide. Si nous appliquons des politiques volontaristes uniques, il y aura un nombre croissant de politiques dont les frontières ne coïncideront pas avec celles de la Communauté. Un pays de la Communauté pourra ne pas en être, et d'autres, extérieurs, en faire partie. Le système monétaire, demain : il n'est pas certain que la Suisse et l'Autriche en seront, j'espère beaucoup que la Scandinavie en sera. Pour le moment, l'Angleterre n'en est pas. Cela ne me gêne pas. Notre programme de recherche-fusion intègre la Suède : parfait. Si nous avons une politique aéronautique ou télématique, il faut absolument que la Suède, éventuellement la Norvège, en soient. C'est indispensable. L'important est que la Communauté garde son centre. Et son centre, c'est le conseil européen, et accessoirement les institutions.

» La grande erreur qui est toujours faite est de vouloir retrouver un précédent historique à la constitution de la Communauté. Il n'y en a pas. La Communauté ne couvrira jamais toutes les compétences d'un Etat. Tous les éléments de la souveraineté ne se retrouveront pas à son niveau. Et cela est normal, car la Communauté n'est pas, et ne sera pas, un Etat. Il n'y aura pas d'Etats-Unis d'Europe. Nous n'allons pas fusionner nos cultures ni créer au niveau communautaire tous les éléments de



L'HARMONISATION DES IMAGES ÉLECTORALES

Babel vue de Mars

UN Martien atterrissant ces jours-ci sur la planète *C.E.E. devrait être pétrifié* d'apprendre que 180 millions de citoyens de neuf pays entendent *se réunir le 10 juin pour choisir* tous ensemble, tous en même temps, leurs députés au Parlement communautaire : *événement* unique dans l'histoire. A dire vrai, *il aurait* même quelques doutes puisque sur Mars on laisse entendre, paraît-il, que le *show unitaire mis sur pied par* les neuf partenaires de l'Europe occidentale n'est rien d'autre qu'une *trouvaille* publicitaire louche pour cacher leurs misères respectives et *affirmer publiquement* leur volonté de marcher ensemble vers le même destin.

Disons-le de suite, la première impression après l'atterrissage ne fut pas positive. Bien qu'il se soit *préparé comme il faut*, ce Martien-là ne réussissait pas, malgré ses efforts, à saisir le *concept* des « montants compensatoires ». Il confondait « unité *de compte* » et « *monnaie verte* ». Pire, il était stupéfait de voir M. Giscard d'Estaing souriant sur *une photo de groupe* avec MM. Schmidt, Callaghan, Andreotti et d'autres messieurs sérieux, *pour* apprendre ensuite qu'ils n'étaient d'accord sur rien.

Pour éviter tout risque de confusion, il décida donc de se limiter à juger des aspects les *plus banals de l'Europe*. Par chance, il avait à sa disposition l'instrument adapté : l'image que *la Communauté offrait à la veille* des élections à neuf. Le maquillage ne pouvait qu'être esthétiquement *parfait et surtout* identique, puisque l'Europe prêche l'unification depuis plus de vingt ans. Ce fut une déception. Neuf slogans pour un vote. Est-il possible que, même dans ce domaine *si* élémentaire, les Européens n'aient pas réussi à être *unanimes* ?

Les Italiens, peut-être en hommage à leur culture, ont *opté pour le « gros crayon »* (1) : aux Allemands est offert un motif en croix qui, par chance, *n'évoque* pas de mauvais souvenirs ; pour les Belges, l'invitation à l'européisme prend la forme d'une colombe. Un minimum de *ressemblance* émerge. Il était temps, avec *la main* tenant un bulletin sur l'affiche, du reste payée, qui est proposée aux Danois et aux Anglais, mais c'est l'illusion d'un moment. Pour *rétablir* les distances et accentuer les différences, Folon est là, qui dédie aux Français son *homme-oiseau*. Les Irlandais, enfin, font bande à part, en suggérant l'image de l'urne *d'aspect humain*.

Il restait un espoir : que les affiches soient différentes dans le dessin, mais semblables pour les textes. Illusion. A Dublin, l'exhortation est plutôt complexe : « Faites que quelqu'un que vous connaissez s'occupe de vos affaires ! » A *Bruxelles*, elle est plus immédiate : « L'Europe prend un nouvel élan », tandis qu'à Amsterdam l'invitation prend un ton presque pathétique : « Faites quelque chose pour *l'Europe* ». Les Allemands, pratiques, évitent toute équivoque : « Votez pour le Parlement *européen* ». Les Danois vous font un peu tomber de haut : « Le 10 juin *vous aurez un nouveau droit*, celui de voter pour le Parlement européen ». Les Français ne gaspillent pas : « Choisissez votre Europe ». Les Luxembourgeois sont encore plus laconiques et rapides : « Choisir l'Europe » ; les Italiens sont à mi-chemin : « Ton vote pour ton Europe ».

Notre Martien fit alors une *dernière tentative : une rapide* descente à Bruxelles où les Eurocrates lui expliqueraient les motifs de cette tour de Babel. On lui répondit que la campagne électorale, proposée par les institutions, devait s'inspirer du critère de la plus grande égalité possible tout en respectant les exigences traditionnelles et les goûts ineffaçables de chaque caractère « *national* » des neuf sociétaires.

En un éclair, alors, tout fut *évident pour le Martien* : l'Europe est exactement ce qu'elle mérite d'être.

PIERO DE GARZAROLLI.



Pour les élections européennes, les pays de la C.E.E. ont adopté des symboles différents. Ci-dessus, l'homme-oiseau du dessinateur Folon pour la France. Ci-dessous, à gauche, l'emblème choisi par les Danois ; à droite, celui de la Belgique.







(1) Pour faire une croix sur le cercle où se trouve l'emblème du parti choisi, tel qu'il figure sur les bulletins de vote italiens.

Les professionnels de la publicité s'opposent à une réglementation européenne

Les publicitaires européens ont fait preuve d'une rare unanimité pour résister aux propositions de la Communauté européenne tendant à harmoniser les contrôles légaux de la publicité...

L'OPPOSITION la plus violente est venue de Grande-Bretagne, où, avec des clameurs d'une franchise peu commune, la profession publicitaire a menacé de cesser d'adhérer au système autodisciplinaire *(et autofinancé)* si les limitations légales prévues par la directive *sont mises en vigueur. Mais des* voix désapprobatrices, bien que *plus discrètes*, se sont également fait entendre en France, en Italie, en Hollande et, sous une forme collective, de la part de la Chambre de commerce internationale.

Résultant de la politique de *protection des consommateurs* adoptée lors du sommet de Paris *en 1972, le projet de directive* de la C.E.E. sur la publicité mensongère et déloyale est le premier volet du programme communautaire de protection du consommateur qui devrait inspirer d'autres mesures. Le but de la directive, dont le second projet a été publié l'an dernier, est sur*tout de protéger les consommateurs*. Mais elle vise aussi à *faciliter les échanges* commerciaux.

Le service de l'environnement *et de la protection des consommateurs* et la direction de l'industrie et du marché *intérieur* de la Commission s'en partagent la responsabilité.

La principale proposition de la directive est que les Etats membres accordent des facilités rapides et peu coûteuses pour ouvrir des actions juridiques appropriées contre les publicités mensongères et déloyales. Tout *en reconnaissant que les systèmes* de contrôle volontaires peuvent *avoir leur valeur, elle accorde la* priorité aux procédures juridiques et déclare que le recours à l'arbitrage professionnel ne peut restreindre le droit d'entreprendre une *action* en justice. Mais d'autres propositions tendent *à renverser la charge de* la preuve, la faisant reposer sur le producteur de la publicité, et déclarent que la publicité comparative ou « texte démolisseur » doit être autorisée dans tous les pays membres.

C'est cependant l'accent mis sur les limitations légales qui est au cœur des *objections* de la profession publicitaire à la directive. Tous les pays de la C.E.E. ont déjà des législations limitant la publicité, mais ils sont spécifiquement liés à des impératifs nationaux. En Allemagne, le *contrôle* de la publicité prend surtout une forme juridique, avec un système de procédures civiles basé sur la loi réprimant la concurrence déloyale : c'est ce qui se rapproche le plus du système proposé dans la directive de la C.E.E. En France, la publicité mensongère est réprimée par la « loi Royer » de 1973, qui prévoit que les tribunaux peuvent ordonner la cessation immédiate des publicités et peuvent même — bien que ce pouvoir ait été rarement utilisé, s'il l'a jamais été — imposer une publicité rectificative.

En Italie, la publicité mensongère et déloyale est régie par la *section* du code civil traitant des fraudes.

Dans la plupart des pays de la C.E.E., la profession publicitaire gère également des systèmes d'autodiscipline qui tentent de stopper les abus avant qu'ils ne *parviennent aux tribunaux. Ils* se fondent sur le code de pratique mis au point par la Chambre de commerce internationale, avec des variantes nationales.

Des organisations professionnelles comme le Deutscher Werberat en Allemagne, le Bureau de vérification de la publicité en *France, le Giuri del Codice de Autodisciplina* en Italie et l'Advertising Standards Authority en Grande-Bretagne surveillent la publicité et offrent aux producteurs un service de conseils. Dans certains cas, elles assurent également, avant publication, des vérifications par rapport aux codes de pratique.

Le degré d'association entre les organes autodisciplinaires et la structure législative varie selon les pays. En Grande-Bretagne, bien qu'il y ait plus de soixante textes de loi relatifs à la publi*cité et un organe public, l'Office* of Fair Trading, qui protège en général les intérêts du consommateur, la réglementation de la publicité est surtout volontaire. En Allemagne, une grande partie de l'initiative est prise par le Verbraucherschutzverein, organisme financé par l'Etat, dont le rôle spécifique est d'essayer d'arrêter les publicités mensongères.

Les adversaires de la directive *de la C.E.E., non seulement en* Grande-Bretagne mais ailleurs, craignent qu'elle ne compromette le délicat équilibre existant entre les systèmes légaux et autodisciplinaires. Ils redoutent également les retards et les incerti*tudes qui, pensent-ils, suivront* les tentatives légales pour définir, à l'échelle européenne, des termes aussi subjectifs que « mensonger » et « déloyal ».

Contrairement à l'opinion répandue qui fait d'eux des faiseurs *sans scrupules*, les *professionnels* internationaux de la publicité *désirent vivement* être considérés comme des parangons de moralité.

Ils soutiennent que la publicité qui trompe le consommateur n'est pas *dans le* véritable intérêt de la profession et que la plupart des abus se produisent par inadvertance. Publiquement, tout au moins, ils se prononcent en faveur des intentions qui ont inspiré la directive.

Mais ils sont très fermement persuadés que les méthodes proposées vont non seulement provoquer des difficultés pratiques et accroître les coûts, mais aussi qu'elles ne serviront pas l'intérêt bien compris des consommateurs.

C'est cette conviction qui a conduit la Chambre de commerce internationale à voter à la quasi-unanimité une motion insistant *pour que la législation se fonde* sur l'autodiscipline professionnelle, plutôt que de donner la priorité aux procédures juridiques. Cette motion, qui a été transmise au président de la Commission des Communautés européennes, souhaite également que la C.E.E. laisse à chaque pays le *soin de rédiger ses lois nationales* et se contente d'harmoniser les *grandes lignes et les principes*. On a fait valoir pendant le débat que, bien que les mêmes produits puissent être commercialisés dans divers pays, la grande majorité des publicités sont spécifiquement conçues pour s'adapter aux caractéristiques nationales.

Pour l'autodiscipline

Le vote de la Chambre de commerce internationale, en faveur *de l'autodiscipline a été célébré* comme un grand succès dans la profession publicitaire britannique qui, à cette époque, était menacée de contrôles légaux généralisés, aussi bien de la part des autorités nationales que de la C.E.E. En fait, les résultats d'une enquête sur l'efficacité *du système britannique actuel*, soumis au gouvernement, à la *fin de l'année dernière* par l'Office of Fair Trading, aboutissent à la conclusion qu'il fonctionne généralement bien.

Compte tenu de quelques modifications, telles que le pouvoir du directeur général de l'O.F.T. de demander une interdiction légale chaque fois qu'il y a une raison *évidente de suspendre une* publicité sur-le-champ, le rapport a recommandé le maintien du système existant. Le point de vue de la profession publicitaire britannique a reçu un soutien supplémentaire de la part de la Chambre des communes, qui a rejeté les propositions contenues dans le projet de directive.

Pendant ce temps, on apprend à Bruxelles que les *diverses* observations de la Commission trouvent une oreille attentive, en raison notamment de la restructuration générale des contrôles volontaires de la publicité.

L'un des rapports actuellement *en cours de discussion* au Parlement européen, au moins, indique qu'il faudrait insister davantage sur l'autodiscipline. Les contrôles au moyen de codes de pratique, tels que ceux qui ont été négociés par l'Office of Fair Trading britannique pour divers secteurs, ainsi que ceux en usage en Suède et aux Etats-Unis, commencent à être acceptés à l'échelle internationale par les organisations représentant les *consommateurs* et pourraient fort bien fournir une solution de rechange à l'harmonisation des législations comme méthode de protection en premier ressort.

Argument puissant en faveur d'un tel système : il coûte considérablement moins cher à faire fonctionner que les contrôles juridiques. Les professions publicitaires en Italie et en France, *aussi bien qu'en Grande-Bretagne*, ont montré, ces dernières années, *qu'elles étaient* prêtes à payer pour un système efficace d'autodiscipline.

Le système italien d'autodiscipline a réuni, l'an dernier, 80 millions de lires et, selon le docteur Alberto Calabresi, secrétaire *général de l'OTIPI*, l'Association des agences de publicité italiennes, tout le monde, dans la profession publicitaire, est prêt à payer n'importe quel prix pour avoir un système efficace d'autodiscipline.

Le système britannique d'autodiscipline a fait l'objet d'une importante refonte en 1974 et, après un avertissement des pouvoirs *publics, une nouvelle source* de financement a été créée, sous forme d'une redevance sur les placards publicitaires. Elle a procuré, l'an dernier, 600 000 livres pour financer la surveillance des publicités et l'instruction des plaintes des consommateurs.

Des réformes similaires ont pris *effet en France l'an dernier, et* ont abouti à un système de redevance qui a fait passer le budget de contrôle de la publicité de 255 000 F, en 1973, à 1 700 000 F en 1978.

Cette année, selon M. Raymond Haas, *directeur général* du B.V.P. à Paris, elle devrait rapporter 2 500 000 F environ.

Si l'on peut démontrer l'efficacité des contrôles autodiscipli*naires — et la récente enquête* publique britannique indique que c'est possible, — *cela renforcera* l'argumentation en faveur d'un changement d'orientation en ce qui concerne les contrôles de la publicité et, peut-être, aussi, d'autres mesures de protection du consommateur.

PATRICIA TISDALL.

de M. Claude Cheysson

contrôle de la souveraineté. Il y aura de nombreuses *politiques*, dont d'autres pays qui ne sont pas de la Communauté seront des membres actifs, et il y aura des politiques à l'intérieur de la Communauté qui ne couvriront pas toute la Communauté. Et je vous dirai que je m'en félicite.

» Je suis persuadé que si la Communauté réussit, c'est-à-dire s'il est démontré que neuf états peuvent, en se mettent ensemble, mieux traiter les affaires qui se présentent au niveau national, dans un cadre de coopération qui est entièrement nouveau, le *cadre communautaire*, c'est une leçon qui sera retenue ailleurs. Je vais même rêver. Je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas un *jour une* inspiration pour l'Europe de l'Est qui a, comme nous, le désir *d'exister dans sa diversité*. Les Polonais, les Hongrois ont un passé, ont une culture... Ils ont comme nous le désir de garder leur régime d'alliance comme ils l'entendent sans que personne ne s'en mêle. Ils veulent se développer en conciliant tout cela. Pourquoi n'y aurait-il pas un *jour une communauté* de l'Europe de l'Est ? D'ailleurs, le monde a besoin d'un certain nombre de communautés. Je crois que l'univers bipolaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique laissera toujours la paix fragile. »

L'Europe se redresse

— Vous n'avez pas l'impression que, malgré tous ces efforts, l'Europe perd du terrain sans arrêt dans le rapport des forces ?

— Ce n'est pas du tout mon avis. Je dirai même exactement l'inverse. Au niveau mondial, je *trouve que l'image que* l'Europe s'est créée récemment est en partie fallacieuse, et son gain d'influence tout à fait exagéré par rapport à ses forces réelles.

— Où le voyez-vous ?

— Aux Nations unies...

— Qu'est-ce que les Nations unies ?

— D'accord... Alors disons dans l'attitude de la Chine et dans la manière dont elle essaie de nous jouer contre l'Union soviétique. Dans nos rapports avec le tiers-monde, il se focalise beaucoup sur la Communauté.

— Est-ce bien son intérêt ? La Communauté est-elle bien capable de répondre à ses espérances et à ses besoins ?

— Il y a intérêt pour trois raisons très simples. D'abord, nous sommes la première puissance commerciale du monde. Et ces pays ne se développeront que *s'ils ont* un marché. Deuxièmement, nous sommes certainement le meilleur *otage pour eux*. Nous sommes totalement dépendant d'eux pour notre avenir. Les secteurs où il y a croissance sont *des secteurs qui sont* liés au tiers-monde. Enfin, nous avons *des intérêts communs dans de* nombreux domaines de désarticulation mondiale. Les *fluctuations* de prix des matières premières, nous en souffrons autant que les pays du tiers-monde. Le désordre monétaire, c'est la même chose. Nous avons intérêt à essayer d'introduire ensemble un peu *d'ordre dans certains* secteurs. Nous ne pourrons y arriver que si nous travaillons ensemble. Et cela serait plus facile si les pays du tiers-monde s'exprimaient par un plus petit nombre de voix. C'est encore un cas où l'exemple de la Communauté, si elle réussit, peut être une inspiration.

— Peut-on lier nos relations avec le tiers-monde à une certaine vision politique ? En particulier, est-ce que le fait d'avoir évoqué la question des droits de l'homme dans la négociation commerciale de Lomé ne relève pas d'une certaine mode diplomatique anglo-américaine, et d'une franche hypocrisie si l'on considère qu'après le nazisme, le colonialisme et avec le terrorisme, le Vieux Monde est assez mal placé pour donner des leçons aux autres ?

— Non. L'évolution actuelle donne une importance croissante au besoin d'enracinement des gens. Ils cherchent à retrouver le droit d'être eux-mêmes, de se sentir différents. Je suis per*suadé que c'est* l'un des éléments dominants de la période historique qui s'ouvre, *si la famine ou* la guerre mondiale ne reviennent pas.

— Pourquoi la guerre mondiale reviendrait-elle ?

— Si les savants trouvent une force de première frappe qui soit *impressionnante*.

— Une révolution technologique, plus que des facteurs politiques ?

— Oui. Le jour où la force de première frappe sera convaincante, la guerre mondiale sera imminente. En attendant, la volonté d'identité culturelle *prime tout. Pour des communautés* comme la nôtre, l'inspiration fondamentale doit donc être celle du non-alignement. Alors, pourquoi parle-t-on beaucoup des droits de l'homme ? Dans le préambule du traité de Rome, il n'y a pas un mot sur cette question. En 1958, tout le monde pensait que la leçon avait été comprise et qu'on n'aurait plus *jamais à parler de racisme*, de torture, etc. Actuellement, il faut *reconnaître que c'est un sujet de* préoccupation pour la population. Il faut *donc* poser comme condition la finalité de notre action.

Trois règles simples

— On ne pose pas tant de conditions lorsqu'on négocie ou qu'on commerce avec les pays de l'Est.

— Eh bien, il faut le faire. Je trouve intolérable qu'on ne le fasse pas. Cela ne veut pas dire que cela soit *facile* à imposer et à vérifier. Mais cela doit être un *moyen de pression*. Il serait d'ailleurs dangereux d'en faire une règle automatique. Ainsi, il serait irresponsable de notre part de couper l'aide alimentaire à certains peuples *qui souffrent* déjà des excès de leurs gouvernements.

— Alors, pratiquement...

— *Il y a* quelques domaines où nous pouvons aller plus loin. Ainsi nous avons proposé dans la négociation avec les A.C.P. de suspendre l'aide, y compris l'accès *préférentiel* à *nos marchés*, quand les droits élémentaires des travailleurs sont violés. Cela devrait s'appliquer ensuite à tous les pays du tiers-monde avec lesquels nous sommes en relation. Nous avons adopté trois règles très simples : pas d'enfants de moins de quatorze ans dans les entreprises lourdes, pas de semaine de travail supérieure à quarante-huit heures, pas de discriminations dans le recrutement des travailleurs basée sur le sexe, la race ou la religion. Le Bureau international du travail accepte d'être le juge. Et l'on peut ainsi montrer aux travailleurs que *nous comprenons* la réserve qu'ils font à l'égard des pays du tiers-monde. Quand ils disent qu'ils ne sont en faveur de l'industrialisation qu'à la condition que le *marché* s'élargisse et que les travailleurs de ces pays en profitent. C'est d'ailleurs un sujet sur lequel je trouve intolérable que les gouvernements, et le gouvernement *français en particulier*, s'endorment complètement. La question sortira par les syndicats et par la presse...

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.



POINT DE VUE

Les quatre droits des minorités

A la suite du concours organisé par l'institution de recherche et d'éducation « Minority Rights Group », de Londres, en liaison avec les quatre journaux membres d'Europa sur le thème « De quels droits les minorités devraient-elles disposer selon vous ? », nous publions ici le texte du vainqueur, M. Gian Giacomo Zucchi, de Trieste. Agé de quarante-cinq ans, M. Zucchi est fonctionnaire du gouvernement régional de Trieste, dont il dirige le département de formation professionnelle. Marié à une interprète d'origine hongroise, il est engagé depuis de nombreuses années dans le « mouvement de Friuli », qui défend les droits des minorités dans la ville où il est né.

A côté du prix de 250 livres sterling qui sera attribué à M. Zucchi, un second prix de 150 livres a été décerné à Mlle Cecilia von Studnitz, de Hambourg, et quatre prix de 25 livres ont été accordés à Mlle Donatella Ortalda, de Turin, Mlle Sheila Morgan, de Londres, M. Pierre Maugué, de Genève, et M. Tony Holden, de Londres. Parmi les cent treize contributions présentées à ce concours, soixante-six l'ont été en français, vingt-quatre en anglais, quatorze en italien et neuf en allemand.

UN slogan célèbre de nos années d'école, qui nous a été mis dans la tête alors et qui est une de ces notions qui restent quand on a tout oublié (condition préliminaire à toute réelle culture), dit à peu près ceci : « *L'Italie est faite, faisons les Italiens.* » Maintenant que c'est l'heure de l'Europe, une Europe à moitié faite mais irréversible qui cherche son moment magique avec l'élection directe du Parlement européen, on a envie de paraphraser : « *L'Europe est faite, faisons les Européens.* » Mais en y pensant, un doute m'assaille : est-ce une formule heureuse, un engagement juste ?

Si nos aînés voulaient vraiment rendre tous les Italiens égaux, effacer les différences régionales, les faire parler de la même manière, leur faire oublier leurs histoires différentes, respectives, faire qu'ils deviennent supporters de chaque partie de l'Italie, il me semble que la tentative n'a pas réussi ; au contraire, c'était une entreprise injuste, et je dirai même malheureuse aujourd'hui, à la lumière de l'histoire récente.

Existé

Le premier de ces droits est le droit à l'existence. Cela semble une banalité, une vérité de La Palice. Mais ce n'a pas toujours été le cas. Notre histoire est pleine de tentatives d'effacer les minorités.

C'est peut-être la raison pour laquelle la Constitution italienne, dictée par l'esprit républicain de l'après-guerre, s'est préoccupée de protéger les minorités de manière explicite et spécifique par l'article 6 ; c'est là un souci différent et apparemment contradictoire avec celui de garantir l'égalité de tous les Italiens (article 3). Ce qui revient à dire qu'on a voulu une égalité compensée, balancée, pondérée, parce que traiter tout le monde de la même manière quand les tailles sont différentes n'est pas une mesure de justice mais d'iniquité. Je dois donner plus que sa part au faible, un supplément, un avantage, une mesure de charité pour réaliser effectivement l'égalité.

C'est pourquoi personne aujourd'hui n'est tenté de paraphraser ce slogan. Les minorités sont maintenant protégées en tant que telles, on doit s'en occuper avec une sollicitude nouvelle, je dirais presque à l'excès, au nom de la légitimité qui met au premier plan leurs attentes et leurs droits.

On essaie encore maintenant d'en diminuer ou d'en nier l'existence, non pas l'existence physique, mais l'importance juridique. On entend dire : « Ils sont peu nombreux, maintenant ils sont assimilés, ils peuvent utiliser nos institutions. Personne ne les empêche de parler, d'enseigner leurs idées, de pratiquer leur religion. Pourvu qu'ils le fassent en privé, qu'ils s'adaptent, qu'ils cherchent à nous ressembler. On aime le folklore, on est très curieux de ces différences, on chante les louanges des musées des traditions, mais qu'ils ne prétendent pas avoir des écoles, la télévision, des journaux. Certaines minorités sont fanatiques, prétendent l'impossible, dans leurs pays d'origine il n'y a pas de démocratie, de réciprocité du traitement. Ils parlent une langue incompréhensible, plutôt un dialecte sans valeur. Nous avons déjà tant de partis, tant de chaînes télévisées. Ce ne sont que bagatelles ». Voilà les discours des démocrates de nos majorités qui tentent d'affronter le problème des minorités.

Garder son identité

Le deuxième droit des minorités est celui de ne pas perdre leur identité. Dans la partie la plus pauvre et la plus ancienne de ma région il est impossible de reconnaître *certains villages* ; ils ont perdu identité et culture. Ils ont perdu d'abord la population. Emigrée. Les vieux sont morts, les jeunes ne parlent plus la langue transmise durant des siècles.

C'est l'œuvre des journaux nationaux, de la télévision ; ils ont beaucoup enseigné, mais on ne conserve de l'ancienne culture que ce que des chercheurs patients ont jalousement enregistré. Des voix sur une bande magnétique, incompréhensible aux plus nombreux. Une vieille chanson, une façon de parler, une coutume. Si on les cherche vivantes, on ne les trouve plus. Le style ancien a disparu des maisons qui tiennent encore ; personne ne peut remettre en usage une fête d'autrefois.

Entonnez une chanson que vous avez emportée avec vous dans le monde, et personne ne la connaît qui puisse la reprendre en chœur. Incroyable, mais vrai : pour retrouver sa propre identité, sa propre culture de minorité, il faut la chercher dans les communautés de la diaspora, parmi les émigrés à l'étranger. On est tenté de dire : ramenons les hommes de leur exil pour en retrouver la langue, en récupérer l'âme. Combattons les sources d'information officielles, les grandes voies de communication, revenons à l'ancien pour rester vivants, pour être sûrs que nos enfants nous ressembleront, qu'ils ne seront pas terriblement étrangers (qu'est-ce que la paternité sinon cela ?).

Parce que notre existence n'a de valeur que dans la mesure où nous réussissons à assurer un avenir humain. Dans le cas contraire, nous sommes doublement traîtres : envers ceux dont nous avons reçu la vie, et envers ceux à qui nous l'aurons transmise, vide de contenu, privée de valeurs.

Communiquer

Le troisième droit des minorités est celui de communiquer. La richesse enterrée, le trésor caché ne donne pas de fruits, restent stériles. Qui porte une science pour initiés, une langue morte, un secret non dévoilé ? Qui recueille la langue abandonnée, l'identité piétinée ? Pourquoi devrait-on perdre le message non transmis, la parole non dite, la seule justement qui unisse, qui illumine, trouve un écho immédiat parce qu'elle touche aux racines de l'être ?

Que soit bienvenu ce mode de penser et de parler qui ébranle ta sûreté, ta morgue, ta suffisance quand tu le recontres, qui te fait croire à nouveau ! Il te fait dire aussi : je n'y avais pas pensé, cette voie-là aussi était possible, on pouvait faire comme ça, et c'est bien. Ouvrons nos portes sans peur aux minorités. Ce sont elles qui craignent notre nombre, notre pouvoir, nos préjugés irréductibles. Elles sortent timidement parce qu'elles savent d'expérience que notre amitié est un jeu qui ne dure pas, dont le prix est très élevé. Elles savent qu'il y a la politique, l'idéologie, la religion ; qu'il y a des mots intraduisibles, abstraits, difficiles, des mots dont on croit qu'ils sont doux alors qu'ils frappent, qu'on ne comprend pas et qui sont des offenses.

Les minorités viennent en tremblant, le visage fermé, parce qu'elles n'ont ni armes, ni moyens, ni aides puissantes, ni traditions reconnues, ni autorisations, ni bureaucratie, ni parrains. Qui est honnête dans la majorité, et le sait, ne devrait pas avoir peur. Il lui faudra étudier pour s'y confronter, faire des efforts pour s'expliquer, raisonner pour convaincre. Il devra se corriger, combattre la médiocrité, la paresse, la force de l'habitude.

En échange, il fera des progrès, approfondira les choses, élargira ses propres horizons, découvrira des liens de parenté ignorés, des origines communes, et comprendra l'absurdité des barrières, l'anachronisme des frontières, le prix des hôtes, la sacralité des otages, la joie des reconnaissances.

Etre aimé...

Le quatrième droit des minorités est, en effet, celui d'être a i m é e s, pour être heureuses comme les majorités. Dans un discours récent, le pape Jean-Paul II a voulu rappeler comme objet d'amour une minorité qui est partout et depuis toujours une minorité : les nomades. C'est la minorité par définition.

Autrefois les juifs l'étaient aussi, mais maintenant qu'ils ont une patrie avec une majorité, ils ont moins besoin de notre solidarité, de notre attention, de notre affection. Le pape a voulu indiquer une minorité par vocation, mais que cela ne vous empêche pas de voir d'autres minorités proches qui font partie de notre vie quotidienne, qui sont minorités par nécessité. En dehors du secours de notre foi chrétienne, nous sommes aidés dans cet effort d'attention par le texte de la Constitution cité plus haut, qui prétend protéger davantage les minorités pour les défendre contre notre égoïsme, notre nationalisme excessifs.

Dans cette perspective, il n'y a pas grand risque d'en faire trop, d'être partiaux. Au fond, pour le comprendre, il suffit de se pencher sur notre expérience familière. Dans notre maison même, il y a une minorité : les vieux ou les enfants. Les premiers sont en marge du gouvernement domestique, absents de nos préoccupations professionnelles, de notre vision du monde. N'ayant pas de puissance économique, ils ont une façon différente de juger les choses. L'âge fait écran. Leur sagesse se perd du fait des défaillances de la mémoire. Les seconds, les enfants, n'ont pas de souvenirs et jugent d'instinct avec une fraîcheur unique les phénomènes du monde. A nous le devoir de les aimer pour les rendre heureux, pour ce qu'ils représentent dans notre vie, dans notre histoire d'hier et de demain.

En dehors de ce cadre domestique, il faut que les minorités s'ouvrent avec confiance à une majorité qui les écoute et qui s'efforce de comprendre tout ce qu'elles ont à dire. Il ne faut plus jamais leur couper la langue, plus jamais de censure, censure télévisée, ou, pire, censure-religion d'Etat, mais autant de langues et de façons de voir l'histoire qu'il y a de minorités. Peut-être l'histoire vue par les minorités, celle qui ne s'enseigne pas dans les écoles, est-elle plus vraie que la nôtre, parce qu'elle est nourrie de souffrances, de larmes, de silences qui l'ont rendue précieuse, un joyau à sauver pour la richesse de tous.

GIAN GIACOMO ZUCCHI.

Les intellectuels européens sont trop gâtés

(Suite de la page 19.)

Le vingtième siècle nous propose, à la place du poète engagé, l'intellectuel théoricien de la « littérature engagée ». L'intellectuel allemand est bien entendu aux premiers rangs de l'opposition anti-hitlérienne. En France, la collaboration et la Résistance mobilisent bon nombre d'intellectuels. Mais, comme une longue tradition « esthétiste », « moderniste » les a tenus éloignés du foyer des actions politiques, leur engagement les enferme dans le cercle de l'intelligentsia dont ils parlent la langue. Les écrivains n'ont peut-être jamais été autant engagés que pendant les trente dernières années, mais leur voix n'a jamais aussi peu porté que pendant cette période-là. Engagés sur le plan de l'affectivité politique, ils ne sauraient prendre fait et cause pour l'Europe, qui a perdu ses connotations culturelles pour devenir l'affaire de l'économiste, de l'agronome ou du technicien.

De plus en plus, la conscience européenne s'appuie sur une sorte d'européocentrisme à rebours : la vision d'un *Ugly European* responsable de tous les maux, destructeur de valeurs et de vies en Europe et dans le monde. La mauvaise conscience qui se substitue à la conscience européenne interdit pratiquement tout engagement européen, qui devient ainsi la victime d'une « ère de soupçon » nihiliste, dans le sens où un Stendhal a déjà diagnostiqué une certaine maladie fatale de la civilisation.

L'acquis européen s'est petit à petit mondialisé, et cette mondialisation renforce l'infidélité croissante du « cléré » à l'Europe perçue en tant que civilisation. Or, dès que l'Europe est partout elle cesse de fasciner, d'interpeller chez soi. Ni le compositeur ni le peintre de nos jours ne saurait définir en toute clarté ce qui est européen. Sa fidélité va assez naturellement à un langage universel ou universalisant.

Que peut représenter dans ces conditions l'Europe pour l'intellectuel sinon une solution comptable permettant une réglementation plus ou moins équitable de la production et la circulation du vin ou du beurre ou le poids d'une tradition qui, privée de sang neuf, s'épuise et se meurt ?

D'autres apprécient

Les valeurs que recèle l'idée européenne n'ont pourtant pas encore épuisé leurs virtualités. Ce fait que semble ignorer l'intellectuel f r a n ç a i s, allemand, suisse ou italien est d'une évidence aveuglante pour son homologue grec, espagnol, portugais ou... russe, polonais ou hongrois.

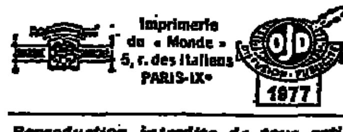
L'engagement européen des intellectuels grecs et espagnols, pour ne citer que ces cas bien connus, indique clairement qu'ils voient dans l'adhésion de leur pays à la C.E.E. autre chose qu'un accord se limitant à l'infrastructure communautaire de l'industrie et du commerce. L'Europe leur apparaît comme la promesse d'un pluralisme démocratique vivifiant et la garantie institutionnelle contre le retour éventuel à la dictature.

Les valeurs du pluralisme, de la démocratie permettent d'entrevoir la perspective d'une dynamique propre au système européen des valeurs. Oscillant entre les extrêmes de l'individualisme et du collectivisme, l'Europe est le seul coin de la terre qui peut redéfinir, dans le sens de leur enrichissement mutuel, les rapports entre l'individu et la société. Elle est également la seule qui peut assurer l'autonomie — relative, fondée sur leur interaction — des facteurs principaux de l'histoire : la culture, la société et la religion (la politique). Si les notions de liberté et d'égalité peuvent être réconciliées, c'est encore à elle à en faire l'expérience. Comme c'est à elle de réconcilier nature et culture grâce à la puissance médiatrice de l'écologie.

Redonner la dimension culturelle à l'effort d'intégration européenne bloqué en raison même de ses objectifs limités, redéfinir un ensemble de valeurs proprement européennes, voici la tâche des intellectuels européens. Ils doivent inclure l'Europe dans l'inventaire de leurs préoccupations s'ils veulent donner un sens réel à leur volonté d'engagement.

ANDRÉ RESZLER.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°

هكذا من الاصل

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Un festival pour Berlioz.

Comme chaque année, le Festival international de Lyon proposera son concours d'improvisation (piano, orgue, piano-jazz) le 19 juin, un opéra au théâtre romain de Fourvière : Carmen *les 19, 21 et 23 juin, sous la direction de Sylvain Cambreling, dans une mise en scène de Louis Erlo, et un concert spirituel à l'auditorium (la* Missa solemnis *de Beethoven les 28 et 29 juin). Mais ce ne seront là, cette fois, que des hors-d'œuvre, car le 17 septembre, une salve de canons, place Charles-de-Gaulle, ouvrira le premier Festival Berlioz avec la* Symphonie funèbre et triomphale. *Le lendemain, à l'auditorium,* Roméo et Juliette, *et le 21, toujours à l'auditorium, et également sous la direction de Serge Baudo, la* Symphonie fantastique, *suivie, chose rarissime, de son complément :* Lélio ou le retour à la vie. *Pour 1980, on annonce* les Troyens *en deux soirées, sous forme d'oratorio, mais en version intégrale ; pour 1981, le* Requiem, *et* Béatrice et Bénédict *; pour 1982, la* Damnation de Faust *et* l'Enfance du Christ *et, pour 1983,* Benvenuto Cellini *et le* Te Deum. *Non seulement des orchestres étrangers et des chœurs seront invités mais, comme il s'agit réellement d'une intégrale, on pourra découvrir quantité d'œuvres rares encore ignorées du disque.*

Renseignements à l'auditorium Maurice-Ravel, 119, rue Garibaldi, 69003 Lyon. Tél. : (78) 71.05.73.

Le fracas des vers à bois.

Au sommaire du numéro 10 du Monde de la musique, *en grosses lettres ; un « mois Stravinsky » « Rock à New-York », la* Passion *selon Bach,* Salomé *de Strauss et les Danses de l'Inde, mais il y a aussi un grand article de Jacques Drillon sur la musique telle qu'elle se chante aujourd'hui dans les églises et une merveilleuse interview de Nadia Boulanger, cette grande dame de la musique, pédagogue incontestée qui, à quatre-vingt-douze ans, avoue qu'elle ne sait toujours pas s'expliquer pourquoi une symphonie de Beethoven est belle. On s'étonnera aussi du récit de Knud Viktor à l'écoute des bruits naturels et réveillé une nuit par le fracas des vers à bois...*

G. C.

Orchestres occidentaux en Chine.

Le Boston Symphony Orchestra vient d'achever une tournée de quatre concerts en Chine, au cours de laquelle il a exécuté treize œuvres, dont onze occidentales. Son interprétation de la Cinquième symphonie de Beethoven, sous la direction du chef japonais Seiji Ozawa, avec le concours de l'Orchestre philharmonique central de Pékin, a suscité, le dernier soir à Pékin, l'enthousiasme des dix-huit mille spectateurs.

A son tour, l'Orchestre de Lyon, sous la direction de Serge Baudo, entreprend une tournée en Chine (Pékin et Shanghai) du 9 au 18 avril, au Japon (Tokyo, Yokohama et Osaka) du 19 au 23 avril, en Corée (Séoul) du 29 avril au 1er mai. Il jouera principalement de la musique française (Berlioz, Debussy, Fauré, Ravel), à laquelle s'ajouteront Liszt et Stravinsky.

La danse américaine.

L'American Center for students and artists (261, boulevard Raspail) organise deux cours de danse moderne. Le premier, du 18 avril au 6 juin, de 10 h. à 12 h. 30, avec Susana Hayman-Chaffey : maîtrise de la qualité du mouvement sur scène, étude de la perception du temps, et de l'espace, flexibilité mentale et corporelle par le mouvement, le langage, l'intention. Avant de devenir chorégraphe elle-même, Susana Hayman a fait partie de la compagnie Merce Cunningham (participation aux frais : 10 F de l'heure).

Le second cours est assuré par le Solaris Dance Theater, du 2 mai au 6 juin, matin et après-midi (participation aux frais : 15 F de l'heure). Ces cours intègrent les techniques de la respiration, du son et de l'action vocale. Les modèles de rythme verbaux et non verbaux, les gestes, les déplacements et la danse. Techniques de groupe et individuelles. Dans les deux cas, le nombre des inscriptions est limité. Renseignements : 033-99-92.

Musique

« Carmen » à Grenoble

(Suite de la première page.)

A Grenoble, chaque saison on ne donne guère que trois ou quatre ouvrages lyriques mais un seul est réalisé entièrement sur place, les autres sont importés. L'année dernière c'était *Cosi fan tutte* et cette année *Carmen*. La production n'est *pas entièrement nouvelle : une partie* des décors et des costumes vient du Capitol de Toulouse où Jean-Claude Auvray avait déjà mis en scène l'opéra de Bizet en novembre 1976 ; une autre vient du Teatro communal de Bologne car, avec un *budget de 8 000 francs environ* il n'était pas possible de faire du neuf comme cela se pratique seulement dans les théâtres des grandes villes. Pourtant, même lorsqu'on a déjà vu le spectacle de Toulouse, on n'a pas un instant l'impression d'assister à *une reprise, d'abord parce que* la distribution n'est pas la même, ensuite parce que Jean-Claude Auvray a complètement revu sa mise en scène qui a gagné en force et en *simplicité*, enfin parce que le public de la Maison de la culture de Grenoble est bien *différent de celui* qu'on voit d'ordinaire dans les salles de *théâtre*, beaucoup plus jeune, moins blasé et que cela compte aussi.

Pour ceux qui n'y *croyaient* plus, après le *très* discutable *Carmen* de Lavelli à l'Opéra du Rhin, la preuve est faite en tout cas qu'on peut *encore présenter une Carmen* espagnole sans tomber dans les espagnolades ; l'Espagne de *Jean-Claude* Auvray est cruelle, très proche de la vision qu'en a laissée Gustave Doré, l'Espagne de Goya, celle de Mérimée aussi, probablement. Cela devrait *suffire à faire sentir à quel point* elle est proche de Bizet : une vision réaliste, mais grâce à quelques effets d'éclairage très simples, par un détail du décor ou de mise en scène, on dépasse le quotidien pour atteindre à une dimension supérieure. Ne pas avoir choisi l'un ou l'autre, avoir su garder côte à côte le comique et *le tragique, accepter l'anecdote* sans en faire la règle, c'est ce qui caractérise *le travail de Jean-Claude* Auvray, outre les qualités qu'on lui connaît pour la direction d'acteurs.

La distribution réunissait Francine Arrauzau, Carmen, déjà réputée à juste titre, mais dont on se demande *pourquoi elle éprouve le besoin de* tant appuyer les notes graves, Renée Auphan, qui faisait ses débuts dans le rôle de Micaela avec beaucoup de fraîcheur vocale et scénique, René *Franc* (Escamillo), qui ne semble pas tenir ses promesses, et José Todaro *à l'aube d'une nouvelle carrière.* On le connaissait surtout comme chanteur d'opérette, *mais* à l'entendre chanter Don José d'une manière aussi convaincante (malgré quelques notes un peu appuyées), il faut reconnaître qu'il pourrait devenir, pour le *grand répertoire*, un excellent ténor s'il continue à travailler dans ce sens et à soigner son style.

L'orchestre, qui réunit les membres de l'Ensemble instrumental de Grenoble, des professeurs du Conser*vatoire et quelques* musiciens semi-professionnels, gagnerait en homo*généité s'il pouvait jouer plus sou*vent en grande formation ; néanmoins, Stéphane Cardon a réussi à n'en laisser presque rien paraître. Les chœurs enfin, amateurs pour la plupart et surtout le chœur d'enfants de l'école Hector-Berlioz, ajoutaient au spectacle cette *vitalité jaillissante* qui, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, fait un contrepoint impitoyable à l'évolution tragique et solitaire des protagonistes du drame.

GÉRARD CONDÉ.

Théâtre

Comédiens sans feu ni lieu

Parmi la cohorte de ceux qui piétinent en attendant de trouver une occasion et un endroit pour jouer, quelques chanceux parviennent à s'agripper à un radeau dont ils font leur maison. *Parfois*, ils sont adoptés plus ou moins provisoirement par de mieux nantis qu'eux, parfois une municipalité leur ouvre un bâtiment, les charge d'en assurer le fonctionnement et, si possible, le prestige, sans pour autant subventionner leurs productions.

La ville de Bordeaux a confié les Entrepôts *Lainé à plusieurs* organismes dont une jeune troupe de la région, *la compagnie du Jour où l'on joue*, titre bizarre qui indique la situation de quatre comédiens sans feu ni lieu, réunis seulement ou presque les jours où ils jouent. Ils sont restés ainsi quatre ans, transformant leur instabilité forcée en principe de vie. En définitive, ils s'avouent très heureux de pouvoir jeter l'ancre.

Pour leur première manifestation autonome aux entrepôts, ils ont repris un spectacle commandé à l'occasion d'un congrès *sur le* psychodrame, *le Lac des signes ou l'Empire des sans*. Il ne faut pas voir dans ces calembours un rapport quelconque avec ce qui est montré, suite de séquences désarticulées allant du canular pataphysique à la parodie, avec des bouffées critiques sur la robotisation des hommes et l'incommunicabilité. Auteurs de leur texte, les comédiens ont procédé par associations d'idées, d'images, de mots, jouent chacun leur partie et passent le relais au rythme de leur improvisation comme un groupe de jazz. Ils ont ingénieusement aménagé la salle, où sont disposées aux quatre coins de petites scènes. Le public est assis à même le sol, parsemé de ces lampes qui, la nuit, sur les routes, signalent les travaux.

Les quatre comédiens possèdent le don du burlesque pince-sans-rire mais ne tiennent *pas la distance*. C'est que, formés aux représentations improvisées dans des *lieux toujours nouveaux* à découvrir et à vaincre, ils apprennent ce qu'est *l'occupation répétée* d'un lieu par un spectacle. Les à-peu-près de la *spontanéité* ne suffisent plus, une construction *solide est nécessaire. La troupe en* a conscience, a envie de s'aguerrir au métier, *envisage de travailler sur des textes*.

Quand on en arrive à ce chapitre des textes, on en vient aussi à se poser des questions. Monter des pièces nouvelles entraîne des responsabilités démesurées, c'est vrai, car le public prend difficilement le risque de se tromper. Mais pourquoi vouloir parler d'aujourd'hui en exhumant des œuvres d'hier et qui sont terriblement datées. Arnold Wesker *fait* actuellement les frais de ce curieux penchant. Gilles Chavassieux présente dans ses Ateliers de Lyon, *Racines*, et Jean-Claude *Bastos*, au Grenier de Toulouse, *Je parle de Jérusalem*. Ce sont les deuxième et troisième parties d'une trilogie écrite dans les années 60 et qui tourne autour d'un fils d'émigrés juifs, Ronnie, socialiste et autodidacte.

Dans *Racines* on ne le voit pas. Il parle par la bouche de sa maîtresse Beatie qu'il a éblouie par ses ambitions culturelles et politiques. Naïvement, elle le cite sans arrêt et se heurte à sa famille d'ouvriers agricoles, une classe sacrifiée. Pendant toute la pièce, elle l'attend pour se marier. Il ne viendra pas. Seule, déracinée, blessée, elle repart à la poursuite de sa propre expérience. Dans *Je parle de Jérusalem*, Ronnie est marié. Malgré les avertissements de sa famille, il fuit la ville et les usines, s'installe artisan à la campagne pour se créer *des racines* et vivre la pureté du socialisme. Pendant toute la pièce, il lutte, soutenu par sa famille, et, à la fin, il doit retourner à la ville, vaincu pour toujours, à la poursuite d'une utopie *qui* n'est pas comparable à celle des cadres et des intellectuels partis élever des moutons en *Corrèze*.

Porter un regard critique sur les utopies des années 60 serait intéressant si le théâtre de Wesker était moins bavard, moins didactique. Son analyse est pauvre, il se borne à dresser une fresque impressionniste au pittoresque raccrocheur qui évoque des feuilletons télé à *« background » social. Il utilise* pleinement la convention réaliste, et le tout est de savoir si on doit mettre la vraie soupe dans les assiettes ou si les acteurs peuvent se contenter de faire des vrais gestes avec des vraies *cuillers* vides. Gilles Chavassieux choisit la première solution, et il a raison. Finasser avec ce genre de théâtre aboutit seulement à *lui* ôter sa seule qualité : la familiarité drue, directe.

Gilles Chavassieux souligne habilement et avec émotion, sans verser dans trop de « psychologisme », les blocages de ces êtres en manque d'affection, parce qu'ils n'ont pour s'exprimer que le langage des autres. Et pourtant, Dieu sait qu'ils parlent et s'expliquent... Les comédiens y sont pour beaucoup, en particulier Catherine Cauvet, Beatie, lutteuse qui sait dissimuler ses angoisses, ses cassures, et Jacqueline Jefford, sa mère, qui sait encaisser les coups avec la fermeté d'un vieux boxeur. Jean-Claude Bastos n'a pas su éviter les pièges de Wesker. Il a réalisé déjà quelques spectacles de recherche et est depuis quatre ans comédien et décorateur au Grenier de Toulouse, mais *Je parle de Jérusalem* est sa première grande mise en scène. Il pense monter toute la trilogie à la rentrée. On lui souhaite d'être plus attentif à faire venir en surface des intentions diluées ici dans une grisaille timide.

COLETTE GODARD.

★ *Racines*, les Ateliers de Lyon jusqu'au 8 avril. — *Je parle de Jérusalem*, Théâtre Sorano à Toulouse, jusqu'au 6 avril.

« SQUARE LOUIS-JOUVET »

de Bruno Bayen

Sans feu ni lieu, Bruno Bayen l'est depuis un an, depuis la fin de son contrat de codirecteur au Centre dramatique de Toulouse. *Au mois de janvier*, il est allé à l'école du théâtre national de Strasbourg, et a dirigé, pour les élèves de seconde année, des cours *sur la décomposition* des mouvements humains, d'après le livre de Muybridge *The human figure in motion*, *« Traité de biomécanique pour reprendre les termes de Meyerhold, suite de photos sans texte »*.

Avec les élèves, Bruno Bayen a présenté, non pas un ensemble d'exercices, mais un spectacle dont il est coproducteur *grâce* à ce qui lui reste, une fois ses dettes payées, des 350 000 F de subvention qui lui ont été accordés. *Une pièce dont il est l'auteur*, ainsi que Louis-Charles Sirjaco. *C'est un montage qui* évoque la juxtaposition de scènes choisies dans un film policier. Le thème en est la quête d'identité, et suit les agissements de personnages anonymes, saisis à des moments crispés de leur existence.

Ils vivent dans des décors imprégnés de solitude (bureaux, cabines téléphoniques, halls d'hôtel, appartements vidés de leurs meubles). Leurs gestes sont habituels, des gestes courants, mais qui semblent étirés, intensifiés dans un paroxysme tendu. Une violence calme traverse la paroi transparente derrière laquelle se tiennent les comédiens. Leurs voix parviennent déshumanisées par les micros qui sonorisent le plateau, amplifient les frottements, les craquements, les moindres bruits, et leur donnent une importance inquiétante. Le public se trouve pris dans un étau entre la proximité des sons et l'éloignement des corps. Plus encore que dans *la Mouette*, le précédent spectacle de Bruno Bayen, on a l'impression d'être ballottés d'un espace intérieur à un cosmos, sans jamais perdre le contact avec l'un ou l'autre.

D'intrigue il n'y en a pas, mais des fragments d'intrigues qui montrent des atmosphères haletantes, menaçantes, sur lesquelles pourraient se greffer des actions de brutalité. S'enchaînent des situations autonomes mais non sans lien : « décomposition des mouvements » et des êtres. Le seul individu enfin rassemblé et qui n'erre plus à la recherche de lui-même est mort — cadavre blanc et nu qu'un homme sans visage lave et habille.

Bruno Bayen dissèque son angoisse, en *chirurgien* qui *composerait* des œuvres d'art avec les lambeaux qu'il *prélève*. *Chaque* séquence est une sorcellerie féerique où la froideur de l'ironie cohabite avec une sensualité triste, comme les joues d'un enfant en larmes. Bruno Bayen est jeune, ses interprètes le sont plus encore. Leur énergie bouleverse la belle ordonnance mortelle, la tranquillité fausse des tableaux.

Il est question de présenter *Square Louis-Jouvet* au Festival d'automne : on le souhaite. — *C. G.*

SPECTACLES

La mort de Bruno Coquatrix

L'animateur du music-hall

Bruno Coquatrix, auteur-compositeur et directeur de l'Olympia, est mort d'une crise cardiaque, dimanche 1er avril. Il était âgé de soixante-huit ans.

Quand en 1953, Bruno Coquatrix, connu jusqu'alors comme ancien imprésario d'Edith Piaf et de Jacques Pills, comme auteur de charmantes chansons — il en a écrit plus de trois cent cinquante, parmi lesquelles Clopin-clopant, Mon cher vieux camarade Richard *— et d'une dizaine d'opérettes légères, reprend la gérance de l'Olympia pour en refaire un music-hall, son initiative est accueillie avec scepticisme. Ouverte en 1893 par Joseph Oller, le directeur du Moulin-Rouge, la salle du boulevard des Capucines avait été transformée en cinéma en 1928. La chance de Coquatrix est de saisir le vent et d'afficher, pour le premier spectacle de l'Olympia, l'ancien pianiste de Jacques Pills, Gilbert Bécaud, qui devient la « première idole des jeunes », « Monsieur 100 000 volts », en chantant* la Ballade des baladins, les Croix, Viens. *Dès lors, l'histoire de l'Olympia se confond avec l'histoire de la chanson française.*

Les jeunes des années 50 cassent les fauteuils de l'Olympia aux concerts de Sidney Bechet puis de Johnny Hallyday. Edith Piaf y chante de sa voix folle de douleur et de gaieté, y promène son appétit féroce et son extraordinaire curiosité de vie. Jacques Brel vient y pratiquer la chanson avec la plus belle des générosités avant d'y faire, quelques années plus tard, ses adieux au music-hall. Georges Brassens jette tranquillement ses chansons frondeuses, tragiques ou gaillardes.

A l'heure où la télévision fait son entrée massive dans la vie des familles, l'Olympia s'impose en Europe comme la première salle de music-hall. Les Beatles font, en 1964, une apparition entre Sylvie Vartan et Trini Lopez. Bob Dylan, en 1966, s'amuse à raccorder sa guitare pendant quatorze minutes, à provoquer le public et à casser son spectacle.

Toujours à l'écoute des musiques, des chansons et des modes, et soucieux, en commerçant avisé, de la rentabilité de son entreprise, Bruno Coquatrix n'était pas dupe d'un show-business misant trop souvent sur les apparences. Il avait assisté à la transformation du music-hall, qui avait évolué vers la formule du récital, il avait regretté l'uniformisation dans la médiocrité et s'était quelquefois heurté à la politique des firmes discographiques de plus en plus orientées vers la fabrication des « tubes » et de moins en moins intéressées par les prestations scéniques des artistes, par leur solidité. Il regrettait les bases trop souvent fragiles des chanteurs. Il dominait le monde de la chanson, le petit univers de grands enfants aux dents longues et il s'en amusait.

Ces dernières années, il avait créé dans les locaux de l'Olympia une maison de production privée de télévision qui enregistrait notamment les spectacles et les distribuait dans le monde entier.

Il faut espérer que la mort de Bruno Coquatrix ne mettra pas en question la vocation de l'Olympia. Rappelons que les murs de l'Olympia appartiennent à la Société générale, que la Société anonyme de l'Olympia est le locataire et que Bruno Coquatrix était le gérant de la salle et de ses locaux annexes.

*Bruno Coquatrix avait été réélu maire de Cabourg en 1977. Sa gestion municipale avait été récemment contestée, en particulier par les écologistes qui lui reprochaient d'avoir livré la ville aux promoteurs. Son dernier projet, la création d'une ZAC nautique, avait suscité de vives controverses (*le Monde *du 26 juillet*

CLAUDE FLÉOUTER.

[Bruno Coquatrix était né le 4 août 1910 à Ronchin (Nord). Son père étant mort lorsqu'il avait six mois, sa mère ouvrit une mercerie à Neuilly, où il fit ses études au lycée Pasteur. Joueur de saxophone, il forma avec ses condisciples un orchestre de jazz qui fit une concurrence amicale aux « collégiens » de Ray Ventura. Au retour de son service militaire, il fut l'impressario de Lyne Clevers, puis de Lucienne Boyer, Pills et Tabet, Pierre Mingand, Ray Ventura. Après la guerre, il devint producteur et monta de nombreuses opérettes. En 1954, il rouvrit l'Olympia au music-hall et y ajouta, en 1970, un seconde salle, l'Olympia Tavern, sorte de vaste café-théâtre de huit cents places. Il présidait depuis 1965 le Syndicat des établissements de music-hall variétés. Il était maire de Cabourg depuis 1971.]

jazz

Mongo Santamaria au Palace

Depuis Eddie Palmieri au Festival du Castellet en 1976 puis, un peu plus tard, Cheo Feliciano au Pavillon de Paris, on n'avait pratiquement plus eu d'occasion d'assister à des concerts de « Salsa ». Entre-temps, le public s'est élargi, séduit souvent par l'aspect énivrant de la rythmique. La venue de Mongo Santamaria comble donc une attente au moment où le style qu'il représente connaît une vogue sans précédent aux Etats-Unis.

Cubain, Mongo Santamaria fait figure d'autorité dans son domaine. Après avoir fait ses classes dans le combo de Tito Puente, il a, sur les directives de ce dernier, prolongé la tradition des grands percussionnistres chefs d'orchestre, non plus au moyen de « timbalès », comme Puente ou Miguelito Valdès, mais de « congas », instruments dont il a considérablement agrandi le champ d'utilisation.

La musique de Santamaria, à mesure qu'elle devient sophistiquée, devient de moins en moins « africaine ». Les musiciens, qui font maintenant partie de l'univers du percussionniste, sont les requins des studios californiens comme Bob James ou Eric Gale, véritables machines à enregistrer du jazz-rock. Le « tube » qui a finalement consacré le Cubain est un remake de « Watermelon man », d'Herbie Hancock, qui marie harmonieusement la syncope funky et la Salsa. Aujourd'hui, beaucoup de formations pratiquent ce type de fusion, parfois fort maladroitement. Monjo Santamaria se distingue par son aisance rythmique, sa frappe lourde et swingante.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Le lundi 2 avril, à 20 h. 30, au Palace. Disques chez C.B.S.

■ A la suite de l'intervention des C.R.S., et la fermeture du centre Censier, la pièce de G.-B. Shaw, « le Bourreau des cœurs », mise en scène par Nicolas Peskine, qui devait être jouée vendredi 30 mars, à l'occasio ndes « 100 Heures pour le théâtre », sera représentée ce lundi 2 avril, à 20 h. 30, au théâtre de l'Aquarium (Cartoucherie de Vincennes).

■ Les facteurs d'orgue français, réunis à Saint-Maximin (Var), ont constitué un groupement professionnel des facteurs d'orgues, affilié à la Chambre syndicale des instruments de musique. Ce groupement discutera notamment avec le ministère de la culture et de la communication de la mise sur pied d'une école pour la formation des jeunes facteurs à la rentrée 1980.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 2 avril

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : Ruy Blas.
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Revue parlée (Ecrire sur l'art).

Les autres salles

Athénée, 20 h. 30 : Avec ou sans arbre.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 45 : le Cadeau.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, I, 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : le Manteau à coudre ; 20 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 22 h. 45 : A la recherche du temps perdu. — II, 18 h. 30 : Une heure avec F.G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Oblique, 16 h. : Peintures sur bois.
Orsay, 20 h. 30 : Soirée Tolstoï.
Plaisance, 20 h. 30 . Laurence.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar ; 22 h. : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : la Foraine ; 22 h. 30 : Sur la bande à côté de la plaque.
Théâtre 18, 20 h. 30 : Labiche.
Les Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : I. Mayereau. — II, 20 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : J. Bourbon ; 22 h. : Tempo Riou-Pouchain.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil : 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : V. Gillet ; 23 h. : A. Ricard.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : Chœur débile.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye Bye, Baby ; 22 h 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.

Les théâtres de banlieue

Sèvres, Foyer des jeunes, 20 h. 30 : la Nef des sorcières.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : L'an 2000, c'est merveilleux.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : Trio Courmont (Beethoven, Migot) : 21 h. : K. McClure, D. Comtois-Cahen (Bach, d'Anglebert, B. de Boismortier).
Athénée, 21 h. : E. Soderstrom, M. Sjobakh (Wolf, Kilpiner, Liszt, Grieg, Sjörgren, Rachmaninov).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : J. Léandre.
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : R. Ourgandjian (Barraine, Constant).
Ranelagh, 20 h. 30 : A. Ciccolini (Satie).
Centre Mandapa, 21 h. : V. Bhide, A. Kumar (musique classique de l'Inde du Nord).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. et sol. J.-P. Wallez (Mendelssohn, Webern, Brahms).
Troglodyte, 22 h. : Duo Horreaux-Tréhard (Scheideler, Castelnuovo-Tedesco).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : C. Marti, N. Nissim ; 22 h. 30 : Sugar Blue Quintet.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : S. Guérault.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Rodilardus.
Bourdon, 21 h. : Pan-Ra.
Campagne-Première, 20 h. : Sugar Blue.
Espace Pierre Cardin, 20 h. 30 : Pandémonium.
Palace, 20 h. : Mongo Santamaria.
Pavillon de Paris, 20 h. : Lou Reed.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA DE PARIS

AVIS DE CONCOURS

Un concours est ouvert au Théâtre National de l'Opéra de Paris pour le recrutement d'un musicien au sein de l'Orchestre de l'Opéra : poste de troisième TROMBONE jouant du trombone basse.

Les épreuves se dérouleront à l'Opéra le 11 mai 1979 à partir de 9 heures.

Programme éliminatoire : « Etre ou ne pas être », de H. Tomasi. Finale : « Bravaccio », de R. Fayeulle.

Renseignements et inscriptions auprès de la Régie de l'Orchestre de l'Opéra, 8, rue Scribe, PARIS 9e, tous les jours de 18 à 20 h (sauf le dimanche).

cinémas

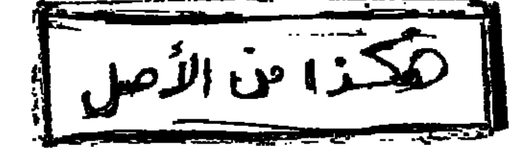
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : L'art de la marionnette tchécoslovaque ; 17 h. et 19 h. : Le cinéma et l'aventure (17 h. : le Gorille, de A. Dwan ; 19 h. : la Femme du planteur, de K. Annakin) ; 21 h. : Hommage à Shadid-Saless : Nature morte.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
ALLEGRO NON TROPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Styx, 5e (633-08-40) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Huchette, 6e (633-87-59); Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHRONIQUE ALBANAISE (Fr.-Alb.): Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
COUP DE TETE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), hor. sp.
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
ECOUTE VOIR... (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (561-10-60).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
FIDELIO (Fr., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60); Biarritz, 8e (723-69-23); U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56).
ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) · Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LAISSEZ-MOI MON ENFANT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).
MAGIC (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MAIS OU EST DONC ORNICAR ? (Fr.) · Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) · 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81).
MARTIN ET LEA (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Opéra (261-50-32).
MESSIDOR (Suis.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LA MOUETTE (It., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
NAVIRE NIGHT (Fr.), La Pagode, 7e (705-12-15).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Espace Gaîté, 14 (320-99-34).
LA NUIT CLAIRE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
LA NUIT DES MASQUES (A.) (**) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04).
PLURIELLES (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
PRISONNIERS DE MAO (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40).
ROBERTE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SLOW DANCING (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
SONATE D'AUTOMNE (Suède, v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
LES TROIS DERNIERS JOURS (It., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).



SPECTACLES

UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Calypso, 17e (754-10-68).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G C - Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FEU LES POMPIERS (Tch. v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Templiers 3e (272-94-56).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68)
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELECTRE (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v o.) Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04)
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LA MELODIE DU BONHEUR (A.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
ŒDIPE (It., v o) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
MOI, PIERRE RIVIERE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). H. Sp.
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) v. f. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40)
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97)
TEX AVERY FOLLIES (A., v o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

LA PLUS BELLE SOIREE DE NOTRE VIE, film italien d'Ettore Scola, v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-43), Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67).
LE MAITRE NAGEUR, film français de J.-L. Trintignant : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), U G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Magic-Convention, 15e (828-20-64)
LA MADRIGUERA, film inédit de Carlos Saura : v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), La Clef, 5e (337-90-90), U G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION, Film allemand de Wolfgang Petersen : v. o. : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
FLIC OU VOYOU, film français de G. Lautner : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES GIVRES, film français d'Alain Jaspard : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-City, 8e (225-45-76), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Passy, 16e (288-62-34).
LE CHOC DES ETOILES, film américain de L. Coates : v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), George-V, 8e (225-41-46) : v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA CIBLE ETOILEE, film américain de J. Hough, v.f. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Clnémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C - Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les séances spéciales

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h. 30 (sf mar.).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-58-18), 12 h., 24 h.
DES PRISONS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h. 30 (sf mar.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
NETWORK (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), mar. soir.
LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H. Sp.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PLUK, NAUFRAGE DE L'ESPACE (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16). H. Sp.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
TEVIE LE LAITIER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. 22 h. 15 : Salo.
TROIS NOUVELLES DE TCHEKHOV (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

Les festivals

FANTASTIQUE (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : le Spectre du chat.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Jonas qui aura vingt-cinq ans ; 18 h. 10 : Un été 42 ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), v.o. : I, 12 h. 50 : Easy Rider ; 14 h. 20 : le Lauréat ; 16 h. 20 : Jeremiah Johnson ; 18 h. : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the paradise. — II, 13 h. 15 : la Fureur de vivre ; 15 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 17 h. 20 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 : Midnight Express ; 22 h. : Panique à Needle Park ; ven., sam., 23 h. 50 : Orange Mecanique.
ASPECTS DE LA CULTURE JUIVE (v o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Vieil Homme et l'Enfant.
RIVETTE, Olympic, 14e (542-67-42) : Paris nous appartient.
CINEMA AMERICAIN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : Missouri breaks. 16 h. 30 : Une étoile est née ; 19 h. et 23 h. : The Rocky Horror Picture Show ; 21 h. : Portier de nuit.
HITCHCOCK (v.o), Dominique, 7e (705-04-55) : l'Etau.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o., I, 13 h. : Le pont de 94-14), v.o., I, 13 h. : le Pont de Tango à Paris, 18 h. 10 : la Vie devant soi. 20 h. 5 : Cabaret. 22 h. 15 : Midnight Express. — II, 14 h. : Citizen Kane. 16 h. : l'Enigme de Kapar Hauser. 18 h. : l'Œuf du serpent. 20 h. 15 : Pourquoi Pas ? 22 h. : Casque d'Or.
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Tendre est la nuit.
MARX BROTHERS (v. o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.

RADIO-TÉLÉVISION

La réforme du service minimum

VERS UNE PROPOSITION COMMUNE DE LA MAJORITÉ

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a déclaré, dimanche 1er avril au micro de R.T.L., qu'après concertation avec le ministre de la culture et de la communication, une proposition de loi commune sur la continuité du service public à la télévision serait mise au point à partir des deux propositions de MM. Vivien (R.P.R.) et Madelin (U.D.F.) (*le Monde* du 22, 28 et 31 mars). « J'espère, a-t-il dit, *qu'avant la fin de la session de printemps — assez tôt dans la session de printemps — nous aurons pu mettre au point une nouvelle législation, ce qui me paraît tout à fait indispensable. Chacun sait bien — quand on connaît un petit peu les choses par l'intérieur — qu'il suffit d'un très petit nombre de personnes, très astucieusement choisies, pour, finalement, bloquer absolument toute émission, alors même que les autres travailleurs de la télévision n'ont aucune envie de cesser le travail. Il faut mettre fin à ces situations d'abus.* »

UN ACCORD ENTRE FR 3 ET LA TÉLÉVISION SUISSE

La direction de l'information de FR 3 a passé avec l'équipe de « *Temps présent* », magazine d'information de la Suisse romande, un accord pour la réalisation de certaines émissions. M. Jean-Marie Cavada, directeur de l'information à FR 3, a précisé qu'il « *avait souhaité élargir ses moyens de production en s'associant avec des équipes dont la qualité était internationalement connue* », le but étant d' « *arriver à un grand magazine d'expression francophone* ». Trois sujets sont en cours de préparation : « La dénatalité en Occident », « Le Proche-Orient à la lumière de l'itinéraire de Lawrence d'Arabie » et « La France a changé en un siècle ».

Concernant l'audience du magazine « *V-3 - le Nouveau Vendredi* », M. Cavada a annoncé que « *celle-ci s'est stabilisée autour de 6 à 7 %, comme l'an dernier* ». Quant à celle du journal Soir 3, a-t-il ajouté, « *l'audience est maintenant le double de ce qu'elle était en septembre dernier, au moment du renouvellement de la formule. Mais une observation prolongée des sondages montre que Soir 3 est tributaire de la qualité du programme et de l'horaire de fin de film* ».

ISRAËL VAINQUEUR DU GRAND PRIX DE L'EUROVISION DE LA CHANSON

Pour la seconde année consécutive, Israël a remporté, le samedi 31 mars, le Grand Prix de l'Eurovision avec *Alleluia*, interprété par la chanteuse Gali Atari et le groupe Milk and Honey. L'Espagne (*Su cancion*, interprété par Betty Missiego), et la France (*Je suis l'enfant du soleil*, interprété par Anne-Marie David) arrivent en seconde et troisième position. Deux pays de l'Eurovision, la Yougoslavie et la Turquie, n'ont pas retransmis le concours, qui avait lieu à Jérusalem, en raison du statut diplomatique litigieux de cette ville. Un problème identique risque de se poser l'an prochain, puisque le pays vainqueur devra accueillir à nouveau le concours Eurovision 1980.

A Jérusalem et à Tel-Aviv, où les mesures de sécurité avaient été renforcées, cette victoire a suscité une grande émotion. Le lendemain 1er avril, M. Arieh Naor, secrétaire général du gouvernement israélien, a dû démentir une information - poisson d'avril diffusée par la radio, selon laquelle la chanson primée remplacerait l'hymne national israélien *Hatikva*.

LUNDI 2 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.



20 h. 35, FILM : JULES ET JIM, de F. Truffaut (1962), avec J. Moreau, O. Werner, H. Serre, V. Urbino, S. Haudepin, M. Dubois (N., rediff.).

En 1907, à Paris, deux amis, un Français et un Allemand, tombent amoureux de la même femme. Celle-ci épouse l'Allemand mais, pendant toute sa vie, elle aimera également l'autre.

D'après un roman de Henri-Pierre Roché, un très beau film d'amour, d'amitié, de tendresse, de pudeur. L'héroïne est admirablement interprétée par Jeanne Moreau.

22 h. 20, Magazine : Expressions.

Questions de formes ; Lefort : Enfin son école de chant ; Tout feu, tout flamme ; Des papiers cirés pour la palette ; Sur un pied d'égalité.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine Cartes sur table (Jacques Chirac) ; 21 h. 40, Variétés : Exclusif ; 22 h. 40, Document de création : Politique et littérature (Pierre Juquin)

De Jean-Jacques Rousseau, Pierre Juquin, membre du comité central du parti communiste, retient les idées écologiques et libertaires.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : l'Union démocratique du travail ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MARIUS, de M. Pagnol et A. Korda (1931), avec Raimu, P. Fresnay, O. Demazis, A. Rouffe, Charpin, R. Vattier (N. Rediffusion.)

Malgré son amour pour une petite marchande de coquillages dont il a fait sa maîtresse, le fils d'un cafetier du Vieux-Port, à Marseille, ne résiste pas à l'appel de l'aventure et s'embarque comme marin.

Un film aussi célèbre que la pièce dont il est tiré. Une œuvre qui, en dépit des années, a gardé son humanité, ses vertus populaires. Avec des interprètes inégalés.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Présence des arts : l'atelier de R. Guerrier à Eygalières ;

20 h., Copyright one : « Anecdote », de C. Collin, réal. A. Dave ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Bach est-il un musicien ou un mystique ? ; 22 h., Nuits magnétiques : enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;
20 h., Les grandes voix : Martha Angelici ; 20 h. 30, Concert Berg-Stravinski au Théâtre d'Orsay, avec F. Lott, soprano, M. Arrignon, clarinette, P.-L. Aimard, piano, A. Planes, piano, et le quatuor à cordes de l'Ensemble intercontemporain ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : extraits de « Tito Manlio », de Vivaldi ; à 23 h., « le Procès ».

MARDI 3 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Documentaire : La roue de la vie (No 1 : Naître)

Les femmes et la naissance, premier volet d'une série consacrée à des questions que chacun se pose un jour ou l'autre : la naissance, l'enfance, la vieillesse, la mort.

21 h. 30, Dramatique : Mme de Sévigné (*Idylle familiale avec Bussy Rabutin*), réal. G. Pignol et J. Vigoureux, avec E. Grandjean, J.-C. Bouillon, F. Dunoyer, G. Caudron.

Est-il pensable de distribuer, dans les rôles de Bussy-Rabutin et de Mme de Sévigné, des acteurs, pas mauvais d'ailleurs, et de les faire dialoguer par lettres interposées ? Malgré leur ton vif et brillant, c'était quand même un style épistolaire très travaillé, très écrit.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Emissions pédagogiques ; 17 h. 25, Fenêtre sur.. les livres et l'histoire ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Starmania) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, *Les dossiers de l'écran*. Téléfilm : « l'Homme de papier », de W. Grauman, avec D. Stockwell, S. Powers, J. Olson.

Vers 22 h., Débat : Les ordinateurs.

Avec la participation de M. André Giraud, ministre de l'industrie, de M. Raymond Aron, président de la Fondation Bull et membre de l'Institut.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : IL FAUT MARIER PAPA, de V. Minelli (1962), avec G. Ford, R. Howard, S. Jones, S. Stevens, D. Merrill (rediff.).

Un veuf élève son fils unique avec l'aide de sa voisine, infirmière. Le petit garçon influence son père pour qu'il épouse celle-ci.

Comédie psychologique où Minelli s'est particulièrement intéressé aux réactions d'un enfant dans le monde des adultes. Le jeune interprète est remarquable.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, Sciences : Le monde sonore de la vie animale ;

20 h., Dialogues avec... C. Lefort et P. Nora : « Politique et histoire » ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : M. Lyon ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : Ziehrer, Lehar, Strauss, Sandauer ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 16 h. 30, Musiques rares : « Sonate pour piano et violon no 2 en fa mineur » (Enesco) ; « Concertino en style classique » (D. Lipatti) ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

21 h., En direct de la salle Pleyel. Récital Edith Mathis, soprano (Mozart, Wolf, Schubert) ; 23 h., Ouvert la nuit : « le Procès » de M. Lovano ; 1 h., Jazz pastel ; Le cabaret du jazz.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux

CHEF DU SERVICE TRAVAUX
7 800 000 CFA

Compagnie Minière Afrique Equatoriale

Une compagnie minière (4000 p.) opérant en Afrique Equatoriale recherche son Chef de Service Travaux. Sous l'autorité du Directeur de la mine, il aura la responsabilité technique (études et travaux) et budgétaire de l'ensemble des opérations de construction de bâtiments à usage de logement. Il coordonnera l'activité des différentes sections de son service -méthodes, travaux, équipements...-. Il définira ses besoins en hommes et en matériels. Il conseillera la direction en matière de construction et d'équipement des logements. Il gèrera un budget de fonctionnement de près de 500 millions CFA. Il assurera la gestion courante de son service -recrutement, formation, contrôle...-. Il aura autorité sur 6 cadres et 160 agents de maîtrise et ouvriers. Le candidat retenu, âgé d'au moins 26 ans, de formation Ingénieur TP avec spécialisation électromécanique ou Ingénieur électromécanicien option génie civil, possèdera quelques années d'une expérience professionnelle analogue. Il sera un organisateur rigoureux et un meneur d'hommes. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation. Ecrire s/réf. 251/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

DAKAR

crée le poste d'
ADJOINT AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
et le confierait à

HEC-ESSEC

Spécialisation
FINANCES-COMPTABILITE

30 ans minimum ayant 1ère expérience africaine dans un poste de gestion pratique et polyvalente de PME.
Rémunération départ 10 millions Fs CFA + avantages expatriés.

Ecrire manuscrit (+ photo) à
L. JUSTET Psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
en constante progression
8000 personnes - 15 filiales à l'Etranger
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL AMERIQUES

qui assurera le développement des activités du groupe sur les marchés américains par une bonne coordination de l'activité des filiales et par l'animation d'un réseau de distributeurs.

Cette opportunité intéressera un jeune directeur-diplômé d'études supérieures - ayant acquis une solide expérience des activités commerciales du plan international.

Double nationalité française-américaine appréciée.

Nous vous remercions d'écrire sous No 5328, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Entreprise française de bâtiment et T.P., de premier plan, dans le cadre du développement de ses activités à l'étranger, cherche à recruter UN

Spécialiste Travaux Maritimes

Il s'agit d'un ingénieur diplômé - PONTS, CENTRALE, T.P.,... dont l'expérience aura été acquise en entreprise. En France, sa mission sera orientée vers la préparation des marchés, mais son affectation est prévue en

Amérique Centrale ou du Sud

où lui sera confié la responsabilité de l'unité locale, chargée de la réalisation.

La pratique de l'Espagnol est indispensable et la connaissance de l'Anglais souhaitable.

Les candidatures précisant les prétentions de salaire sont à adresser sous n° 7.463

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

Compagnie minière, filiale d'un important groupe français, recherche pour son

contrôle de gestion

un diplômé de l'Enseignement Supérieur (HEC, ESSEC, Ecole d'ingénieur, ...) possédant une solide formation comptable ainsi qu'une expérience d'une dizaine d'années dans l'industrie. Après une période de rattachement aux services administratifs implantés dans l'Ouest parisien, il sera amené à résider à NIAMEY. Importantes possibilités d'évolution de carrière. Ecrire avec curriculum vitae et photo sous référence CK/G à



• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

CONSTRUCTEUR COSTA DEL SOL

cherche

Agents de Vente organisés pour immobilier

EDIFICIOS TOTO S.L.
Torre-del-Mar
(Malaga) Espagne

CLEM CORPORATION
recherche
pour raffinerie en AFRIQUE FRANCOPHONE :

DIRECTEUR EN APPROVISIONNEMENT OU CHEF DE SERVICE APPROVISIONNEMENT

pour l'organisation et la gestion des stocks et pièces de rechange (contrôle base sur ordinateurs).
— minimum 5 ans d'expérience.
— rémunération élevée, logement fourni.

Veuillez envoyer curriculum vitae à :
THE CLEM CORPORATION S.A.
20, avenue Général-de-Longueville, Boîte 14
1150 BRUXELLES (BELGIQUE)

INGÉNIEUR BATIMENT

Une société française d'ingénieurs-conseils recherche, pour superviser une importante opération de construction de bâtiments administratifs, un ingénieur diplômé (par exemple E.S.T.P. + CHEBAP), âgé d'au moins 30 ans. C'est un homme d'expérience de chantier (construction, coordination TCE). Il lui sera proposé un séjour longue durée dans un pays étranger au climat agréable. Merci d'envoyer une courte lettre (joindre C.V. et préciser rémunération) en indiquant sur l'enveloppe la référence 1433 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui tr.

FORMATION ORGANISATION

Nous sommes une importante société française d'ingénieurs-conseils, intervenant auprès des administrations et des entreprises des pays en développement.

En complément des études d'ingénieurs que nous réalisons pour nos clients (depuis une trentaine d'années et dans plus de 70 pays), nous désirons amplifier à leur profit nos actions de formation organisation déjà entreprises

Nous recherchons un spécialiste de ce domaine, ayant déjà l'expérience du marché de la formation professionnelle à l'étranger. C'est bien sûr un homme de communication et également un négociateur. Basé à Paris, il est appelé à de fréquentes missions ; il s'exprime facilement en anglais.

Si cette perspective vous intéresse, soyez aimable de nous écrire (joignez votre C.V. et mentionnez votre dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence 1414 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui tr.

Le Chef du département routier d'une importante société d'ingénierie française recherche disponible rapidement un jeune

INGÉNIEUR ROUTIER

ayant une première expérience d'au moins 2 ans dans le domaine des études urbaines et intéressé par un travail à l'étranger. (Il est préférable de ne pas avoir de charge de famille importante).
Merci de prendre contact en écrivant (joindre C.V. et indiquer votre dernière rémunération) en précisant sur l'enveloppe la référence 4430 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui transm.

Important bureau d'études à vocation internationale recherche libre rapidement

JEUNE INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART

Cet ingénieur diplômé (ENPC, Centrale, ESTP...) ayant une formation complémentaire spécifique (CHEM, CHEBAP), aura une première expér. professionnelle en projet acquise de préférence à l'ÉTRANGER.
La disponibilité personnelle du candidat retenu lui permettra de travailler tant en France qu'à l'étranger.
Une bonne connaissance de l'anglais est donc souhaitable. Merci d'adresser votre candidature (joindre C.V.) en spécifiant la réf. 1431 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui tr.

Recherchons un jeune

HYDROGRAPHE

pour participer à une mision hydrographique de longue durée dans un port d'Afrique Noire Francophone.
Veuillez prendre contact en écrivant (joindre C.V. et préciser votre dernière rémunération) sous réf. 5408 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Sté Multinationale Engineering recherche

SPÉCIALISTE

Traitement de surface et peinture industrielle. Minim. 35 ans. Angl. indisp. Lieu Moyen-Orient. Rémunération selon expérience. Env. C.V. et photo à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris cedex 09 sous référence 1781

---

emplois régionaux

Directeur Organisation Industrielle et Investissements
Région Centre 180 000 ±

Notre société, filiale d'un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux, connaît une expansion continue.

Pour un poste situé dans une grande ville universitaire du centre de la France, nous désirons engager rapidement notre DIRECTEUR DE L'ORGANISATION INDUSTRIELLE ET DES INVESTISSEMENTS.

Son rôle sera de proposer des améliorations à nos méthodes actuelles et de suivre leur mise en oeuvre. D'une façon générale, il devra définir la politique industrielle dans le cadre des programmes du Groupe.

Il aura, en outre, la responsabilité de l'ensemble des investissements.

Cette fonction, en relation avec l'ensemble des services, requiert un sens aigu des contacts humains et l'aptitude à convaincre.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur Grande Ecole (Centrale, X, Mines...) âgé d'au moins 35 ans et maîtrisant la langue anglaise. Il justifiera d'une expérience réussie en organisation ou en gestion, acquise dans une société de produits de grande consommation, éventuellement complétée dans un cabinet d'organisation.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat et de son potentiel d'évolution.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous référence 4599 à

MEDIA PA

9 boulevard des Italiens 75002 - PARIS, qui transmettra, en précisant sur l'enveloppe les sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas communiquer.

---

responsable service comptable

GRENOBLE - Une société de notoriété nationale (650 personnes) leader sur son marché dans un secteur très compétitif, recherche pour son Siège le Responsable des Services Comptables. Rattaché au Directeur Financier, il animera son équipe (comptabilités générale et analytique, contrôle budgétaire...) en lui apportant sa compétence technique et en associant chacun à la recherche de l'adaptation optimale des informations comptables aux préoccupations des directions opérationnelles de la Société.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure possédant DECS complet. Une expérience de quelques années au sein d'une entreprise pratiquant les techniques modernes de gestion lui aura permis d'exercer un poste de Chef Comptable impliquant la direction d'une équipe. Il y aura confirmé des qualités d'animation au niveau des hommes et de rigueur dans le travail. Il sera attiré par ce poste complet lui permettant d'intégrer son activité comme élément actif de participation au développement futur de la Société.

Prière d'adresser rapidement un dossier de candidature complet (discrétion et réponse assurées) sous référence 79.05-M à notre Conseil.



CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 01
tél. (78) 28.51.65

annecy - grenoble

Dans le Cadre de leur forte expansion.
LES LABORATOIRES DE COSMETOLOGIE YVES ROCHER
renforcent leur département INFORMATIQUE doté d'un matériel puissant (IBM 370/135 et 3031) et créent trois postes. Ils recherchent :

UN CHEF DE PROJETS
FINANCES COMPTABILITE (réf. 936)

Il concevra et développera des systèmes informatiques conformes aux objectifs et aux services demandés. Ce poste nécessite une expérience de la mise en place, dans une importante société industrielle, de systèmes comptables et financiers performants.

UN CHEF DE PROJETS
GESTION INDUSTRIELLE (réf. 937)

Capable de prendre en charge l'ensemble d'un projet depuis la phase de conception jusque et y compris sa mise en application et son suivi.
Ce poste peut convenir à un JEUNE INGENIEUR dont l'expérience informatique aura été acquise en secteur industriel.

UN CHEF DE PROJETS
GESTION DES FILIALES ETRANGERES (réf. 938)

Ce poste basé à PARIS, implique la pratique courante de l'anglais et/ou l'allemand et une réelle disponibilité pour de fréquents déplacements de courte durée (principalement l'Europe de l'Ouest).
Adresser CV + rémunération actuelle en précisant la référence du poste choisi au :

C.E.I.P. 35 Conseil d'Entreprises 20, rue de Brest 35000 RENNES

PARIS Réf. 938

LA GACILLY Réf. 936 et 937

Les entretiens se dérouleront à la Gacilly ou à Paris.

Centre de rech. pharmaceutiques, 100 km Ouest Paris, recrute Pharmacien Biologiste expérimenté (ée). Ecr. SEP n° 251 B.P. 72, 27002 EVREUX, qui tr.

ORLÉANS
Importante S.S.C.I.
recherche
INGÉNIEURS-INFORMATICIENS DÉBUTANTS
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
POGRAMMEURS
expérimentés sur un ou plusieurs matériels.
Ecr. ss réf. 5.366 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

---

directeur d'exploitation

CENTRE — 180.000 F+

Pour l'une des Unités d'un des premiers Groupes CARTONNIERS français.
Il rend compte au Président de la gestion autonome d'un Centre de Profit (50 MF).
Le poste requiert un tempérament de PATRON bien au fait de la gestion globale d'un outil de production, mais aussi un profil de TECHNICIEN (ingénieur de préférence) compétent en équipements pour emballages du type présentoirs, étuis, coffrets, fonds automatiques, caisses à casiers, PLV, etc. Le titulaire reçoit du Groupe un appui au plan marketing, développement et finances.

Votre dossier - comportant formation, expériences, motivations, salaires - ne sera transmis qu'après information et accord préalables.



HERVE LE BAUT
Conseil en recherche de cadres
8, rue Aristide Briand - 92300 LEVALLOIS

Groupe textile de dimension internationale fabricant de tissus de laine de haut de gamme pour la confection recherche un

Responsable des Collections

Au fait des contraintes techniques de par sa formation d'ingénieur et son expérience de fabrication (tissage, teinture, finition, dans l'idéal...), curieux des nouveautés (fibres, procédés, styles) et pouvant justifier d'une expérience commerciale de terrain et/ou de conception (chef de produit par exemple), il prendra en charge l'élaboration et la mise au point de nos collections par une synthèse harmonieuse des possibilités de fabrication et des tendances du marché.

Dépendant directement de la Direction Générale, ce collaborateur, très autonome, saura évidemment entretenir d'excellentes relations fonctionnelles avec la Direction Technique et la Direction Commerciale du groupe.

Ce poste stable, bien rémunéré et susceptible d'évolution est à pourvoir en ALSACE.

Toute candidature adressée sous REF. N° 2842 sera traitée confidentiellement par notre conseil chargé du dossier.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

U managing

BRETAGNE

Société industrielle, leader européen dans sa branche, spécialisée dans les équipements destinés à l'industrie de la viande et secteur agro-alimentaire recherche

DIRECTEUR DES VENTES

Sous l'autorité du Directeur Commercial, il est responsable du département « produits » et anime une équipe de cinq technico-commerciaux sur l'ensemble du territoire national. Une connaissance du secteur agro-alimentaire est souhaitable tant sur le plan technique que commercial pour ce poste basé dans le centre Bretagne.

Adresser C.V. motivé, photo et rémun. actuelle à : NOEL CONSEIL - *Référence 405* - 20, rue du Port, 22000 SAINT-BRIEUC.

Rech. Collaborateurs (trices) pour ses Directions régionales profession libérale et indépend. % important sur C.A. Env. C.V., et photo à SIR S.A. B.P. 50-53, 14022 Caen Cedex.

Commune de CAUDEBEC-LES-ELBEUF, 76320, 9.500 habit., recrute SURVEILLANT DES TRAVAUX TECHNIQUES COMMUNAUX. Expérience exigée. Candidat. et C.V. à M. le maire.

Recherchons pour direction école Montpellier.
ENSEIGNANTE B T S
Secrétariat + 5 ans d'enseignement et enseignante pour secrétariat médical. Ecr. Havas sous n° 198.146 MONTPELLIER 34000.

Clinique Rhône-Alpes, 108 lits, rech. infirmière anesthésiste ou spécialisation soins intensifs, pour « surveillance continue », service nouvellement ouvert. Ecr. n° 7.487 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Usine Savonnerie Bernay (150 km Paris, 50 km mer), rech. préférence mécanicien marine hautement qualifié pour diriger mécaniciens régleurs spécialisé dans presse pneumatique, électronique, machines de conditionnement. Effectif 150 personnes. Logement assuré. Ecr. C.V. détaillé, FEBOR, boulevard G.-Milleville, 27300 Bernay. Tél. : (32) 43-49-81.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux





JEUNES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX. POUVEZ-VOUS CONCILIER CES EXIGENCES ?

Vous estimez que votre diplôme d'ingénieur ne vous destine pas obligatoirement à travailler dans une usine, un laboratoire de recherche ou un service d'études. Vous vous sentez attiré par des activités concrètes, vivantes et variées, essentiellement tournées vers l'application de solutions pratiques et rapides aux problèmes rencontrés par les Entreprises.

Vous ne désirez pas "faire de la vente" pure, mais vous êtes capable de concevoir votre travail dans le cadre de relations d'affaires, en conciliant les contraintes commerciales de l'entreprise et l'optimisation des services à rendre aux clients.

IBM France – Division des Systèmes de Grande Diffusion – désire recruter des hommes et des femmes, abordant leur vie professionnelle et souscrivant exactement à ce profil.

A l'issue d'une formation technique et pratique, ils assureront des fonctions de conseil auprès d'entreprises clientes. Ils définiront à ce titre les solutions informatiques susceptibles de résoudre des problèmes de gestion commerciale ou industrielle et en conduiront l'installation dans tous ses développements.

LE RECRUTEMENT : il repose sur une procédure de choix réciproque.
- Le responsable de l'Agence commerciale vous accueillera. Il vous exposera ses besoins, vous lui exprimerez vos attentes.
- D'autres entretiens pourront alors être aménagés de manière à approfondir et à préciser les éléments de notre décision commune.

Pour être assuré d'une réponse rapide, adresser une lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitæ et d'une photo récente, à :
IBM-FRANCE - Service 3239 M.J. BOUSSARD
Tour Berkeley - Cedex 19 - 92081 Paris-La-Défense.



(Nous vous prions de mentionner, si possible, un numéro de téléphone).

HAVAS CONTACT

ELECMA

• DIVISION ELECTRONIQUE DE LA SNECMA

RECHERCHE

ingénieurs avant-projets systèmes

chargés d'établir des avant-projets techniques à dominante électronique et de participer à la mise au point des spécifications et devis des matériels à développer.

ingénieurs projets matériels embarqués

chargés d'assurer le développement d'équipements aéronautiques de haut niveau de qualité.

ingénieurs électroniciens qualifiés en technologie des composants

chargés d'étudier les conditions d'emploi des composants sur les matériels en développement et de participer à la validation de certains procédés de fabrication et de contrôle.

ingénieurs électroniciens qualifiés en traitement de l'information

chargés de participer à la conception et à la réalisation de systèmes numériques d'acquisition de données.

ingénieurs bureau d'études matériels électroniques

chargés d'établir les projets relatifs à la partie mécanique des matériels électroniques et de réaliser les dossiers de fabrication.

Ces postes concernent des ingénieurs grandes écoles (X, Télécom, Sup. Aéro, Sup. Elec...) débutants ou possédant une première expérience industrielle, capables de diriger une petite équipe et aptes aux contacts avec les industriels. Maîtrise de la langue anglaise parlée souhaitée.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions à SNECMA - Département Encadrement, 2, bld Victor 75724 PARIS CEDEX 15.

SLIGOS

une des premières sociétés de conseil et services en informatique

Vous êtes — **jeunes bacheliers (ères)**
- titulaires du bac C, H ou T
- libérés des obligations militaires.

Nous sommes — un Groupe dont le développement rapide dans l'assistance et la réalisation d'applications de gestion sur gros et petits ordinateurs implique le renforcement de ses équipes par des femmes et des hommes attirés par une profession riche d'avenir.

Nous offrons — **une carrière informatique**

Après une formation à l'informatique et à la programmation qui débutera dans les premiers jours de juin 79, vous serez affecté à nos équipes de réalisation.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature sous réf. DRE/JB (avec CV et photo) à SLIGOS, 91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

La DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES
de notre Société recrute des

ingénieurs électronique-informatique

ESE - ENSERG - ENSIMAG
ENSEEIHT - ISEP
ou équivalent

- LE PROFIL -

Une formation d'électronicien complétée d'une spécialisation ou d'une expérience dans le domaine de l'informatique scientifique.
ou
Une formation d'informaticien complétée d'une spécialisation ou d'une expérience dans le domaine de l'électronique.

- LA FONCTION -

Mener à bien des tâches d'analyse et de programmation dans le domaine de l'informatique graphique.
- analyse et expérimentation d'algorithmes de production d'images par ordinateur,
- développement de logiciels pour génération de bases de données de paysages,
- développement de logiciels pour exploitation en temps réel de fichiers de données.

Anglais lu exigé, parlé souhaité.
Lieu de travail : **CERGY PONTOISE** (95).

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée, à B. LETOURNEUX, sous réf. IC.79.25-M, LMT Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, 3 av. Albert Einstein, B.P. 116, 78192 Trappes Cedex.

LMT

NOUS SOMMES UN GROUPE PARISIEN DE PLUS DE 1000 PERSONNES DANS LE SECTEUR DE L'EDITION ET DES COMMUNICATIONS

Nous recherchons la personne qui, dans l'équipe de Direction de la Holding, sera chargée de concevoir la

Politique Sociale

puis de la faire vivre dans chaque Société du Groupe.

Cette personne aura déjà acquis une expérience de plusieurs années dans ce domaine.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions, à l'attention de Dominique JAMMES
IMH-Tour Neptune Cedex 20-92086 Paris la Défense 1

Confidentialité et réponse assurées.

IMH

PUBLICITÉS RÉUNIES

FILIALE FRANÇAISE DE SOCIETE INTERNATIONALE

distribuant Produits Haute Technicité utilisés en milieu Hospitalier recherche

PHARMACIEN CHEF DE PRODUIT

Ce nouveau collaborateur aura une triple mission :

1. En tant que Pharmacien responsable de la qualité et de la conformité des produits, il effectuera les différents contrôles prescrits dans la Pharmacopée Française sur les produits en provenance de nos usines à l'étranger.
2. En sa qualité de Chef de produit, il élaborera les dossiers techniques et cliniques aussi bien des produits existants que des nouveaux produits.
3. Par son action auprès du réseau commercial et de la clientèle, il assurera la formation et l'information au sein de notre Société. Il s'occupera notamment de l'organisation de réunions, symposia, etc.

Le poste, directement rattaché au Directeur Général, conviendra à un jeune Pharmacien dynamique ayant au moins un an d'expérience de travaux analytiques, capable de s'intégrer dans une équipe efficace et volontaire. Devant évoluer dans un contexte international, la pratique courante de l'Anglais est indispensable. Une grande disponibilité est nécessaire en matière de déplacements.

Les perspectives d'avenir sont à la hauteur des exigences, au sein d'un groupe en pleine expansion dans plusieurs secteurs de pointe.

Adresser CV complet avec photo et prétentions sous référence 14.434 à :
SNPM-PA – 100 av. Charles de Gaulle
92522 Neuilly Cédex

SCHOTT FRANCE

SCHOTT MAINZ JENA^ER GLAS

Filiale française d'un groupe, leader Européen dans la fabrication de

VERRES SPECIAUX

recherche un

technico-commercial

niveau Ingénieur ou ayant une expérience dans le domaine de l'optique ou mécanique de précision ou électronique.

Il sera chargé de missions auprès d'industriels français afin de promouvoir nos produits optiques, (fibres optiques, verres optiques).

Suivi des commandes et relations avec les usines.

Bonne connaissance de l'allemand.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. «optiques» à SCHOTT FRANCE Service du Personnel 6 rue des Batellers - 92110 CLICHY.

QUARTIER ÉTOILE
TRES IMPORTANT CABINET DE CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE offre bonne situation à

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ayant si possible connaissance BREVETS.
Débutant éventuellement accepté.
LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE.
Allemand souhaité.

Adr. C.V. manuscrit détaillé, indiquant derniers appointements perçus à :
B.E.O. (réf. 7480), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

---

groupement français d'informatique

gfi

Importante Société de Services implantée sur l'ensemble du territoire (650 personnes, 10 agences et filiales, C.A. 120 millions de Francs HT)

recherche
pour faire face à son TRES FORT DEVELOPPEMENT
plusieurs

cadres commerciaux et technico commerciaux

pour la vente et la maintenance de ses PRODUITS et SERVICES en INFORMATIQUE DE GESTION.

- Formation, ESSEC, ESCP, ESCAE, DECS ou équivalent.
- Expérience de 1 à 3 ans de la GESTION, centrée sur les techniques comptables et la gestion du personnel.

Une motivation pour la vente, le développement des affaires, le service à la clientele à travers des moyens informatiques de haut niveau est indispensable.

Forte capacité de dialogue et de négociation dans le cadre d'une large autonomie.

Postes à pourvoir à PARIS et LYON, avec possibilité d'affactation dans les agences et filiales de province après une période initiale de formation.

La rémunération motivante, sera à la mesure des compétences.

Adresser CV et prétentions à Mr Philippe FABRE
Directeur Commercial
GFI Alliance Informatique
Tour Neptune, Cedex 20 - 92086 PARIS, La Défense.

PETROCHIMIE

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

L'un des premiers groupes français de la pétrochimie produit et commercialise entre autres des monomères oléfiniques en France et à l'étranger.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur, de préférence génie chimique, ou un diplomé d'une école commerciale. Moins la formation de base sera spécialisée, plus l'expérience (minimum 5 ans) devra avoir été acquise dans un domaine technique, proche de la pétrochimie et/ou impliquant la négociation à haut niveau de gros contrats de fournitures industrielles.

Une formation complémentaire commerciale serait appréciée pour les ingénieurs. Une parfaite maîtrise de l'anglais est exigée. Autre langue appréciée.

Pour informations complémentaires, écrire sous réf. M 5103 BG,

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

Pour son Siège situé au Centre des Affaires de Paris,
GRANDE BANQUE PRIVÉE
équipée d'ordinateurs IBM 370-158 (prochainement 3032) avec un réseau de 150 terminaux recherche pour son département "organisation et informatique"

UN CHEF DE PROJET confirmé

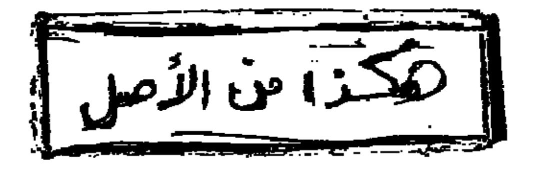
- plus de 5 ans d'expérience sur système IBM/OS.
- Niveau de formation Ecole Ingénieurs ou Université.
- Expérience bancaire appréciée.

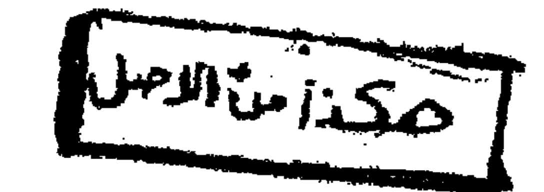
UN ANALYSTE UN INGENIEUR SYSTEME

- débutants ou un à deux ans d'expérience.
- Grandes Ecoles (X, Centrale, ESE, ENSI et Grenoble).
- Si possible formation complémentaire économique (IAE par exemple).
- ANGLAIS SOUHAITÉ
- Dégagés des obligations militaires.

Envoyer, curriculum vitæ, photo et prétentions à Havas Contact, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous référence 31828.

HAVAS CONTACT





Société d'ASSURANCES NEUILLY-SABLONS

recherche

pour mini-informatique de gestion

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Niveau I.U.T
connaissance COBOL
Anglais lu
Débutant à un an d'expérience
Libre rapidement

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous le nº 18.005 M à GEM Publicité, 142, rue Montmartre, 75002 PARIS, qui transm.

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN expérimenté
Société de POMPES INDUSTRIELLES
activité internationale recherche

pour conception de négociations stations de pompage

Poste Paris ou province. — Anglais nécessaire.

Ecrire avec C.V. et prét. sous le nº 7.899, à H.A.P. Hall Petites Annonces 7 × 44040 Nantes Cedex.

Tektronix®
COMMITTED TO EXCELLENCE

La DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE, pour renforcer sa place de leader sur un marché en forte croissance, recherche

CHEF PRODUIT

Expérience dans le domaine de la C.A.O.

INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES

PARIS - PROVINCE : Nord/Rhône-Alpes

INGENIEURS COMMERCIAUX DEBUTANTS

REGION PARISIENNE

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Basés à ORSAY
Connaissance des micro-processeurs souhaitée.

Tous ces postes requièrent une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser C.V. photo et prétentions à TEKTRONIX - Service du Personnel - B.P. 13 - 91401 ORSAY.

---

mapa cherche son

RESPONSABLE Recherche et Développement

SI vous êtes diplômé d'une grande école de chimie ou universitaire avec si possible une *formation complémentaire textile*,

SI vous avez des idées, beaucoup d'autonomie mais l'esprit d'équipe et une première expérience industrielle.

VOUS êtes l'homme que nous cherchons pour prendre en charge la Recherche et le Développement de notre Société, spécialisée dans la production d'articles en latex et filiale d'un groupe caoutchoutier important.

Après une période de formation vous assumerez la responsabilité complète du poste rattaché à la direction.

Adressez votre CV avec prétentions à Réf. 95.200 - HUTCHINSON - MAPA - Direction du Personnel
2, rue Balzac 75008 PARIS.

DU PONT

un des leaders dans son domaine d'activité
recherche son

CHEF DU SERVICE FISCALITÉ

Nos dimensions et la diversité de nos activités requièrent, pour ce poste, une excellente formation supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., M.B.A.) et une connaissance pratique des domaines fiscaux, comptables et financiers, acquise *de préférence dans une société internationale, dans un cabinet d'audit ou de conseil.*
Son expérience d'au moins 3 à 4 années et ses qualités personnelles doivent lui permettre d'animer et d'organiser une équipe de spécialistes de façon très autonome.
La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.
Cette fonction doit *permettre à un candidat de valeur d'élargir* progressivement ses responsabilités, notamment dans les différents domaines financiers.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature et votre rémunération actuelle, sous réf. 326 M à : DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A. - Service du Personnel - 9, rue de Vienne - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Compagnie C.O.D.

(Sté d'Audit et d'Engineering des Communications et du Développement socio-économique)

recherche

QUATRE NÉGOCIATEURS DE TALENT

Notre Société développe une communication directe auprès des Chefs d'Entreprise dans le cadre de campagnes d'intérêt public. Votre formation sera assurée par nos soins.

PROFIL RECHERCHE :

- 1 à 2 années d'expérience de marketing et de *communication souhaitées ;*
- diplômé d'études supérieures commerciales ;
- excellente présentation, dynamisme ;
- faculté d'adaptation et de travail en équipe.

Rémunération en fonction de l'expérience.

Spécialisée dans la communication sociale, la Compagnie C.O.D. est en très *forte* expansion. Elle peut assurer une promotion rapide à des collaborateurs de valeur et qui savent saisir les opportunités.

Env. C.V. dét. et photo à No 7.490, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ENERGIES NOUVELLES

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT
INGENIEUR D'AFFAIRES

Cette jeune filiale de deux puissants groupes internationaux a pour but d'étudier, de fabriquer et de commercialiser des matériels pour les énergies nouvelles.

Elle propose un poste d'ingénieur commercial export et un poste d'ingénieur d'affaires à des hommes de dimension internationale, de *formation* technique ou commerciale supérieure. *Ils auront la charge* dans le monde entier de promouvoir les produits et les systèmes de la société auprès des organismes français et étrangers, *ainsi qu'auprès* de tous les prescripteurs potentiels.

Ces postes offrent une très belle opportunité de carrière à des candidats enthousiastes et désirant après 3 à 5 ans d'expérience professionnelle être à l'origine d'une activité nouvelle.

La connaissance parfaite de l'anglais est impérative. Une ou deux autres langues seraient appréciées.

Lieu de travail : très proche banlieue ouest.
Nombreux déplacements.

Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous référence M 5308 A, à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

Grande banlieue Nord-Est de Paris
IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MATERIEL T.P.
recherche un
RESPONSABLE DE HAUT NIVEAU
pour son Service

formation et information

Agé au minimum de 35 ans, de formation supérieure (Ingénieur, plus connaissances éventuelles en Gestion, Commerce, Production) et ayant acquis une expérience approfondie de la fonction en Entreprise.
Le candidat aura à détecter et analyser les besoins en formation de l'Entreprise et ceux des différentes catégories de personnel.
Il devra concevoir des plans originaux répondant à ces besoins, les mettre en œuvre et en contrôler l'efficacité.
Il aura aussi pour mission de proposer, d'établir, de promouvoir les procédures concrètes susceptibles de favoriser la circulation de l'information dans l'Entreprise.
Anglais exigé.
Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la réf. 565 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS





VOTRE AVENIR DANS L'INFORMATIQUE

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION DES SYSTEMES DIGITAUX
recherche dans le cadre de son expansion rapide sur PARIS plusieurs

INGENIEURS DIPLOMES

d'une grande école ou titulaire d'un D.E.A. d'informatique

Ils auront acquis une expérience réelle d'au moins 4 ans sur les systèmes interactifs de gestion à base de mini-ordinateurs dans au moins deux des domaines suivants :
— systèmes d'exploitation
— *langages évolués* (Pascal apprécié).
— télécommunications.

Leur mission à *caractère* TECHNICO-COMMERCIAL consistera à intervenir en support technique auprès des ingénieurs commerciaux afin d'assurer la réussite des ventes.

Ils seront également de véritables CHEFS DE PROJETS responsables directs de l'interface technique avec un ou plusieurs clients.

Les candidats seront jugés autant sur leurs qualités humaines, leurs capacités d'organisation que sur des critères strictement techniques.

Ces postes pourront évoluer rapidement vers des fonctions de responsabilité et de démarrage de centres régionaux.

Une formation continue est assurée dans nos centres de NICE et AUSTIN (Texas), la rémunération sera *attractive.*



Envoyer C.V., photo, prétentions,
date de disponibilité
sous référence DSD/479/014
à *Madame* LE GUET
T.I.F. - Boite Postale No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET.

JEUNE POLYTECHNICIEN

L'un des tous *premiers groupes français* de pétrochimie et de matières plastiques, propose à un polytechnicien débutant ou ayant au maximum *3 ans d'expérience* en usine, *une très belle opportunité de carrière.*

Sa *première affectation* le *conduira* dans une unité de production en Normandie, où il prendra en charge le suivi de la gestion de production : ordonnancement, gestion des *stocks, suivi des coûts,* productivité.

Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous référence M 5103 BH,

egor *5 rue Meyerbeer 75009 Paris*

INGENIEUR PRODUCTION

Montage Câblage
Matériels Electroniques
Paris

L'un des premiers groupes industriels français recherche un Ingénieur, Responsable Montage Câblage (100 p.) de l'un de ses départements électroniques de renommée mondiale. Sous l'autorité du Chef de Production, *et en liaison constante avec le Service Méthodes, il sera responsable de l'ensemble des opérations de montage,* de leur suivi et de leur qualité, opérations concourant à la réalisation des équipements fabriqués en petites séries dans ce département. Il recherchera le meilleur équilibrage *charges/effectifs. Il apportera une attention particulière à la gestion* et à la formation de son personnel (féminin à 75%). Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation Ingénieur mécanique ou électronique type ENI ou équivalent, possédera au moins 5 ans d'une *expérience similaire acquise tant aux méthodes qu'en production.* Il sera un gestionnaire rigoureux et il aura une réelle expérience de l'animation d'un personnel en majorité féminin et des relations avec les syndicats. La rémunération sera fonction de la formation et de l'*expérience. Ecrire s/réf. 237/M à :*

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Ingénieur commercial

Filiale d'un très important Groupe Electronique recherche un INGENIEUR COMMERCIAL chargé de commercialiser des *appareillages d'électronique nucléaire* pour les grandes administrations françaises et étrangères.

- anglais courant exigé
- connaissances en physique nucléaire souhaitées
- quelques années d'expérience industrielle indispensable.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 8785 à *rsc carrières* 92 *rue,* Bonaparte - 75006 PARIS.

rsc carrières

MDS France s.a. — SYSTEMES INFORMATIQUES

dans le cadre de son expansion recherche

ingénieurs commerciaux

pour PARIS - PROVINCE

- *Formation supérieure*
- 2 à 3 ans d'expérience chez un constructeur d'Ordinateurs
- Connaissance de l'anglais appréciée.

Adresser CV + Photo à MDS FRANCE SA
Direction Commerciale - 197, rue de Bercy
75582 PARIS CEDEX 12

Importante Société de Services
recherche à PARIS 8e

juriste d'entreprise

spécialisé en droit du travail et pouvant justifier d'une expérience de 3 ans minimum en entreprise.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions sous référence 5985 à
ICM 83 *r.* de Rennes Paris 6 qui transmettra.

Bernard Julhiet Conseils,

La plus importante société du groupe Bernard Julhiet, l'un des premiers groupes français de conseils aux entreprises, et spécialiste depuis 30 ans du Conseil en commercialisation recherche un

cadre comptable et administratif

Il aura principalement la responsabilité de l'établissement et de la surveillance de la comptabilité générale de la société. Nous lui confierons également les services généraux, c'est à dire essentiellement le suivi administratif des dossiers du personnel et de l'intendance de notre siège social.

Nous accorderons notre préférence à un jeune homme ou une jeune femme titulaire d'un BTS comptable ou d'un DUT de gestion, ayant une expérience de 5 à 10 ans dans une fonction similaire. Lieu de travail : Rueil-Malmaison.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence C 4780 à Nicole Ribault au 1 rue de Berri - 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

offres d'emploi



La Compagnie Générale de Radiologie

offre plusieurs postes d'

ingénieurs électroniciens ou informaticiens

à des candidats issus d'une grande Ecole :
ESE — TELECOM — GRENOBLE ...

Ils ont acquis une expérience de trois ou quatre années dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- systèmes digitaux rapides
- microprogrammation de processeurs de calcul dans systèmes temps réel
- contrôle de processeurs par microprogrammateurs
- analyse de systèmes temps réel sur mini-ordinateurs
- production de petites séries de systèmes digitaux rapides.

Pour l'ensemble de ces postes, une bonne connaissance de la programmation assembleur sera appréciée.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., photo et prétentions à C.G.R. - Département des Affaires Sociales B.P. 50 - 75755 PARIS Cedex 15.

Nous vous assurons d'une réponse rapide et de notre discrétion.

GROUPE PIERRE BATON
21, avenue Paul-Doumer,
75016 PARIS
recherche
COLLABORATEUR (trice)
dynamique, enthousiaste, persévérant, esprit initiative, éducation, présentation et références premier ordre exigées.
SELECTION RIGOUREUSE
Cycle de formation assuré par nos soins.
Tous avantages sociaux.
Voiture souhaitée.
NE PAS SE PRESENTER
Envoyer C.V. très détaillé avec photo récente (réponse assurée).

Ville de Garges-les-Gonesse 95140, recherche personne intéressée par animation culturelle, lecture publique pour responsabilité bibliothèq. Adr. candidature et C.V. à monsieur le maire.

SOCIETE FRANCAISE DE DISTRIBUTION DE MATERIEL DE TRAITEMENT DE TEXTE
recherche :
— Chef de produit ;
— Ingénieur commercial.
Anglais exigé. Libre de suite. Env. C.V., photo, SECRE D.S. 233, rue de Crimée, Paris-19e.

Société de Régie de Publicité spécialisée dans l'agriculture, recherche 1 chef de publicité diplômé d'une école d'agriculture. - Des connaissances en marketing seraient appréciées. Adresser C.V. à PROSPECTA, 67, Chps-Elysées, 75008 Paris.

Les 5 M.J.C. du Val-Maubuée rech. animateurs mi-tps et vacataires ttes discipl. Env. cand. et C.V. détaillé à MAISON POUR TOUS DES DEUX-PARCS, 5, Grande-Allée-du-Cor, Noisiel, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

Ass. éducation populaire cherche ANIMATEURS-FORMATEURS en tous domaines pr tous âges (express. plast., expression corporelle, audio-visuel), sensibilisé aux phénomènes socx et écon. (inform., pedagogie, éducation, urbanisme, etc.), p. organisation stages en soirées, week-end, semaines vacances. T. pr R.-vs G. SIMON - 871-13-73.

SPERRY UNIVAC

Division Mini Informatique de Gestion

Le succès conduit notre expansion

Notre division fête son premier anniversaire avec déjà

plusieurs dizaines de systèmes BC/7

commercialisés en France auprès de petites et moyennes entreprises des régions de PARIS, LILLE, LYON, MARSEILLE et NANTES,

et recherche des

ingénieurs commerciaux

qui ont déjà fêté leur 3ème anniversaire de succès dans la vente d'ordinateurs de bureau et qui souhaitent évoluer vers la commercialisation de systèmes de gestion plus élaborés, ayant une grande souplesse d'utilisation et intégrant mieux les différents besoins de nos clients.

Nous aurons plaisir à les rencontrer rapidement afin de leur proposer de participer à notre développement.

Des postes leur seront offerts en Région Parisienne et Lyonnaise dans lesquels ils peuvent envisager une rémunération annuelle supérieure à 130.000 Francs.

Nous les assurons de notre discrétion, et les prions d'adresser leur dossier de candidature à :
SPERRY UNIVAC - Division Mini Informatique de Gestion
Service du Personnel 3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX.

FILIALE chargée de la mise en oeuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche

analystes programmeurs ingénieurs système

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé processing,

des Analystes (référence 3162 A),
des Programmeurs (référence 3162 P),
et des ingénieurs Système (référence 3162 IS)

Le matériel actuellement installé se compose de
UN 3033 8000 K
UN 370/168 AP 6000 K
UN 370/168 UP 5000 K
700 terminaux téléprocessing.

GIE

Envoyer c v en précisant la référence du poste choisi au Service du Personnel, Tour Franklin cédex 11 92081 Paris La Défense

---

CHAUSSURES BALLY FRANCE
Notre Direction des Achats
recherche un

administrateur d'achats-gestionnaire des stocks

Agé de 30 ans minimum, de formation commerciale Supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co) de bon contact, ordonné, méthodique, précis, adaptable, rattaché au Directeur des Achats, il devra, en particulier, préparer les budgets de ventes et d'achats (Société en global, rayons, succursales), surveiller l'utilisation des crédits, gérer les stocks et les marges en faisant toutes propositions adequates en vue d'optimiser les ventes, exécuter tous travaux de recherche et d'amélioration en liaison avec l'informatique, enfin expédier les nombreuses questions courantes (circulaires, inventaires, procédures).

Localisation : Paris 11ème.

La rémunération, sera intéressante, fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. manuscrit + photo et prétentions sous référence 576-M, 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL international
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Herr direktor

Directeur, gérant d'une filiale allemande à créer à Paris...

Des ventes ont déjà été effectuées en France mais on peut faire beaucoup mieux... dans les trois ans à venir. Une bonne publicité existe en français. Les bureaux et le secrétariat sont prévus. Nos équipements de manutention pour les usines sont produits dans cinq pays. Notre savoir faire est internationalement reconnu dans des domaines aussi différents que les chaines d'emballage, la production en ligne, le chargement lourd, etc... Notre position est prépondérante en RFA.

Le responsable de notre Société française sera d'abord un homme de vente capable de faire progresser le CA et la part de marché par son seul dynamisme et sa connaissance du monde industriel français notamment dans l'appareillage de manutention par plate formes. Il devra ensuite monter sa propre organisation : équipe de ventes, importation, SAV, etc. Jeune ou expérimenté il doit travailler en allemand, en français et si possible en anglais. Il doit surtout être capable de faire une bonne réussite commerciale et de profiter des chances que nous lui donnerons.

Ecrire aux conseils en recrutement SIRCA à qui nous avons confié le recrutement sous la référence 794 215 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son
SERVICE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
chargé de la conduite des opérations nationales d'équipement informatique et de la coordination du fonctionnement de ses centres de calcul, un

INGENIEUR INFORMATICIEN

Affecté à la Division "Systèmes Informatiques pour la Gestion des Abonnés", il sera particulièrement orienté vers les études de nouveaux systèmes, l'optimisation et la sécurisation des systèmes existants en liaison avec les équipes des Centres de Calcul Télécommunications et les fournisseurs de matériel et de logiciel.

Un candidat de formation grande école, débutant ou possédant une première expérience des Systèmes temps réel conviendrait à cette fonction qui requiert le goût du travail en équipe et des contacts humains.

Les personnes intéressés voudront bien adresser leur dossier à
Jean PORRACCHIA



CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Une importante Société
Siège Paris
livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français,
recherche
UNE PERSONNALITE DE PREMIER PLAN
spécialisée dans la

NEGOCIATION INTERNATIONALE DE GRANDS PROJETS A L'EXPORTATION

La pratique de la conduite d'affaires à niveau élevé et la parfaite connaissance des mécanismes du commerce international sont bien entendu indispensables.

Bilinguisme anglais.

Merci de faire parvenir votre C.V. par l'intermédiaire de CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, sous référence 5492, qui transmettra.

DISCRETION TOTALE ASSUREE.

AU CŒUR DE L'ENTREPRISE...
L'INFORMATION...

Si vous en êtes convaincu, le Directeur du Marketing de la QUINOLEINE (produits phytosanitaires) peut vous proposer la place de :

RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIONS ET ÉTUDES

Homme de contact, vous aurez pour mission de faire vivre l'information d'une équipe très décentralisée et de promouvoir les outils d'une communication efficace entre tous.

Dans cette position « carrefour », vous mènerez également les études générales et spécifiques du département en liaison avec les chefs-produits concernés : panels, enquêtes, informations marché-produit, etc., avec l'aide de deux collaborateurs. Dans le cadre de votre mission, vous serez responsable de votre budget de moyens.

Si vous avez une expérience similaire et une formation supérieure économique, doublée éventuellement de connaissances en agronomie, envoyez votre lettre de candidature + C.V. au Service du Personnel. Nous nous engageons à vous répondre personnellement et confidentiellement.

quino

LA QUINOLEINE
43, rue de Liège. — PARIS (8e).

---

créer la fonction relations humaines

100.000 +

Filiale d'un important groupe financier, nous sommes une société de services à dimensions humaines (300 personnes). Nous avons une double vocation : l'assurance et le crédit.

Notre expansion et l'évolution des structures qu'elle implique nous amènent à créer la fonction relations humaines.

Nous recherchons l'homme qui saura mettre en place cette fonction, notamment gérer les ressources humaines de l'entreprise, suivre l'évolution des carrières et organiser l'information interne.

Une large autonomie lui sera laissée pour organiser son unité, en liaison avec notre direction. Il évoluera rapidement vers des responsabilités plus larges dans la fonction personnel.

Nos préférences iront vers des candidats de formation supérieure, commerciale ou économique, ayant une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 4695 à Mme Ribault, 1 rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

---

jeune chef de projet

Vous avez une formation supérieure et acquis en deux à trois ans une première expérience en informatique. Vous souhaitez participer à des projets vous permettant de pénétrer le monde de la banque et de la finance, en mettant en œuvre toute la panoplie des techniques informatiques sophistiquées. Enfin, vous êtes ambitieux, accrocheur, et ne ménagez pas votre peine.
Nous sommes une SSCI parisienne bien connue des milieux financiers; nous vous offrons d'acquérir cette double compétence.
Écrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3555 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
recherche le

DIRECTEUR DE SES OPÉRATIONS RÉGION PARISIENNE

Etudes Supérieures et expérience immobilière indispensables.
Salaire de base élevé + intéressement aux résultats.

Envoyer curriculum vitae à nº 27.816, P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche LIBRE de SUITE
pour un IMPORTANT ENSEMBLE IMMOBILIER
(bureaux et commerces)
Situé dans Paris

UN INGÉNIEUR DE MAINTENANCE

Le candidat retenu devra OBLIGATOIREMENT avoir une formation supérieure dans les domaines électromécaniques et une expérience de 5 à 7 ans minimum de la maintenance d'immeubles commerciaux ou d'ensembles industriels.

Il sera chargé d'assurer la supervision d'installations techniques complexes telles que : climatisation, détection incendie, central téléphonique, groupes électrogènes, ascenceurs, etc., dont la gestion est intégralement connectée à un poste de contrôle centralisé.

Il est en outre nécessaire de disposer à son domicile d'une ligne téléphonique et d'avoir une grande disponibilité horaire.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé et prétentions sous le nº 4.747 à : CONTESSE Publicité, 20, av de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

Biens d'Equipements
Paris

150 - 170 000 F

Une société française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits sanitaires *recherche un Directeur des Ventes France.* Sous l'autorité du Directeur Commercial, il concevra et mettra en oeuvre les moyens propres à accroître les ventes des productions de *la société auprès d'une clientèle* de grossistes et il en assurera la promotion auprès des préconisateurs. Il *animera, dirigera et coordonnera* les actions de sa force de vente (une vingtaine de personnes). Il assurera lui-même les relations avec les principaux clients et il négociera les contrats *les plus importants. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35ans,* possèdera une formation commerciale (ESC - ECCIP...). Il aura acquis une expérience de plusieurs années de la vente, de l'animation d'équipes de vente et de la promotion de biens d'équipements dans des circuits de distribution anégoces. *L'expérience de la vente de biens* de consommation durable serait appréciée. Ecrire s/réf. 252/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

---

inig **GROUPE IFG**

proposo aux

JEUNES DIPLOMÉS

Ing. - E.S.C. - Maît. Univ.

Stage de formation (un an à temps plein) agréé par l'Etat (Promotion Professionnelle) permettant d'accéder aux fonctions de

CONCEPTEURS DE SYSTÈMES DE GESTION

Sélection le 23 avril 1979.
Début du stage le 3 octobre 1979.

Pour tous renseignements et candidatures :
INIG, 37, quai de Grenelle, 75015 PARIS.
578-61-52

Très importante Société Branche Automobile recherche pour l'un de ses établissements de Fabrication situé en Banlieue Ouest de Paris

responsable comptabilité fournisseurs

chargé du contrôle et de l'animation d'un service (10 personnes) gérant un important chiffre d'affaires Fournisseurs (100 M/mois). Les candidats seront âgés de 30 ans minimum, posséderont une formation comptable de niveau B.T.S. ou équivalent et devront prouver une première expérience réussie acquise si possible dans la responsabilité d'un service de comptabilités auxiliaires étoffé et performant.
La connaissance de l'anglais est souhaitée.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 534M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Nous sommes un groupe industriel français d'importance internationale.
Notre Direction informatique *recherche un*

chef de département machines et systèmes

Agé de 33 ans minimum, de formation supérieure scientifique, rigoureux et de bon contact, il devra être un bon technicien des systèmes IBM en temps réel.

Sous la responsabilité du Directeur de l'informatique, sa mission sera de conduire le développement technique, d'animer et de contrôler une équipe de 25 personnes (exploitation, système, *contrôle)* travaillant sur IBM 370/138 avec remplacement prévu par IBM 4341. *La connaissance du DOS serait appréciée.*

Localisation : Paris la Défense.

La rémunération, sera intéressante, *fonction de l'âge et de l'expérience du* candidat.

Envoyer C.V. manuscrit + photo et prétentions sous référence 577-M, 25, rue *du Renard, 75004 Paris.*



PROSSEL *international*
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

CITIBANK

Filiale Française de
CITIBANK U.S.A.
Quartier des Champs-Élysées
propose un poste de

cadre d'exploitation

Pour son Département des relations "grandes entreprises". Le candidat doit être diplômé d'études supérieures et avoir une parfaite maîtrise *de l'anglais. Il aura 1 à 3 ans d'expérience, de préférence* dans une banque (exploitation/marketing). Un diplôme de MBA d'une université américaine serait un atout supplémentaire.
Adresser lettre manuscrite
et C.V. à **CITIBANK**
B.P. 738-08 75361
Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

Département médical d'un groupe pharmaceutique de premier plan offre dans un de ses laboratoires *un poste de*

directeur médical

Chargé de l'information médicale, du suivi d'expertises cliniques et de la réalisation des programmes de formation.

Docteur en médecine, dynamique, sens contact, goût de l'enseignement avec une expérience professionnelle *acquise soit dans l'industrie, soit en* médecine praticienne.

Siège à PARIS.
Déplacements fréquents en province.

Ecrire avec C.V., photo récente et *prétentions à No* 5439 CONTESSE Publicité - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transm.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AÉRONAUTIQUES

Société internationale exploitant le plus grand *réseau civil mondial de transmission de données* et de commutation de messages à l'usage exclusif des compagnies aériennes

recherche

dans le cadre de la maintenance du réseau :

INGÉNIEUR MATÉRIEL (Réf. OC/1)

chargé au sein du groupe « Contrôle du Réseau » de superviser et de contrôler le fonctionnement des matériels et systèmes du réseau SITA (calculateurs, équipements et liaisons de transmission des données, *terminaux...) de déceler* et d'identifier les pannes dues aux défaillances techniques de ces *matériels,* ainsi que de déclencher la mise en œuvre des actions correctives adéquates et d'assurer leur suivi jusqu'au rétablissement du service.

Ce poste s'adresse à une personne possédant 2 à 3 années d'expérience dans le domaine des télé*communications. Elle devra faire* preuve d'esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse et être capable de prendre des décisions rapides.

Une parfaite connaissance de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

Envoyer *curriculum vitae* et prétentions à :

Direction du Personnel
SITA, 112, avenue Charles-de-Gaulle
92522 NEUILLY

PARIS / INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il s'agit d'une Société Européenne spécialisée dans la fabrication d'accessoires automobiles, première monte uniquement. Ce collaborateur devra représenter la Société auprès des principaux *constructeurs* automobiles français de véhicules de tourisme et industriels, de conduire et conclure les marchés de fournitures d'accessoires automobiles avec ces firmes. *Ses efforts porteront bien entendu, dès la première* année, à *parfaire* un Chiffre d'Affaires annuel déjà conséquent. Il relèvera de l'autorité de la Direction des Ventes de la *Maison Mère et lui rendra compte directement de ses actions.*
L'homme : Age minimum 30 ans.
Formation : Ecole Nationale d'Ingénieur Belfort, Metz, Nancy, etc. ou *B.T.S. ou Formation Commerciale (ex. : ESCAE).*
Par ailleurs, s'il ne devait pas se montrer technicien, il pourrait avoir une bonne expérience du commercial, *alliée à la connaissance* des produits industriels.
Il s'agit de confier ce poste à un candidat compétent et de qualité qui représentera une Société reconnue sérieuse et dynamique *auprès de groupes industriels puissants.*
La rémunération est en rapport avec les exigences du poste à pourvoir. La connaissance de la langue allemande est souhaitée.
Adresser CV détaillé + photo en rappelant la référence 71069 A à

SECE Jean WEGBECHER
11, Allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG

LONDRES - MADRID - PARIS - STUTTGART

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche

AUDIT INTERNE

salaire + 200.000 F

Il supervisera l'application des directives *générales de gestion de la société.*
Il participera à l'élaboration des procédures comptables et aux travaux d'analyse financière.
Agé de 35 ans minimum, il devra justifier d'une expérience de 5 ans dans un poste similaire.
Expression anglaise indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et photo sous référence MP 104



D.S Sélection
CONSEIL EN RECRUTEMENT
Tél. 246.13.71

---

analystes-programmeurs (D.U.T.)

Vous êtes diplômé depuis un à deux ans ou le serez en juin prochain (*possibilité de stage de fin d'études*).

L'U.C.B. - C.F.E.C.,
établissement financier spécialisé dans le crédit immobilier vous permet de vous intégrer dans ses équipes. Chargé dans un premier temps de la maintenance, vous participerez par la suite au développement des applications.

Si vous êtes dégagé des obligations militaires, écrivez sous référence 407 au :
Service Orientation-Recrutement

COMPAGNIE BANCAIRE
5, avenue Kléber
75116 PARIS

compagnie bancaire

CONTROLEUR DE GESTION

Un important groupe de sociétés industrielles crée un poste de contrôleur de gestion.

Il a 30 ans minimum, une formation supérieure école de commerce et/ou DECS, 4 à 5 ans d'expérience dans un poste *équivalent, une connaissance* courante de l'anglais.

Pour plusieurs sociétés du groupe, il a pour mission : les comptes d'exploitation mensuels, l'analyse de la rentabilité, l'étude de la rentabilité *des investissements. Il collabore* à la *préparation* du budget.

Lieu de travail : PARIS Centre.

Adresser lettre manuscrite et CV *détaillé* à Monique Roux sous référence M 3306 A,

egor 5 rue Meyerbeer
75009 Paris

DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DE SON ACTIVITE SOLAIRE



Groupe C.G.E.

recherche

UN INGENIEUR responsable applications solaires

qui aura pour mission de développer et *d'animer l'équipe* chargée des études techniques solaires et des applications associées.

INGENIEUR D'AFFAIRES ELECTROTECHNICIEN
vous avez une première expérience de la conduite et la réalisation *de projets* électrotechniques de moyenne importance.

Si vous souhaitez vous joindre à une équipe entreprenante dans un domaine en forte croissance, adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée *sous réf.* C7-17 à CIPEL Direction des Relations Humaines 125, rue du Président Wilson - 92300 LEVALLOIS PERRET.

STÉ FRANÇAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
LEADER SUR SON MARCHÉ

recherche

DES INGÉNIEURS TECHNICO-CIAUX

Formation AM - Centrale ou équivalent
30 ans minimum

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
Société AMRI - Service du Personnel
50, Avenue Daumesnil 75012 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour l'une de ses Divisions

CADRE COMMERCIAL

28 ans minimum **anglais parlé**

Diplomé d'une école supérieure de commerce ou ingénieur attiré par une profession commerciale ayant si possible une première expérience dans la chimie ou les produits à usage industriel,

il sera chargé de la vente et du développement, tant en France qu'à l'étranger, d'une gamme de produits.

Déplacements fréquents mais en général de courte durée.
Poste évolutif à pourvoir en proche banlieue Sud-Ouest de Paris.

Adresser dossier de candidature en précisant rémunération souhaitée à No 4595, CONTESSE *PUBLICITE*, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Casino

en constante expansion

recherche

POUR SES SUPERMARCHÉS DE LA RÉGION PARISIENNE

JEUNES HOMMES

Bonne présentation.
Libérés O.M.
Niveau Bac souhaité.
Désireux de se créer une situation par leur travail.
Promotion possible pour élément de valeur.
Salaire de début intéressant.
Nombreux avantages sociaux.

Se présenter à :

SOMACA
110, avenue Aristide-Briand,
92120 MONTROUGE
Bureau Recrutement - 1er étage,
Lundi 2 - Mardi 3 - Mercredi 4
avec photo et C.V.

Vous avez :
- une formation commerciale supérieure
Vous êtes
- Responsable des ventes dans le domaine des produits pétroliers.

Nous avons besoin de vous pour faire face à notre développement.

Envoyer votre C.V., 1 photo, votre salaire actuel à Monsieur Arnault 156, Bd Malesherbes 75017 Paris.

Société de Promotion

recherche

CADRE

— TITULAIRE D'UN DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES ou possédant un niveau équivalent

Ayant acquis 2 ans d'expérience pour concourir sous l'autorité d'un responsable de programme à la mise au point des aspects administratifs, financiers, juridiques, fiscaux et *commerciaux d'opérations de construction de maisons* individuelles.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 4.782 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRIVÉE
Banlieue SUD-OUEST, recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE SYSTÈME

2 à 3 ans d'expérience sur le système IBM 370 OS/VS2 (JCL-MENUS. SPF)

— Anglais parlé.
— Nationalité française exigée.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :
LCT, 18/20, rue Grange-*Dame-Rose*
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
recherche

organisateur

- diplômé de l'enseignement supérieur.
- 3 à 4 ans d'expérience minimum (organisation ou informatique de gestion)
- formation cabinet conseil appréciée.

Lieu de travail habituel PARIS

Rémunération en fonction de la qualification.

Envoyer CV et prétentions à
MEDIA SYSTEM sous réf. 3165
104 *rue Réaumur*
75002 PARIS

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

informatique
TEMPS PARTAGE

Leader en forte progression de la vente de time-sharing, recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL SENIOR

ayant une expérience réussie de la vente au sein d'une société de services. Le poste implique la recherche personnelle d'affaires importantes et l'animation de Commerciaux.

Une formation supérieure est nécessaire.
Lieu de travail : Paris Ouest.
Discrétion absolue assurée.

Adresser C.V., photo et salaire actuel ou Tél. au 625.29.14 en précisant la réf. 33.24/JC/210 à Adéquation, 54, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

SOCIÉTÉ MATÉRIEL AGRICOLE
(C.A. : ENVIRON 50 MILLIONS)

recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Agé de 35 ans minimum.
- Formation technico-commerciale (grande école souhaitée).
- Ayant l'expérience de la gestion de P.M.E. et du domaine du machinisme agricole.
- Bilingue Allemand.

Adresser curriculum vitae détaillé et photo à : REGIE-PRESSE sous le n° 12.285 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SF2

recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ

Comptabilité générale jusqu'au bilan.
Fiscalité.
Paye.

Adresser C.V., prétentions et disponibilité sous référence J.M./4
12-14, Avenue Vion Whitcomb
75016 PARIS

bleu

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS RECHERCHE

RÉDACTEUR JURIDIQUE

— Maîtrise droit privé ou équivalent ;
— Bonnes facultés d'analyse et d'adaptation ;
— Bonnes connaiss. droit immobilier et contrats ;
— Expérience exigée.

Fonction :

— Elaboration et études d'actes, documents contractuels ;
— Mise au point de procédures ;
— Mise en œuvre et suivi du contentieux (recouvrement de créances, recours en malfaçons) ;

POSSIBILITE D'EVOLUTION POUR ELEMENT DE VALEUR.

Env. C.V. manuscrit avec photo et prétentions à :

CEDEXIM (Réf. : EL)
50, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

SERVICE PUBLIC
recherche
pour couvrir ses besoins en
REGION PARISIENNE

jeune ingénieur

Grandes Ecoles - Electro-Mécanicien.
2 à 3 ans d'expérience.
Cet ingénieur, responsable d'une équipe de 5 personnes, assurera à terme la maîtrise d'œuvre de projets de machines automatiques.
Adresser CV et prétentions sous réf. 6534 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

ENTREPRISE DE PRESSE PARIS

recherche

RESPONSABLE FINANCIER

Contrôle gestion juridique
Expérience souhaitée : 3 ans minimum

Envoyer C.V. détaillé N° 794.794 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Importante Société de Travail Temporaire Implantation Nationale, recherche

DEUX INGÉNIEURS TECHNICO-Cciaux

PR DIRECTION D'AGENCES REGION PARISIENNE

— Diplômés ou autodidactes ;
— Expérience du commercial souhaitée, non exigée.

FORMATION ASSUREE
Notre secteur d'activités étant le ervice,
nous recharchons des hommes :
— Dynamiques;
— Minimum 30 ans;
— Sens prononcé des responsabilités et du commendement;
— Disponibles rapidement.

Adresser C.V. + photo sous le n° 794.738 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, q. t.

JEUNE INGÉNIEUR
GENERALISTE

A. et M. ou équivalent

pour faire face au développement de ses activités organisme parapublic spécialisé dans le domaine des équipements en milieu hospitalier, recrute un JEUNE INGENIEUR débutant ou première expérience.

Travail varié, études et interventions sur le terrain au sein d'une petite équipe. Formation assurée. Lieu de travail : Paris. Prévoir quelques déplacements de courte durée.

Adresser C.V. avec photo et prétentions et date de disponibilité sous référence 1.034, à :

ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

Importante Société Pleine Expansion LE BLANC-MESNIL recherche :

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

30 ans minimum, expérience en mécanique auto, tuyauterie et hydraulique, très bonne connaissance de l'anglais. — Adresser C.V. sous la réfénrence 1.128 à CENTRAL SELECTION, 60, rue de Clichy, Paris (IXe), ou téléphoner pour R.-V. à partir de 9 h. 30 au : 526-59-13.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
leader dans son activité recherche :

RESPONSABLE SERVICE CONTROLE

de pièces mécaniques de précision.
Forte personnalité, expérience et niveau B.T.S. souhaités.
Se présenter SOCIETE HERCKELBOUT, 81, r des Fauvelles, Courbevoie.

LABORAT. NATION. D'ESSAIS recherche

INGÉNIEUR

UNIVERSIT. ou GDES ECOLES expér. en acoustiq. ou vibrations et en traitem des signaux ou programmation, angl. indisp., allemand apprécié. — Envoyer C V. et prétentions, 1, rue Gaston-Boissié, 75015 Paris, sous référence 79/D.E.A. - 02.

Importante Société de Transport et de Transit recherche :

RESPONSABLE SERVICE RELANCE CLIENTS

(7 personnes) pour sa division internationale située à Garonor Le ou la candidate, 30 ans minimum, de formation comptable, devra avoir en outre le pratique de l'informatique, avoir également l'expér. du recouvrem de créances sur l'étranger, si possible dans la même branche ; anglais souhaité. Adresser C.V. manuscrit, photo, rémun. actuel. à n° T 12.262 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

U.C.A.N.S.S.
recherche pour son service technique PARIS chargé du contrôle des opérations immobilières exécutées par les organismes de Sécurité Sociale

TECHNICIEN
CHAUFFAGE-VENTILATION CONDITIONNEMENT

Contrôle des projets de chauffage, ventilation, conditionnement et plomberie, formation BTS ou équivalent, salaire annuel d'embauche + 73.092 F. - Les candidats doivent présenter une expérience d'une dizaine d'années dans leur spécialité et avoir suivi projet construction important CV maunscrit détaillé avec mention confidentielle, photo récente à M. le Directeur, U.C.A.N.S.S. Tour Maine-Montparnasse, Boîtes 45-46, 33, av. du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.

Importante Société de Transport et de Transit recherche

COMPTABLE BANQUE + TRÉSORERIE

pour sa division internationale située à Garonor 6.000.000 F/CA) niveau DECS, BTS ou IUT gestion. Le ou la candidate, 30 ans minim., devra avoir l'expér. soit d'un poste analogue, soit une expér. banc. et être ouvert à l'informatique. C.V. manuscrit, photo, rémunération actuelle à n° T 12.263 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Collège d'enseignement privé Banlieue Sud proche recherche à compter du 15 août 1979 un Directeur de l'Enseignement (être titulaire d'une licence et avoir enseigné plus de 5 ans dans un Lycée technique). Adresser C.V. détaillé manusc. avec photo à : Collège d'enseignement P.T.T. Boîte postale 87 75462 PARIS CEDEX 10

TRÈS IMPORTANT LABORATOIRE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Banlieue Sud, 15 km de Paris par autoroute

recherche

PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

DOS - S/IBM 370/148 - COBOL - DL 1 - CICS
Minimum 3 ans d'expérience.
13e mois. Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise

TÉL. 934-39-45 Postes 282 ou 345.

AGENT COMMERCIAL
100.000 FRANCS
ASTAVA FRANCE - COLOMBES

Une société hollandaise spécialisée en petite robinetterie pour instrumentation de centrales nucléaires et thermiques et pour industries pétrolières et chimiques, recherche son Responsable d'Agence en France.

— Sous l'autorité du D.G. du Groupe, il sera chargé de relancer l'activité de cette Agence.
— Il devra visiter les clients de la région parisienne, de la Normandie et du Nord, favoriser les appels d'offres et en assurer le suivi.
— Le candidat retenu, âgé de 35 ans, aura, si possible, une formation mécanique (IUT...), une bonne culture générale et des connaissances en anglais.
— Son expérience réussie de la vente lui permettra de faire évoluer sa fonction et sa rémunération.

Ecrire sous référence 052, à A.L. CONSEIL, 123, avenue de Villiers - 75017 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.



THOMSON-CSF

Pour service de GESTION BUDGÉTAIRE

GESTIONNAIRE

Formation DUT - BTS de gestion
Débutant ou quelques années d'expérience.

Adresser C.V. + photo Service du Personnel 68, av Pierre-Brossolette - 92240 MALAKOFF.

LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche :
pour son Centre d'échanges de données

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

Souhaitant participer à la mise en œuvre d'un matériel IBM sous VS 1, devant évoluer vers MVS Niveau CNAM et quelques années expérience sur IBM 370 et systèmes d'exploitation correspondants Connaissances en télétraitement.

Adresser C.V., prétentions et salaire à n° 5.418, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr

---

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche :

UNE ASSISTANTE SOCIALE

ayant plusieurs années d'expérience.
Possédant un véhicule personnel pour déplacements Paris et banlieue.
Effectif : 700 personnes dans établissement situé dans la banlieue nord de Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. n° 5046, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Importante Société Horlogère
PARIS - EN PLEINE EXPANSION

recherche

CHEF DES VENTES

— EXCELLENT VENDEUR dynamique et organisateur
— Connaissance du marché français indispensable.

Envoyer CV, prétentions à n° 4.794 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

Mission à l'informatique
Centre technique informatique
Assistance technique aux départements ministériels
organisme public recherche :
informatiques des administrations et

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Diplômés d'une Ecole d'Ingénieurs, 30 ans minimum, bonne expérience dans l'un des domaines suivants :
— Développement de projets informatiques de gestion,
— Système et logiciel de base,
— Télétraitement.

Envoyer C.V. et prétentions à : IRIA - CTI B.P. 105, 78150 LE CHESNAY

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Société moyenne, recherche :

TECHNICIENS

pour études et mise au point de systèmes électroniques de maintenance.
Lieu de travail : PARIS.
Ecr. n° 7.483 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Important promoteur social de la région parisienne recherche

UN CADRE ADMINISTRATIF

qui devra assurer suivant les directives de l'un des responsables de programmes, les tâches administratives et commerciales du maître de l'ouvrage.
— Ce poste conviendrait à un diplômé I.U.T. de gestion ou I.C.H. de 30 ans environ possédant une expérience professionnelle de l'accession à la propriété d'au moins trois ans.
— Rémunération annuelle brute : 55.000 F.
— Lieu de travail : PARIS.
Faire demande manuscrite avec C.V. détaillé et photo à n° 7.478 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 Paris, qui tr.

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique
« INFORMATIONS DIVERS »

---

b.e.t. guez

recherche
INGENIEUR 30 ANS environ, (CENTRALE, INSA, AM, IFFI, etc.), spécialisé Génie climatiq., connaiss. informat. souhaitées, anglais courant indispensable. Expérience 2 à 5 ans exigée. Env. lettre manuscr. avec C.V. détaillé et prétentions au : 15 ter, rue des Tournelles, 94240 L'HAY-LES-ROSES.

P.M.E. Banl Est, rech. HOMME non cadre, min. 25 a. Assistant du chef des ventes. Ecr. n° 995, Muratet, 15, rue Taitbout, 9e qui transmettra.

Mairie NANGIS (S.-et-M.) 7 000 habitants, cherche Animateur CAPASE ou fin préparation CAPASE pour action polyvalente. Ecrire M. PASQUIER, Mairie de NANGIS 77370 avec C V. et prétentions.

L'O.P.H.L.M. de BOBIGNY recrute pour une cité de son patrimoine un couple dont la femme assurerait le gardiennage de la cité et l'homme les travaux divers tels que : entretien, travaux de nettoiement.

Salaire net de base :
1er poste .... 2.476,68 F
2e poste .... 2.373,09 F

Les candidatures sont à adresser à M. le Président O.P.H.L.M. de BOBIGNY, 6, rue du Chemin-Vert, à BOBIGNY 93000, avant le 14 avril 1979 au soir

---

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS PARIS SAINT LAZARE, recrute

ANALYSTE D'APPLICATIONS

Diplômé grande école, expérience 3 à 5 ans en informatique de gestion, bonnes connaissances COBOL, capacité de prise en charge des applications dans le cadre d'une large autonomie. Evolution vers la direction des études.

Adr. C.V. et prét. n° 5.443 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris (1er).

JEUNE PROGRAMMEUR
(PARIS NORD-EST)

Voulez-vous participer à la réalisation d'applications transactionnelles au sein d'une petite équipe et être formé sur des mini-connectés à un 370/OS dans a filiale d'une grande entreprise a filiale d'une grande entreprise? De formation DUT, vous avez acquis la pratique du COBOL en stages ou à la faveur d'une première expérience professionnelle.
Ecr. à J. THILY, réf. 3.543 LM, CARRIÈRES DE L'INFORMATIQUE ALEXANDRE TIC S.A., 10 rue Royale, 75008 PARIS.

INGÉNIEUR CONSEIL
EN GESTION DE PRODUCTION
INGÉNIEUR IMS-DL 1
INGENIEUR SUR MINI-ORDINATEUR
PROGRAMMEUR ET **ANALYSTE**
PROGRAMMEUR COBOL
ou Assembleur ou Mini-Ordinat

J.P.M.G. CABINET Recrutem. 61, rue Meslay, 75003 Tél. : 271-82-12

HOTEL LUXE
500 CHAMBRES
recherche

ASSISTANT DU DIRECTEUR TECHNIQUE

Sera plus particulièrement responsable des équipes d'entretien : climatisation, électricité, plomberie, peinture, etc. Conduite et suivi des interventions.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf n° 3.123, à LTP 31 boulevard de Bonne-Nouvelle 75082 PARIS Cedex 02

Société Electronique médicale PORTE-de-MONTREUIL recrute
A T ELECTRONICIEN B.T.S.
30 ans mini., expér 3 à 5 ans, pour études et fabrication. Tél. 808-03-81 (poste 214)

ANALYSTES et PROGRAMMEURS langage Cobol et GAP 2
OPE 71, boul. Sébastopol (2e) 233-49-57

JEUNES INGENIEURS **ÉLECTRONIQUE**
même débutants
Pour Paris et province
INSET 95, r. St-Lazare, Paris-9e 281-33-33

INGENIEURS ou ATP ELECTRONICIENS

confirmés, études et réalisations de prototypes logiques analogiques
REGION PARIS NORD
Env. C.V. détaillé + prétentions sous n° 23.235, sur enveloppe, à JRP 39, rue de l'Arcade (8e) qui transmettra

---

LA MUTUALITE AGRICOLE

recherche pour ses CAISSES CENTRALES

JEUNES DIPLOMÉS (ÉES)

(Maîtrise SCIENCES-ECO)
DROIT PRIVE,
DROIT DU TRAVAIL

Les candidats hommes devront être dégagés des obligations militaires.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo, au Département Gestion du Personnel 8-10, rue d'Astorg, 75008 PARIS

INGÉNIEURS
ELECTRICITE BATIMENT THERMICIEN
PRODETEC - 200-44-00

INGEN. CONSEIL BATIMENT

pour poste de

CHARGÉ d'ÉTUDES de MARCHÉ

recherche
CADRE DEBUTANT
Première expérience appréciée, contacts enquêtes

Ecr. av. C.V. + prét. + photo, à Développement Construction 31 ter, rue Louise-Michel, 92300 Levallois-Perret

---

Société Française filiale d'un groupe multinational PARIS 16e. recherche

ANALYSTE CONTROLE BUDGÉTAIRE

2 à 3 ans d'expérience dans comptabilité ou contrôle budgétaire.

Anglais indispensable
Niveau BTS · DUT gestion ou équivalent

Ecrire avec C.V., prétentions, photo, à n° 05.253, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

Société Française Importante recherche

INGÉNIEUR
GESTION-PRODUCTION

format. ingén A.M ou équiv., expér min. 10 a. méthodes de fabrication gestion, production gdes usines industries transformations, âge minimum 35 ans. Rémunération selon expérience. Envoyer C.V. et photo à : SWEERTS, B.P. 269 75424 Paris Cedex 09, sous référence 1.780.

ENQUETEURS
Professionnels · Vacataires
Expérience milieu industriel
Courte lettre à · S.U.M.S., B.P. 2, 94230 CACHAN.

FEDERATION SPORTIVE rech. DIRECTEUR ADMINISTRATIF dipl. juridique sup. + D.E.C.S. exigés, exp. antérieure exig. âge min. 30 a Rémun. fonction exp. Ecr. à T 12.230 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

VENDEUR

bonne présentation, réfs, pour joaillerie et horlogerie, aucune expérience nécessaire, situation stable, excellents avenir et rémunération.
Ecr MARTIN, 4, pl de l'Opéra, 75002 PARIS. Ne pas se prés.

S.S.C.I. recherche

- **INGÉNIEURS** (débutants à 5 ans d'expérience)
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS**

pour application T.R. (contrôle process), développement Logiciel de base sur minis (type Mitra, PdP, Nova)

Ecr. avec C.V. ss/réf. 2.387 à Axial, 91, faubg Saint-Honoré, Paris-8e, qui transmettra, ou telephoner pr rend.-vs 058-24-75.

S.C.A. EXPRESS (GARONOR) Tél. : 931-25-86, recherche pour

SERVICE EXPRESS PARIS-LONDRES

JEUNE EMPLOYÉ TRANSIT

Bne expér., dynamique, ambit., sociable, connaissances anglais. BONNE RETRIBUTION.

T.I.T.N.
Société de systemes et Services en Informatique rech. pour le développement de ses activités systèmes temps réel sur mini et micro-ordinateurs.

INGÉNIEURS
Grande Ecole ou maîtrise d'informatique, débutants (option informatique) et confirmés.

ANALYSTES PROGRAMMEURS
I.U.T.
pour TRAVAUX LOGICIEL temps réel
Expérience MITRA appréciée. Envoyer C.V., photo, prét. à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Nous sommes une société française de première importance.

Nous recherchons

Quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, apres un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 F à 6.000 F MENSUELS.

Nous leur offrons :

— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

envoyer C.V. et photo à 4.839, PUBLICITÉS REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études ;
— SOIT la preuve de leur personnalité.

SOCIETES D'ETUDES DE MARCHES recherche

UN JEUNE DIPLOMÉ

NIVEAU MINIMUM DUT INFORMATIQUE
Bnes notions de statistiques.

Salaire de depart 45.850 F annuels.

Envoyer C.V. + photo à n° 5.303 CONTESSE · PUBL., 20, av Opéra PARIS-1er q. t.

représentation offres

IMPRIMEUR - EDITEUR PARIS
spécialisé en travaux noir et couleur de brochures, ouvrages, catalogues, revues, dépliants, etc., rech. SECTEUR PARIS ET REGION PARISIENNE.

2 REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

25 ans minimum, possédant voiture, dynamiques et ambitieux. Formation générale de bon niveau. Expérience confirmée de la vente. Avenir et statut V.R.P. à éléments de valeur. Rémunération élevée et progressive (fixe + % + frais).

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, prétentions et photo si possible, n° 23.045, sur enveloppe à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

Multicartes pour repro. Bijoux précolombiens, fantaisie de luxe. S'adresser : MUISCA IMPORT, 127, av. de Verdun, 06190 Roquebrune-Cap-Martin (93) 35-06-60.

traductions

Offre

TRADUCT LITTER. ET TECHN. allem., angl., arabe, russe, esp. Ecr. Nelson, CABN, BP 59, (92) ANTONY

travaux à façon

A domicile ou sur place VIVIANE SECRETARIAT frappe tous vos documents techniques, juridiques, commerc., notices techniq., courrier magneto, facturation assurée sur IBM 82/C. Tél. : 914-86-03.

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit 368-47-84, 893-30-02.

capitaux ou proposit. com.

COTE D'AZUR
Bord Mer
Grande ville agréable
P.-D.G. affaire importante deux-roues

CÉDERAIT ACTIONS
à collaborateur capable lui succéder.
Modalités à discuter.
Ecr. no 79438 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

PLACEMENT RARISSIME et TRES EXCEPTIONNEL
— Montant minimum 100.000 F indexé sur le prix de la terre + intérêts
— Durée 5 ans.
— Sécurités.
Tél. 360-20-06, jusqu'à 20 h.

Prop. Amazonie Brésil ch. cap. av. poss. association pr mise en valeur, rev. possib. très importants. Ecr. HAVAS n° 20.052, RODEZ 12000.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

demandes d'emploi

J'AI 38 ANS
EXPERIENCE DIRECTION COMMERCIALE MOYENNE ENTREPRISE MULTINATIONALE « ANGLAISE »

J'OFFRE MES SERVICES POUR :
DIRECTION COMMERCIALE P.M.E.
RÉGION LYON

SECTEURS : électro, électric., électro-mécaniq., mesure, contrôle, régulation.

Ecr. sous numéro T 012245 M. REGIE PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ
HABILLEMENT et BONNETERIE
terminant unité africaine de production Sportswear
recherche
situation de responsabilité France, C.E.E.
ou
contrat de transfert de technologie pour pays en voie d'industrialisation.
Technique - Produit - Formation - Organisation - Gestion - Références de premier plan.
Ecrire sous le nº 5.317 à CONTESSE Publicité. 20, avenue de l'Opéra. 75040 Paris Cedex 01

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.F. JURISTE. — 26 ans - maîtrise droit des affaires - anglais courant - 2 ans expér. cabinet de conseils juridiques international. RECHERCHE : poste stable dans cabinet juridique ou entreprise Paris, proche banlieue (BCO/DK).

CONSEIL JURIDIQUE d'entreprise, niveau doctorat droit privé, diplôme institut des Sciences juridiques et financières appliquées sur affaires, bonnes connais. anglais commercial - 18 ans d'expérience (8 ans de cabinet avocat, 10 ans juriste d'entreprise). RECHERCHE : situation équivalente ou similaire (Chef personnel, secrétaire général, etc.) - Paris (Section B).

JEUNE CADRE administratif et commercial - 29 ans - BAC E et A - gestion à l'IFG - Gestion et organisation au CESI - anglais courant - 7 ans expérience professionnelle dans la fonction.
RECHERCHE : poste similaire - Paris - R.P. (Section BCO/JCB).

CADRE COMMERCIAL - 41 ans - diplômé Ecole supérieure de Paris - anglais, espagnol, bonnes notions d'allemand - Expérience : chef adjoint de service commercial dans importante société (responsabilité ventes et achats).
RECHERCHE : poste de préférence commercial Paris ou proche banlieue (Section B).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

CHEF D'ENTREPRISE
32 ans. Créateur et animateur d'une Sté de services 4.000 000 F C.A., étudierait toutes proposit. France et Etranger.
Ecr. nº T 12264 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

F. 35 ans, Lic. Droit, format. sup. droit social, Dactylo, expér. Secrét. Général, P.M.E. docum. jurid., cherche emploi
COLLABORATRICE SECRÉTAIRE
ou AUTRE
PARIS EXCLUSIVEMENT
Libre immédiat. Mat. 578-74-17.

Dame 55 ans, bne présentation, désire place de GOUVERNANTE chez M. valide, préf. en Seine-et-Mne, pr. gare ou autoc. Logée, nourr., ch. indép. 2.500 net. Réf. contrôlables. Ecr. Schmiedt, 3, rue Joseph - Pereire, 77740 COUILLY - Pont-aux-Dames

J.F. cherche poste resp. Prêt-à-porter. Ecr. M. Rioufol, 161, r. Montmartre - 75002 Paris

Jne Allemande, 18 a., parl. frçs, ch. emploi AU PAIR ds famille sér., août, début sept. Offres sous nº 794607 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris Cedex 02

DIRECTEUR DE PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES
Ingén. mécanicien, membre de l'ANDCP et d'organisations patronales, 10 ans responsabilités techniques de production et 20 ans d'expérience fonction personnel dans sociétés industrielles de la métallurgie (500 à 1.000 personnes). Homme de terrain, concret, organisateur, négociateur. Maîtrise de la gestion de l'entreprise et de ses hommes sous tous ses aspects : relations sociales et industrielles,
ch. situation Paris et proche banlieue Nord.
Ecr. nº 5352, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Cadre comptable et financier, 50 ans, 30 ans expér., cherche empl. DIR. FINANC. ou CHEF COMPT. Ecrire à Gay Coltier, 147, avenue Victor-Hugo, 93300 AUBERVILLIERS.

INGENIEUR INF. INDEPEND. exp. Soft, Minis, Micro, T. réel, PDP, Fr. et étr., que prop.-vs ? Ecr. nº 7.479, « le Monde » Pub., 5, - des Italiens, 75427 Paris.

J.H. 21 a., sérx, rech. pl. stable Chauffeur PL ou VL Dég O.M. Téléph. : 253-59-53

JEUNE HOMME - 18 ANS 1/2 CAP aide-comptable, niv. prob., cherche situation. Tél. 805-05-55.

Tous vos plans 2 cm par m. Chalet, pavill., villa, résid., copropriété, lotissement. - GNM, dessinateur. T. (16-1) 015-51-12.

INSPECTEUR DES VENTES
42 ans, spécialiste vente indirecte, diplômé école commerciale, anglais courant, cherche un emploi, base Paris. Ecrire, nº 869, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Directeur commercial France et étranger, produits industriels de série 200 MF C.A., dix ans d'expér. internat. sur 40 pays, angl., espagn. parl. courants, étud. toutes propositions.
Ecr. M. CARBONNIER, les Gémaux, pl. Ch.-de-Gaulle, 92400 Courbevoie.

CADRE, 50 a., formation bâtiment et travaux publics, ch. direction service commercial ou marketing, possède pour l'exportation solides ouvertures sur Afrique francophone et Europe de l'Est.
Ecr. nº 873, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

INGENIEUR DIPLOME
49 ans,
Standing, étude et pratique : organisation, modernisation, restructuration entreprise, amélioration rendement, gestion commandement, relations avec le personnel, conflits. Négociations, étude de politique d'entreprise,
recherche
PARTICIPATION EQUIPE DIRECTION OU CONSEIL.
Ecr. à T 012.203 M Régie-Presse 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris.

CADRE, 36 ans, diplômé ESC, 10 ans expérience COMMERCE INTERNATIONAL (haut niveau), dont 2 ans en poste au MOYEN-ORIENT création filiale puis création DIRECTION CCIALE à Paris, connaissances parfaites: anglais, allemand, bonnes not. d'arabe, rech. situation. Etud. toutes propositions
PARIS ou ETRANGER.
Ecr. à 5.372 CONTESSE PUB., 20, avenue Opéra, PARIS (1er).

Capacitaire et licencié en droit, H. 35 a., plus. ann. d'exp. droit des Stés et acceptant, si néces., de se former à une autre discip. du dr., rech. sit. Ec. Lecourt, r. du Pont-de-Try, 77450 Coupvray.

Responsable département commercial et unité de production de résine thermoplastique, 36 a. formation CNAM, parf. connaiss. marché français et export des thermoplastiques, ch. poste à respons. ds industrie plastique. Ecr. à T 012.155 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TRADUCTRICE russe / anglais expérimentée. Diplômée E.S.I.T. un an séjour URSS, rech. travx. Téléph. Sylvie 344-59-27.

INGENIEUR ELECTRICIEN
12 ans expérience, étude et réalisations installations industrielles haute et basse tension. Equipements, automatismes, etc. Recherche poste vente matériels et appareillages électriques industriels et bâtiment. Ec. nº 868 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Gynéco fme ch. poste Paris-ville ds indust. pharmac. ou suivant tte autre formule. Connais. en acupuncture et sexologie. Horair. souples souhaités. Tél. : 250-22-36 Ecr. nº 866 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Docteur en droit, 54 ans, retr. serv. public, ch. activité mi-tps. Grande expér. choses humaines. Ecr. nº 865 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

EXPERT COMPTABLE MEMORIALISTE
33 ans - 10 ans expér. entreprise, rech. situation ht niveau entrep. Ecr. nº 7.456 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

J. H., 28 a., maîtrise de philo., doct. de philo. en cours (spéc. musicolog.), expér. enseignem (3 a.), éducateur-stag. pr jnes délinqu. (1 a. 1/2), angl., esp. cour., ch. empl. presse ou édit. Etud. ttes propositions. Ecrire nº 6.023, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris, qui trans.

J. Femme, 28 a., lic. anglais et espagnol, diplôme de traduction, niv. BTS secrétar. de direction, cherche situation sur Paris. Ecr. nº 864, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

CONSEIL EN GESTION
J.H., 29 a., mait. gestion Dauphine, niv. 3e cycle et D.E.C.S., Consultant 3 a. entr. en difficulté. Etud. ttes propos. Cabinet, organisme fin., P.M.E. Ecr. nº T012256M Régie-Presse, 85 bis. r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme, 40 a., excel. prés., gde habit. vente et gest., ch. emploi la lais. en cont. av. public. Disp. ste. Ecr. nº 857, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.H., 30 ans, en poste Algérie, cherche emploi responsable transit ou service achat. Hamache Alain, B.P. 91 Constantine

MICRO-INFORMATIQUE INGÉNIEUR E.F.E.
53 ans, libre, Htes compétences prouvées ds les applications de l'électronique et de l'informatiq. au matériel scientif., médical, industriel. Etudierait ttes proposition faisant appel à son expérience et à son sens de l'innovation.
Ecrire : M. SIGELLE, 22, rue Emeriau, 75015 PARIS.

PUBLICITAIRE
complet, excellent technicien confirmé, D.P.E., expérience presse quotidienne nationale, direction agence P.A., média-planning, adjoint directeur média, cherche poste à responsabilités, support, annonceur ou agence. Ecrire sous réf. 1.052 à ORGANISATION et PUBLICITÉ, 2, rue Marengo, Paris-1er qui transmettra.

J.H. 28 a., D.E.A., SC. ECO., certif. informatiq. de gestion, certif. de maths appliquées à l'économie, mission d'étude 8 mois ds serv. écon. rech. poste.
ÉTUDE ou GESTION
dans grande entrep. ou banque. Ecr. nº T 12.136 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JE VOUS RENDRAI LES PLUS GDS SERVICES. INGENIEUR EL. MEC. HAUT NIVEAU. Plus de 20 ans d'expérience ACTIF, IMAGINATIF, EFFICACE, JE CHERCHE DU NOUVEAU et romprais éventuellement avec l'industrie. - Ecr. s/dble envel. : M. CORNET, 14, impasse du Bureau, 75011 Paris, qui transm.

Lic. Sc. Eco, nat. fse, exp. trad. et interpr. techn. éco jur. arabe et turc, angl., it. cour., connaiss Moy.-Or., 6f. ttes proposit. en rapport à temps compl. ou part. Ecr. nº 833, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H. 24 ans, dynamique, sér. ayant sens des respons., bonne culture générale, connais. Anglais et Espagnol courants, Italien (écrit), cherche emploi dans la Région Parisienne. Ecr. nº T 012201 M, Régie-Presse, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris

GADRE DE BANQUE CLASSE VIII
39 ans, sous-directeur régional, spécialisé dans les relations entreprises et l'animation commerciale.
recherche
situation nouvelle banque ou entreprise
Préférence donnée à région Rhône - Alpes.
Ecrire au numéro 7481, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - Cedex 09.

pour **BARCELONE**
Français résident 36 ans.
De formation supérieure,
Français, Espagnol, Anglais.
Expérience à niveau direction du secteur Espagnol des produits industriels techniques.
cherche
POSTE SIMILAIRE OU DIRECTION PRODUIT dans filiale d'un groupe français de préférence.
Ecrire sous le nº 88513 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS

CADRE SUPÉRIEUR COMMERCIAL
46 ans - E.S.C. + Droit + bon niveau anglais
- Marketing - Plans de vente - Prix de revient. Négociation marchés - Liens avec fabrication - Encadrement réseaux de vente - Suivi financier - Organisation et Administration commerciales - Disponible voyages France + Europe.
- Recherche Paris - Lyon - Ouest - Centre-Ouest. Poste dominante commerciale dans grande firme ou direction commerciale dans moyenne firme ou direction régionale. Préavis 3 mois.

Ecrire ss le nº 12.188 à REGIE-PRESSE « le Monde », 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS

secrétaires

Société distribution matériel radio-téléphonie. Sténodactylo susceptible d'assurer à mi-temps les fonctions de standardiste. Libre de suite. Adr. C.V. et photo SECRE DS, 233, rue de Crimée, 19e.

Nº 1 du travail temporaire
bis recrute
SECRÉTAIRES
bilingues anglais, 4 à 5 ans d'expérience. Longues missions sur Banlieue SUD.
Vous présenter :
94 CHOISY-LE-ROI 1, rue Jean-Jaurès.
92 BOURG-LA-REINE 141, avenue du Général-Leclerc
25ème anniversaire

SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS (18e)
recherche
pour son service exportation et son service commercial
2 SECRÉTAIRES STENODACTYLOS
BILINGUES ANGLAIS
5 ans expérience minimum.
Téléph. : 257-13-40 ou écrire à nº 3.466 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney - 75002 PARIS.

9e SECRÉTAIRE de DIRECT.
MINIMUM BILINGUE
SALAIRE A DEBATTRE
Téléph. : 246-82-33.

F.N.M.F.A.E. Paris (13e), rech.
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
confirmée
pour service prêts immobiliers. Salaire brut 3.000 F X 13,5. Prendre rendez-vous à 584-12-55, poste 2.150.

enseignem.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 Paris
Tél. : 633-67-28
Cours de conversation, le soir
Inscriptions immédiates.
Début : 23 avril.
Cours privés.
Sessions intensives.
Cours de préparation au TOEFL.
Cours pour lycéens.

représent. demande

CADRE prospect. Afrique pour recrutements accepter. missions commerc. ou autres. Ec. journal ss/nº 7.474, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

cours et leçons

Cours toutes matières, tous niveaux par diplômés Grandes Ecoles - IEPC, 224-17-95.

information divers

Pour mieux choisir votre métier « FRANCE-CARRIERES ». En vente à votre kiosque.

OUTRE-MER MUTATIONS, 47, rue Richer, Paris (9e), offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact.. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés

Pour informations, écr. CIDEM 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

occasions

Grand choix de MOQUETTE EN SOLDE. Exemple de prix velours sur mousse en 4 m. : 19.99 F/m², Téléph : 340-72-72

automobiles

12 à 16 C.V.

Particul. vd VOLVO 264, luxe, peinture cuivre métallisé, boîte automatique. Etat neuf. 78.000 kilomètres, année 1977 Prix 45.000 F. Tél. : 793-36-68, à M. LHOTELIER.

bateaux

AMBASSADOR 1976, 190 CV OMC, peu d'heures (200 h.), état impeccable, nombr. options, 4/6 couchettes, kitchenette av glacière, cab. de toil. avec wc, douche (transport. s/remorque 1.600 kg), 59.500 F. Très belle occasion. Disponible de suite. Tél. (56) 05-00-95.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL 75 m² 3e étage
Sup. living, idéal célibataire, impeccable. BARBIER, 260-70-80

4e arrdt.

RUE VIEILLE-DU-TEMPLE
Imm. classé s/cour-jardin, très élégant 180 m2, soleil, calme, terrasse 10 m2, chambre serv. MONTESFORT - 544-11-87

PRÈS PLACE DES VOSGES
Luxueuse rénov. 2 Duplex, 3e et 4e, 74 et 89 m2. Vte directe env. 8.500 F/m2. S. place - 271-59-52.

26, RUE DES TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES RESTAURATION DE QUALITE Du STUDIO au 4 PIECES DUPLEX av. JARDIN. S/place ts les jours 14 h-18 h. 274-57-69.

BAC SAINT-GERMAIN
Caractère, poutres, séj., chbre, cuis., bains, rénové, clair, calme, soleil.
45 M² - 295.000 F
6e étage sans asc. Tél. 563-86-09

RUE DE L'UNIVERSITÉ
TRES BEL APPART. **112 M²**
living double, 2 chbres, 2 bains, balcon, loggia - 261-85-28.

8e arrdt.

Près MONTAIGNE - Splendide **6 P.** 290 m2, plein soleil, serv. Parking. - 256-05-95.

11e arrdt.

SAINT-MAUR
Imm. récent, standing. Grand séjour + chbre, balcon. 300.000 F FIM - 325-07-67

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.44.44
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e
FNAIM

5e arrdt.

AUSTERLITZ - Duplex, tout cft. Living + chambre 62 m2. Parking - 337-88-14

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PIECES AU 5 PIECES S/pl. les mardis et jeudis de 14 à 18 h. 30 - Tél. : 735-98-57

RUE de la HARPE - GD 4 P. TT CFT S/rue et cour. Imm. caractère - 280-26-23

5e PETITE MAISON D'ARTISTE
150 M2 au sol, dont atelier de peintre, confort moderne. POUR AMATEUR EXCLUSIVEMENT - 1.200.000 F. Serge KAYSER - 329-60-60.

PRÈS MAUBERT
DUPLEX ATELIER ARTISTE
volume, clarté, soleil, charme, 73 m2, balc., petite terrasse, étage élevé, asc. - 331-89-46.

6e arrdt.

ST-GERMAIN-DES-PRES
Magnifique appt d'angle 220 m2, 7 pièces principales. Immeuble tout confort - 567-22-88

N.-D.-DES-CHAMPS. ASC.
6 P. Très bel immeuble ancien PROFESS. LIBERALE
3 récept., 3 chbres, 3 sanitaires. 633-29-17 - 577-38-38

HAUTEFEUILLE Ec. Médecine
175 M² DUPLEX CARACTERE
ODE. 95-10 - Grand standing

7e arrdt.

SOLFERINO - S/grand jardin, 4/5 Pces. Travaux à prévoir. 723-95-14 ou 723-55-80

AVENUE DUQUESNE
5 P. asc., immeuble ancien PLEIN SOLEIL
160 M2, vendu occupé. 633-29-17 - 577-38-38

11e STUDIO TOUT CONFORT
Visites sur place mercredi de 14 h 30 à 17 h : 23, RUE DU FG-DU-TEMPLE ou s/r.-vs : TREVAL, 277-62-23.

12e arrdt.

MICHEL-BIZOT - Vaste 4 pces, entrée, cuis., wc, s. de bains, chauff. central, ascens. Soleil. Calme. 448.000 F - 345-82-72

Métro PORTE-DOREE
St-Mandé. Bel imm. près bois. Vaste 4 p., hall-galerie, cuisine, tout cft. 500.000 F - 346-63-85

PORTE DORÉE, près BOIS
BEAUX 4 et 5 PCES
à partir de 5.900 F le m2. Sur place, sam. et sur r.-vous. 9, rue du Colonel-Oudot (près boulevard SOULT)
AMSELLE - 329-78-50, 3, avenue Vavin, Paris-6e.

5 P. 10e étage, immeuble neuf, standing. 14 h à 19 h : 78, rue de WATTIGNIES

13e arrdt.

PORTE ITALIE - Magnif. 70 m2 en duplex, lux. équipé. Parking. 507 000 F. J. DARMON 278-09-40

PORT-ROYAL - Séjour, salon, 3 chbres. ét. élevé. Ascenseur. 329-96-24

14e arrdt.

DENFERT ORIGINAL ATELIER
d'ARTISTE, logg., soleil, calme, charme. 358.000 F. - 322-73-46.

DENFERT-ROCHEREAU
8, RUE DU SAINT-GOTHARD
3 PIECES + Loggia 565.000 F.
Renseignements :
SEFRI-CIME - 538-52-52.

PORTE CHATILLON - Récent 60 m2 au soleil, 6e ét., ascens. 190.000 F. — 320-73-37.

15e arrdt.

Rue d'ALLERAY - Gd 4 pièces, tout confort - 640.000 F. Téléph. : 302-60-76

VILLAGE SUISSE
Séjour genre atelier + chambre. Jean FEUILLADE - 566-00-75.

15e ARRDT
52, RUE MADEMOISELLE
STUDIOS et 2 Pces DUPLEX avec jardins privatifs.
Renseignements sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30. Sauf mercredi et dimanche.
SEFRI-CIME - 538-5252

16e arrdt.

16e - 2 P., conft, tapissé tissus. Moquette neuve. Téléph. Asc. 6e ét. 255.000 F - 577-96-85

IMMEUBLES STANDING
Plusieurs appts 4-5 p. et 6 p. De 850.000 à 1.300.000 F. 633-29-17 - 577-38-38

EGLISE AUTEUIL SUR JARDIN
Gd living 2/3 chbres + serv. 2 bains. Parking. Récent. Standing - 503-03-18

PLACE VICTOR-HUGO (près)
Très grand standing
7 P. splendide 300 M2 4e étage, excellent plan. 525-80-44 - 527-55-35

17e arrdt.

PLACE CHARLES-FILLION
2 P. tt cft, imm. neuf, calme, soleil - 325-32-77.

44, AV. GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité
APPARTEMENTS
5 PIECES 145 m2 environ Entièrement équipés.
Visites les mercredis de 14 h. à 18 h. 30, ou tél. 755-98-57.

18e arrdt.

ABBESSES ATELIER 60 m2 Luxe et charme
370.000 F. - 320-73-37.

20e arrdt.

6-8, RUE DE LA MARE
GRANDS STUDIOS
36 m2 + balcon : 6,80 m2
Disponibles immédiatement.
NOUVEAU P.L.C.
167.900 F
A 198.000 F.
Parking : 15.800 F.
Visite sur place mardi et mercredi.
15 h. à 19 h. (8e étage).
TEL. 797-88-68

78 - Yvelines

PARC DU PERREUX ULTRA RESIDENTIEL
Terrain 1.170 m2, façade 20 m. THUMAL - 883-12-11

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE Résid. tr. bon stand.
1968. 3 pces, 70 m2, dble liv. + 1 chbre, cuis. éq., balc. 340.000 F Tél. 566-61-30 de 19 à 21 h.

NEUILLY SAINT-JAMES
Imm. gd standing - 250 M2 Prix intéressant
Belle réception + 3-4 chambres. 633-29-17 - 577-38-38

94 Val-de-Marne

VINCENNES Résidentiel près Mo, Bois, R.E.R. Belle restauration d'immeuble. Ascenseur, chauff. centr., interphone.
Studios depuis 128.000 F et 2 P. depuis 237.000 F, livrés entièrement terminés.
Visite sur place tous les jours, 14 à 19 h. sauf lundi, 38, av. Franklin-Roosevelt ou GEFIC CTI - 723-78-90

ST-MAUR près R.E.R. et lycée, magnifique maison avec jardin arborisé. Grand séjour, salle à manger, 4 chbres impeccable. 567-22-88

Province

CANNES - CENTRE
Particulier vend grand Studio. Téléph. : 937-66-94 (après 19 h.)

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 P., Paris, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, Marais, av. ou ss travx, paiem. compt. chez notaire. - 873-23-55.

Société recherche appts même à rénover secteurs : 11e-12e-19e-7e. Pour R.-V. GIERI : 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

MARAIS - SAINT-PAUL
6, rue Malher
Bel imm., asc. Tapis escalier. Concierge. Agréable 4 p. 80 m2. Occupé par couple sans enfant. Prix : 335 000 F, crédit. Voir notaire sur place : mercredi, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

BUTTES-CHAUMONT
Près PARC et STUDIO O.R.T.F. Propr. vend dans imm. bon état, concierge : 1º) 2 P., cuis., wc, dches 25 m2, bail 6 ans jusqu'en 1982, loyer 4.800 F indexé, prix 55.000 F ; 2º) 3 P., cuis., wc, 37 m2, occupé dame seule, loi 1948, prix 70.000, crédit 80 %, 11, rue des Solitaires, Paris-19e. Visite, mardi, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

1, BD EXELMANS, bel imm., pierre de taille, concierge, asc., 3 P., cuis., wc, bains, occupé par couple, droit de reprise. Prix 255.000 F, créd. 80 %. Voir Propr., mardi, 14 h. 30 - 16 h. 30.

UNIQUE Petite maison Particul. avec jardin dans copropriété, exposée est. Rez-de-ch. : séjour + cuisine. 1er ét. : 2 chbres, bains, w.-c., chauff. centr. Tél. Loué av. bail indexé 750 F mens. Fin de bail mars 1986. Prix 150.000 F, créd. Voir propriétaire mardi de 14 h. 30 à 16 h. 30
11, rue des Solitaires, 19e

constructions neuves

DANS BAIE DE CANNES
GOLF - MER - RIVIERE - ETANG - ensemble résidentiel - JOLI MAS (provençal), 120 à 180 m2, finitions luxueuses, cuisine équipée, terrasses, garage. Jardin arboré : 400 à 700 m2.
OCTOBRE 1979. — PRIX : 850.000 à 1.100.000 F
PARIS - ESTEREL, avenue de Cannes 06210 MANDELIEU - La Napoule. Tél. (93) 47-28-01

SAINT - MANDE
35, avenue Daumesnil
LES LODGES
2 petits immeubles de standing du 2 pièces au 4 pièces dans un environnement résidentiel et le Bois à votre porte
Bureau de vente : sur place tous les jours sauf jeudi et vendredi
Tél. : 365-04-47
Commercialisation : SACOFI - 246-70-50

C'est tellement mieux d'habiter dans Paris au cœur du 11e dans une construction soignée
Résidence La Cour d'Aunay
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
A partir de 5.400 F le m2
(Studio et 2 pièces livrés avec cuisine équipée)
Bureau de vente ouvert tous les jours sauf mercredi et jeudi matin
54-56, rue de la Folie-Régnault
373-79-18
Commercialisation : SACOFI - 246-70-50

immeubles

Particulier cède immeuble, banlieue, Paris, 20 appartements, loi 1948. Bon placement. Téléphone : (93) 84-81-27 - NICE.

Urgent, vend bel imm. en U (16 appts) s/1.017 m2, ctre Reims. Prix à déb. Tél. (83) 27-74-46.

SOCIETE COPROR RECHERCHE IMMEUBLES libres ou occupés - Paris ou proche banlieue. Même avec GROS TRAVAUX. PAIEMENT COMPTANT. — Tél. : 727-83-94.

CLARIDE S.A. recherche pour investissement imm. de rapport ou ensemble immob. à usage habitation. bne catégorie.
Paris et banl. immédiate
11, rue de l'Amiral-d'Estaing. PARIS-16e. - 720-16-61

PARIS XVe
Important immeuble entièrem. loué à vendre, constr. récente.
VION 150, Champs-Elysées Paris-8e - 359-10-60

locaux commerciaux

125 F LE M2
PARIS 11e - Imm. commercial 2.500 m2, à louer. Ecr. nº 78107, I.P.F., 12, r. de l'Isly. Paris-8e

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

Le Monde

équipement

Questions...

Ports en panne

Pour la douzième fois en quatre mois, c'est le désert ce lundi 2 avril sur les quais de Dunkerque, comme dans les autres ports français. Les grèves de dockers se succèdent dans les entreprises de manutention. Au cœur du conflit : la retraite et les indemnités de chômage. Les différentes professions portuaires connaîtront-elles un jour cette « paix sociale durable », dont se prévalent les sites concurrents du Benelux pour capter une bonne partie du trafic français ? La question prend un relief particulier à Dunkerque, car Anvers, Zeebrugge, Flessingue, Gand, Rotterdam sont des ports tout proches qui ont des ambitions.

M. Roger Gouvart, secrétaire du syndicat local des dockers, analyse les différentes revendications des ouvriers portuaires.

— Les armateurs français menacent de détourner leurs bateaux vers les eaux plus calmes de l'Escaut.

— *Quand on cite les ports belges en exemple, on ne dit pas que le dernier accord social, renouvelé chaque année, assure aux dockers 70 à 75 % de leur salaire en cas de chômage. Notre revendication à nous ne va pas au-delà de 40 % du salaire moyen.*

— Mais dans quelle mesure la profession des dockers en France accepte-t-elle d'évoluer ? Vous demandez la prise en compte des journées travaillées dans le calcul des points servant au calcul des retraites. Or vous êtes des travailleurs intermittents, et là est tout le problème.

— *Le régime de la semi-permanence peut se concevoir pour certains trafics de marchandises qui sont directement liés, sur place, à des activités industrielles. Nous nous sommes adaptés dans ce sens. Mais de là à concevoir un régime de travail unique pour tous les ports, alors que chacun a son caractère propre et ses activités spécifiques, en sacrifiant le statut d'intermittence et les dispositions de la loi de 1947, il y a, selon nous, une marge infranchissable.*

» Dans le secteur du bâtiment, les associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC) paient toutes les journées d'un ouvrier ayant chômé trois mois, avec prise en compte des points de retraite. En revanche, les cotisations patronales et ouvrières à l'ASSEDIC ne rapportent rien à un docker qui a chômé vingt-cinq jours. Le directeur des ports et de la navigation maritime nous a demandé : « Qu'offrez-vous si » vous avez satisfaction ? ». *Nous avons répondu que chaque fois que des techniques nouvelles soulevaient un problème pour l'organisation du travail portuaire, nous passions de nouveaux accords. Mais que l'on ne nous demande pas d'être à la fois ouverts à la négociation et disposés à passer un accord qui toucherait les effectifs.*

— Quand on vous dit que, avec ces grèves répétées, vous sciez la branche sur laquelle vous êtes assis, que répondez-vous ?

— *Nous disons qu'à la différence des milieux du commerce maritime ayant des installations dans différents ports français, voire étrangers, la profession des salariés du port est la seule qui représente les intérêts locaux et ils en sont plus conscients qu'on ne le dit. Au lieu d'essayer de scier la branche du concurrent étranger, les patrons préfèrent scier celle du concurrent local.*

» Ces rivalités entre entreprises qui, en bien des cas, ont des activités multinationales, aucune autorité portuaire n'est apte à les trancher. En fait d'évolution, il faudrait peut-être commencer par rendre à ces intérêts locaux le poids qu'ils n'ont plus dans les structures portuaires. »

Propos recueillis par
MARC BURNOD.

...Réponses

TRANSPORTS

Air Afrique : onze États sous les mêmes ailes

De notre envoyé spécial

Abidjan. — Air Afrique s'apprête à signer un contrat d'achat d'un Airbus Super B-4 dont elle prendra livraison en 1981, et de deux Airbus A-310 dont les premiers exemplaires sortiront d'usine en 1982.

Cette commande traduit la vitalité de la compagnie multinationale qui, depuis sa création, n'a jamais affiché de déficit, et qui, l'an dernier, a réalisé un bénéfice d'environ 820 millions de francs C.F.A., soit 16,4 millions de francs (1).

« *La merveilleuse aventure* » d'Air Afrique n'aura pas tourné court malgré les difficultés inhérentes à ce genre d'entreprise. « *Les retraits du Cameroun en novembre 1971 et du Gabon en juin 1977 n'ont nullement remis en cause l'existence et le développement de notre société* », a assuré, lors d'une conférence de presse réunie le samedi 31 mars, à Abidjan, M. Aoussou Koffi, président de la compagnie multinationale. « *Nous sommes condamnés à aller de l'avant*, a-t-il affirmé, *car en cas de malheur personne ne nous viendrait en aide ; nous serions obligés de déposer notre bilan.* »

Air Afrique, qui a transporté l'an dernier cinq cent quarante-deux mille passagers, mettra en service un troisième DC-10-30 au mois d'août prochain et un Boeing-747 tout cargo au mois de septembre 1980. Elle ouvrira deux lignes, Paris-Lagos-Abidjan et Rome-Brazzaville-Luanda. A cet égard, l'accord d'association avec U.T.A. a été renouvelé pour cinq ans le 31 octobre 1978. La banalisation des équipages ne figure plus au contrat, la compagnie multinationale se donnant ainsi la faculté de préférer pour la formation de ses pilotes la licence américaine à la licence française.

Un certain « effacement » de la présence française serait-il profitable à Air Afrique. La Société pour le développement du transport aérien en Afrique (Sodetraf), dont la Caisse des dépôts détient le quart du capital et U.T.A. les trois quarts, possède elle-même 28 % du capital de la compagnie nationale. Le principe d'une diminution de la part française — réduite à 17 % — est acquis depuis plusieurs années, mais sa mise en œuvre différée étant données les difficultés financières que connaissent certains Etats membres. Il faudra au préalable régler le rachat des actions du Gabon toujours en suspens.

Pas question pour Air Afrique de voler de ses propres ailes. « *Nous avons encore besoin de l'assistance de plus expérimentés que nous*, a indiqué M. Koffi. *D'ailleurs il existe dans tous les pays africains des sociétés mixtes à capitaux étrangers.* » Environ deux cents techniciens d'U.T.A. sont détachés auprès de la compagnie multinationale, deux occupent les postes de directeur général adjoint et de directeur financier. Sur le total des effectifs, le « taux d'africanisation » est de 92 % ; sur celui des cadres, il est de 65 %.

Autre préoccupation pour les responsables d'Air Afrique : le recouvrement des créances vieilles de plusieurs années. Pour l'Empire Centrafricain, la République populaire du Congo et le Tchad, ces dettes s'élèvent à 5,4 milliards de francs C.F.A. (108 millions de francs). Des conventions ont été passées avec ces pays aux termes desquelles ceux-ci se sont engagés à régler leurs arriérés de titres de transport dans un délai de trois à neuf ans avec un taux d'intérêt de 2 %.

La loi de la jungle

D'une manière générale, les dirigeants de la compagnie multinationale se plaignent d'un certain désintérêt des Etats membres. « *Peu de pays considèrent Air Afrique comme leur compagnie nationale qu'il faut protéger de la concurrence étrangère*, a noté M. Koffi. *La véritable compagnie nationale, c'est plutôt souvent pour eux la compagnie intérieure.* » Malgré tout, d'autres concours sont attendus et recherchés. Les pressions britanniques retardent l'entrée de la Sierra-Leone ; la Guinée se montre attentive à ce qui se passe du côté d'Abidjan.

Air Afrique est d'autant plus préoccupée de renforcer son assise que la compétition internationale se fait plus rude. « *La politique américaine de libéralisation du transport aérien institue la loi de la jungle* », a souligné M. Koffi. La compagnie multinationale n'entend pas se livrer à des « bassesses » tarifaires, mais simplement élargir la gamme de ses barèmes promotionnels. Elle se montre très restrictive à l'égard des charters dont il faut, selon elle, juger du bien-fondé cas par cas, dans le cadre d'un système d'autorisation préalable.

Les responsables de la compagnie multinationale se défendent en tout cas de pratiquer une politique tarifaire sans concession. « *Ce sont*, à leur avis, *des affirmations excessives. Ne dit-on pas que les barèmes à l'intérieur de l'Afrique sont supérieurs à ce qu'ils sont à l'intérieur de l'Europe A distance égale, Paris-Genève coûte 404 francs et Accra-Lagos 244 francs.* »

Si, au demeurant, les tarifs d'Air Afrique paraissent excessifs, « *c'est*, dit M. Koffi, *parce qu'ils ont à supporter des charges plus importantes qu'ailleurs* ». Ainsi le prix du carburant qui représente le tiers des coûts d'exploitation de la compagnie multinationale est trois fois plus élevé à Niamey qu'à New-York, 14 % plus élevé à Dakar qu'à Paris. En outre, les taxes d'atterrissage sont en Afrique les plus chères du monde. « *Il ne faut pas toujours raisonner à partir de ce qui se passe sur l'Atlantique nord* a conclu le président de la compagnie multinationale. *C'est un mauvais exemple.* » Les passagers ne sont pas forcément de cet avis.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Née du traité de Yaoundé du 28 mars 1961, Air Afrique rassemble, après l'adhésion de la Sierra-Leone, onze Etats : Bénin, Côte-d'Ivoire, Empire Centrafricain, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, République populaire du Congo, Sénégal, Tchad et Togo. Air Afrique, qui emploie 4 801 personnes, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 57 milliards de francs C.F.A.

A partir du 1er mai

HAUSSE MOYENNE DE 5 % DES TARIFS AÉRIENS INTERNATIONAUX

Les représentants des grandes compagnies aériennes réunis à Genève pour la conférence de l'Association du transport aérien international (IATA) se sont mis d'accord sur le principe d'une augmentation moyenne de 5 % des tarifs à partir du 1er mai.

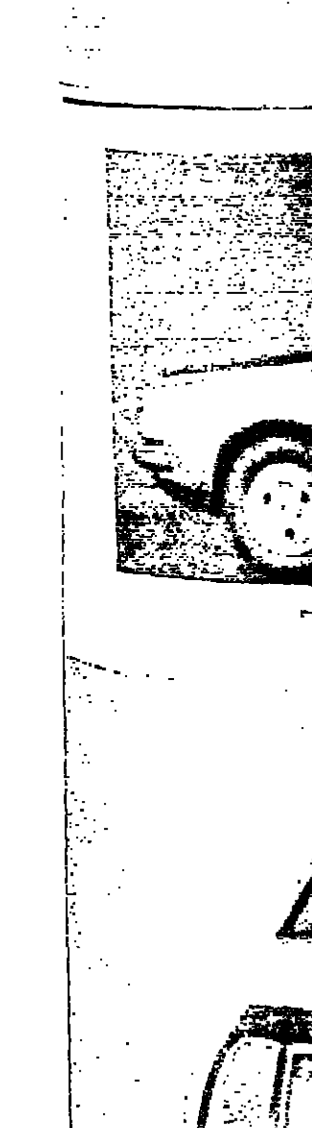
Cette hausse est destinée essentiellement à contrebalancer le relèvement du prix du carburant au cours des trois derniers mois.

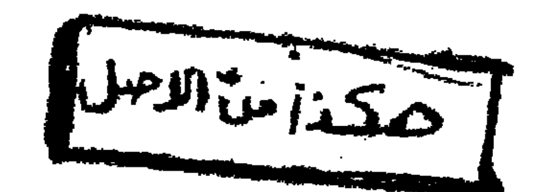
● *« Blocages » de trains en Bretagne.* — Plusieurs centaines de personnes, membres des comités de défense d'usagers de la S.N.C.F., ont participé, les 31 mars et 1er avril, à des manifestations et des arrêts de trains dans quatre gares de Bretagne : Quimperlé (Finistère), Messac (Ille-et-Vilaine), Plouaret (Côtes-du-Nord), Rosporden (Finistère).

ENVIRONNEMENT

● *Mini-marée noire en baie de Douarnenez.* — Une quinzaine de tonnes de pétrole se sont répandues dans la mer après une collision survenue au moment d'une fausse manœuvre entre le pétrolier *Sea - Valiant* et un remorqueur, dimanche 1er avril, en baie de Douarnenez.

L'immobilier



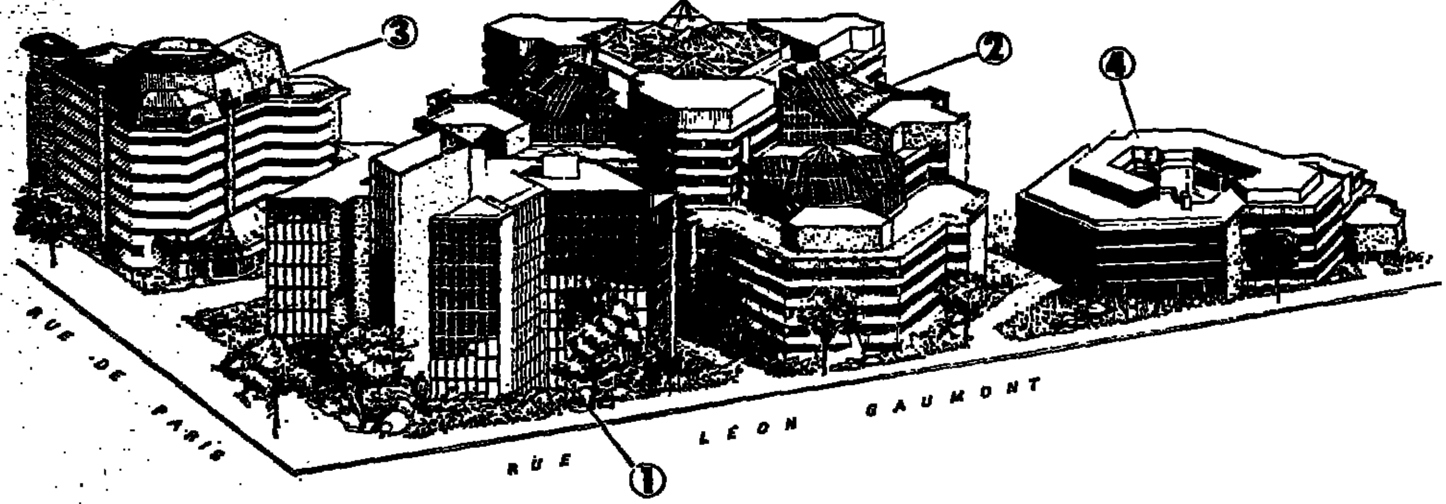


Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

En 1981, la C.G.T. s'installera à Montreuil



1. Immeuble de la confédération ; 2. Immeuble des fédérations ; 3. Immeuble de la presse confédérale ; 4. Immeuble de l'Union fraternelle de la métallurgie.

Les travaux du complexe immobilier que la C.G.T. va installer à *Montreuil* (Seine-Saint-Denis), afin d'y transférer ses bureaux *disséminés* dans Paris et de regrouper ses fédérations nationales, *commenceront* au début du mois d'avril. Le terrain, de trente-deux mille mètres carrés, dont la centrale syndicale occupera la majeure partie, s'étend parallèlement au boulevard périphérique. Il est délimité par les rues de Paris, Armand-Carrel et de la République à Montreuil, et par la rue Léon-Gaumont à Paris.

Le projet mis au point par une équipe d'architectes après de nombreuses consultations des diverses *fédérations, prévoit* la *construction* de quatre immeubles. L'un sera réservé à la direction confédérale de la C.G.T. Il bordera la rue Léon-Gaumont. Le deuxième abritera les fédérations nationales et présentera trois parties reliées entre elles par des passerelles. Dans le troisième prendront place la presse et la documentation du syndicat. Une librairie sera installée au rez-de-chaussée. Enfin, dans le dernier bâtiment, l'Union fraternelle des métallurgistes de la région parisienne réalisera un centre de *réinsertion professionnelle de deux* cent soixante-dix places pour les handicapés physiques. Ces immeubles seront situés de telle façon *« que tous les bureaux soient en plein jour »,* assure le syndicat. Leur hauteur ne devrait pas *dépasser vingt-sept* mètres.

Pour mener à bien cette opération, *la C.G.T. et ses organismes* ont créé, comme n'importe quel promoteur privé, une société civile immobilière d'études et de recherches qui sera le maître d'ouvrage de l'opération. Le coût de ce *projet est estimé à 300 millions* de francs, dont une partie est *financée* par des prêts de la Caisse des dépôts et consignations qui se montent à 45 millions, remboursables en vingt-cinq ans. « *Mais*, précise la C.G.T., *les frais de T.V.A., ajoutés au paiement des intérêts, constituent une somme équivalente aux prêts qui nous ont été consentis.* »

A la fin des travaux, en 1981, la confédération quittera le 213 de la rue *La Fayette, et les fédé*rations nationales leurs sièges parisiens pour aller s'installer dans le nouveau complexe de Montreuil, qui abritera alors neuf cents personnes. Seule l'Union départementale parisienne demeurera dans la capitale.

La ville de Montreuil, qui souhaitait depuis longtemps rénover ce secteur du bas Montreuil, réalisera, *pour sa part,* sur le reste de l'îlot non occupé par la C.G.T., deux *cents logements H.L.M.* et des espaces verts.

JEAN PERRIN.

SQUARES ET VANDALES

La « casse » verte

L'entretien des squares et jar*dins de la Ville de Paris* est une tâche difficile, dans certains cas impossible, en raison de déprédations mineures mais répétées, ou d'actes de vanda*lisme délibéré. La commission* du vingtième arrondissement avait demandé la liste des répa*rations effectuées dans le square* Ménilmontant depuis juin 1977. Le *Bulletin de la Ville de Paris*, qui vient de paraître, publie le tableau des travaux entrepris et *leur coût établi à la fin du* mois de décembre 1978. Ainsi la mairie de Paris a dû débour*ser en dix-huit mois* 84 050 F pour maintenir ce square en état. Sur cette somme, 12 000 F ont été affectés au *remplacement* de deux cent cinquante arbustes et de quatre arbres détruits.

Le 1er janvier 1979, les services officiels constataient que *les vitres du kiosque de garde* étaient cassées, que le couvercle de la fontaine avait de *nouveau disparu, que 20 mètres* de grille avaient été arrachés, que les corbeilles à papiers étaient détériorées ainsi que le poteau de règlement et tous les portillons.

Des squares et des jardins mutilés, il y en a beaucoup à Paris. Et la capitale n'a pas l'exclusivité dans ce genre de « casse ».

« L'année dernière, en réglant le montant de ses impôts locaux, chaque contribuable dijonnais a versé en moyenne 15 F pour réparer des actes de vandalisme. Ce fléau des temps modernes a en effet coûté 726 145 F aux finances de la ville, lit-on dans le dernier numéro de la revue *Dijon-Notre ville*, publiée par la *municipalité que dirige* M. Robert Poujade (R.P.R.).

Les panneaux de signalisation sont une *cible de choix* : 66 000 F de dégâts commis sur la signalisation éclairée le soir, *199 400 F pour changer les pan*neaux de signalisation métallique et 15 150 F pour réparer *les lanternes d'éclairage public.*

Le vol des plantes, mises en place pour agrémenter les rues, *représente* une somme de 11 500 F. Encore ne s'agit-il là que du seul prix des végétaux, les frais de main-d'œuvre que nécessite leur remplacement n'étant pas pris en compte.

POINT DE VUE

Les quatre cents familles de l'Association de défense de Bondy

Comment se faire entendre ?

par RENÉ LE MÉE (*)

CRÉÉE à l'automne 1974, agréée *au printemps 1977*, l'A.D.Q.V. Bondy regroupe environ quatre cents familles. A sa naissance, *elle avait pour objet* la lutte contre les nuisances provoquées par des établissements classés, ins*tallés dans une zone industrielle* de fait. Depuis, son action s'est élargie à l'aménagement de la ville : *plan d'occupation des sols et dé*fense de la population dont les intérêts sont lésés, suite à la création d'une zone d'aménagement concerté.

Pour ce qui concerne les nuisances dues, pour la majeure partie, à *une fonderie automobile* (Chrysler), qui, de par ses activités, provoque ce qu'il est convenu d'appeler un « trouble anormal de voisinage », la voie administrative s'est révélée *très tôt* sans issue du fait de la force d'inertie continuellement opposée depuis plusieurs années aux riverains d'abord, puis à notre association, par l'administration préfectorale et les ministères. Nous nous sommes donc engagés dans la voie judiciaire. Cela s'est traduit par :

— Une demande d'expertise tech*nique avec un large champ d'inves*tigation obtenue du tribunal de grande instance de Bobigny, ceci *afin de faire reconnaître les nuisances ;*

— Le soutien apporté au dépôt de *plusieurs dizaines de plaintes for*mulées par des riverains de l'industrie en cause et transmises au *procureur* de la République.

L'expertise se termine et un pré-rapport démontre que les nuisances *dénoncées depuis 1974 et avant par* les résidents, à savoir : bruits diurnes et nocturnes créant une gêne intolérable, odeurs et vapeurs toxiques, rejets de poussière (particules *fines*, SO²...) existent bien. Nous attendons le rapport définitif, dont le coût, élevé, reste à notre charge, alors que le pré-rapport laisse présager de la responsabilité de l'industriel !

Deuxième objectif poursuivi par notre association : *l'aménagement de la ville. Notre action s'est loca*lisée sur la zone d'aménagement concerté du quartier de la gare.

*Il est très vite apparu aux rive*rains que le but principal de cet aménagement — pour lequel on ne *présentait* qu'un seul projet — n'était autre que de permettre le « stockage » quotidien à proximité de *la ligne de chemin de fer de sept ou* huit cents véhicules. Le moyen : la construction d'un parc d'intérêt *régional.*

Un parc de ce type, c'est d'abord un énorme parallélépipède de béton de *plus de deux cents mètres de* long, sur 18 de large et 12 de haut, construction qui ne répond d'ailleurs *pas aux conditions fixées par une* circulaire du ministère de l'environnement (!). C'est, ensuite, une place supprimée en fait et des habitations basses « écrasées » sous les volumes qu'on se propose d'édifier...

En conséquence, nous contestons l'utilité publique de l'opération, selon la définition qu'en a donnée le Conseil d'Etat. Utilité publique sur laquelle on peut en outre s'interroger... à moyen terme, compte tenu *de changements prévisibles au plan* économique.

La préparation du plan d'aménagement de zone (PAZ) correspon*dant a vu les irrégularités s'accu*muler, démontrant que préfecture et municipalité voulaient à tout prix imposer cet aménagement en refusant aux Bondynois et à... notre association (agréée) non seulement la concertation mais l'information, pourtant prescrite par la réglementation. *Voici les irrégularités que* nous avons dénoncées : absence d'étude d'impact dans le dossier *soumis à enquête publique, absence* d'avis favorable du commissaire-enquêteur, qui souhaitait que certai*nes parties du projet soient revues* pour tenir compte des observations consignées dans une pétition, laquelle, en quelques jours, avait recueilli plus de neuf cents signatures ; absence de *délibération* du conseil municipal, le maire proposant seul une modification du *projet ; approbation par arrêté* préfectoral d'un PAZ modifié, mais... inconnu du conseil municipal, du *commissaire-enquêteur et de la* population, puisqu'il n'a pas été soumis à nouvelle enquête publique.

Notre opposition au projet et la multiplication des « entorses » à la réglementation nous ont conduit à *déposer devant le tribunal adminis*tratif de Paris, le 31 octobre 1978, un recours pour annulation de l'arrêté du 1er août dernier portant approbation du PAZ et une requête pour *solliciter le sursis à exécution* de cet arrêté. Par jugement du 31 janvier 1979, le tribunal a accordé *le sursis aux motifs que la réali*sation du projet risquerait d'entraîner un préjudice pour notre association et que l'un des moyens de droit invoqués était sérieux.

Il n'est question, ici et là, que *d'accroître le rôle des associations*, encore faudrait-il que les quelques prérogatives qui leur sont reconnues *ne passent pas par* « pertes et mépris » dès qu'elles s'intéressent *avec sérieux aux problèmes du* cadre de vie, là où la vie associative nous apraît avoir plus de chances *de réussite : la cité. A vouloir igno*rer la population (comme c'est le cas présentement), population qui, dans l'esprit de certains élus, en votant, délivre un blanc-seing sans *contrôle, quand bien même on bou*leverserait le cadre de vie, les rapports sociaux, en bafouant la loi *(pour quelle raison, au profit de* qui, de quoi ?), il est logique que les associations, retranchées dans un *juridisme auquel on les contraint*, réclament pour les résidents qu'elles représentent un véritable contre-*pouvoir.* Il s'agit alors d'essayer d'empêcher des désastres et d'éviter tous abus nés d'un certain autori*tarisme qui n'est plus compatible* avec les conditions centralisatrices suffisamment contraignantes de la vie actuelle. *Pour nous, l'aménage*ment de la cité ne peut se faire qu'avec l'actif concours du plus *grand nombre de ses habitants*, préalablement nantis d'une information aussi précise et complète que possible.

★ Président de l'Association pour la défense de la qualité de la vie à Bondy-Sud et ses environs, 100, rue Auguste-Blanqui.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

LA RENAISSANCE DE L'INFLATION EN R.F.A.

Le gouvernement et la Banque centrale divergent sur ce qu'il convient de faire

Bonn. — La République fédérale ayant depuis pas mal d'années déjà donné l'exemple de la stabilité monétaire, ce n'est pas sans surprise que l'on constate aujourd'hui ce que l'on appelle ici une « explosion » des prix. L'indice du coût de la vie ayant monté de 1,1 % en janvier, de 0,6 % en février et de 0,7 % en mars, la hausse pour le premier trimestre de 1979 atteint 2,4 %, ce qui correspond à un rythme annuel de 9,9 %. Aussi comprend-on que certains dirigeants éprouvent une sensation de « panique » et que le président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger, ait décrété l'« état d'alarme n° 1 ». C'est ce sentiment qui a inspiré la décision de relever brutalement le taux d'escompte de 3 à 4 % afin de donner « un signal clair » à l'ensemble des forces économiques.

La situation présente est d'autant plus curieuse que l'an dernier les divers instituts économiques de la R.F.A. ne s'étaient trompés que sur un point dans leurs prévisions : alors qu'ils s'attendaient, pour 1978, à une hausse du coût de la vie de 3,5 %, celle-ci n'a pas, en fin de compte, dépassé 2,6 %. Il est vrai qu'un certain nombre de facteurs exceptionnels expliquent ce succès : de bonnes récoltes ont fait tomber les prix des produits alimentaires ; l'effet en a été d'autant plus fort que les statisticiens leur accordent une pondération excessive dans l'indice des prix. Dès cette année-ci, les méthodes de calcul seront réajustées, ce qui entraînera une hausse supplémentaire. Autre élément favorable : la réévaluation progressive, mais constante, du deutschemark a réduit, l'an dernier, le prix des produits importés de 5 % en moyenne.

Pour 1979, il est peu probable que les mêmes influences bénéfiques continuent de se manifester. Depuis décembre dernier, le cours de la monnaie ouest-allemande est demeuré stable. Dès le mois de janvier, le prix des importations a monté, alors que pendant toute l'année dernière il n'avait cessé de baisser. D'autre part, le coût des produits agricoles ne peut que monter cette année. De plus, la T.V.A. doit, en principe, subir une hausse de 1 % en juillet. Enfin, l'augmentation du prix du pétrole paraît devoir dépasser le niveau prévu il y a encore quelques semaines. Il en va d'ailleurs de même pour d'autres matières premières dont l'industrie ouest-allemande a besoin. Personne ne doute donc que cette fois-ci les experts aient pêché par optimisme : même dans la meilleure des hypothèses, la hausse prévue du coût de la vie pour 1979, qui avait été évaluée à 2,5 %, devrait dépasser les 3,5 %.

Est-ce à dire que l'on se retrouve dans une situation analogue à celle de 1973-1974, lors de la première grande crise du pétrole ? Même le président de la Bundesbank n'est pas aussi alarmiste. A cette époque, la hausse des prix atteignait déjà 6,5 % et les augmentations de salaires dans l'industrie 10 %, alors qu'à l'heure actuelle les syndicats se contentent en moyenne de 5 %. De plus, on est encore très loin d'une multiplication par trois du prix du pétrole, comme ce fut le cas il y a cinq ans.

Vers un coup de frein donné à la demande ?

L'offensive déclenchée par la Bundesbank contre le péril inflationniste n'en témoigne pas moins d'une résolution qui a surpris le gouvernement. Ceux que l'on appelle ici les « gardiens de la monnaie » de Francfort (siège de la Bundesbank) sont apparemment convaincus que le moment serait venu de freiner la demande en mettant fin à une expansion excessive du crédit. Dans leur esprit, la demande dépasse déjà les possibilités de l'offre, elle-même « calée » sur une croissance économique d'environ 4 % pour l'année. Les capacités de l'industrie seraient limitées avant tout par un manque de main-d'œuvre qualifiée sans rapport avec le niveau général du chômage.

En exprimant leur « compréhension » l'égard de la Banque fédérale, les porte-parole gouvernementaux se sont manifestement efforcés de dissimuler leur déception.. S'il est faux de parler d'un affrontement, il est clair que les responsables de Francfort et ceux de Bonn ne sont pas sur la « même longueur d'ondes ». De telles divergences tiennent notamment à la structure de la R.F.A. La Bundesbank, qui jouit d'une large autonomie, doit veiller avant tout à la stabilité monétaire. Le gouvernement, en revanche, est beaucoup plus préoccupé par l'évolution conjoncturelle dans son ensemble : chômage, croissance...

Le ministre des finances, M. Matthöfer, a reconnu franchement qu'il n'avait pas prévu les dernières décisions de la Banque fédérale, ajoutant toutefois qu'il reste à voir si les mesures restreignant le crédit vont freiner le développement économique. Pour les autorités de Bonn, la reprise en cours a encore besoin d'être stimulée, alors que la Banque veut dès maintenant engager le pays dans une politique plus austère afin de réduire l'endettement considérable de l'Etat.

L'objet essentiel du désaccord porte donc sur le point de savoir si la reprise économique est déjà suffisante pour continuer sur son propre élan ou si elle a toujours besoin d'être stimulée par des mesures gouvernementales. A cet égard, il n'est pas interdit de penser que les dirigeants de Bonn songent aux élections générales de l'an prochain. Cette préoccupation les pousse évidemment à préférer courir le risque d'une « surchauffe » plutôt que celui d'une politique de freinage qui inclinerait les citoyens à beaucoup moins d'optimisme.

Les controverses entre Francfort et Bonn ont aussi un aspect européen. Ce n'est pas un secret que la Bundesbank — comme d'ailleurs beaucoup d'autres organisations financières et économiques de la R.F.A. — fait preuve d'un très grand scepticisme à l'égard du nouveau système monétaire européen. Le sentiment le plus général est que les taux d'inflation très inégaux des pays participants entraîneront bientôt des réajustement des parités monétaires, réajustements que le système voudrait précisément rendre inutiles. En principe, toute décision dans ce domaine dépend d'un accord unanime des Neuf sur lequel il est difficile de compter. Face à ce péril, la Bundesbank adopte aujourd'hui une attitude « gaullienne ». En termes diplomatiques, certes, et en soulignant que la Banque fédérale n'agirait qu'en cas « d'extrême nécessité », M. Emminger n'en a pas moins fait savoir qu'il refuserait de se soumettre à ce que l'organe des milieux d'affaires *Handesblatt* appelle « *le diktat du système européen* ». De façon plus concrète, le président de la Bundesbank fait savoir que si, en cas de difficultés, les huit — et même les neuf — gouvernements ne se mettaient pas d'accord pour réajuster les taux de change, la Bundesbank aurait le droit et le devoir de suspendre ses interventions en vue de maintenir la solidarité des devises associées dans le « serpent » monértaire.

C'est là une autre façon de faire savoir que la Banque fédérale résistera à une politique qui aurait pour résultat d'accroître l'inflation des pays à monnaie stable. Bien des gens partagent donc sur ce sujet l'avis du *Handesblatt*, constatant que « *le coup d'éclat* » de M. Emminger peut rendre le système monétaire européen « *beaucoup plus sympathique* ».

JEAN WETZ.

● *Grève des transportetrs routiers aux Etats-Unis.* — L'Association patronale des transporteurs routiers américains a décidé dimanche 1er avril un lock-out qui touche trois cent mille camionneurs afin de contrer le mouvement de grève partiel déclenché samedi dans la soirée par le Syndicat des camionneurs (Teamsters), à la suite de l'échec des négociations sur le renouvellement de la convention collective. Le comité exécutif patronal, chargé des négociations, a indiqué dans un communiqué publié dimanche « *qu'il n'avait pas d'autre solution que de donner instruction à ses membres d'arrêter leurs opérations pour réagir à la grève* ».

SOCIAL

LE JEUNE LICENCIÉ DE CARREFOUR DE CAEN CONTINUE LA GRÈVE DE LA FAIM

(De notre correspondant.)

Caen. — Le centre commercial d'Hérouville-Saint-Clair, près de Caen, a connu le samedi 31 mars une journée animée. M. Patrick Grimm, le jeune employé licencié par Carrefour pour avoir pris et mangé quatre croissants, en était à sa dixième journée de la grève de la faim pour protester contre la mise en cause de son honneur et demander sa réintégration. Le mouvement de solidarité grandissait ; non seulement la C.F.D.T. mais aussi maintenant la C.G.T., la FEN, le P.S. et même les radicaux valoisiens, ont pris position en sa faveur.

Des négociations infructueuses

Dès 8 h. 30, la plus grande partie du personnel de l'hypermarché qui soutient la direction, comme F.O., faisaient le siège du bureau d'accueil municipal, de la galerie marchande où M. Patrick Grimm restait allongé sur un lit de camp, surveillé par des médecins sympathisants. Pourtant, dès la veille, un accord était intervenu entre la C.F.D.T. et la municipalité d'union de la gauche pour évacuer ce local, suivant une ordonnance de référé prise le jeudi. Finalement, accompagné de délégués cégétistes et d'ajoints au maire, M. Grimm se rendait dans les bureaux de la direction pour la première fois depuis son licenciement. Sept heures de négociations n'aboutirent à rien. Ni M. Grimm ni la C.F.D.T. ne jugèrent assez précises les promesses de la direction de le faire réembaucher par une société extérieure au groupe. D'ailleurs, si vraiment c'est un voleur comme elle le prétend, comment peut-elle demander à des confrères de l'employer ? Des associations de consommateurs et d'habitants du quartier qui appellent à un boycottage de Carrefour ont continué à manifester dans l'après-midi devant les caisses du grand magasin. Si plusieurs fois, la tension monta, les incidents furent toujours évités. Mais finalement, M. Grimm est parti continuer sa grève de la faim dans un autre local municipal, loin de la galerie marchande.

T. B.

« Pessimisme » des syndicats à la veille des ultimes réunions avec les directions d'Usinor et Sacilor

Les fédérations de la métallurgie se déclarent « pessimistes » avant les « réunions de synthèses » qu'elles doivent avoir, le 4 avril, avec M. Jacque Mayoux, P.-D.G. de Sacilor-Sollac, et le 6 avril, avec M. Claude Etchegaray, P.-D. G. d'Usinor, afin de dresser le bilan des deux négociations. Les syndicats se disent, en effet, convaincus que les directions des groupes sidérurgiques ne reviendront pas sur leur décision de supprimer quelque vingt mille emplois et que la seule ouverture possible portera sur l'aménagement, dans le temps des fermetures d'usines et des licenciements prévus.

Pour tenter, cependant, d'infléchir les résolutions patronales et pour réclamer des discussions tripartites avec la participation des pouvoirs publics, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé, pour le mardi 3 avril, à des débrayages et à des manifestations, dans la région de Longwy, ainsi qu'à un « rassemblement de lutte », vendredi 6 avril, à Dunkerque. Les fédérations de la métallurgie des deux centraes n'excluent pas des « *actions plus dures* » et, pour la C.F.D.T., M. Jacques Chérèque a envisagé l'éventualité de « *greve de longue durée* ».

Après les discussions sur le volet industriel du plan sidérurgique, les syndicats doivent engager des négociations sur la nouvelle convention sociale pour laquelle, vient de préciser le ministère du travail et de la participation, l'Etat a dégagé un crédit de 7 milliards de francs. Cette convention doit concerner environ dix mille salariés. Elle comporte notamment l'octroi d'une prime de 50 000 francs pour « départ volontaire ».

D'autre part, nous indique notre correspondant à Lille, le week-end « portes ouvertes » organisé les 31 mars et 1er avril à Denain par l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C. d'Usinor a obtenu un grand succès. Samedi, les groupes de visiteurs étaient formés de soixante à quatre-vingts personnes, mais dimanche on en comptait le double qui, guidés par des syndicalistes, ont suivi le « *chemin de l'acier* ». La C.G.T., qui affirme que plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé à cette manifestation, a notamment déclaré dans un communiqué : « *Cette très grande réussite montre la volonté d'aboutir à conserver l'acier et la fonte à Denain. (...)* »

Enfin, l'aciérie n° 2 d'Usinor-Dunkerque a dû être arrêtée dimanche 1er avril en raison de la poursuite de la grève des ouvriers du parc à brames, qui réclament une augmentation de salaire.

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-MALADIE

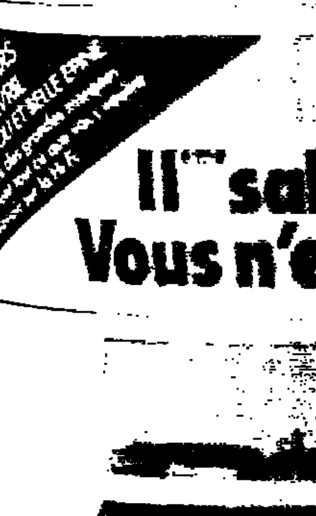
Mme Simone Veil critique le projet Saltiel qui prévoit le versement d'une ristourne aux bien portants

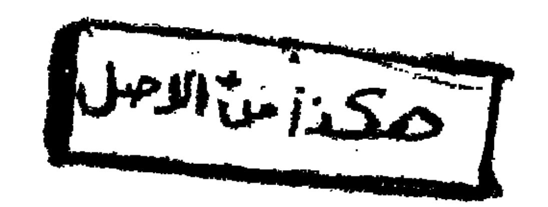
Est-il possible de créer pour l'assurance-maladie un système de compte individuel avec une formule de bonus-malus qui « *récompenserait* » les assurés qui font des économies ? Mme Veil, ministre de la santé et de la famille, au cours d'une intervention, le jeudi 29 mars, devant le comité d'études économiques, organisé par M. Bloch-Morhange, a démonté ce mécanisme basé sur le projet dit Saltiel, afin d'en souligner l'injustice et l'inefficacité.

Ce projet, qui fait l'objet d'une propostion de loi, remplacerait le mécanisme actuel d'assurance-maladie par un système de compte individuel d'assuré. Chaque compte serait alimenté par l'ensemble des cotisations patronales et ouvrières après prélèvement d'une fraction des cotisations pour financer les dépenses dites de gros risque et les frais de gestion, et une certaine somme serait laissée disponible au compte de l'assuré. Celle-ci serait utilisée pour régler par chèque les dépenses au titre du petit risque. Pour les comptes déficitaires, les chèques continueraient à être honorés, mais un contrôle médical renforcé s'exercerait sur le titulaire du compte. A l'inverse, les comptes excédentaires seraient remboursés à leur titulaire à l'issue d'une période de deux ans. Il y aurait donc un bonus — une sorte de ristourne — pour les bien portants.

Première critique présentée par Mme Veil : cette formule n'est en rien source d'économie. Elle aggraverait, au contraire, les déséquilibres financiers de la Sécurité sociale. En effet, pour appliquer le système Saltiel, qui ne porterait que sur le petit risque, il faudrait tout d'abord mettre à part le financement du gros risque, c'est-à-dire 80 % environ des cotisations de chaque assuré. Resteraient pour l'application des comptes individuels environ 20 % des ressources de l'assurance-maladie. Comme on sait que 40 % environ des assurés ont une consommation annuelle faible ou nulle, il faudrait, pour appliquer le bonus-malus, rembourser à ces assurés quelque 9 milliards de francs. Pour que le système soit financièrement équilibré, il faudrait en conséquence que les autres assurés réduisent d'au moins 40 % leur consommation ! « *Je ne crois pas*, a indiqué Mme Veil, *que la seule perspective du remboursement éventuel des cotisations conduirait à un tel bouleversement des comportements. En définitive, on peut craindre que l'effet premier d'une application éventuelle du plan Saltiel soit d'accentuer encore le déficit de l'assurance-maladie, en permettant aux assurés sociaux bien portants de réduire en fait leur contribution.* »

Deuxième critique présentée par Mme Veil : le projet Saltiel, non seulement aggraverait le déséquilibre financier de la Sécurité sociale, mais serait cause d'injustice : « *Dans un système de comptes individuels, les excédents se trouveraient le plus souvent entre les mains des titulaires de revenus élevés et des assurés bien portants, dont les dépenses sont faibles ou nulles. Ce serait donc les assurés les plus favorisés qui bénéficieraient, pour une large part, des remboursements de cotisation. Au total*, poursuit Mme Veil, *le système Saltiel aurait pour effet principal d'abaisser la contribution des assurés à revenus élevés et bien portants et d'augmenter celle des assurés moins favorisés ou malades... Ce n'est donc pas le système de remboursement qu'il faut chercher à réformer, mais c'est l'efficacité et la qualité du système de soins lui-même qu'il faut viser à améliorer* ».





SOCIAL

AVANT LE CONSEIL DES MINISTRES

La préparation des options du VIIIe Plan n'a pas fait l'objet d'une réelle concertation avec les partenaires sociaux

Le Conseil de planification (1) se *réunit ce lundi 2 avril à l'Elysée pour* étudier le rapport sur les options du VIIIe Plan dont on s'attend que soit *saisi le conseil des ministres mercredi*. On connaîtra alors les points sur lesquels le gouvernement propose au Parlement de *faire porter l'effort* économique de la nation durant les cinq années à venir. S'il paraît évident, dans la conjoncture actuelle, que les pouvoirs publics ne peuvent se désintéresser ni de l'emploi, ni de l'aménagement du temps de travail, ni du redéploiement de l'industrie et encore moins des problèmes de l'énergie, on ne savait encore, en *début de semaine, sous quelle forme* ces questions seraient abordées dans le rapport sur les options du Plan, ni les *mesures qui seraient proposées* par le gouvernement à leur sujet.

Ce secret, de caractère technocratique, résulte de la méthode adoptée cette fois, dont le bien-fondé reste à démontrer. C'est à une préparation expéditive qu'a été soumise l'élaboration des options du VIIIe Plan, sous prétexte de ne pas lier députés et *sénateurs par de trop contraignantes* orientations. Louable intention, apparemment, qui laisse supposer que *tout se jouera au cours de la seconde* phase de préparation du Plan. Mais départ inquiétant dans la mesure où le jeu nécessaire de la concertation a été délibérément négligé au cours des premiers mois.

La seule commission qui ait été *réunie, celle du développement*, n'aura d'ailleurs guère eu l'occasion de se faire entendre. Elle a tenu six *séances en un mois et demi, traitant* à vitesse accélérée de l'« an 2000 », de la croissance, de l'emploi, des *revenus, de l'équilibre extérieur*, de la protection sociale et des finances publiques. Le temps lui a manqué pour faire connaître son avis sur ce *qui aurait pu être* le projet de rapport sur les options.

Au demeurant, chacun avait été averti des intentions gouvernementales, telles qu'elles résultent de la lettre que le premier ministre avait adressée le 2 janvier au commissaire général, M. Michel Albert. *« Le VIIIe Plan sera sélectif ; il ne traitera donc que des grandes priorités nationales, il délimitera les orientations à moyen terme de l'action des pouvoirs publics.* » Plus de Plan *fourre-tout donc, dans lequel* chacun retrouve ses intentions à défaut de les voir se réaliser. Parallèlement, l'élaboration expéditive des documents préparatoires semble devoir déboucher sur une étude de marché plutôt que sur des directives.

« Le Plan se réduit au rôle peu glorieux d'instrument de la politique gouvernementale », s'indigne à ce *propos* la C.G.T. ; elle rejoint la C.F.D.T. qui peste contre les *« discours pieux »* et qui soumet sa *participation à la suite de la préparation* du Plan à la possibilité pour ses représentants d'*« examiner des projets sérieux, des stratégies alternatives et des objectifs quantifiés engageant le gouvernement »*.

Le premier ministre a, certes, réaffirmé que *« l'élaboration du VIIIe Plan* [devait] *faire l'objet d'une concertation approfondie »*. Mais il la limite à l'application d'options *qui n'auront été élaborées que par* un très petit nombre de spécialistes. *« Choisissez votre couleur à condition que ce soit noir »*, disait jadis un célèbre constructeur d'automobiles. C'est ce genre de choix qui semble offert présentement aux partenaires sociaux.

FRANÇOIS SIMON.

(1) Créé à la fin de 1974, le Conseil de planification regroupe, autour du président de la République, le premier ministre, le ministre de l'économie, le ministre du travail, le commissaire au Plan, et, éventuellement, d'autres membres du gouvernement ou hauts fonctionnaires dont la présence paraît souhaitable vu les sujets traités.

La polémique sur le droit de manifester

ARRÊT DE TRAVAIL DE TRENTE MINUTES LE 3 AVRIL A LA S.N.C.F.

Dans le cadre de l'action nationale décidée par la C.G.T., la C.F.D.T. et la *F.EN* — un arrêt de travail de trente minutes le mardi 3 avril — pour protester contre les déclarations du *président de la République* relatives au droit de manifester, les fédérations des cheminots CG.T. et C.F.D.T. ont appelé les personnels de la S.N.C.F. à un débrayage de même durée mardi *en fin de matinée*. Ce mouvement, qui est également destiné à appuyer les revendications propres aux cheminots et à réclamer notamment l'abrogation du préavis de grève dans les services publics, pourrait entraîner des retards au départ des trains, sans *toutefois* avoir de grandes répercussions sur le trafic ferroviaire.

Volkswagen poursuivi par l'Office anti-cartel allemand pour entente illicite sur les pièces détachées

L'Office ouest-allemand anti-cartels, qui redouble d'activité ces derniers temps, vient d'accuser Volswagen d'entente *illicite*. A propos de la façon dont la firme automobile assure la diffusion des pièces de rechange destinées à la réparation de ses véhicules.

Le groupe interdit, en effet, à ses concessionnaires, sous le panonceau « VAG », de s'approvisionner auprès des par son intermédiaire pour se procurer les pièces détachées dont ils ont besoin. L'Office anticartels a intimer l'ordre à Volkswagen de cesser cette pratique, qui lèse les fabricants d'équipements pour qui le marché des pièces de rechange est la principale source de profit. Les dirigeants de la firme automobile ne l'entendent pas de cette oreille et emploieront tous les *moyens légaux pour s'opposer* à cette décision ; ils iront, s'il le faut, jusqu'à la Cour suprême fédérale pour obtenir satisfaction et continueront, jusqu'à la *décision ultime, à agir comme par* le passé.

Une pratique fréquente en Europe

Dans le monde européen de l'automobile, de telles pratiques sont, à quelques nuances près, d'usage assez fréquent. Elles permettent aux constructeurs de réaliser d'assez gros bénéfices. En France, les grandes firmes, pour ne pas tomber sous le coup de la loi, procèdent de manière plus subtile, en exerçant des pressions discrètes, mais efficaces, sur tous les maillons de la chaîne qui conduit jusqu'à la réparation. Dans un passé encore récent, un concessionnaire d'une grande marque écrivait à l'un de ses agents, peu réceptif aux « recommandations » antérieures reçues : *« Il apparaît que si, par la force des choses, vous vous servez de pièces d'origine X..., il est regrettable et flagrant de constater que pour les pièces de code a et b, que vous pouvez trouver à l'extérieur, vous accordez votre préférence à d'autres fournisseurs. »*

» Vous n'avez aucun argument qui justifie la position que vous avez prise, et je me verrais dans l'obligation, si cette situation devait durer, de revoir ma position vis-à-vis des agents qui ont adopté une telle attitude. Je serais donc appelé dans les prochains jours à me pencher avec beaucoup plus de rigueur sur ce point précis de notre collaboration et j'envisage même, pour les plus têtus d'entre vous, de ne pas renouveler le contrat d'agent au 1er janvier prochain. »

On ne saurait être plus clair.

Une enquête est d'autre part en cours pour déterminer la responsabilité de sept associations de grossistes en pièces détachées, *accusés d'entente illicite* (*le Monde* du 3 mai 1978). Bien que non concernés, les constructeurs sont gênés, pour ne pas dire ennuyés, par les proportions données à cette affaire, qui pourrait conduire à étudier d'un peu plus près leurs pratiques commerciales. A cet égard, il est significatif de noter que, pour la première fois, les pouvoirs publics viennent d'intervenir financièrement en faveur d'un distributeur indépendant (premier grossiste français du marché des pièces de rechange : Lelot S.A.) en règlement judiciaire depuis septembre 1978, pour l'aider à reprendre son exploitation et ainsi maintenir ouverte la libre concurrence.

Un moyen comme un autre de combattre la main mise des firmes automobiles sur le marché libre quand les lois ne permettent plus de *le faire*.

ANDRE DESSOT.

AFFAIRES

Les sociétés du groupe Boussac seraient définitivement intégrées au groupe Willot

De notre correspondant

Epinal. — Le groupe Agache-Willot demande au tribunal de commerce de *Paris que soit mis* un terme au contrat de location-gérance signé en août dernier par sa filiale Saint-Frères dans le cadre de la reprise du groupe textile *Boussac. Le tribunal* rendra sa décision le 5 avril.

Deux solutions sont possibles : soit la signature d'un concordat avec les créanciers de l'ex-groupe Boussac et le rachat par le groupe Willot aux anciens actionnaires des *sociétés du groupe*, soit la mise en liquidation de sociétés du groupe Boussac et la cession au groupe Willot de l'ensemble des actifs de Boussac pour une *somme forfaitaire. Quelle que soit* la formule juridique retenue, les sociétés Boussac seront ainsi définitivement intégrées au groupe Willot.

Le porte-parole du groupe Agache-Willot a expliqué, vendredi 30 mars, que *« l'inventaire des biens de l'ex-groupe Boussac est pratiquement terminé et permet donc d'y voir plus clair »*. Il a ajouté : *« Il est nécessaire de mettre fin à une situation provisoire afin d'intégrer le secteur Boussac dans notre groupe »*.

De son côté, l'U.D.-C.G.T. des Vosges, au cours d'une conférence de presse donnée ce même jour à Epinal, a annoncé que le démantèlement du siège parisien de l'ex-groupe Boussac était en cours. Il sera prochainement transféré dans les Vosges. Des propositions de mutation dans certaines usines vosgiennes auraient été faites à des cadres administratifs. Pour l'U.D.-C.G.T., il s'agit de faire preuve *« de la plus extrême vigilance car les mesures de restructuration prévues au sein du secteur textile du groupe Agache-Willot se traduiront, on peut le craindre, par de nouvelles suppressions d'emplois »*. — Y. C.

APRÈS UNITED AIRLINES

D'autres compagnies aériennes s'apprêtent à commander des réacteurs franco-américains pour leurs DC-8

D'autres compagnies aériennes ont l'intention d'annoncer, dans les jours prochains, la commande de réacteurs franco-américains *CFM-56 de 10 tonnes de poussée* pour les installer sur leurs avions intercontinentaux DC-8, après la décision de la plus grande compagnie mondiale, United Airlines, d'en *doter trente exemplaires* de sa flotte ancienne de DC-8 (*le Monde* du 31 mars).

On indique, en effet, dans les milieux industriels français que *les compagnies américaines* Delta Airlines, Braniff International et Flying Tiger, ainsi que la compagnie Japan Airlines, vont imiter United Airlines pour une commande, au total, d'une centaine d'avions.

Le contrat conclu jeudi 29 mars à Chicago avec United Airlines représente une somme supérieure à 1 600 millions de francs pour l'achat de cent cinquante réacteurs CFM-56 conçus par General Electric et la SNECMA française.

Si l'on *inclut* les *moteurs* de rechange qui s'ajoutent aux quatre moteurs commandés par avion DC-8 en service, le marché des quatre compagnies aériennes intéressées s'élève à *cinq* cent cinquante ou six cents réacteurs CFM-56 au total. Les commandes sont attendues avant la fin du mois d'avril. Le constructeur français, qui est en *négociations* avec d'autres clients dont l'identité n'est pas révélée, estime que, avant la fin de 1979, deux cent dix avions DC-8 pourraient recevoir leurs nouveaux réacteurs CFM-56 pour un chiffre d'affaires global de 14 *milliards* de francs.

C'est le premier contrat de ce genre pour la société nationale française, alliée depuis 1974 à General Electric. Sur ces concurrents *ou par rapport* aux *moteurs* de conception ancienne, le réacteur CFM-56 offre divers avantages touchant à la réduction du bruit ou de la consommation, à l'*augmentation* du rayon *d'action* de l'avion et, surtout, il permet à une compagnie aérienne d'allonger la durée de vie, en service commercial, des cellules d'avions intercontinentaux, du modèle DC-8 ou Boeing-707.

A la SNECMA, on estime, enfin, que le réacteur CFM-56 peut intéresser une clientèle militaire. *Les* avions-ravitailleurs du *type* KC-135, au nombre de plusieurs centaines dans le monde, peuvent recevoir de tels moteurs, la tendance étant dans les armées de l'air concernées à la prolongation du service rendu par ces appareils.

LUFTHANSA COMMANDE VINGT-CINQ AIRBUS A-310

La compagnie ouest-allemande *Lufthansa a passé une commande* ferme pour vingt-cinq Airbus A-310 et a pris des options pour vingt-cinq appareils supplémentaires. Le contrat avec Airbus Industrie a *été signé* ce lundi 2 avril à Cologne par M. Herbert Culmann, président du directoire de la Lufthansa. La commande représente le double de ce qui a été prévu dans le contrat préliminaire de juin 1978. Les commandes fermes correspondent à une valeur de plus de 3 450 millions de francs.

Ce nouvel avion est dérivé de l'Airbus A-300 B2 et B4 en service à *la Lufthansa depuis début* 1976. Il a un fuselage raccourci, une nouvelel voilure transsonique, et il est équipé d'une version développée du réacteur General Electric CF6. *Il pourra* transporter deux cent onze passagers (dont dix-huit en première classe) sur des étapes de 2 700 kilomètres.

Lufthansa avait examiné un avion concurrent, le Boeing-767 qui a des parfoèmfa
qui a des performances. Toutefois, l'A-310 a été choisi à cause de ses parties communes avec l'A-3000 qui a déjà fait ses preuves, et en raison de sa capacité de fret plus élevée. Lufhansa a commandé ferme onze Airbus, dans les versions B-2 et B-4, et réservé neuf autres options. A ce *jour, neuf exemplaires lui ont* été livrés.

Avant la commande de luftansa, la compagnie Swissair a achevé ferme dix Airbus A-310 *(auxquels s'ajoutent dix options)* et Air France cinq appareils.

TREIZE MILLE PERSONNES SERONT MISES A PIED A UNITED AIRLINES

La plus importante compagnie aérienne américaine, United Airlines, a décidé le 1er avril de mettre à pied 13 300 membres de ses équipages après la grève déclenchée *quarante-huit heures* plus tôt par ses 18 600 mécaniciens. La mise à pied affecte 5 500 pilotes, copilotes et *navigateurs* ainsi *que* 7 800 stewards et hôtesses de l'air.

United Airlines emploie au total 54 000 personnes et dessert cent dix villes américaines. Les 1 600 vols quotidiens de la compagnie sont annulés. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

Deux rapports de Mme Scrivener à M. Monory

La publicité comparative doit être autorisée sous certaines conditions

Mme Christiane Scrivener, ancien secrétaire d'Etat à la consommation, a remis, le 25 mars, à M. Monory, ministre de l'économie, deux rapports préliminaires sur la publicité (« La publicité comparative » et « L'enfant et la publicité »). Ces textes constituent deux volets des travaux de la commission spécialisée que préside Mme Scrivener, à la demande de M. Monory, depuis décembre 1978, et dont le rapport final sera remis au ministre le 20 mai.

L'introduction en France de la publicité comparative soulève des problèmes juridiques. L'amélioration des règles professionnelles des publicitaires — surtout à la télévision — vis-à-vis des enfants est rendue nécessaire par les problèmes sociologiques que les abus de cette publicité posent.

Un point commun cependant entre ces deux rapports : dans les deux cas, Mme Scrivener recommande le retour, dans les publicités, de l'indication d'un « ordre de grandeur des prix », sans qu'il puisse être question pour les producteurs de revenir à la pratique des prix imposés ou des prix conseillés. Le mécanisme sera pour le moins délicat à mettre en place.

Enfin, Mme Scrivener a obtenu que des crédits soient dégagés pour mener, dans les mois qui viennent, avec les associations de consommateurs, une enquête sur la sensibilité du public à l'égard de la publicité. Jusqu'ici, les seules études dont on dispose ont été menées par des professionnels.

La publicité comparative est déjà parmi nous, mais les seuls messages publicitaires comparatifs licites, dit le rapport, sont ceux qui restent flous, invérifiables : ce sont donc les plus contestables. Il s'agit d'autoriser la publicité, que jusqu'ici la jurisprudence obligeait à demeurer superlative (*« Les pâtes X... sont les meilleures »*), à devenir comparative (*« Les pâtes X... contiennent plus d'œufs que les pâtes Y... »*).

En fait, la vraie publicité comparative a fait son apparition en France, mais chez les distributeurs seulement, et cela suscite quelques remous : le producteur danois de matériel Hi-Fi Bang et Olufsen a attaqué la FNAC pour avoir publié des essais comparatifs dans sa revue *Contact* (*le Monde* du 16 mars) et Carrefour vient de lancer *« l'indice des économies »*, qui doit chaque mois comparer les prix des hypermarchés Carrefour avec ceux de leurs concurrents géographiquement directs (*le Monde* du 1er mars).

L'introduction légale en France de la publicité comparative est justifiée à la fois par le contexte international (un projet de directive européenne la rend licite) et par la volonté gouvernementale d'intensifier la concurrence, dans le domaine de la publicité comme dans les autres champs de l'activité économique.

Les professionnels, annonceurs et publicitaires, s'affirment favorables dans le principe à une telle évolution, mais sont beaucoup plus réticents quant à son application. Un ouvrage, publié il y a un peu plus d'un an par l'Institut de recherches et d'études publicitaires (1) à la suite de journées d'études fait bien le point sur les craintes des professionnels. La publicité comparative entraine, disent-ils, une détérioration des relations entre entreprises concurrentes, engendrant toute une cascade de procès sur la déloyauté des messages ; elle entraine une baisse de confiance dans les messages, augmente la confusion et n'est pas plus persuasive ; elle favorise indûment les marques les plus connues, prises tout naturellement comme marques de référence ; elle risque de porter sur des caractères très subjectifs des produits et de se laisser entrainer sur le terrain du dénigrement, etc., etc.

Le rapport Scrivener, qui reprend l'énumération de ces risques, ne les juge pas déterminants et recommande la préparation d'un projet de loi autorisant la publicité comparative, à certaines conditions : la comparaison doit porter sur des *« éléments significatifs du produit ou du service* (et le prix est de ces éléments), ne concerner que *« des faits véritables, observables, mesurables et quantifiables »*. Enfin, une période expérimentale de quatre années, au terme de laquelle cette autorisation serait réexaminée, devrait permettre de constater sur le terrain si la publicité comparative vaut d'être conservée.

La publicité comparative est déjà largement utilisée en Suède, de façon plus timide dans les pays du Marché commun. Aux Etats-Unis (où plus de la moitié de la publicité pour l'automobile est comparative), c'est le gouvernement qui, par le canal de la Federal Trade Commission, a fait pression sur les chaines de télévision pour que l'autorisation soit donnée aux annonceurs de citer dans leurs spots publicitaires les noms des marques concurrentes : ceux-ci n'en ont pas abusé, puisque seulement 2 % des spots en comportent.

En France, on peut imaginer que le processus d'évolution sera comparable : la décision politique sera vraisemblablement prise, mais il y a fort à parier que c'est avec prudence que les professionnels utiliseront cet outil nouveau.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) *La Publicité comparative*, IREP, 62, rue La Boétie, Paris-8e, 260 F.

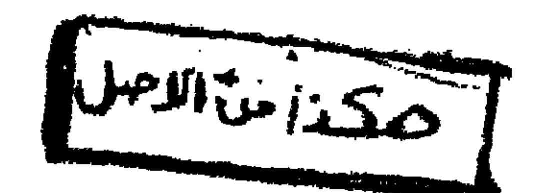
L'ENFANT ET LA PUBLICITÉ TÉLÉVISÉE : POUR UN RETOUR AU BON SENS

Les enfants sont beaucoup mieux armés que les adultes ne le pensent pour résister aux sirènes publicitaires, même à la télévision, et l'influence qu'ils exercent sur les achats familiaux (on évalue cette influence à 43 % de ceux-ci, soit 220 milliards de francs) *« est autant une influence de censeur, qu'une influence de prescripteur »*.

Cependant des améliorations notables seraient à apporter aux « spots » publicitaires télévisés. Il faudrait interdire l'utilisation des « héros » enfantins (vedettes, personnages de bandes dessinées) car c'est un procédé déloyal : l'indication du prix des produits (interdite aux producteurs, permise aux distributeurs, mais ceux-ci sont absents de la publicité télévisée) devrait être rendue obligatoire, notamment pour les jouets, car le prix *« est une information indispensable pour que les discussions parents-enfants provoquées par la publicité se développent sur des bases saines et débouchent sur une sensibilisation des enfants aux problèmes de gestion du budget familial »* ; de plus, l'analyse de certains messages publicitaires pourrait devenir une activité scolaire enrichissante et de caractère multidisciplinaire : enfin, la signalisation des produits dangereux, grâce à un symbole unique et obligatoire, est nécessaire pour la protection des enfants.

Mais, il y a plus grave. Inconsciemment, le public reproche à la publicité de s'immiscer dans le domaine des relations parents-enfants et de mettre en jeu les mécanismes psychologiques profonds des individus. Pour Mme Scrivener, la solution de ce problème ne saurait être trouvée dans une codification minutieuse des paroles, ou des mimiques autorisées dans les spots publicitaires, mais bien dans *« un retour au bon sens, d'autant plus exigeant qu'il sera débarrassé de l'appareil formel qui tend aujourd'hui à l'obscurcir »*.

Un examen sévère, message par message, devrait veiller au respect de règles simples : ne pas faire appel au sentiment du devoir des parents, ne pas les culpabiliser, ne pas recourir avec excès à l'attendrissement provoqué par la présence de jeunes enfants, ne pas chercher à transférer sur les produits les relations d'amour qui unissent les parents à leurs enfants.



SOCIAL

Être jeune, chômeur et immigré

(Suite de la première page.)

Bien sûr le chômage atteint pour tout le monde, un seuil critique, même dans la région parisienne. Pour l'ensemble de l'Ile-de-France, on compte 600 000 personnes qui, chaque année, sur une période de douze mois, s'inscrivent dans les agences de l'emploi (le Monde du 21 février), mais la Ville de Paris et les départements limitrophes regroupent plus de 85 % des étrangers recensés dans le pays, et la capitale a perdu en sept ans près de 40 000 emplois dans le bâtiment et les travaux publics, plus de 75 000 emplois dans l'industrie, secteur où la proportion des migrants est précisément la plus élevée. Pour sa part, le seul département des Hauts-de-Seine totalise plus de 40 000 demandeurs d'emploi, dont 25 % au moins (10 000 à 12 000) sont des étrangers, alors que la population étrangère constitue moins de 12 % des habitants du département. Les immigrés subissent ainsi de plein fouet les conséquences de la crise, notamment les jeunes.

« Un expulsé en sursis »

Faut-il citer des chiffres ? En janvier dernier, sur 2 500 demandeurs inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) pour la presqu'île de Gennevilliers-Villeneuve-la-Garenne — environ 80 000 habitants dont plus de 50 000 à Gennevilliers, — 860 jeunes de dix-huit ans à vingt-cinq ans étaient à la recherche d'un travail, et même d'un premier emploi pour la moitié d'entre eux. Un grand nombre (30 % en novembre 1978) étaient d'origine étrangère. La moyenne d'attente des dossiers est de six mois, et l'A.N.P.E. en vient à supprimer les priorités : « Trop de cas à résoudre », déclare-t-on à l'antenne locale de l'Agence. Sans compter les cas non recensés, et qui portent peut-être à un millier le chiffre des jeunes sans travail.

« Souvent, dit Rachid, on n'ose pas s'inscrire au chômage, car on ne sait pas ce qui va se passer pour les cartes de séjour. Un immigré chômeur, c'est toujours un expulsé en sursis. Alors, il vaut mieux ne pas se faire remarquer. » A Gennevilliers, dont le maire est M. Lucien Lanternier, conseiller général (P.C.F.), les édiles communistes et socialistes s'inquiètent du nombre croissant de jeunes, surtout étrangers, qui font de l'intérim. Quelques-uns volontairement : « On est plus libre, affirment ceux-là, on travaille quand on en a envie. Et puis on préfère ne pas bosser plutôt que de faire n'importe quoi pour un salaire de famine. » En dix ans, la génération de mai 68 est devenue celle de la désillusion, sinon du désespoir : « Si les jeunes refusent les lendemains programmés, écrit le Mille Pattes, organe de la Maison des jeunes du quartier des Agnettes, ils refusent tout autant les lendemains sans vie, les petites annonces, les files de pointage, les lettres sans réponses et les démarches vaines. »

Mais d'autres, contraints et forcés, se retrouvent au chômage malgré eux. A l'A.N.P.E., rue Jules-Ferry, un Portugais de vingt-deux ans raconte : « Les patrons savent où sont leurs intérêts. Ils nous prennent comme apprentis, parfois en stage pratique. Puis ils nous mettent dehors après deux mois et vingt-huit jours, et ils recommencent avec d'autres. Ainsi, pas de frais sociaux, pas d'indemnités à payer. Et nous, nous perdons nos avantages sociaux, la cinquième semaine, etc., etc. »

Au début de cette année, M. Jacques Brunhes, député (P.C.F.) des Hauts-de-Seine, conseiller régional d'Ile-de-France, avait posé une question écrite à M. Lionel Stoléru, chargé de la condition des travailleurs manuels, en attirant l'attention du secrétaire d'Etat sur les problèmes rencontrés par les élèves étrangers qui quittent l'école ou le collège. Il soulignait que ces jeunes sont parmi ceux qui ont le plus de difficultés à trouver un emploi et à obtenir, par là même, une carte de séjour et de travail. « Ce problème, estime M. Brunhes, revêt un caractère d'urgence dans les villes ouvrières à grande concentration de population immigrée. Ainsi à Gennevilliers, où il y a 28 % d'étrangers, 27 % des enfants scolarisés sont des jeunes immigrés, sans compter l'école départementale du port, créée pour les cités de transit. Dans cette ville, parmi les jeunes qui ont quitté l'école en juin 1978, un très grand nombre n'ont toujours pas pu trouver de travail. »

Les lacunes de la scolarité

A quoi cela tient-il ? Au chômage, on l'a dit, mais aussi aux conditions de vie, d'éducation, de formation de la jeunesse immigrée — conditions qui démultiplient, s'il est possible, les handicaps sociaux subis par les parents. L'infra-qualification professionnelle des jeunes immigrés procède directement des inégalités sociales et des lacunes observées dès la scolarité. Plus que d'autres, ils sont durement pénalisés par la réforme Haby.

Quelques chiffres, encore, illustrent cette dichotomie. A Gennevilliers, les éliminations à la fin de la classe de 5ᵉ du second cycle varient de 22 % à plus de 40 % selon les établissements, tandis qu'elles n'atteignent que 8,4 % à Neuilly. Un écart qui traduit les caractères spécifiques du milieu social gennevillois, le pourcentage important de familles immigrées (27 %) et celui des mères qui travaillent (70 %), souvent loin de leur domicile. Selon les dernières statistiques disponibles, le département des Hauts-de-Seine comptait en 1977, dans l'enseignement primaire, 13 % d'élèves étrangers. Cette proportion tombe à 3 % dans les classes de seconde. Toujours dans les Hauts-de-Seine, un enfant sur quatre en général accède au second cycle, un sur dix-huit seulement pour les immigrés. En revanche, les classes primaires, dites spéciales (pour élèves en retard scolaire), comptent 34,5 % d'enfants étrangers.

A Gennevilliers, ce pourcentage est dépassé. Un sondage réalisé en 1977 par les syndicats d'enseignants parmi les jeunes Gennevillois de quinze à vingt-cinq ans a montré que 40 % des jeunes Algériens des cités de transit déclaraient être sans diplôme ; 5 % seulement des jeunes de ces cités ont un C.A.P. ; 28 % sont sans emploi, contre 12,3 % de moyenne en France. Ces tendances sont à rapprocher d'un sondage de l'IFOP effectué en 1978 à Paris et en province parmi les jeunes de seize à vingt-quatre ans, qui avait indiqué que 45 % seulement des jeunes Algériens avaient reçu une formation professionnelle et que 57 % des jeunes Portugais étaient dépourvus de diplômes.

En fait, bien peu de jeunes immigrés atteignent à seize ans le niveau de troisième année dans le second cycle. Faute de structures d'accueil adaptées, ils n'ont même pas la possibilité de demander une prolongation de scolarité. L'admission dans un centre de formation spéciale est soumise, en effet, à des conditions très strictes : avoir moins de seize ans, être handicapé mental ou physique (pour l'éducation spécialisée), ou être passé devant le juge des enfants (pour l'éducation surveillée).

JEAN BENOIT.

Prochain article :

BLOCAGES SOCIAUX ET ADMINISTRATIFS

VICTIMES PRIVILÉGIÉES DE LA CRISE

Le sixième rapport annuel du Système d'observation permanente des migrations (SOPEMI), organisme dépendant de l'Organisation de coopération et de développement économique, vient d'être publié par la direction des affaires sociales de la main-d'œuvre et de l'éducation de cette institution internationale.

Il tient compte des évolutions intervenues dans quatorze pays membres de l'O.C.D.E. (le Royaume-Uni n'a pas fait parvenir de contribution cette année), mais se réfère à des situations en partie dépassées. La France, par exemple, n'a pu fournir en 1977 que les données du recensement de 1975 qui sous-estime les effectifs de travailleurs étrangers : 1 584 300 travailleurs (familles non comprises).

Les indications générales de tendances restent cependant valables. Elles confirment la poursuite de la politique de verrouillage pratiquée par les pays européens à l'égard des travailleurs migrants depuis le début de la crise économique en 1973-1974. Depuis cinq ans, les flux migratoires intra-européens ont constamment baissé ; ils se situent maintenant à un très faible niveau, peut-être leur « plancher ».

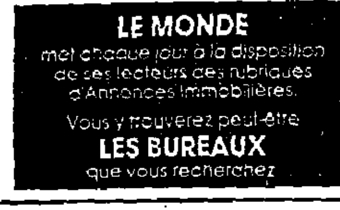
	PROPORTION de la main-d'œuvre étrangère dans la population active totale (1977)	ÉVOLUTION de 1974 à 1977 %
Autriche	6 %	— 13
R.F.A.	9,5 %	— 19
Belgique	8,4 %	+ 10,5
France	7,3 % (1975)	— 16
Luxembourg.	32 %	+ 5
Pays-Bas ...	3,7 %	— 29
Suède	5,4 %	+ 12
Suisse	16,4 %	— 17

Les flux d'entrée ont peu changé entre 1977 et 1978 ; les flux de sortie des pays d'immigration (et pas nécessairement de retour au sens habituel du terme) ont diminué. Ils ont été de l'ordre de 700 000 pour les quatorze pays en 1977. Cela peut expliquer en partie la stabilisation relative des « stocks ».

Les principales réductions d'effectifs sont intervenues dans le pays qui, durant les années 1960-1970, avaient eu le plus recours à la main-d'œuvre étrangère. Si, dans les premières années de la crise, les étrangers paraissaient moins affectés par le chômage que les nationaux, la situation s'est renversée. On ne s'en étonnera pas, dans la mesure où les travailleurs étrangers sont fortement représentés dans les classes d'âge les plus jeunes, qui se sont précisément révélées être les plus vulnérables à la baisse de l'emploi. D'autre part, alors que l'emploi étranger en pourcentage de la population active diminuait, la population étrangère totale s'est accrue partout depuis 1973 ou n'a guère évolué (sauf en Suisse, où elle a diminué d'un peu plus de 11 %).

Cette évolution reflète, semble-t-il, une certaine volonté politique : tout en confirmant leurs décisions d'arrêter les flux de primo-immigrants (les étrangers qui arrivent pour la première fois dans le pays d'accueil), les gouvernements se sont attachés — du moins jusqu'à très récemment — à favoriser l'intégration des étrangers qui se trouvent sur leur territoire. En France, M. Lionel Stoléru a renversé, on le sait, cette tendance non pas en s'opposant aux regroupements familiaux mais en interdisant aux étrangers qui rejoignent un membre de leur famille en France d'exercer un emploi. « On notera, précise le rapport, que la décision d'arrêter les flux peut contribuer à la stabilisation des effectifs, voire même à leur augmentation dans la mesure où elle influence les comportements des principaux acteurs : l'employeur, qui hésitera à renvoyer chez lui un travailleur étranger, qu'il ne pourra plus « récupérer » si le besoin s'en faisait sentir ; et le travailleur lui-même, qui hésitera à rentrer chez lui en attendant de voir venir, craignant à juste titre que son retour ne devienne définitif. »

A noter encore que les transferts de fonds effectués par les migrants vers leur pays d'origine se sont élevés en 1977 à près de 7,5 milliards de dollars. Ces envois demeurent, semble-t-il, aussi importants qu'avant la crise et continuent à jouer un grand rôle dans la balance des paiements des pays d'émigration. Cette tendance se poursuivra-t-elle dans les années à venir, lorsque la population migrante aura cessé de se renouveler et que les efforts d'intégration dans les pays d'accueil auront porté leurs fruits ? Rien n'est moins certain.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	562 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DIDOT - BOTTIN

Fondée en 1796

Réunie le 29 mars 1979 sous la présidence du docteur Pierre Fournier, président-directeur général, l'assemblée générale ordinaire a approuvé, à l'unanimité, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 1978. Le bénéfice net comptable s'élève à 3 358 000 F contre 1 975 000 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 15 F par action, assorti de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 7,50 F contre, respectivement, 9 F et 4,50 F pour l'exercice précédent.

Le dividende (coupon n° 33) sera mis en paiement à compter du 6 avril 1979.

L'assemblée a nommé administrateur M. Philippe Batereau, en remplacement de M. Pierre Batereau et a ratifié la nomination aux postes d'administrateurs de MM. Pierre Fournier et Jean Boisselet. Elle a, en outre, nommé administrateurs MM. Jean-Jacques Bauer, Guy Duval-Lemonnier, Vincent Hollard, Alfred Marchal et Alain de Voguë.

L'assemblée extraordinaire, tenue à l'issue de l'assemblée ordinaire, a modifié les statuts en diverses dispositions, en particulier par l'adaptation de l'objet social aux activités actuelles du groupe.

Le conseil d'administration réuni à l'issue des assemblées ci-dessus :

— A nommé, sur la proposition de M. Pierre Fournier, M. Vincent Hollard président-directeur général de la société ;

— A nommé MM. Pierre Fournier et Guy Duval-Lemonnier vice-présidents ;

— A confirmé M. Jean Verdier dans ses fonctions d'administrateur directeur général ;

— A coopté M. Raymond Lusinchi comme administrateur, en remplacement de M. André Lahure, démissionnaire ;

— A coopté M. André Lahure comme censeur.

GESTION - RENDEMENT

Société investissement
à capital variable
Ordonnance du 2 novembre 1945
Décrets des 28 décembre 1957
et 20 septembre 1963
Siège social :
96, bd Haussmann, 75008 Paris
N° SIRET : 672 009 883 000 14

L'assemblée générale ordinaire, tenue le mardi 27 mars 1979 sous la présidence de M. Bruno Georges-Picot, a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui font apparaître un bénéfice distribuable de 22 022 099,05 F contre 13 666 615,44 F pour l'exercice précédent.

Elle a voté l'attribution d'un revenu global par action de 19,22 F contre 15,69 F l'an dernier.

Le dividende d'un montant de 18,54 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,68 F, est matériellement représenté par les coupons n°s 20, 21 et 22 :

— Le coupon n° 20, de 3,80 F, représentant la fraction des revenus exonérée de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ;

— Le coupon n° 21, de 9,01 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,40 F, représentant la fraction des revenus provenant des obligations françaises non indexées. La partie du dividende incluse dans ce coupon et bénéficiant de l'abattement spécial de 1 000 F — afférent à l'emprunt 8,80 % mai 1977 — s'élève à 0,41 F ;

— Le coupon n° 22, assorti d'un crédit d'impôt de 0,28 F, représentant le solde des revenus.

Le dividende sera mis en paiement le lundi 2 avril 1979. Les actionnaires ont la faculté d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission pendant un mois à partir de la date de reprise des cotations.

Le 8 mars 1979, dernière date de cotation, l'actif global s'élevait à 392 326 638,23 F contre 329 174 852,54 F le 31 décembre 1978. La valeur de l'action durant cette même période est passée de 277,05 F à 299,11 F.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Direction générale :
17, rue Caumartin, Paris-9e

AVIS de TIRAGE

Les porteurs d'obligations Caisse nationale de l'énergie provenant de l'indemnisation des biens transférés à Electricité de France et Gaz de France d'une part et à Electricité et Gaz d'Algérie d'autre part sont avisés que le vingt-huitième tirage d'amortissement des dites obligations aura lieu à Paris, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, le jeudi 3 mai 1979, à partir de 10 h. 30.

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 1er juin 1979.

ÉPARGNE - INTER

Société d'investissement
à capital variable

L'assemblée générale, réunie le 29 mars 1979 sous la présidence de M. Pierre Bailey, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1978 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les revenus distribuables de l'exercice s'élèvent, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à 20 731 701,37 F et permettent la distribution d'un dividende net par action de 12 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,32 F, soit un revenu global de 13,32 F.

L'assemblée générale a fixé au 30 mars 1979 la mise en paiement de ce dividende, qui sera matérialisé par deux coupons :

N° 13, soumis au régime fiscal des obligations, de 6,12 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,67 F, soit au total 6,79 F ;

N° 14, de 5,88 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,65 F, soit au total 6,53 F.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société, en exonération de tous frais et commissions à la souscription.

L'assemblée générale a renouvelé pour une durée de six ans le mandat de MM. Pierre Mendras, Louis Michel et Georges Schneider.

ÉPARGNE - OBLIGATIONS

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 28 mars 1979, sous la présidence de M. Pierre Jars, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Compte tenu du report à nouveau de l'exercice 1977, le revenu net distribuable de l'exercice s'élève à 213 593 916,77 F, permettant la distribution d'un dividende net de 11,73 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 1,11 F, soit un revenu global de 12,84 F par action.

Le paiement de ce dividende sera effectué à partir du 30 mars 1979 aux guichets de la Banque nationale de Paris, et sera représenté par les coupons :

— Coupon n° 23, représentant le produit des obligations françaises non indexées, pour un montant de 9,40 F, assorti d'un crédit d'impôt de 1,03 F.

Sur le revenu de ce coupon, un montant de 0,02 F correspond aux produits de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977 qui bénéficie d'un abattement complémentaire de 1 000 F ;

— Coupon n° 24, correspondant aux autres produits, pour un montant de 2,33 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,08 F (dont 0,52 F ouvrant droit à abattement « actions » et crédit d'impôt de 0,02 F).

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société, en exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Gaston Défossé pour une durée de six ans.

ÉPARGNE - VALEUR

Société d'investissement
à capital variable

L'assemblée générale réunie le 29 mars 1979, sous la présidence de M. Bailey, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil sur l'exercice 1978 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les revenus distribuables de l'exercice s'élèvent, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à 92 771 324,90 F, et permettent la distribution d'un dividende net par action de 8,40 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,86 F, soit un revenu global de 10,26 F.

L'assemblée générale a fixé au 30 mars 1979 la mise en paiement de ce dividende, qui sera matérialisé par deux coupons :

N° 28, soumis au régime fiscal des obligations, de 3,44 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,36 F, soit au total 3,80 F ;

N° 29, de 4,96 F, assorti d'un crédit d'impôt de 1,50 F, soit au total 6,46 F, dont 3,47 F correspondent aux revenus d'actions françaises et ouvrent droit à l'abattement éventuel de 3 000 F instauré sur les revenus de cette nature.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société, en exonération de tous frais et commissions à la souscription.

L'assemblée générale a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de MM. Pierre Calvet, Gaston Defosse, Albert Fabre et Roger Quentin-Bauchart.

CEM - Cie ÉLECTRO - MÉCANIQUE

Au cours de sa séance du 30 mars 1979, le conseil d'administration de CEM - Cie Electro-Mécanique a arrêté les comptes de l'exercice 1978 et fixé au 22 juin prochain la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Les commandes notées de l'exercice ont été, pour CEM, de 1 525 000 000 de francs contre 1 555 000 000 de francs l'année précédente ; mais le chiffre de 1977 constituait une base de référence élevée : compte tenu de la séparation de la branche « production d'énergie », il avait progressé, en effet, de plus de 40 %. Les commandes notées du groupe CEM se sont élevées à 2 400 000 000 de francs, soit une progression de 4,3 % sur 1977 à structure comparable.

Le chiffre d'affaires CEM hors taxes a été de 1 710 000 000 de francs contre 1 466 000 000 de francs en 1977, et le chiffre d'affaires consolidé du groupe de 2 350 000 000 de francs contre 2 301 000 000 de francs à structure comparable.

La progression du chiffre d'affaires CEM n'a pas permis d'empêcher la détérioration du résultat qui est liée à trois séries de causes :

● De très mauvais résultats du matériel de série, particulièrement des petits moteurs, en raison d'un nouveau fléchissement de leur marché et de la concurrence, à des prix de dumping, de moteurs en provenance des pays de l'Est, qui a d'ailleurs motivé de la part des constructeurs européens le dépôt d'un dossier devant les instances communautaires pour solliciter des mesures de sauvegarde ;

● Les charges assumées pour la restructuration des activités de la société à la suite de la séparation de la branche « production d'énergie », dans des conditions économiques générales peu propices à l'obtention de résultats rapides ;

● Des coûts de terminaison de certaines commandes de l'ex-division « production d'énergie », dont, aux termes de l'apport, CEM conserve en charge les frais d'achèvement et de garantie, dépassant ce qui était normalement prévisible.

Le résultat net de l'exercice est, dans ces conditions, une perte de 41 095 000 F, après prise en charge de 54 950 000 F d'amortissements.

Le résultat consolidé du groupe est amélioré des résultats bénéficiaires de plusieurs filiales, mais néanmoins négatif de 37 527 000 F.

Il ne sera pas proposé à l'assemblée générale la distribution d'un dividende.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 11,20 % février 1975

Les intérêts courus du 14 avril 1978 au 13 avril 1979 sur les obligations Electricité de France 11,20 % février 1975 seront payables, à partir du 14 avril 1979, à raison de 100,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,20 F (montant global : 112 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,79 F, soit un net de 84,01 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 10,20 % novembre 1975

Les intérêts courus du 25 avril 1978 au 24 avril 1979 sur les obligations Electricité de France 10,20 % novembre 1975 seront payables, à partir du 25 avril 1979, à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 10,20 % mai 1976

Les intérêts courus du 30 avril 1978 au 29 avril 1979 sur les obligations Electricité de France 10,20 % mai 1976 seront payables, à partir du 30 avril 1979, à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Le conseil d'administration de la société a arrêté, le 27 mars 1979, les comptes de l'exercice 1978.

Les recettes locatives et produits accessoires ont atteint 38 138 000 F contre 33 473 000 F en 1977, soit une augmentation de 4 665 000 F (+ 13,94 %), et cela bien que les immeubles de bureaux et entrepôts qui ont été construits au cours des dernières années ne soient pas encore loués en totalité.

Les profits nets d'exploitation s'établissent à 13 487 000 F, au même niveau que l'an passé, après amortissements et provisions courantes pour 10 734 000 F contre 9 454 000 F en 1977. Le compte de pertes et profits a, pour sa part, enregistré des plus-values de cession pour un total net de 11 millions de francs.

Ces résultats, dans l'ensemble satisfaisants, ont été malheureusement affectés au niveau des filiales et des participations françaises et étrangères, ainsi que du chef d'opérations de promotion, par des provisions exceptionnelles destinées à couvrir des pertes réalisées ou probables dues à une conjoncture immobilière qui est restée particulièrement difficile.

Dans ces conditions, l'exercice 1978 est clos avec un très léger bénéfice et le conseil a estimé de saine gestion de proposer à l'assemblée, convoquée pour le 13 juin 1979, de ne pas distribuer de dividende.

Il demeure que le patrimoine immobilier rénové, qui a fait tout récemment l'objet d'expertises, recèle d'importantes plus-values latentes qui ne sont pas prises en compte par l'appréciation boursière actuelle.

L'assainissement auquel il a été procédé en 1978 et les conditions satisfaisantes de l'exploitation générale devraient permettre de reprendre le paiement d'un dividende dès l'année prochaine.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Dans sa séance du 28 mars 1979, le conseil d'administration du Comptoir des entrepreneurs a arrêté les comptes de l'exercice 1978.

Après dotation des comptes d'amortissement et de provisions, le bénéfice net après impôt s'élève à 16 815 000 F contre 12 071 000 F l'année précédente.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se tiendra le 7 juin prochain, de fixer le montant du revenu global attribué à chaque action à 12 F, dont 4 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit un dividende distribué de 8 F contre 7,20 F l'an dernier.

Le report à nouveau sera ramené de 2,2 millions à 2 millions et 3,8 millions seront inscrits en réserve, dont 3 millions en réserve facultative.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

L'assemblée générale du 29 mars 1979 a fixé le dividende à 8,60 F (plus 2,05 F de crédit d'impôt), payable le 2 avril 1979 et comportant :

— Un coupon de 3,96 F (plus 0,44 F de crédit d'impôt), représentant les revenus des obligations françaises non indexées.

— Un coupon de 4,64 F (plus 1,61 F de crédit d'impôt), représentant le solde des revenus distribuables.

Les actionnaires auront la faculté de remployer le dividende augmenté du crédit d'impôt en action S.E.M. sans acquitter de droits de souscription.

SEFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni, le 29 mars 1979, sous la présidence de M. Philippe Chareyre.

Il a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le jeudi 14 juin 1979 à 10 h. 30 au Royal Monceau, 39, avenue Hoche, à Paris (8e).

Les recettes locatives sont passées de 86 543 000 F en 1977 à 92 455 000 F.

Les recettes globales s'élèvent à 97 936 000 F contre 90 425 000 F, en augmentation de 8,31 % par rapport à l'exercice 1977.

Le résultat d'exploitation atteint 70 100 419 F et le bénéfice net est de 74 627 699 F contre 65 440 350 F en 1977.

Compte tenu de ces résultats, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 11,20 F par action dont 2,46 F non déclarables à l'impôt sur le revenu, contre 10,20 F dont 2,30 F non déclarables à l'impôt sur le revenu pour l'exercice précédent.

CREDINTER

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie sur deuxième convocation le 30 mars 1979, sous la présidence de M. Jean Varda, a approuvé les comptes de l'exercice 1978. Au 31 décembre 1978, l'actif net s'élevait à 197 821 625 F et la valeur liquidative à 147,82 F. Le bénéfice à répartir après dotation de 11 373 095 F à la prime d'émission, s'établit à 7 750 530 F.

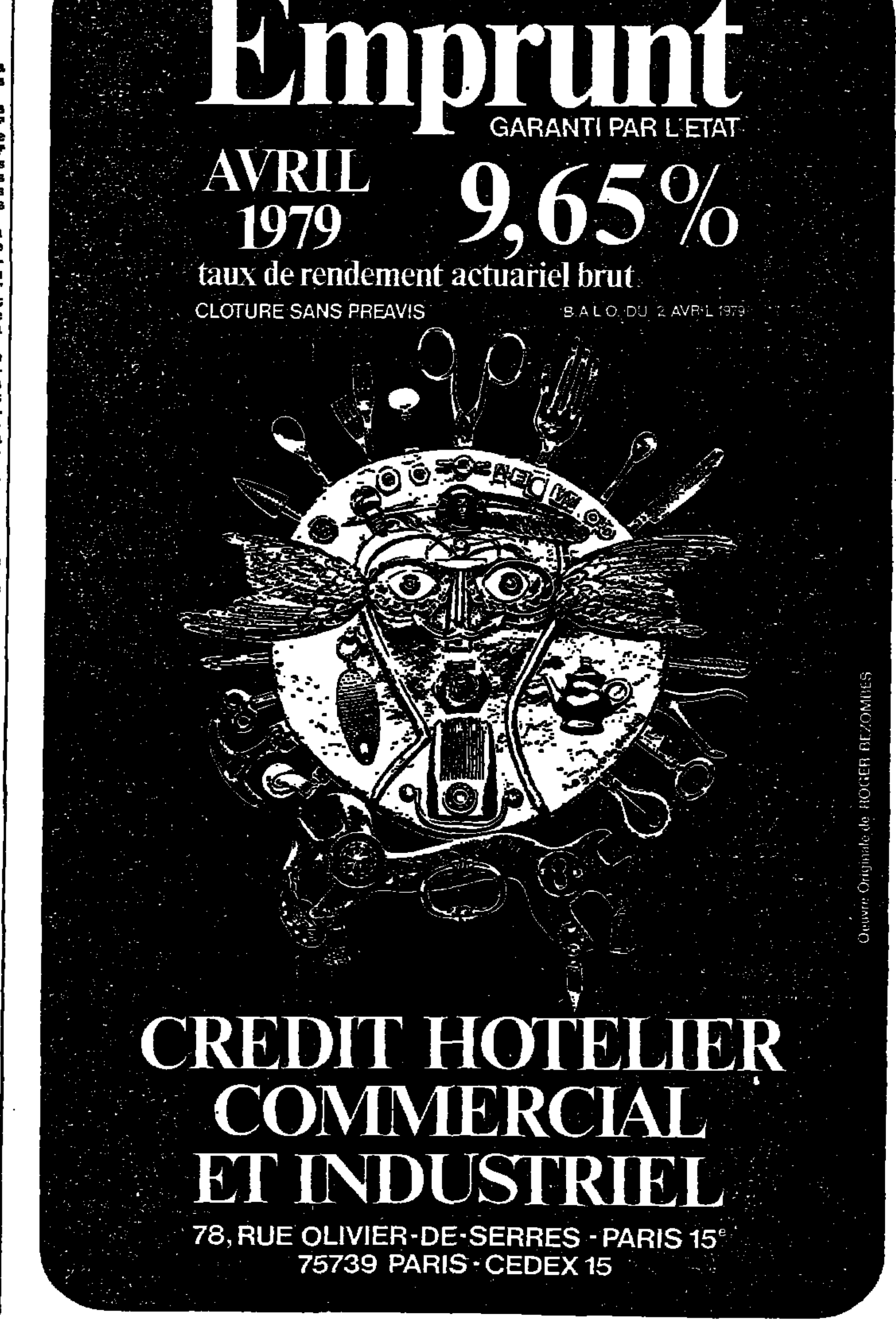
Le dividende a été fixé à 5,75 F par action, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 0,92 F, soit un revenu global de 6,67 F. Ce dividende sera mis en paiement le 2 avril, à 12 heures, aux guichets :

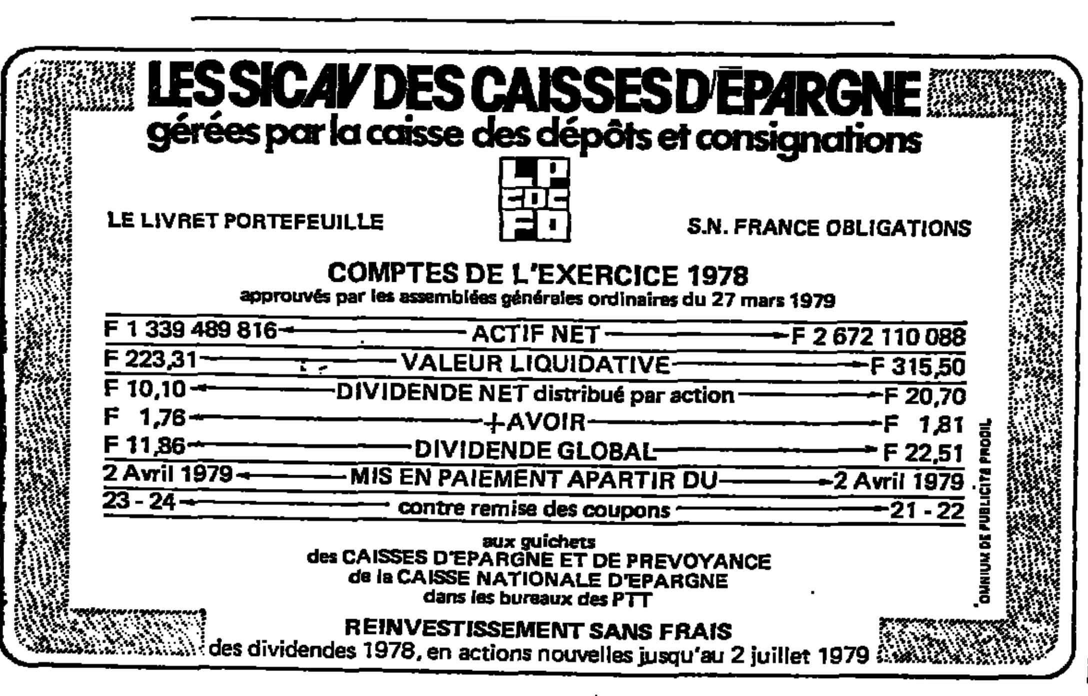
— Du Crédit industriel et commercial et des banques affiliées à son groupe ;

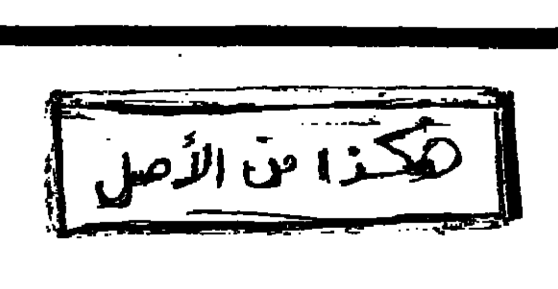
— De la Banque de l'Indochine et de Suez.

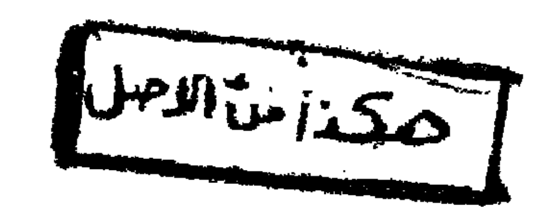
Les actionnaires auront la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes bruts pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 2 juillet 1979.

Au cours de l'allocution prononcée par M. Jean Varda, l'assemblée a été informée que le conseil d'administration, réuni ce même jour, a pris la décision d'accentuer la vocation internationale de CREDINTER en ne limitant plus à 50 % la part des valeurs étrangères dans son portefeuille.









MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

REPRISE DES COTATIONS

Après plus d'un mois de grève, le travail devait reprendre normalement à la Bourse de Paris lundi 2 avril. Toutefois, en raison des problèmes techniques posés par une aussi longue interruption, la séance devait débuter avec une demi-heure de retard sur l'horaire habituel.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 5 3 4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 4	30 3
1 dollar (en yens)	209 55	209 30

LONDRES

Légère reprise

Une légère reprise s'annonce lundi, en début de séance, et l'indice des industrielles progresse de 2,5 points à 533,8. Hausse des pétroles. Les Fonds d'État sont soutenus. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 240 95 contre 240 10

VALEURS	CLOTURE 29 3	COURS 30 3
Beecham..........	725	723
British Petroleum (1)..	11 25 32	11 27/32
Courtaulds..........	109	108
De Beers..........	388	394
Imperial Chemical....	403 ..	401 ...
Rio Tinto Zinc Cor. ..	302 .	303 .
Shell..........	766 ...	763
Vickers..........	191 ...	191
War Loan 3 1/2 %....	36 ..	35 3/8
*West Driefontein....	34 1/2	33 1 2
*Western Holding.....	28 9.16	28 1,4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

Vive hausse du dollar et de la livre sterling

Le dollar et la livre sterling se sont inscrits en nouvelle et vive hausse lundi 2 avril sur les marchés des changes. La monnaie américaine valait 4,31 F à Paris contre 4,2975 F ; 1,8750 DM contre 1,8685 DM à Francfort, et à Tokyo, 211,75 yens contre 209,30 yens. Les opérateurs, favorablement impressionnés par la relative modération des hausses de pétrole, estiment que le dollar, stabilisé depuis le début de l'année, pouvait continuer à remonter dans les semaines à venir. De son côté, la livre sterling a poursuivi sa hausse après la chute du gouvernement Callaghan, atteignant 2,0675 dollars à Londres et 8,91 F à Paris (contre 8,88 F vendredi).

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CAISSE CENTRALE DE CREDIT HOTELIER, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL. — Émission d'un emprunt, garanti par l'État de 1 milliard de francs, représenté par 500 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 9,7 %.

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. — Bénéfice net consolidé de 80 millions de francs contre 71,54 millions. Dividende global : 20,25 F contre 18,75 F.

UNION POUR L'HABITATION. — Dividende de 14,25 F contre 13 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép —		SIX MOIS Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,3020	4,3040	— 170	— 130	— 275	— 240	— 720	— 670
$ can. ...	3,7135	3,7170	— 180	— 135	— 290	— 245	— 685	— 630
Yen (100).	2,0350	2,0380	— 10	+ 25	+ 20	+ 55	+ 125	+ 175
DM	2,3010	2,3040	+ 20	+ 55	+ 65	+ 95	+ 190	+ 235
Florin ...	2,1330	2,1370	— 15	+ 20	— 5	+ 25	+ 5	+ 30
F.B. (100).	14,5520	14,5710	— 130	— 15	— 195	— 50	— 550	— 230
F.S.	2,5325	2,5365	+ 115	+ 155	+ 255	+ 290	+ 785	+ 845
L. (1 000).	5,1150	5,1210	— 570	— 190	— 960	— 355	—1150	—1040
£	8,9175	8,9255	— 485	— 405	— 815	— 745	—1870	—1760

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 11/16	5 1/16	4 5/8	5	4 3/4	5 1/8	5 1/4	5 5/8
$ E.-U. ..	10 1/16	10 7/16	10 13/16	11 3/16	10 5/16	10 11/16	10 9/16	10 15/16
Florin ...	6 5/8	7 1/2	6 1/2	6 7/8	6 5/8	7	6 5/8	7 1/4
F.B. (100).	5 3/4	7 1/4	6 3/4	7 3/4	7	8	7 1/2	8 1/2
F.S.	0	3/8	1/8	1/2	3/16	9/16	5/8	1 1/8
L. (1 000).	11 3/4	13 1/4	10 3/4	12 1/4	11	12 1/8	11	13
£	12	13	12 1/8	13	12	12 3/4	11 3/8	12 1/8
Fr. franç..	6 5/8	7 1/8	7 5/8	8 1/8	7 5/8	8 1,8	8 1/2	9

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UNE NOUVELLE USINE AUTOMOBILE EN LORRAINE ?

M. Giscard d'Estaing reçoit M. Henry Ford

M. Henry Ford II, P.-D.G. du groupe automobile américain, qui s'était entretenu ce lundi matin 2 avril avec M. Raymond Barre, devait être reçu à déjeuner par M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée. Le président de la deuxième firme mondiale d'automobiles devrait discuter avec le président de la République des possibilités — et des conditions — d'implantation éventuelle d'une usine de montage en Lorraine.

Ford envisage, on le sait, de construire en Europe une nouvelle usine qui emploierait à pleine capacité quelque huit mille salariés et construirait, dès 1982, quelque mille véhicules par jour. Quatre pays sont candidats, au premier rang desquels la France et l'Autriche, avec lesquels la direction de Ford a engagé depuis plusieurs mois des pourparlers (l'Espagne et l'Allemagne fédérale figuraient au départ sur les rangs). L'Autriche aurait offert au groupe Ford des conditions particulièrement avantageuses, proposant notamment des subventions nettes d'impôt de quelque 4,2 milliards de schillings (1,24 milliard de francs environ).

La France, de son côté, aurait offert à la firme américaine une enveloppe de primes et de prêts allant de 1,6 à 1,9 milliard de francs, ce qui a provoqué de vives protestations des groupes automobiles français, qui ont rappelé à M. Barre qu'ils n'ont pas obtenu de semblables conditions lors de la construction de leurs nouvelles usines dans le Nord et l'Est. En outre, le groupe P.S.A. Peugeot-Citroën craint qu'une partie du réseau de Chrysler-France — qu'elle vient de racheter — ne se tourne vers Ford. Les dirigeants du groupe français rappellent que jusqu'en 1954 la société Simca était contrôlée par Ford, avant de passer sous les contrôles successifs de Fiat et de Chrysler.

Fièvre aphteuse

L'ÉPIZOOTIE S'ÉTEND VERS LE COTENTIN

(De notre correspondant.)

Caen. — L'inquiétude grandit en Normandie devant l'épizootie de fièvre aphteuse. Deux nouveaux foyers d'infection ont été découverts ce lundi 2 avril, l'un à La Cambe (Calvados) — ce qui n'est pas surprenant, puisque c'est le centre de la zone touchée, — l'autre à Montaigu-la-Briset, dans la Manche, au nord de Valogne, profondément à l'intérieur du Cotentin, c'est-à-dire loin de la zone d'observation mise primitivement en place par le préfet. Certes, celle-ci a été immédiatement étendue, mais cette extension géographique est plus qu'inquiétante, car maintenant on peut se demander où s'arrêtera cette épizootie.

Déjà mille huit cents animaux ont dû être abattus. Pourtant, un maximum de précautions avaient été prises pour limiter la circulation humaine, rendue responsable de la propagation du virus : suppression des réunions, des courses cyclistes, des concours hippiques. Mais, dans le même temps, la grogne grandit dans un milieu paysan qui se divise. Les membres de la F.D.S.E.A. du canton manchot de Saint-Jean de Daye, voisin de la zone infectée du Calvados, ont décidé de faire eux-mêmes la chasse à tous ceux qui tentent de passer outre à la réglementation et de véhiculer coûte que coûte des bestiaux. Tant il est vrai que le strict respect des sévères mesures sanitaires est le seul moyen de limiter l'extension de la fièvre aphteuse.

En tout cas, le congrès de la F.N.S.E.A., qui s'ouvre mardi à Deauville, ne pourra ignorer le drame qui frappe sa région d'accueil. — T. B.

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 avril 1979 a été tiré à 541 101 exemplaires.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE RENDRA EN U.R.S.S. DU 26 AU 28 AVRIL

(De notre correspondant)

Moscou. — Les nouvelles dates de la *« visite officielle de travail »* de M. Giscard d'Estaing à Moscou ont été publiées ce lundi 2 avril à la première page de la *Pravda* : Le président de la République française se rendra en Union soviétique du 26 au 28 avril (1), ce qui représente un report de quatre semaines exactement. Mardi dernier, moins de quarante-huit heures avant l'arrivée prévue de M. Giscard d'Estaing à Moscou, les Soviétiques avaient demandé l'ajournement de cette visite, en laissant entendre que M. Brejnev souffrait d'un refroidissement. On parle de mauvaise grippe, voire de pleurésie, mais aucune information précise n'a été donnée à ce sujet.

Outre les problèmes d'agenda du président de la République française, la recherche de nouvelles dates se heurtait à des impératifs contradictoires. Les Soviétiques souhaitaient à la fois que la rencontre ait lieu le plus tôt possible, afin d'éviter toute spéculation politique sur les causes de l'ajournement et de laisser le mois de mai libre pour un éventuel sommet Carter-Brejnev, mais ils ne pouvaient pas fixer de date trop rapprochée étant données les incertitudes qui continuent à peser sur la santé du chef de l'Etat et secrétaire général du parti communiste soviétique. — D.V.

(1) Ces dates ont été confirmées, ce lundi 2 avril, par un communiqué de l'Elysée.

Au Parlement

OUVERTURE DE LA SESSION DE PRINTEMPS

La session ordinaire du Parlement s'ouvre ce lundi 2 avril à 16 heures. Les sénateurs devaient tenir une séance de pure forme, alors que les députés étaient appelés à nommer les membres du bureau de l'Assemblée nationale, soit six vice-présidents, trois questeurs et douze secrétaires. Le président, M. Chaban-Delmas, est élu pour la durée de la législature.

Mardi, la journée sera consacrée à l'élection des bureaux des six commissions permanentes, dont tous les présidents devraient être reconduits, l'« affaire Bigeard » étant aujourd'hui, de l'aveu même du président du groupe R.P.R., considérée comme close. A la fin du mois de février, la diffusion d'une lettre du président de la commission de la défense avait suscité les critiques du R.P.R., M. Guéna, alors conseiller politique du Rassemblement, allant jusqu'à affirmer que *« la présidence de la commission devait être remise en question »* (*le Monde* des 27 février et 1er mars).

Au Palais-Bourbon, les députés fixeront mardi, en fin d'après-midi, l'ordre du jour de leurs travaux, ce que les sénateurs auront fait dans la matinée.

À Neuilly-sur-Seine

UNE JEUNE FEMME SE JETTE DU QUATRIÈME ÉTAGE AVEC SES TROIS ENFANTS

Une jeune femme âgée de trente-quatre ans, Mme Catherine de Meredieu, s'est jetée ce lundi 2 avril vers quatre heures du matin avec ses trois enfants du quatrième étage de l'immeuble où elle habite, rue du Général-Berthier, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Vanessa, sept ans, et Thomas, six ans, ont été tués sur le coup. Mme de Meredieu et son fils aîné, Alexandre, dix ans, sont dans un état très grave.

Dans une lettre découverte à son domicile, la désespérée, étudiante en psychologie, explique qu'elle était victime d'une dépression nerveuse et ne supoprtait pas l'idée de divorcer (elle vivait séparée de son mari, directeur de société).

● *Incendie dans un hôpital psychiatrique.* — Un incendie s'est déclaré, lundi 2 avril, vers 3 h. 30, dans une chambre d'isolement de l'hôpital psychiatrique de Bassens à proximité de Chambéry (Savoie). Le pensionnaire de cette chambre, M. François Philippe, âgé de quatre-vingt-trois ans, est décédé. Il était entré dans l'établissement deux jours auparavant. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce sinistre qui pourrait avoir été provoqué par une cigarette.

APRÈS LA DÉFAITE DU GOUVERNEMENT AU SÉNAT

En Italie, la consultation anticipée pourrait avoir lieu en même temps que les élections européennes de juin

De notre correspondant

Rome. — Le chef de l'Etat italien, M. Sandro Pertini, a convoqué les présidents des deux Chambres ce lundi 2 avril au Quirinal. Ces audiences ont sans doute pour objet la dissolution du Parlement après la démission du gouvernement de M. Andreotti, survenue le samedi 31 mars, en raison d'un vote d'investiture négatif au Sénat. Des manœuvres de dernière heure — visant à ouvrir de nouvelles consultations pour éviter (ou repousser) des élections anticipées — semblent avoir fait long feu.

Le débat d'investiture au Sénat pouvait difficilement être plus ambigu. M. Andreotti a tout fait pour ne pas obtenir la confiance. Son discours très subtil se traduisait de la manière suivante : socialistes et communistes ont décidé de voter non ; or on ne gouverne pas ce pays sans la gauche ; en me donnant une étroite majorité avec l'appui de la droite, vous ne feriez qu'aggraver la crise politique. Aux parlementaires hésitants, qui lui demandaient des garanties, M. Andreotti devait répondre on ne peut plus sèchement. Commentaire d'un sénateur : *« Le président du conseil vient de prononcer le plus beau discours d'opposition de ce débat. »*

M. Andreotti a été entendu. Son gouvernement n'a obtenu que 149 voix contre 150, grâce à trois sénateurs démocrates-chrétiens et deux sociaux-démocrates qui ont eu la délicatesse de déserter l'hémicycle au moment du scrutin. Les communistes, les socialistes, les indépendants de gauche et les parlementaires de l'extrême droite ont voté contre le gouvernement. Les démocrates-chrétiens, les sociaux-démocrates et les républicains ont voté en sa faveur. Quant aux sénateurs de la droite nationale — ceux dont dépendait l'issue du scrutin — ils se sont dispersés entre le oui, le non et l'abstention. Se sont également abstenus les libéraux, les régionalistes (Sud-Tyroliens et Valdotains), dont les votes, conformément à la loi, ont été comptabilisés avec les non.

Soulagé par cette défaite qui le dispensait d'un autre débat d'investiture à la Chambre des députés, M. Andreotti s'est aussitôt rendu au Quirinal pour présenter sa démission au chef de l'Etat. Celui-ci a *« réservé sa décision »*, selon l'usage, et demandé au président du conseil de rester en fonctions pour expédier les affaires courantes.

Ne voulant pas gouverner contre la gauche, M. Andreotti aurait sans doute donné sa démission même si les votes de la droite nationale avaient fait pencher la balance du bon côté. Mais, dans ce cas, le président de la République était moralement obligé d'ouvrir de nouvelles consultations, au moins pour la forme, et la crise se serait encore prolongée. Les socialistes défendaient cette solution : à les en croire, le cabinet centriste de M. Andreotti (composé de démocrates-chrétiens, de sociaux-démocrates et de républicains) n'est même pas en mesure de conduire le pays à des élections. Seul un nouveau gouvernement, « neutre » celui-là, pourrait le faire.

Le P.S.I. donne l'impression de ne plus savoir inventer pour retarder les choses et gêner les deux grands partis démocrate-chrétien et communiste. Il devrait pourtant obtenir satisfaction sur un point : les élections anticipées ne seraient organisées que les 9 et 10 juin, c'est-à-dire en même temps que les élections européennes.

ROBERT SOLÉ.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Front de libération de l'Erythrée* - Forces de libération populaires (F.L.E.-F.L.P.) a annoncé dimanche 1er avril, à Khartoum, que son chef, M. Ousmane Saleh Sabeh, accusé d'avoir détourné les fonds de l'organisation, avait été évincé et serait traduit devant un tribunal pour corruption. Le F.L.E.-F.L.P. est le plus petit des trois mouvements de libération érythréens, de tendance conservatrice arabe.

● *Retour à la normale dans les aéroports italiens.* — L'agitation dans l'aviation civile italienne prend fin après quarante jours de grève. Le 31 mars au matin, 50 % des vols intérieurs et internationaux d'Alitalia ont été assurés et 100 % de ceux de la compagnie intérieure Ati.

« La grève de quarante jours n'a pas été payante, alors nous passerons à un autre mode d'action », a indiqué un responsable du « comité de lutte » des grévistes italiens, qui réclame notamment des augmentations salarialees et des horaires moins lourds. Les syndicats officiels leur ont donné tort dans ce conflit. — *(A.F.P.)*

● *Accident mortel du travail à Merlebach* (Moselle). — Dans les Houillères du bassin lorrain, M. Saïd Boukhros, dix-neuf ans, mineur de fond, est mort, et M. René Kieffer, mineur, a été grièvement blessé au cours d'un accident : un barrage s'était rompu dans une veine voisine de celle où ils faisaient des travaux de remblayage.

A B C D E F G

هكذا في الأصل